

1.A.1



BUDGET 1992



Ville de Montréal

Archives de la Ville de Montréal

V.400

Déposé au Conseil municipal
de la Ville de Montréal, le 29 novembre 1991.
Préparé par le Service des finances,
Module du budget.

Un prix d'excellence pour la présentation des documents budgétaires a été attribué à la Ville de Montréal pour l'exercice financier 1991 par le «Government Finance Officers Association».

BUDGET 1992

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1992

CONSEIL MUNICIPAL

Maire
Jean Doré

**Conseillers
et conseillères**

Alain André
Ahuntsic

Nick Auf der Maur
Peter-McGill

Diane Barbeau
Hochelaga

Michel Benoit
Saint-Sulpice

André Berthelet
Jarry

Fiorino Bianco
Rivière-des-Prairies

Joseph Biello
Villeray

Raymond Blain
Saint-Jacques

Martine Blanc
Octave-Crémazie

Ghislaine Boisvert
Pointe-aux-Trembles

Jacqueline Bordeleau
Bout-de-l'Île

Sam Boskey
Décarie

Nicole Boudreau
Longue-Pointe

Richard Brunelle
Pierre-De Coubertin

Vittorio Capparelli
François-Perreault

André Cardinal
Père-Marquette

Nicole Caron-Gagnon
Émard

Jacques Charbonneau
Louis-Riel

Réal Charest
Marie-Victorin

Pasquale Compierchio
Saint-Michel

Léa Cousineau
Étienne-Desmarteau

Micheline Daigle
Jean-Rivard

Thérèse Daviau
Plateau-Mont-Royal

Giovanni de Michele
Marc-Aurèle-Fortin



Jean Doré
Maire



Léa Cousineau
Présidente du Comité exécutif



John Gardiner
Vice président du Comité exécutif



Richard Brunelle
Membre du Comité exécutif

Jean Durivage
Saint-Paul

Claudette Demers-Godley
Notre-Dame-de-Grâce

Manon Forget
de Lorimier

Pierre Gagnier
Cartierville

John Gardiner
Mile End

Konstantinos Georgoulis
Parc Extension

Pierre Goyer
Saint-Édouard

Pierre Lachapelle
Fleury

Serge Lajeunesse
Sainte-Marie

Sylvie Lantier
Sault-au-Récollet

André Lavallée
Bourbonnière

Gérard Legault
L'Acadie

Michel Lemay
Rosemont

Sharon Leslie
Loyola

Ginette L'Heureux
de Maisonneuve

Abe Limonchik
Côte-des-Neiges

Diane Martin
Louis-Hébert

Scott McKay
Honoré-Beaugrand

Nicole Milhomme
Tétreaultville

Robert Perreault
Laurier

Germain Prigent
Saint-Henri

Michel Prescott
Jeanne-Mance

Marvin Rotrand
Snowdon

Marcel Sévigny
Pointe-Saint-Charles

Hubert Simard
Darlington

Saulie Zajdel
Victoria

Président du Conseil
André Berthelet



Thérèse Daviau
Membre du Comité exécutif

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL



André Lavallée
Membre du Comité exécutif

Commission de l'administration et de la qualité des services

Président
Jean Durivage

Vice-présidente
Sylvie Lantier

Membres
Michel Lemay
Ginette L'Heureux
Saulie Zajdel
Poste vacant

Commission de la culture et du développement communautaire

Présidente
Martine Blanc

Vice-président
Raymond Blain

Membres
Nicole Boudreau
Vittorio Capparelli
Réal Charest
Micheline Daigle
Manon Forget

Commission de l'environnement et des travaux publics

Président
Kostas Georgoulis

Vice-présidente
Diane Barbeau

Membres
Fiorino Bianco
Ghislaine Boisvert
Pasquale Compierchio
Sharon Leslie
Scott McKay



Joseph Biello
Membre du Comité exécutif

Commission de l'aménagement et de l'habitation

Président
Pierre Lachapelle

Vice-président
Nick Auf der Maur

Membres
Michel Benoit
Jacques Charbonneau
Giovanni De Michele
Gérard Legault
Marcel Sévigny
Hubert Simard

Commission du développement économique

Président
Abe Limonchik

Vice-président
André Cardinal

Membres
Jacqueline Bordeleau
Nicole Caron-Gagnon
Diane Martin
Nicole Milhomme

ADMINISTRATION DE LA VILLE



Pierre Le François
Secrétaire général

Secrétariat général

Pierre Le François
Secrétaire général

Pierre Beaudet
Secrétaire général adjoint

André Murphy
Secrétaire général adjoint

Raymond Therrien
Secrétaire général adjoint

Services municipaux Affaires corporatives

Ginette St-Germain
Directrice

Approvisionnement et Immeubles

Roger Galipeau
Directeur

Bureau du vérificateur

Guy Lefebvre
Directeur
et vérificateur

Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEK)

Janine Beaulieu
Directrice et commissaire
générale

Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM)

André Murphy
Directeur et
commissaire général

Commission des services électriques

Bernard Lachapelle
Président

Finances

Thieu-Quan Hoang
Directrice

Greffe

Léon Laberge
Greffier et directeur

Habitation et Développement urbain

Pierre Ouellet
Directeur

Loisirs et Développement communautaire

Jean-Vianney Jutras
Directeur

Planification et Concertation

Pierre Beaudet
Directeur

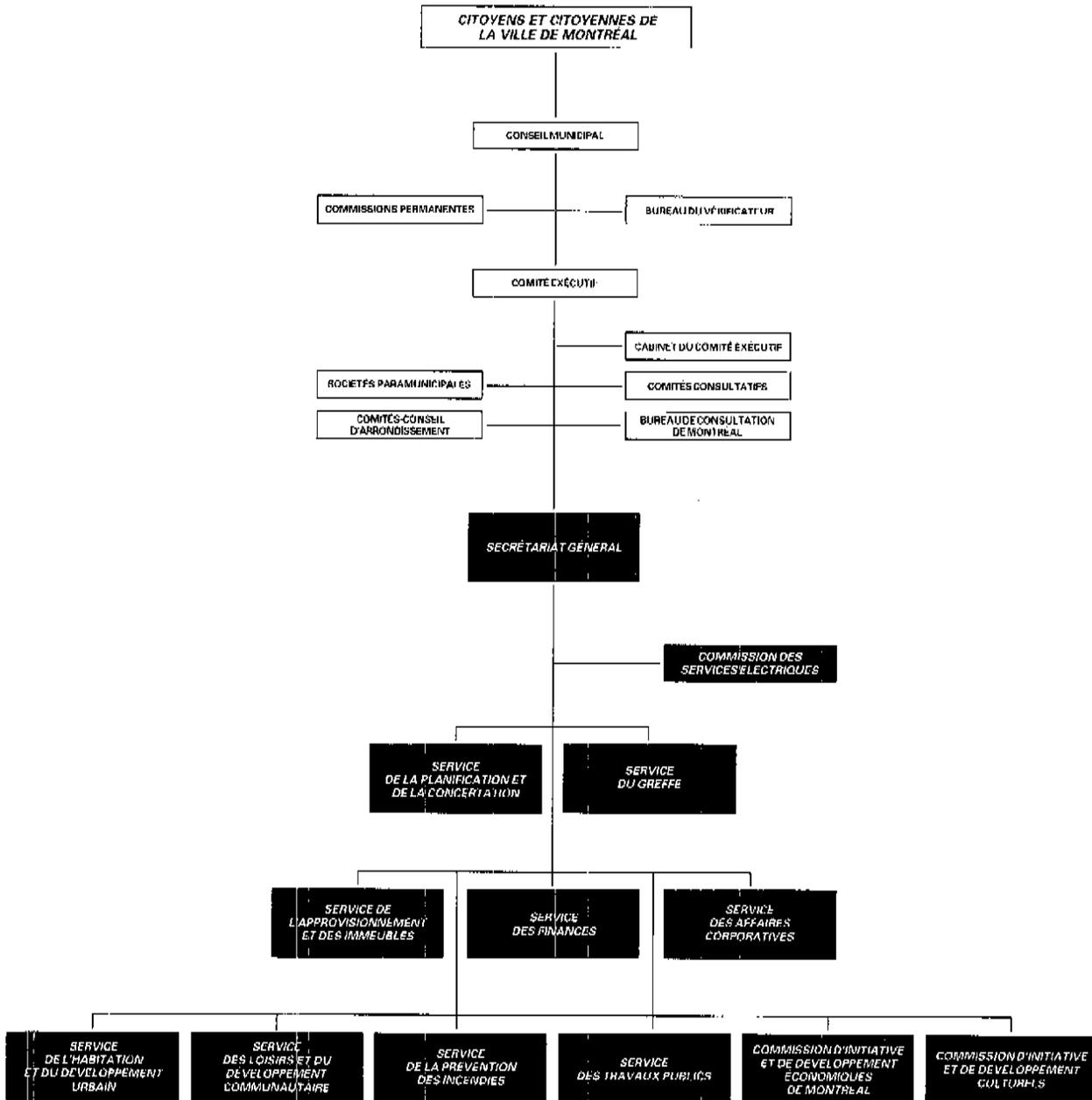
Prévention des incendies

Roméo Noël
Directeur

Travaux publics

René Morency
Directeur

STRUCTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE



Préparé par la Division du
développement de l'organisation

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES MUNICIPALES

- 01 Cartierville
- 02 L'Acadie
- 03 Ahuntsic
- 04 Saint-Sulpice
- 05 Fleury
- 06 Sault-au-Récollet
- 07 Saint-Michel
- 08 Jean-Rivard
- 09 François-Perrault
- 10 Villeray
- 11 Octave-Crémazie
- 12 Jarry
- 13 Parc-Extension
- 14 Saint-Édouard
- 15 Père-Marquette
- 16 Louis-Hébert
- 17 Étienne-Desmarteau
- 18 Marie-Victorin
- 19 Bourbonnière
- 20 Rosemont
- 21 De Lorimier
- 22 Plateau-Mont-Royal
- 23 Laurier
- 24 Mile End
- 25 Jeanne-Mance
- 26 Peter-McGill
- 27 Côte-des-Neiges
- 28 Darlington
- 29 Victoria
- 30 Snowdon
- 31 Notre-Dame-de-Grâce
- 32 Loyola
- 33 Décarie
- 34 Émard



- 35 Saint-Paul
 - 36 Saint-Henri
 - 37 Pointe-Saint-Charles
 - 38 Saint-Jacques
 - 39 Sainte-Marie
 - 40 Hochelaga
 - 41 De Maisonneuve
 - 42 Pierre-De Coubertin
- 43 Louis-Riel
 - 44 Longue-Pointe
 - 45 Honoré-Beaugrand
 - 46 Tétreaultville
 - 47 Aurèle-Fortin
 - 48 Rivière-des-Prairies
 - 49 Pointe-aux-Trembles
 - 50 Bout-de-l'île

5.1.21

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGE</u>
Rapport du Comité exécutif	
Message de la présidente du Comité exécutif	15
Rapport du secrétaire général	21
Faits saillants	29
Budget soumis au Conseil municipal	
Fonds général - recettes et dépenses	40
. Comparaison des recettes et dépenses	44
. Répartition du dollar budgétaire	45
Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets	47
Fonds des conduits souterrains	48
Fonds des équipements scientifiques	49
Fonds de la gestion de la sécurité du revenu	50
Fonds du stationnement	51
Recommandation du Comité exécutif	52
Certificat de la directrice du Service des finances	53

A- PREVISIONS DE RECETTES

. Présentation des recettes par fonction / programme	A-1
. Sommaire par fonction	A-2
. Sommaire comparatif des recettes par fonction / programme	A-3
♦ Fiscalité	
. Présentation des recettes fiscales et des taux de taxation	A-5
. Fonction 1 - Taxes	A-7
. Fonction 2 - Compensations	A-8
♦ Tarification, réglementation, recettes diverses	
. Présentation des recettes non fiscales	A-9
. Fonction 3 - Service d'aqueduc	A-11
. Fonction 4 - Services rendus	A-12
. Fonction 5 - Autres recettes	A-13
. Fonction 6 - Transferts	A-14
. Fonction 7 - Surplus	A-15

B- PREVISIONS DE DEPENSES

. Présentation de la section	B-1
. Présentation des dépenses par fonction / programme	B-3
. Sommaires par fonction	B-6
. Sommaire comparatif des dépenses par fonction / programme	B-8

PAGE

FONCTIONS - PROGRAMMES

◆ Fonction 1 - Administration générale	B-11
◆ Fonction 2 - Sécurité publique	B-25
◆ Fonction 3 - Transport	B-35
◆ Fonction 4 - Hygiène et écologie	B-49
◆ Fonction 5 - Santé et bien-être	B-57
◆ Fonction 6 - Aménagement et mise en valeur du territoire	B-65
◆ Fonction 7 - Récréation et culture	B-75
◆ Fonction 8 - Soutien matériel et technique	B-83
◆ Fonction 9 - Soutien financier et contributions	B-101

CENTRES DE RESPONSABILITE

. Présentation des dépenses par centre de responsabilité	B-109
. Sommaire par centre de responsabilité	B-110
. Dépenses communes	B-113
. Dépenses financières	B-115
. Dépenses de contribution	B-116
. Dépenses des services - Détail par service	B-118

C- FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES

. Présentation de la section	C-1
. Centre de tri et d'élimination des déchets	C-2
. Conduits souterrains	C-4
. Équipements scientifiques	C-6
. Gestion de la sécurité du revenu	C-8
. Stationnement	C-10

D- RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET TECHNOLOGIQUES

. Présentation de la section	D-1
◆ Ressources humaines	
. Évolution des effectifs	D-3
. Sommaire comparatif 1991-1992	D-5
. Gestion des ressources humaines	D-7
◆ Ressources matérielles	
. Les ressources matérielles	D-13
◆ Ressources technologiques	
. Les ressources technologiques	D-21

E- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

. Présentation générale	E-1
◆ Budget cumulé	
. Note sur le budget cumulé	E-3
. Budget cumulé 1992	E-4
. Budget cumulé 1991	E-8
. Sommaire comparatif des ressources humaines	E-13
. Statistiques	E-14
◆ Contribution financière de la Ville à la Communauté urbaine de Montréal	E-19
◆ Le programme triennal d'immobilisations et le budget de fonctionnement	
. Gestion du programme triennal d'immobilisations et son effet sur le budget de fonctionnement	E-21
. Programme triennal d'immobilisations 1992-1994 - Sommaire par secteur	E-28
. Données comparatives sur l'endettement à long termes	E-30
. Évaluation des biens fonds	E-34
◆ Fonds général	
. Sommaire des dépenses par catégorie / Fonds général	E-39
. Sommaire des dépenses par catégorie / Total-services	E-41
. Répartition du budget des centres de responsabilité par fonction / programme	E-42
. Répartition des effectifs par centre de responsabilités et par fonction / programme	E-44
. Sommaire des dépenses par activité et centre de responsabilité	E-46
◆ Fonds d'entreprises municipales	
. Répartition budgétaire par fonction / programme	E-71
. Répartition des effectifs par fonction / programme	E-73
◆ Autres renseignements	
. Taxes à la consommation (T.V.Q. et T.P.S.)	E-75
. Processus budgétaire	E-77
. Dispositions législatives régissant la gestion du budget de la Ville	E-78
◆ Sociétés paramunicipales	E-81

F- ANNEXES

. Guide d'utilisation du budget	F-1
. Terminologie	F-2

**Rapport du Comité
exécutif au Conseil
municipal sur le
budget 1992 de
la Ville de Montréal**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

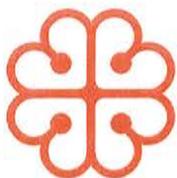
L'Administration montréalaise a préparé le budget de l'année 1992 en poursuivant avec vigueur les mesures de contrôle et de resserrement des dépenses qu'elle avait adoptées et concrétisées au cours de l'exercice 1991, ce qui lui a permis d'aligner la croissance des dépenses des services et programmes municipaux sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

S'y additionnent les répercussions de la nouvelle Loi sur la fiscalité municipale (Loi 145) sur le financement du transport en commun.

Ainsi donc, le budget de la Ville de Montréal s'élève à 1 799 M\$, en croissance de 4,6%, auquel s'ajoute une contribution supplémentaire de 75 M\$ au financement du transport en commun. Au total, le budget municipal s'accroît de 9 % et atteint 1 874,7 M\$.

L'Administration montréalaise a mis en oeuvre une politique de resserrement des dépenses des services afin d'en contenir la croissance à l'inflation. En 1992, la croissance des dépenses des services sera de 4,5% et correspond aux prévisions d'augmentation de l'IPC.

Pour y parvenir, tout en absorbant une hausse de ses contributions au titre des charges sociales, l'Administration municipale a limité la progression salariale à 2%, a diminué les effectifs et a coupé dans toutes les dépenses au titre des approvisionnements en biens et services, des transports et des services professionnels.



Nous avons mené à terme cet exercice de resserrement des dépenses dans un souci de maintien de la qualité des services municipaux à la population. Non seulement les Montréalais et les Montréalaises pourront-ils compter sur les mêmes services, mais ils pourront utiliser de nouveaux équipements publics tels le Biodôme, le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, le parc des Iles, le parc du Champ-de-Mars et le square Berri.

L'Administration montréalaise a résolu de ne pas étaler sur trois ans la croissance du rôle d'évaluation. Ainsi, un plus grand nombre de contribuables dans toutes les catégories d'immeubles jouit d'une diminution de fardeau fiscal. Cette solution a aussi l'avantage, pour les années 1993 et 1994, de montrer plus clairement le rapport entre l'évolution des dépenses et l'évolution du compte de taxe.

Compte tenu de la croissance du rôle des valeurs foncières (28,5%) et du rôle des valeurs locatives (11%), la Ville de Montréal diminue de 0,37\$ le taux foncier général et retranche 1,09% au taux de la taxe d'affaires. La moyenne de croissance du compte de taxe foncière dans le secteur résidentiel s'élèvera à 5,4%.

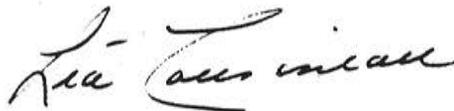
En ne contribuant plus au financement du transport en commun, le gouvernement québécois a imposé aux administrations municipales une charge financière supplémentaire et a institué à cette fin une surtaxe foncière sur tous les immeubles autres que les immeubles résidentiels. L'effet de la surtaxe porte à 14,6% la croissance moyenne du compte des taxes municipales des immeubles de commerce et d'industrie.

Notre Administration tient le transport en commun comme l'une de ses priorités, non seulement de service à la population, mais aussi de développement de la qualité du milieu urbain. Les usagers et les usagères, les automobilistes, les employé-e-s du transport ont tous contribué une part supplémentaire au financement du transport en commun. Les places d'affaires, bénéficiaires des infrastructures et des réseaux de transport public, devaient elles aussi consentir une contribution supplémentaire.

Seul le gouvernement québécois a diminué sa contribution. Nous continuons de penser que cette décision est mauvaise non seulement pour la Ville de Montréal, mais aussi pour toute la région métropolitaine.

L'Administration montréalaise présente un budget qui, tout en tenant compte des circonstances difficiles du moment, traduit notre volonté de poursuivre nos efforts en vue d'améliorer les services et le milieu urbain des Montréalais et des Montréalaises.

La présidente du Comité exécutif,



Léa Cousineau

Ville de Montréal

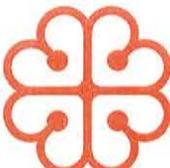
Cabinet du secrétaire général

275, rue Notre-Dame Est
Montréal H2Y 1C6

Le 28 novembre 1991

Madame Léa Cousineau
Présidente
Comité exécutif
Hôtel de Ville
Bureau 202

Madame la Présidente,



J'ai l'honneur de vous soumettre les prévisions budgétaires de la Ville de Montréal pour l'année 1992. Pour préparer un budget équilibré, la Ville a dû s'adapter, cette année, à un contexte économique et fiscal très particulier. La Ville continue de subir les contrecoups de la récession économique qui portent le manque à gagner au chapitre des recettes à quelque 40 000 000 \$. La réalité économique montréalaise affiche, en effet, tant pour cette année que pour l'année 1992, un rythme ralenti de la construction, un faible niveau de transactions immobilières et un taux de vacance plus élevé dans le secteur commercial. De plus, la réforme de la fiscalité municipale, plus particulièrement reflétée par le désengagement du gouvernement du Québec dans le financement des dépenses d'exploitation et d'entretien du transport en commun, cause un déséquilibre énorme qu'il faut dorénavant assumer.

Les travaux budgétaires ont donc été orchestrés vers une utilisation optimale du dollar budgétaire et ont mobilisé tous les niveaux de l'appareil municipal à la recherche de solutions nécessaires au maintien de la prestation de services à la population. L'organisation mise sur pied aura permis de favoriser l'émergence et la concrétisation d'idées nouvelles, que ce soit dans la mise en place de moyens plus économiques de fonctionnement ou dans la recherche de nouvelles sources de financement. Cette opération a pu se réaliser en continuité et en conformité avec les orientations que l'Administration poursuit depuis quelques années en matière de gestion des ressources et de prestation de services aux citoyens et citoyennes. Les efforts considérables qui ont été déployés et les résultats concrets obtenus ont permis de limiter la progression moyenne des comptes de taxes.

LE FONDS GENERAL

Au-delà des économies substantielles que représente la proposition de l'Administration à ses partenaires syndicaux visant à contenir à 2 % la progression des structures salariales de ses employés, l'analyse rigoureuse des besoins effectuée par les services, tant sur le plan administratif que sur celui des opérations, a permis de minimiser les impacts et de réduire de près de 420 postes et quelque 34 000 000 \$ leurs budgets. Encore cette année, les services ont relevé le défi d'un important accroissement de productivité, révisant des méthodes de travail et nécessitant, dans certains cas, des réaménagements importants de structures organisationnelles. A ce propos, notons la phase initiale du Plan de redéploiement des effectifs en territoire (P.R.E.T.) au Service de la prévention des incendies, le réaménagement des équipes de travail affectées à l'enlèvement des déchets domestiques au Service des travaux publics et la réduction de près de 20 % des effectifs de la Cidem, lesquels, de plus, s'ajustent à la nouvelle philosophie de gestion par arrondissement.

De plus, le Service des loisirs et du développement communautaire favorisera la prise en charge par des organismes partenaires de certaines activités actuellement assumées par la Ville. Déjà, certaines initiatives ont été retenues dans le cadre de la préparation du budget et des économies, quoique modestes, pourront être réalisées dès 1992. Enfin, les prévisions budgétaires qui vous sont présentées reflètent la contribution particulière de tous les membres du Conseil municipal, du personnel politique et des cadres de direction qui ont renoncé à la progression de leur rémunération pour l'année qui vient.

D'un autre côté, des ressources nouvelles s'avèrent nécessaires en 1992. Il convient de mentionner que le reflet sur une base annuelle de la conversion en régie, en 1991, de 33 contrats de collecte des ordures ménagères en représente près de 30 % et n'occasionne aucun coût additionnel dans les dépenses des services. Par ailleurs, des ajustements de structure ont été consentis, notamment, à la concertation et à la coordination territoriale, à l'exploitation et à l'entretien de nouvelles installations telles le Parc des îles, le Champs-de-Mars et le square Berri, à la préparation des bibliothèques Barthélemy-Vimont et Mile-End, de même qu'à l'implantation de six nouveaux stationnements sur rue réservés aux résidents (S.R.R.R.) et à la consolidation de certains programmes auprès des clientèles cibles. En

matière de santé publique et d'environnement, le budget pourvoit à l'élargissement de la cueillette sélective des déchets de même qu'à l'implantation d'une collecte annuelle des déchets domestiques dangereux.

Somme toute, considérant les compressions réalisées et les ajustements consentis, c'est 225 postes qui ont été retranchés aux structures d'effectifs des services municipaux.

De plus, au titre des charges sociales, outre le fait que les évaluations des besoins commandent annuellement une hausse importante des contributions de la Ville aux divers fonds de retraite pour les services passés (acte notarié), s'ajoutent des majorations significatives des contributions aux divers régimes gouvernementaux. Enfin, les prévisions budgétaires ont notamment fait l'objet de révisions en regard des masses salariales utilisées pour fins de calculs, de façon à s'ajuster à la méthodologie et aux paramètres utilisés par la firme d'actuaire. Somme toute, les charges financières ajoutées représentent à elles seules 23 300 000 \$, soit près de 60 % de la croissance totale des dépenses des services, en hausse de 4,5 % pour l'exercice 1992.

D'autres postes budgétaires affichent une importance réduite. Nous nous attendons, en effet, à une baisse dans les projets de restauration industrielle (PROCIM). De plus, les services municipaux composeront avec des ressources plus restreintes au titre des achats d'actifs immobilisés. Toutefois, nous avons conservé une progression de la portion du Programme triennal d'immobilisations financée à même le budget courant. Les travaux budgétaires ont également pris en compte les contributions requises au financement des activités du nouveau musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et de la Corporation Montréal 1992.

Par ailleurs, dans le but de réduire le fardeau fiscal des contribuables, plusieurs nouveaux projets générateurs de recettes ont été retenus et ont contribué à porter à 8,8 % la croissance des recettes non fiscales. Citons, à titre d'exemple, les frais pour l'étude des plans d'ensemble et des demandes d'implantation de stationnement, ainsi que la vente de publicité sur les bandes d'arénas.

Dans l'ensemble, pour l'exercice 1992, les prévisions budgétaires s'établissent à 1 874 658 000 \$ pour un accroissement de 9,0 % par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, à l'exclusion des impacts causés par le désengagement du gouvernement du Québec dans le financement des dépenses d'exploitation et d'entretien du transport en commun, lesquels sont évalués à près de 75 000 000 \$ pour la Ville, les prévisions enregistrent une croissance de moins de 4,6 %, avoisinant l'inflation anticipée à 4,7 % pour l'exercice 1992.

LES FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES

Les fonds d'entreprises municipales, pour leur part, génèrent à partir de leurs activités courantes les recettes suffisantes pour couvrir leurs dépenses de fonctionnement à l'exception du Fonds des équipements scientifiques qui requiert une contribution financière du Fonds général. Ce fonds connaît une hausse relativement importante, principalement suite à l'injection de ressources additionnelles pour l'ouverture du Biodôme et à la décision d'intégrer l'ensemble des coûts et installations associés aux activités à caractère scientifique; cette dernière décision a nécessité le transfert de toutes les dépenses indirectes de fonctionnement auparavant prévues dans les budgets des services municipaux.

Le budget du Fonds de stationnement prévoit l'ajout de parcomètres ainsi qu'un ajustement de sa grille tarifaire; celui du Centre de tri reflète une diminution de son achalandage. L'augmentation des crédits voués au Fonds de la gestion de la sécurité du revenu est attribuable à l'ajout de quelque 25 effectifs pour le programme d'aide à l'emploi (P.A.I.E.). Enfin, le budget du Fonds des conduits souterrains est majoré principalement suite aux effets sur le Service de la dette de la hausse du programme d'investissements effectué en 1991.

En terminant, vous remarquerez que la présentation des fonds d'entreprises municipales a été réaménagée et qu'une nouvelle section traitant de la gestion des ressources matérielles a été ajoutée, dans un souci constant d'améliorer la présentation des documents budgétaires.

Le secrétaire général,


Pierre Le François

Le projet de budget de fonctionnement de la Ville de Montréal pour l'exercice 1992 s'élève à 1 874 658 000 \$, une augmentation de 9,0 % par rapport à l'exercice précédent. N'eut été du désengagement du gouvernement du Québec au chapitre du financement des dépenses d'exploitation et d'entretien du transport en commun, le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal aurait été en hausse de 4,6 % ce qui se compare à l'inflation anticipée pour l'année 1992.

Les principaux faits saillants sont présentés dans les lignes qui suivent.

VOLET RECETTES

Le budget de la Ville a été préparé en tenant compte des modifications apportées en 1991 à la loi sur la fiscalité municipale. Parmi les principales modifications mentionnons:

- ◆ l'introduction de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels pour compenser le désengagement du gouvernement du Québec à l'égard du transport en commun;
- ◆ les majorations apportées aux droits sur les mutations immobilières;
- ◆ la réduction des compensations tenant lieu de taxes sur le réseau des écoles primaires et secondaires;
- ◆ l'élimination de la surtaxe sur l'excédent de 200 000 \$;
- ◆ le plein paiement des droits d'immatriculation pour les véhicules municipaux.

L'année 1992 marque le dépôt d'un nouveau rôle triennal. Pour confectionner ce rôle, la Communauté urbaine de Montréal disposait d'un grand nombre de transactions immobilières, échelonnées sur trois années, permettant ainsi de réévaluer de façon rigoureuse la valeur des propriétés. Ces valeurs serviront de base de taxation pour les exercices 1992, 1993 et 1994.

La confection du budget 1992 s'inscrit dans un contexte économique difficile. Depuis deux ans, l'économie montréalaise subit les contrechocs d'une récession qui se traduit, en termes budgétaires, par un manque à gagner grandissant d'année en année au titre des recettes issues des activités immobilières et commerciales.

Les taux de taxation

Secteur foncier

L'ensemble des efforts déployés par la Ville pour restreindre la croissance des dépenses conjugué à la décision de ne pas étaler les variations de valeurs des immeubles permettent de réduire le taux de la taxe foncière générale de 0,37 \$, passant de 2,09 \$ à 1,72 \$ du 100 \$ d'évaluation.

En conséquence aux modifications apportées à la fiscalité municipale:

- ◆ la surtaxe de 0,10 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'excédent de 200 000 \$ est éliminée;
- ◆ une surtaxe de 0,526 \$ du 100 \$ d'évaluation applicable aux immeubles non résidentiels est instaurée en vue de financer les charges additionnelles afférentes au transport en commun;
- ◆ un dégrèvement de taxe sera consenti pour les locaux inoccupés, afin d'atténuer l'impact de la surtaxe sur les édifices en implantation ou à haut taux de vacance.

Secteur locatif

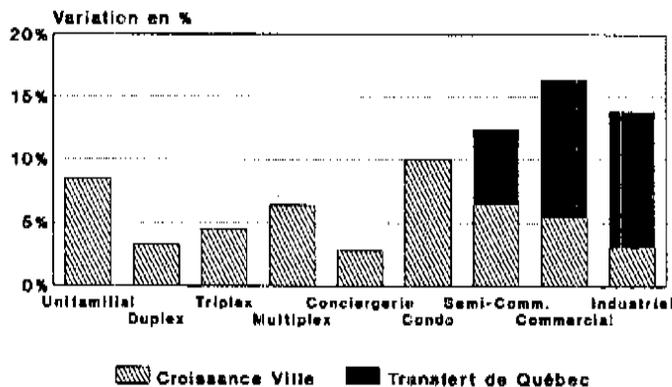
Le taux de la taxe d'eau et de services est maintenu à 7,5 %.

Le taux de la taxe d'affaires diminue de 11,95 % à 10,86 %.

Les comptes de taxes

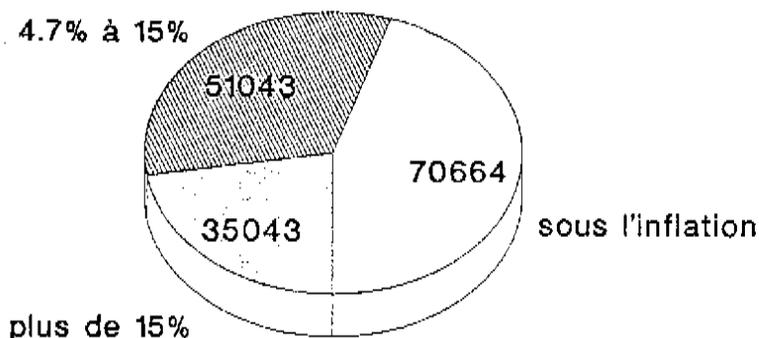
L'effet combiné des variations des taux de taxation et des valeurs issues des rôles d'évaluation se traduit pour les contribuables du secteur résidentiel par une augmentation moyenne du compte de taxes de 5,4 % et, pour les contribuables du secteur non résidentiel par une augmentation moyenne de 14,6 %. En excluant l'effet du désengagement du gouvernement du Québec au financement des dépenses d'exploitation et d'entretien du transport en commun, la hausse du secteur non résidentiel aurait été voisine de celle du secteur résidentiel, soit 5,1 %. Le graphique ci-dessous présente l'augmentation moyenne du compte de taxes pour chacune des catégories d'immeubles en y distinguant la part relative de cette variation imputable au désengagement du gouvernement du Québec.

Comparaison de la variation moyenne
du compte de taxes
par catégorie d'immeubles



De façon plus précise, l'augmentation moyenne de 5,4 % du secteur résidentiel se traduit par une diminution du compte de taxes pour 38 551 contribuables. A ce nombre s'en ajoutent 32 113 qui verront leur compte de taxes progresser moins rapidement que l'inflation anticipée. Au total, c'est donc près de 50 % des contribuables du secteur résidentiel qui verront leur compte de taxes évoluer sous le seuil de l'inflation en 1992.

Répartition des variations des taxes du secteur résidentiel



Pour le secteur non résidentiel la variation moyenne de 14,6 % se décompose de la façon suivante:

<u>SECTEUR</u>	<u>CROISSANCE VILLE</u>	<u>TRANSFERT DE QUEBEC</u>	<u>TOTAL</u>
Taxes foncières	5,4 %	18,7 %	24,1 %
Taxes locatives	4,8 %	-	4,8 %
			14,6 %

Secteur non fiscal

Les tarifs des biens et services fournis par la Ville ont été révisés en fonction de la croissance des coûts. Les hausses oscillent entre 4 et 5 %. Pour l'ensemble des activités assujetties, les taxes à la consommation s'ajouteront au moment de la transaction ou à la facturation. Ainsi, quand le gouvernement provincial étendra la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) aux services, il en résultera une hausse nette pour l'utilisateur.

Augmentation marquée des permis d'exploitation des stationnements intérieurs (15 %) et extérieurs (100 %) en vue d'accroître la participation de l'automobiliste au financement des activités municipales.

L'adoption prévue du nouveau code de procédure pénale qui fera passer de 5 \$ à 10 \$ les frais d'émission des contraventions, l'application de la réglementation dans six nouveaux secteurs de stationnements sur rue réservés aux résidents (S.R.R.R.) et un réalignement budgétaire du nombre de contraventions émises en fonction des résultats observés procureront des recettes additionnelles de 15 600 000 \$.

Les recettes des mutations immobilières reflètent la modification de fond apportée par le gouvernement provincial à la structure de ces droits facturés lors de transactions immobilières. Celle-ci est toutefois atténuée par une réduction importante de l'activité.

VOLET DEPENSES**Habitation et amélioration urbaine**

La Ville continue de promouvoir le développement et l'aménagement urbain par son soutien à la croissance du parc de logements sociaux et en privilégiant la rénovation résidentielle.

- ◆ La Ville versera près de 18 300 000 \$ en subventions résidentielles dans le cadre de sa politique "Habiter Montréal". Cette somme permettra d'assurer la rénovation de 600 logements et de 50 chambres privées, de 1049 logements et de 174 chambres de la Société d'habitation et de développement de Montréal (S.H.D.M.) ainsi que la démolition de 326 hangars.
- ◆ La Société d'habitation et de développement de Montréal poursuivra ses efforts dans le domaine immobilier en faisant l'acquisition de 2863 unités de logements, pour porter son actif à 5500, et de 453 chambres pour un total de 773 unités. La Ville y apportera une contribution financière globale de 4 518 600 \$, soit un montant additionnel de 954 100 \$ par rapport à 1991.
- ◆ L'Office municipal d'habitation augmentera son parc immobilier de 551 unités de logements à loyer modique pour le porter à 15 923. Quant au programme de supplément au loyer, il supportera 2337 unités. De plus, l'Office augmentera à 195 son inventaire de maisons de chambres à la fin de l'exercice. La Ville portera à 8 400 000 \$ les crédits nécessaires à la réalisation de ces objectifs.
- ◆ Au cours de la quatrième année de l'entente quinquennale conclue entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville (MAC/Ville), les crédits prévus au montant de 2 660 000 \$ permettront de préserver et de renforcer le caractère distinctif de Montréal par la mise en valeur du Vieux-Montréal.
- ◆ La mise en oeuvre de six nouveaux projets de stationnements sur rue réservés aux résidents (S.R.R.R.), soit Métro Monk, Berri-UQAM (parties est et ouest), Métro Sauvé, Hôpital Santa-Cabrini, Métro Lionel-Groulx et Cégep Bois-de-Boulogne, nécessitera des crédits additionnels de près de 1 000 000 \$. Cet ajout portera à 17 le nombre de S.R.R.R. dont la mise en place vise l'amélioration de la vie de quartier.

Environnement et espaces verts

La Ville poursuit ses efforts pour maintenir et améliorer la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes dans le domaine de l'environnement et des espaces verts.

- ◆ Les crédits budgétisés pour le programme de cueillette sélective des déchets en bordure de rue et dans les lieux de dépôt totalisent près de 4 000 000 \$. Ils permettent de desservir 35 000 foyers additionnels pour atteindre 100 000 et de porter de 121 à 136 le nombre de lieux de dépôt.

Environnement et espaces verts - suite

- ◆ L'entretien de nouveaux parcs et espaces verts nécessitera des crédits additionnels de quelque 1 157 500 \$, principalement pour le Square Berri, le Champs-de-Mars et le Parc des îles (partie ouest de l'Île Sainte-Hélène). Ce dernier sera inauguré en juin 1992 et fera redécouvrir 26 hectares d'espaces verts aux Montréalais et Montréalaises. Plusieurs spectacles se dérouleront sur ce site lors des festivités du 350^e anniversaire de la Ville de Montréal.
- ◆ Des crédits additionnels de 473 000 \$ ont été prévus afin de poursuivre les travaux relatifs au plan directeur de la gestion intégrée des neiges usées.
- ◆ Un budget de 850 000 \$ sera consacré à la collecte annuelle des déchets domestiques dangereux ce qui permettra son implantation permanente sur le territoire de la Ville.

Développement communautaire et culturel

De nouveaux investissements sont dédiés au soutien des programmes et à de nouvelles installations dans les domaines sportif, culturel et communautaire.

- ◆ Au plan culturel, quelque 850 000 \$ seront consacrés à l'achat de volumes et à la préparation matérielle des futures bibliothèques Barthélémy-Vimont et Mile-End.
- ◆ Le budget prévoit les crédits nécessaires à l'exploitation du Biodôme dont l'ouverture est prévue pour juin 1992.
- ◆ La Ville poursuivra son programme d'automatisation des bibliothèques en y injectant une somme additionnelle de 400 000 \$. Ainsi, à la fin de l'exercice 1992, quatre bibliothèques de quartier de même que les services communs seront entièrement informatisés.
- ◆ Le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal sera inauguré en 1992. Des crédits de 2 000 000 \$ sont prévus au titre de la participation financière pour en assurer le fonctionnement. Ce musée est une installation unique en Amérique du Nord et constitue un attrait touristique important. Il permettra aux résidents de la Ville ainsi qu'aux touristes de contempler des vestiges, témoins de six siècles d'occupation.
- ◆ La Cidec versera plus de 2 100 000 \$ aux entreprises et organismes culturels par le biais de divers programmes de soutien adaptés au milieu, ce qui constitue un effort additionnel de quelque 500 000 \$ par rapport à 1991.
- ◆ La Ville maintiendra sa contribution à la Société du Palais de la Civilisation qui présentera, en 1992, une exposition grandiose intitulée Rome, 1000 ans de civilisation.
- ◆ L'ajout d'une somme de 325 000 \$ permettra de consolider et d'améliorer la qualité des programmes Jeunesse 2000 et Montréal Vivre en Santé ainsi que ceux destinés à la clientèle des aînés.

Développement économique

Le développement économique demeure une priorité pour l'Administration municipale et des efforts additionnels y sont consentis.

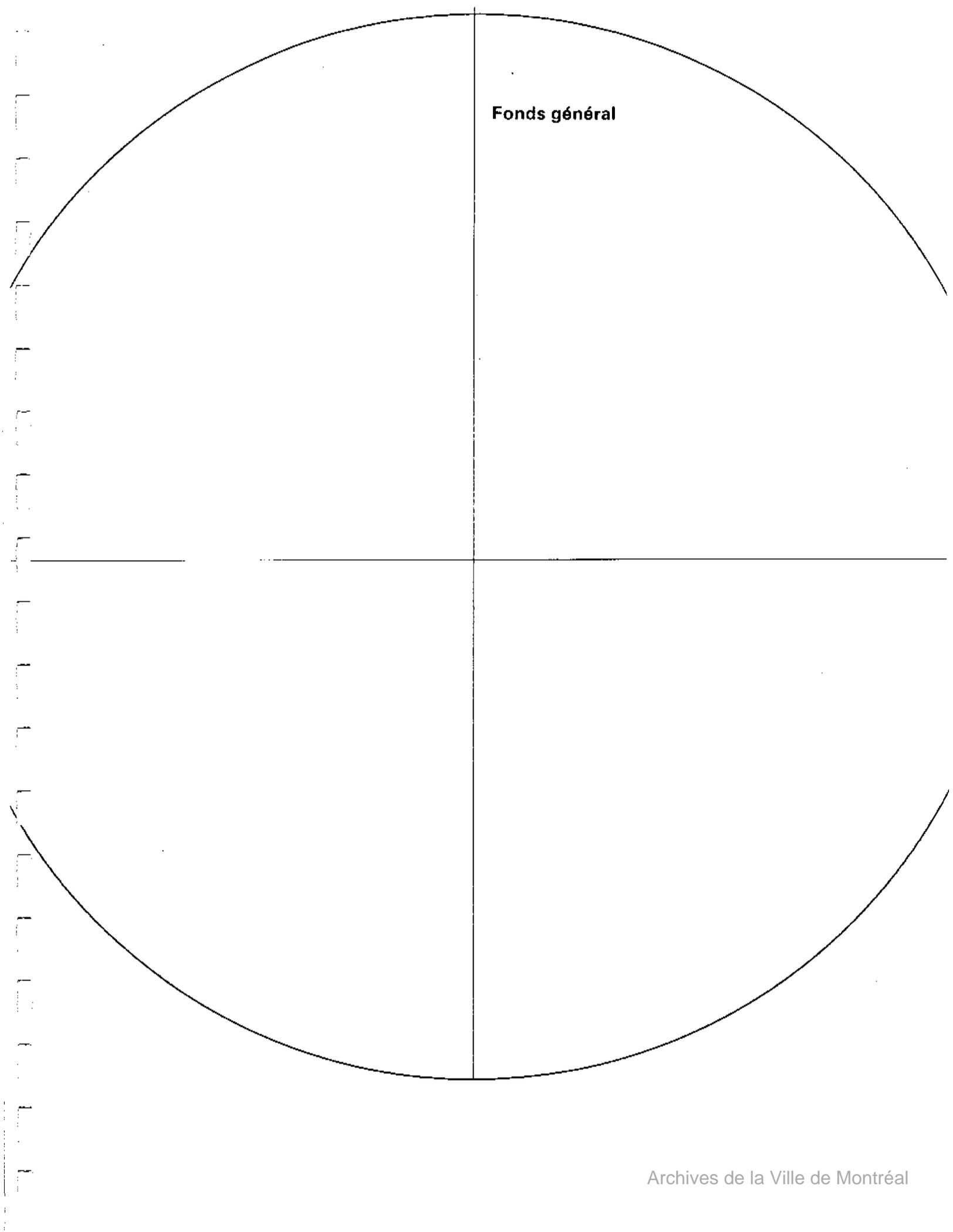
- ◆ Des crédits de plus de 800 000 \$ ont été injectés dans le développement international. L'essentiel de cette somme vise à mettre sur pied un fonds de développement international pour attirer et aider des organisations internationales à s'installer chez nous et pour faciliter la tenue à Montréal de la 12^e assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones.
- ◆ Le programme d'initiatives locales se poursuivra en 1992 et la Ville y consacrera 1 037 000 \$. Cette contribution assurera le financement partiel des corporations de développement économique et communautaire (C.D.E.C.) et supportera le programme de soutien aux initiatives locales (PROSIL).
- ◆ La Ville versera près de 2 600 000 \$ dans le cadre de ses programmes de coopération industrielle (PROCIM) lesquels sont administrés par la Société de développement industriel de Montréal (SODIM). De plus, elle participe au développement du parc industriel " Parc d'entreprises Notre-Dame-de-Grâce" en y allouant 2 935 000 \$.
- ◆ Le budget prévoit les sommes nécessaires au démarrage du "Programme Opération Commerce", lequel vise à encourager la revitalisation des artères commerciales de Montréal. Ce programme bénéficiera aux propriétaires et locataires d'immeubles commerciaux qui s'engageront dans la rénovation de leurs locaux en leur accordant une aide financière évaluée à environ 12 000 000 \$ pour la durée du programme.
- ◆ La Ville injectera plus de 400 000 \$, pour une deuxième année consécutive, dans la promotion des produits de la mode, de concert avec les partenaires de cette industrie.
- ◆ A l'instar de 1991, une somme de 50 000 \$ sera accordée à titre de contribution financière aux travaux de la table de concertation de la société de promotion Pro-Est, créée afin de trouver des solutions aux problèmes économiques de ce secteur de la Ville.
- ◆ Dans le but de favoriser une meilleure coordination des activités touristiques, la Société d'accueil et de renseignements touristiques (S.A.R.T.M.) a été fusionnée à l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal (O.C.T.G.M.). La Ville contribue financièrement pour une somme de 2 500 000 \$ au soutien de ces activités.

Administration publique

L'Administration poursuit encore cette année ses efforts de rationalisation et d'amélioration de productivité afin d'optimiser l'utilisation de ses ressources et freiner la croissance de ses dépenses.

- ◆ L'Administration entend contenir à 2 % la croissance des structures salariales pour l'ensemble de ses employés. Les membres du Conseil municipal, le personnel politique et les cadres de direction renoncent à la progression de leur rémunération pour l'année qui vient.
- ◆ La réorganisation des territoires et le réaménagement des contrats d'enlèvement et de transport de la neige permettront de générer des économies de l'ordre de 2 500 000 \$ tout en assurant une prestation de service équivalente.
- ◆ Une nouvelle politique d'épandage d'abrasif permettra de dégager une économie de 740 000 \$ tout en maintenant la même qualité de service.
- ◆ La décentralisation en régions des activités reliées au développement économique des arrondissements ainsi qu'une réorganisation des modules de la CIDEM ont permis de dégager 20 effectifs tout en assurant une meilleure vision auprès de la clientèle cible.
- ◆ Des ententes favorisant la prise en charge de certaines activités par des organismes ont permis de réaliser des économies de l'ordre de 828 000 \$. On peut citer, entre autres, l'arbitrage assumé par des associations régionales ainsi que le programme Jeunesse 2000 par des organismes partenaires.
- ◆ Dans la suite des efforts de déconcentration de service, une somme de quelque 1 700 000 \$ est budgétisée pour la mise en place de la structure nécessaire au renforcement de la coordination et de la synergie interservices nécessaires à l'amélioration de la qualité des services à la population.
- ◆ L'analyse rigoureuse des besoins effectuée par les services a permis de réaliser des économies de l'ordre de 34 000 000 \$. Sur la plan des effectifs, ce sont 225 postes qui ont été retranchés dans les services municipaux.

**Budget soumis au
Conseil municipal**



Fonds général

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS GENERAL - RECETTES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	PREVISION RECETTES 1992	%
RECETTES DE SOURCES LOCALES		
1. TAXES		
1.1 TAXES FONCIERES	985 753,7	52,6
1.2 TAXE OLYMPIQUE	40 417,4	2,2
1.3 TAXE D'EAU ET DE SERVICES	156 044,9	8,3
1.4 TAXE D'AFFAIRES	219 388,5	11,7
TOTAL PARTIEL	1 401 604,5	74,8
2. COMPENSATIONS		
2.1 GOUVERNEMENT DU QUEBEC	105 428,5	5,6
2.2 GOUVERNEMENT DU CANADA	19 156,9	1,0
2.3 AUTRES COMPENSATIONS	57 469,8	3,1
TOTAL PARTIEL	182 055,2	9,7
3. SERVICE D'AQUEDUC		
TOTAL PARTIEL	28 172,4	1,5
4. SERVICES RENDUS		
4.1 ACTIVITES MUNICIPALES	30 860,8	1,6
4.2 SERVICES MUNICIPAUX	20 264,5	1,1
4.3 RECUPERATION DE FRAIS	7 402,6	0,4
4.4 RECOUVREMENT D'AUTRES FONDS	4 655,0	0,2
TOTAL PARTIEL	63 182,9	3,4

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS GENERAL - RECETTES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	PREVISION RECETTES 1992	%
RECETTES DE SOURCES LOCALES (SUITE)		
5. AUTRES RECETTES		
5.1 DROITS MUNICIPAUX	65 395,6	3,5
5.2 AMENDES ET FRAIS	85 625,8	4,6
5.3 INTERETS	28 065,4	1,5
5.4 CESSION BIENS IMMOBILIERS	19,8	0,0
5.9 RECETTES DIVERSES	3 506,7	0,2
TOTAL PARTIEL	182 613,3	9,7
 RECETTES DE TRANSFERT		
6. TRANSFERTS		
6.1 GOUVERNEMENT DU QUEBEC	4 358,0	0,2
6.2 ORGANISMES ET INDIVIDUS	2 671,7	0,1
TOTAL PARTIEL	7 029,7	0,4
 SURPLUS DU FONDS GENERAL		
7. SURPLUS		
TOTAL PARTIEL	10 000,0	0,5
 TOTAL DES RECETTES	 1 874 658,0	 100,0

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS GENERAL - DEPENSES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

DEPENSES	PREVISION DEPENSES 1992	%
1. ADMINISTRATION GENERALE		
1.1 SERVICES LEGISLATIFS ET EXECUTIFS	9 711,9	0,5
1.2 GESTION ADMINISTRATIVE	56 998,8	3,0
1.3 GESTION FINANCIERE	49 330,8	2,6
1.4 GESTION DU PERSONNEL	25 960,0	1,4
1.5 CONTENTIEUX	22 175,7	1,2
1.9 AUTRES DEPENSES		
. DEPENSES GENERALES	8 600,0	0,5
. DEPENSES CONTINGENTES	28 801,2	1,5
. DEPENSES GENERALES C.U.M.	1 249,7	0,1
. SOUTIEN ADMINSTRATIF	4 073,6	0,2
. TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	5 873,4	0,3
TOTAL PARTIEL	212 775,1	11,4
2. SECURITE PUBLIQUE		
2.1 PROTECTION POLICIERE	224 549,8	12,0
2.2 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	122 607,4	6,5
2.3 SECURITE DE L'OCCUPATION	3 234,4	0,2
2.4 PREVENTION DU CRIME	2 025,3	0,1
TOTAL PARTIEL	352 416,9	18,8
3. TRANSPORT		
3.2 VOIRIE	22 358,2	1,2
3.3 ENLEVEMENT DE LA NEIGE	57 408,4	3,1
3.4 ECLAIRAGE DES RUES	14 946,1	0,8
3.5 CIRCULATION	14 489,5	0,8
3.6 STATIONNEMENT	10 161,4	0,5
3.7 TRANSPORT EN COMMUN	188 397,9	10,0
TOTAL PARTIEL	307 761,5	16,4
4. HYGIENE ET ECOLOGIE		
4.1 SERVICE D'EAU ET D'EGOUTS	88 532,3	4,7
4.2 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	43 334,6	2,3
4.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	78,9	-
TOTAL PARTIEL	131 945,8	7,0

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS GENERAL - DEPENSES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

DEPENSES (SUITE)	PREVISION DEPENSES 1992	%
5. SANTE ET BIEN-ETRE		
5.1 DIRECTION	1 769,3	0,1
5.2 BIEN-ETRE	588,5	0,1
5.3 SANTE	2 560,3	0,1
TOTAL PARTIEL	4 918,1	0,3
6. AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
6.1 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	33 270,9	1,8
6.2 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	28 374,3	1,5
6.3 RENOVATION URBAINE	24 880,1	1,3
6.4 REST. RESID., IND. ET COMM.	43 289,6	2,3
TOTAL PARTIEL	129 814,9	6,9
7. RECREATION ET CULTURE		
7.1 SERVICES RECREATIFS	63 429,7	3,4
7.2 SERVICES CULTURELS	62 546,0	3,3
7.5 ENTRETIEN PARCS ET TERRAINS DE JEUX	34 876,9	1,9
TOTAL PARTIEL	160 852,6	8,6
8. SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE		
8.1 ADMINISTRATION GENERALE	37 049,1	2,0
8.2 SOUTIEN TECHNIQUE ET MATERIEL	26 969,1	1,4
8.3 GESTION DES EDIFICES MUNICIPAUX	97 263,4	5,2
8.4 DEPENSES RELIEES AUX IMMOBILISATIONS	23 343,5	1,2
8.5 ENTRETIEN - VEHICULES ET MOBILIER	45 475,0	2,4
8.7 TRAITEMENT INFORMATISE DES DONNEES	20 071,1	1,1
8.9 AUTRES	6 746,0	0,4
TOTAL PARTIEL	256 917,2	13,7
9. SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS		
9.1 FRAIS DE FINANCEMENT		
. SERVICE DE LA DETTE	297 560,0	15,9
. OPERATIONS COURANTES	5 095,9	0,3
9.2 CREANCES DOUTEUSES	8 100,0	0,4
9.3 SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS	6 500,0	0,3
TOTAL PARTIEL	317 255,9	16,9
TOTAL - FONDS GENERAL	1 874 658,0	100,0

**COMPARAISON DES RECETTES ET DEPENSES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

RECETTES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
TAXES			
TAXES FONCIERES	850 653,2	985 753,7	15,9
TAXE OLYMPIQUE	40 417,7	40 417,4	
TAXE D'EAU ET DE SERVICES	149 002,5	156 044,9	4,7
TAXE D'AFFAIRES	229 564,8	219 388,5	-4,4
COMPENSATIONS			
SERVICE D'AQUEDUC	25 654,9	28 172,4	9,8
SERVICES RENDUS	63 194,7	63 182,9	
AUTRES RECETTES	160 548,3	182 613,3	13,7
TRANSFERTS	8 078,2	7 029,7	-13,0
SURPLUS	10 000,0	10 000,0	
TOTAL	1 720 217,3	1 874 658,0	9,0

DEPENSES PAR FONCTION

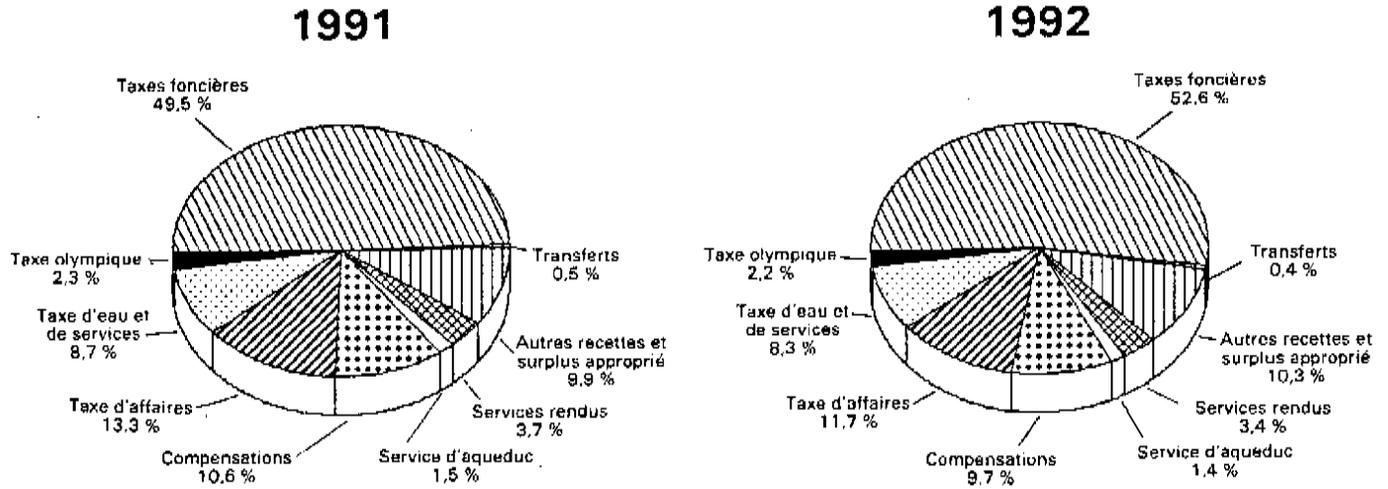
ADMINISTRATION GENERALE	202 752,9	212 775,1	4,9
SECURITE PUBLIQUE	347 428,5	352 416,9	1,4
TRANSPORT	223 251,0	307 761,5	37,9
HYGIENE ET ECOLOGIE	124 231,9	131 945,8	6,2
SANTE ET BIEN-ETRE	4 633,7	4 918,1	6,1
AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	122 060,0	129 814,9	6,4
RECREATION ET CULTURE	116 143,1	160 852,6	38,5
SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE	281 980,3	256 917,2	-8,9
SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS	297 735,9	317 255,9	6,6
TOTAL	1 720 217,3	1 874 658,0	9,0

DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE

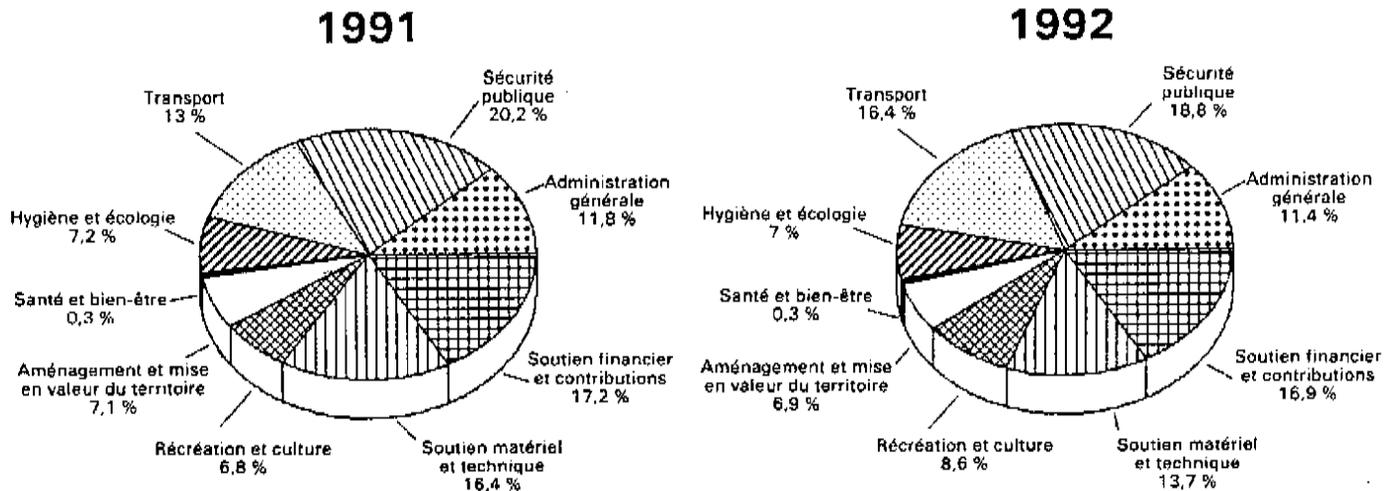
DEPENSES COMMUNES	76 839,1	73 251,0	-4,7
DEPENSES FINANCIERES	292 735,9	310 755,9	6,2
DEPENSES DE CONTRIBUTIONS	447 195,1	546 754,4	22,3
DEPENSES DES SERVICES	903 447,2	943 896,7	4,5
TOTAL	1 720 217,3	1 874 658,0	9,0

REPARTITION DU DOLLAR BUDGETAIRE

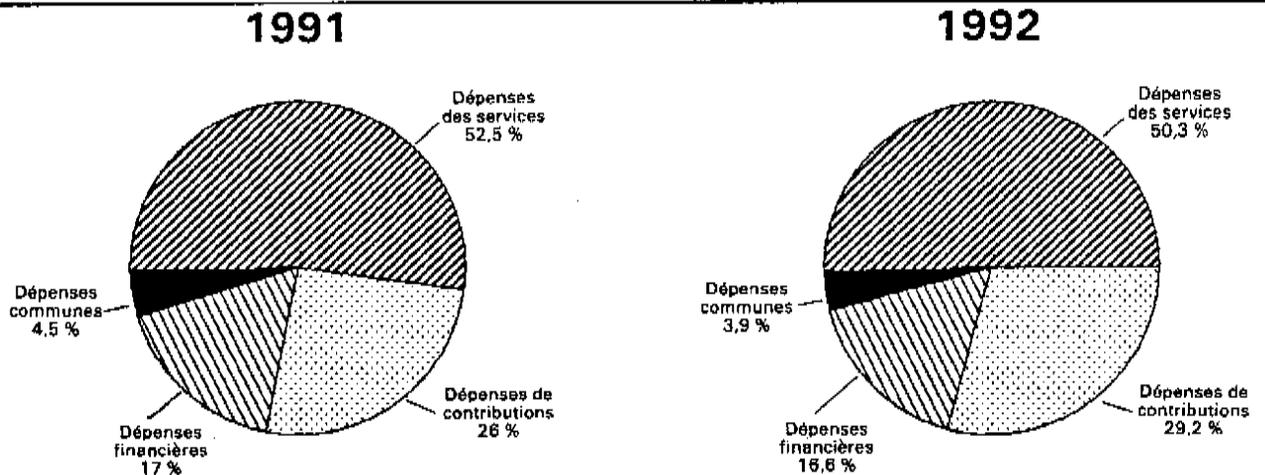
Recettes par fonction

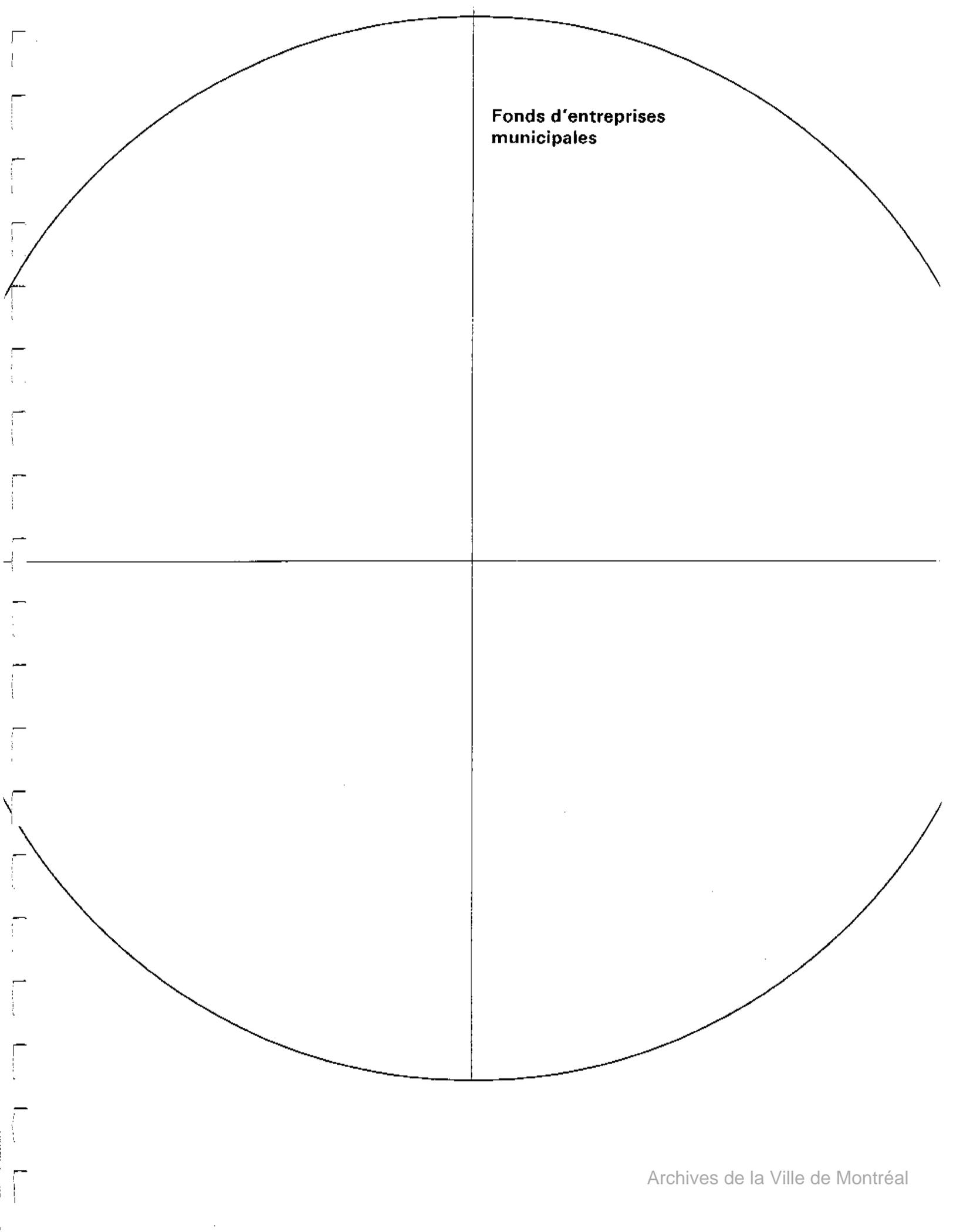


Dépenses par fonction



Dépenses par centre de responsabilité





**Fonds d'entreprises
municipales**

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS DU CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	PREVISION 1992	%
RECETTES		
4. SERVICES RENDUS		
4.1 ACTIVITES MUNICIPALES	50,0	0,1
5. AUTRES RECETTES		
5.3 INTERETS	750,0	1,4
5.9 RECETTES DIVERSES	51 383,0	-
TOTAL PARTIEL	52 133,0	98,5
TOTAL DES RECETTES	52 183,0	100,0
 DEPENSES		
4. HYGIENE ET ECOLOGIE		
4.2 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	48 720,2	93,4
9. SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTION		
9.1 FRAIS DE FINANCEMENT	3 462,8	6,6
TOTAL DES DEPENSES	52 183,0	100,0

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS DES CONDUITS SOUTERRAINS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	PREVISION 1992	%
RECETTES		
4. SERVICES RENDUS		
4.1 ACTIVITES MUNICIPALES - REDEVANCES	42 370,0	81,4
4.4 AUTRES FONDS	6 502,0	12,5
TOTAL PARTIEL	48 872,0	93,9
5. AUTRES RECETTES		
5.9 RECETTES DIVERSES	3 185,2	6,1
TOTAL DES RECETTES	52 057,0	100,0
 DEPENSES		
6. AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		
6.3 RENOVATION URBAINE	9 069,0	17,4
9. SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTION		
9.1 FRAIS DE FINANCEMENT	42 988,0	82,6
TOTAL DES DEPENSES	52 057,0	100,0

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS DES ÉQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	PREVISION 1992	%
RECETTES		
4. SERVICES RENDUS		
4.1 ACTIVITES MUNICIPALES - CULTURE	13 883,1	48,2
4.2 JARDINETS D'ECOLIERS	1,8	-
TOTAL PARTIEL	13 884,9	-
6. TRANSFERTS		
6.4 CONTRIBUTION DU FONDS GENERAL	14 928,7	51,8
TOTAL DES RECETTES	28 813,6	100,0
DEPENSES		
7. RECREATION ET CULTURE		
7.2 SERVICES CULTURELS	28 813,6	100,0
TOTAL DES DEPENSES	28 813,6	100,0

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS DE LA GESTION DE LA SECURITE DU REVENU
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	PREVISION 1992	%
RECETTES		
6. RECETTES DE TRANSFERT		
6.1 GOUVERNEMENT DU QUEBEC	51 065,1	100,0
TOTAL DES RECETTES	51 065,1	100,0
DEPENSES		
1. ADMINISTRATION GENERALE		
1.2 GESTION ADMINISTRATIVE	338,7	0,1
5. SANTE ET BIEN-ETRE		
5.1 DIRECTION	10 339,1	20,0
5.2 BIEN-ETRE	39 985,3	78,0
TOTAL PARTIEL	50 324,4	98,0
8. SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE		
8.9 AUTRES	402,0	0,1
TOTAL DES DEPENSES	51 065,1	100,0

BUDGET SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL
FONDS DU STATIONNEMENT
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	PREVISION 1992	%
RECETTES		
4. SERVICES RENDUS		
4.1 ACTIVITES MUNICIPALES - STATIONNEMENT	14 212,2	100,0
TOTAL DES RECETTES	14 212,2	100,0
DEPENSES		
1. ADMINISTRATION GENERALE		
1.9 AUTRES DEPENSES	45,1	0,3
3. TRANSPORT		
3.6 STATIONNEMENT	14 167,1	99,7
TOTAL DES DEPENSES	14 212,2	100,0

LE COMITÉ EXÉCUTIF recommande au Conseil municipal
d'adopter le budget de la Ville soumis pour
l'exercice 1992.

Le greffier de la Ville,

Léon Laberge

Léon Laberge

La présidente du Comité exécutif,

Léa Cousineau

Léa Cousineau

Montréal, le 29 novembre 1991

Certificat de la directrice des finances

Je certifie :

a) selon les articles 670 et 670a) de la Charte de la Ville que le budget de l'exercice 1992 est conforme aux dispositions de la loi et des règlements de la Ville de Montréal;

b) selon l'article 651, que les recettes probables de l'exercice 1992, estimées selon l'article 652 de la charte, sont de:

(en milliers de dollars)

- Fonds général	1 864 658,0
- Fonds du centre de tri et d'élimination des déchets	52 183,0
- Fonds des conduits souterrains	52 057,0
- Fonds des équipements scientifiques	28 813,6
- Fonds de la gestion de la sécurité du revenu	51 065,1
- Fonds du stationnement	14 212,2

c) selon l'article 654, que les montants des crédits nécessaires en 1992 pour les fins énumérées ci-dessous sont les suivants :

- Fonds général (en milliers de dollars)

Frais de financement	
. intérêts sur dette	138 966,2
. intérêts sur financement temporaire à payer	5 095,9
. montant à payer en principal	13 944,8
. contributions au fonds d'amortissement	144 204,4
. autres frais	444,6
	<u>302 655,9</u>

Perte possible dans la perception des taxes et autres créances	8 100,0
---	---------

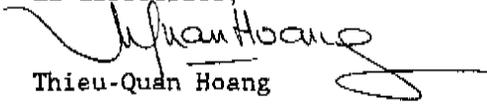
- Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets

Frais de financement	
. intérêt sur la dette	3 462,8
	<u>3 462,8</u>

- Fonds des conduits souterrains

Frais de financement	
. intérêts sur la dette	34 699,6
. montant à payer en principal	1 850,6
. contribution au fonds d'amortissement	6 437,8
	<u>42 988,0</u>

La directrice,


Thieu-Quan Hoang

Le 29 novembre 1991

**Prévision des
recettes**

A
Fonds général
recettes

La structure des recettes de la Ville est composée de sept grandes fonctions, chacune d'elles se subdivisant, s'il y a lieu, en programmes et sous-programmes;

Fonction 1 - Taxes

Fonction 2 - Compensations

Fonction 3 - Service d'acqueduc

Fonction 4 - Services rendus

Fonction 5 - Autres recettes

Fonction 6 - Transferts

Fonction 7 - Surplus

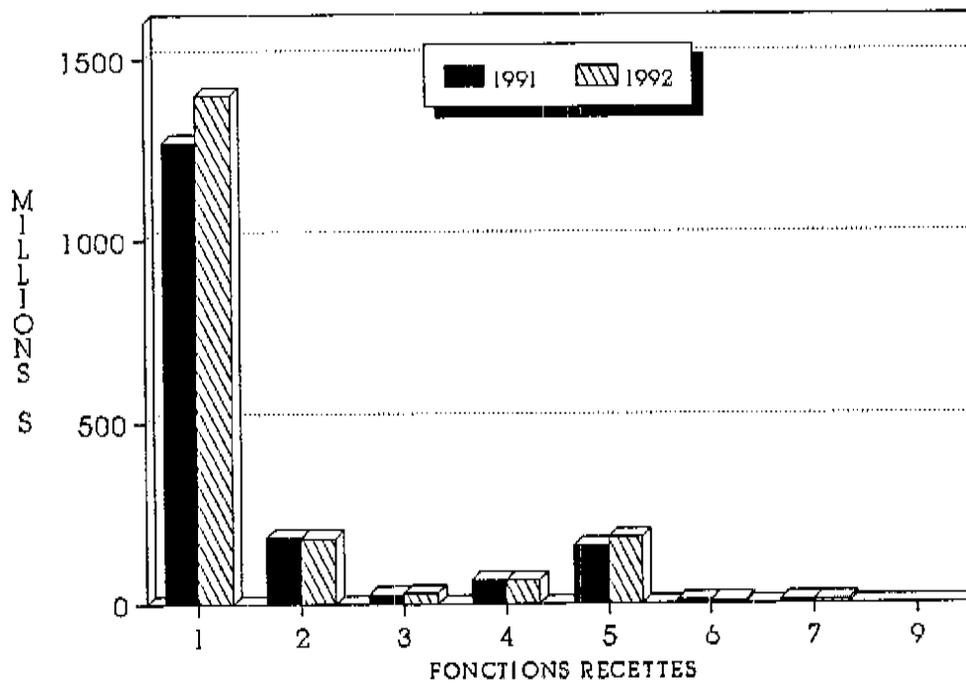
Ces différentes sources de recettes se répartissent en deux grands groupes. D'abord les recettes fiscales composées des deux premières fonctions, soit les taxes et les compensations, et ensuite, les cinq autres fonctions constituant les recettes non fiscales. Dans ce deuxième groupe, on retrouve les recettes de tarification, les recettes réglementaires et les recettes diverses. Chacun des deux grands groupes est présenté en introduction dans sa section respective.

Les pages qui présentent chacune des fonctions débutent par une brève description de la fonction et listent les programmes et sous-programmes qui la composent et les recettes qui y sont prévues. Les écarts des recettes fiscales présentées aux fonctions 1 et 2, se résument globalement aux variations conjuguées des évaluations imposables et des taux de taxation. Les faits saillants, en introduction au budget, expliquent ces variations. Dans le bas des pages des fonctions 3 à 7, sont expliqués les principaux facteurs de variation entre les données budgétaires de 1991 et 1992.

**SOMMAIRE DES RECETTES PAR FONCTION
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

FONCTION	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$	+/- %
1 TAXES	1 269 638,2	1 401 604,5	131 966,3	10,4
2 COMPENSATIONS	183 103,0	182 055,2	-1 047,8	-0,6
3 SERVICE D'AQUEDUC	25 654,9	28 172,4	2 517,5	9,8
4 SERVICES RENDUS	63 194,7	63 182,9	-11,8	
5 AUTRES RECETTES	160 548,3	182 613,3	22 065,0	13,7
6 TRANSFERTS	8 078,2	7 029,7	-1 048,5	-13,0
7 SURPLUS	10 000,0	10 000,0		
TOTAL - VILLE	1 720 217,3	1 874 658,0	154 440,7	9,0

TOTAL - FONDS GÉNÉRAL



**SOMMAIRE COMPARATIF DES RECETTES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	REEL 1990	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1 TAXES				
1100 TAXES FONCIERES	781 166	850 653,2	985 753,7	15,9
1200 TAXE OLYMPIQUE	41 798	40 417,7	40 417,4	-
1300 TAXE D'EAU ET DE SERVICES	140 015	149 002,5	156 044,9	4,7
1400 TAXE D'AFFAIRES	220 260	229 564,8	219 388,5	-4,4
TOTAL PARTIEL	1 183 239	1 269 638,2	1 401 604,5	10,4
2 COMPENSATIONS				
2100 GOUVERNEMENT DU QUEBEC	105 067	111 029,0	105 428,5	-5,0
2200 GOUVERNEMENT DU CANADA	12 109	16 721,1	19 156,9	14,6
2300 AUTRES COMPENSATIONS	58 394	55 352,9	57 469,8	3,8
TOTAL PARTIEL	175 570	183 103,0	182 055,2	-0,6
3 SERVICE D'AQUEDUC	23 423	25 654,9	28 172,4	9,8
4 SERVICES RENDUS				
4100 ACTIVITES MUNICIPALES	40 483	30 548,2	30 860,8	1,0
4200 SERVICES MUNICIPAUX	18 118	19 459,3	20 264,5	4,1
4300 RECUPERATION DE FRAIS	7 103	6 996,4	7 402,6	5,8
4400 RECOUVREMENT D'AUTRES FONDS	5 763	6 190,8	4 655,0	-24,8
TOTAL PARTIEL	71 467	63 194,7	63 182,9	-
5 AUTRES RECETTES				
5100 DROITS MUNICIPAUX	52 393	56 761,0	65 395,6	15,2
5200 AMENDES ET FRAIS	67 035	69 375,1	85 625,8	23,4
5300 INTERETS	41 952	27 495,7	28 065,4	2,1
5400 CESSION DE BIENS IMMOBILIERS	121	5,0	19,8	296,0
5900 RECETTES DIVERSES	8 359	6 911,5	3 506,7	-49,3
TOTAL PARTIEL	169 860	160 548,3	182 613,3	13,7
6 TRANSFERTS				
6100 GOUVERNEMENT DU QUEBEC	51 476	5 258,2	4 358,0	-17,1
6200 ORGANISMES ET INDIVIDUS	2 705	2 820,0	2 671,7	-5,3
TOTAL PARTIEL	54 181	8 078,2	7 029,7	-13,0
7 SURPLUS	36 955	10 000,0	10 000,0	-
TOTAL DES RECETTES	1 714 695	1 720 217,3	1 874 658,0	9,0

Fiscalité

PRESENTATION DES RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales découlant de la taxation (fonction 1) et des compensations (fonction 2) totalisent 1 583 659,7 \$ et représentent 84,5 % des recettes totales prévues au budget. Ces recettes proviennent en grande partie de la taxation des valeurs foncières et locatives.

Les différents taux de taxation servant à l'établissement des recettes fiscales sont adoptés par le Conseil municipal et s'appliquent aux valeurs foncières et locatives inscrites aux rôles de taxation.

PRINCIPAUX TAUX DE TAXATION

	1991	1992
Impôt foncier⁽¹⁾		
Général	2,09	1,72
Surtaxe sur l'évaluation au-delà de 200 000 \$ ⁽²⁾	0,10	-
Surtaxe sur les terrains vagues desservis ⁽³⁾	2,09	1,72
Surtaxe sur les immeubles non résidentiels ⁽⁴⁾	-	0,526
Taxe spéciale olympique ⁽⁵⁾		
Imposée par le gouvernement du Québec		
Catégorie I - Terrain vacant	0,344	0,260
Catégorie II - Commercial, industriel	0,222	0,168
Catégorie III - Résidentiel	0,031	0,023
Catégorie IV - Semi-commercial	0,101	0,077
Taxe d'eau et de services		
Commercial, industriel et autres locaux sur valeur locative	7,5 %	7,5 %
Taxe d'affaires		
Sur valeur locative	11,95 %	10,86 %
Gouvernement du Québec⁽⁶⁾		
Affaires sociales, universités et cégeps	2,128 %	1,724 %
Écoles secondaires et primaires	1,33	0,539 %
Taux global de taxation	2,66 %	2,16 %

Notes:

- ⁽¹⁾ Ces taux sont applicables sur chaque 100 \$ d'évaluation foncière.
- ⁽²⁾ Cette surtaxe s'appliquait aux immeubles classés dans les catégories I et II pour les fins de la taxe spéciale olympique. Cette surtaxe est éliminée en 1992.
- ⁽³⁾ En conformité avec l'article 486, de la loi des cités et villes, modifié par l'article 4 du chapitre 34 des lois de 1980.
- ⁽⁴⁾ Cette surtaxe s'applique aux immeubles classés dans les catégories II et IV pour les fins de la taxe spéciale olympique. Le taux mentionné au tableau s'applique aux immeubles de la catégorie II alors que les immeubles classés semi-commerciaux (IV) ont un taux équivalent à 45 % de celui indiqué dans le tableau. Un dégrèvement sera accordé pour tenir compte des espaces vacants.
- ⁽⁵⁾ Cette taxe a été décrétée par le gouvernement du Québec (ch. 52 des lois de 1976). Les quatre catégories sont définies dans le règlement 1977-1 de la Commission municipale du Québec. Ces taux provisoires sont sujets à confirmation par le gouvernement.
- ⁽⁶⁾ En conformité avec les articles 254 et 255 de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec verse des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles de ses réseaux. Elles sont de 80 % du taux global de taxation pour les immeubles des réseaux des affaires sociales, universitaire et collégial. Le taux applicable aux écoles primaires et secondaires était de 50 % en 1991 et est fixé à 25 % en 1992.

PRESENTATION DES RECETTES FISCALES

Les recettes provenant de la taxation s'élèvent à 1 401 604,5 \$ pour l'exercice 1992, en hausse de 10,4 % par rapport à l'exercice précédent. Si nous excluons les sommes requises pour pallier au désengagement du gouvernement du Québec, les recettes de taxation seraient en hausse de 4,9 %. Parmi les principaux facteurs de variation afférents aux recettes de taxation, mentionnons:

- ◆ l'appréciation des valeurs des propriétés reflétée dans le nouveau rôle triennal;
- ◆ l'ajout de nouveaux bâtiments et les modifications apportées aux immeubles existants;
- ◆ les modifications apportées aux différents taux de taxation.

Les immeubles gouvernementaux sont exempts de taxes proprement dites. Le gouvernement du Québec, par sa Loi sur la fiscalité municipale et le gouvernement du Canada, par sa Loi sur les subventions aux municipalités, contribuent en partie au financement des municipalités en versant des compensations tenant lieu de taxes. Au total, 182 055,2 \$ seront perçus soit, une diminution de 0,6 % par rapport à l'année dernière.

Deux facteurs affectent de façon importante le niveau des recettes des compensations, à savoir:

- ◆ par la loi 145 le gouvernement réduit de moitié les compensations versées aux municipalités pour les écoles primaires et secondaires. Ainsi la contribution passe de 50 % à 25 % du taux global de taxation;
- ◆ assujettissement des immeubles des gouvernements fédéral et provincial à la surtaxe sur les immeubles non résidentiels.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

CETTE FONCTION REGROUPE L'ENSEMBLE DES RECETTES DES TAXES FONCIERES, OLYMPIQUE, D'EAU ET DE SERVICES ET D'AFFAIRES. EN 1992, UNE NOUVELLE TAXE APPELEE SURTAXE SUR LES IMMEUBLES NON RESIDENTIELS, EST IMPOSEE POUR FINANCER LES DEPENSES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DU TRANSPORT EN COMMUN SUITE AU DESENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC. CES RECETTES CORRESPONDENT PRINCIPALEMENT AU PRODUIT D'EVALUATIONS IMPOSABLES, DETERMINEES PAR LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL (C.U.M.), ET DE TAUX D'IMPOSITION DECRETES PAR REGLEMENTS DU CONSEIL MUNICIPAL.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1.1 TAXES FONCIERES			
1.1.1 IMPOT FONCIER	813 589,5	873 454,1	7,4
1.1.2.1 SURTAXE SUR EXCEDENT D'EVALUATION	13 349,3	83,5	-99,4
1.1.2.2 SURTAXE SUR TERRAINS VAGUES	9 844,5	13 892,4	41,1
1.1.2.3 SURTAXE SUR IMMEUBLES NON RESIDENTIELS	-	84 435,1	-
1.1.4 REPARTITIONS LOCALES	12 856,3	12 488,6	-2,9
1.1.5 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	1 013,6	1 400,0	38,1
TOTAL PARTIEL	850 653,2	985 753,7	15,9
1.2 TAXE OLYMPIQUE	40 417,7	40 417,4	-
1.3 TAXE D'EAU ET DE SERVICES			
1.3.1 RESIDENTIEL, TAUX FIXE	-	-	-
1.3.2 PLACE D'AFFAIRES, VAL. LOCATIVE	144 680,6	153 821,8	6,3
1.3.3 MESURE PAR COMPTEUR	4 321,9	2 223,1	-48,6
TOTAL PARTIEL	149 002,5	156 044,9	4,7
1.4 TAXE D'AFFAIRES			
1.4.1 PLACE D'AFFAIRES	227 838,0	217 612,3	-4,5
1.4.6 SIDAC	1 726,8	1 776,2	2,9
TOTAL PARTIEL	229 564,8	219 388,5	-4,4
TOTAL DES RECETTES	1 269 638,2	1 401 604,5	10,4

DESCRIPTION DE LA FONCTION

LES COMPENSATIONS COMPRENENT LES EN LIEU DE DIFFERENTES TAXES APPLICABLES AUX IMMEUBLES ET ENTREPRISES DES DEUX GOUVERNEMENTS SUPERIEURS AINSI QU'AUX ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATION, DE DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELECTRICITE. PLUSIEURS METHODES DE CALCUL SONT UTILISEES POUR ETABLIR LES COMPENSATIONS. PAR EXEMPLE, LES EN LIEU POUR LES IMMEUBLES DES RESEAUX DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EDUCATION SONT LE PRODUIT DES EVALUATIONS ET D'UN POURCENTAGE DU TAUX GLOBAL DE TAXATION.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
2.1 GOUVERNEMENT DU QUEBEC			
2.1.1 IMMEUBLES DU GOUVERNEMENT			
2.1.1.1 TAXES FONCIERES	14 892,1	15 837,5	6,3
2.1.1.2 TAXE D'AFFAIRES	12 491,8	12 495,6	-
2.1.1.3 TAXE D'EAU ET DE SERVICES	3 804,7	4 255,3	11,8
2.1.2 IMMEUBLES DES RESEAUX			
2.1.2.1 AFFAIRES SOCIALES	32 624,4	32 069,9	-1,7
2.1.2.2 CEGEP ET UNIVERSITES	25 544,3	28 624,0	12,1
2.1.2.3 ECOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES	19 790,1	10 161,8	-48,7
2.1.3 AUTRES COMPENSATIONS			
2.1.3.1 FERMES ET BOISES	11,5	-	-100,0
2.1.3.2 IMM. DES GOUVERNEMENTS ETRANGERS	1 870,1	1 984,4	6,1
TOTAL PARTIEL	111 029,0	105 428,5	-5,0
2.2 GOUVERNEMENT DU CANADA			
2.2.1 IMMEUBLES DU GOUVERNEMENT			
2.2.1.1 TAXES FONCIERES	7 144,0	8 578,8	20,1
2.2.1.2 TAXE D'EAU ET DE SERVICES	422,8	467,2	10,5
2.2.2 IMMEUBLES DES ENTREPRISES			
2.2.2.1 TAXES FONCIERES	8 332,1	9 240,4	10,9
2.2.2.2 TAXE D'AFFAIRES	364,7	360,4	-1,2
2.2.2.3 TAXE D'EAU ET DE SERVICES	457,5	510,1	11,5
TOTAL PARTIEL	16 721,1	19 156,9	14,6
2.3 AUTRES COMPENSATIONS			
2.3.1 TELECOM., GAZ ET ELECTRICITE	52 529,6	52 879,6	0,7
2.3.2 AUTRES EXEMPTS	2 823,3	4 590,2	62,6
TOTAL PARTIEL	55 352,9	57 469,8	3,8
TOTAL DES RECETTES	183 103,0	182 055,2	-0,6

Tarification
Réglementation
Recettes diverses

**PRESENTATION DES RECETTES NON FISCALES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

Les recettes non fiscales sont regroupées dans les fonctions 3 à 7 qui suivent. Elles totalisent 290 998,3 \$, en hausse de 8,8 % par rapport à 1991. Elles représentent 15,5 % des recettes totales. Les trois grandes catégories ci-dessous énumèrent les activités de chacune en utilisant les mêmes références que celles utilisées aux pages suivantes.

TARIFICATION

- 3. Eau vendue aux municipalités
- 4.1 Activités municipales
- 4.2 Services municipaux
- 4.3.3 Frais de dédommagement
- 4.3.4 Frais de travaux
- 5.1.1 Permis d'occupation et de construction

REGLEMENTATION

- 5.1.2 Mutations immobilières
- 5.1.3 Droits sur divertissements
- 5.2 Amendes et frais
- 5.3 Intérêts

ACTIVITES DIVERSES

- 4.3.1 Frais de traitement
- 4.3.2 Frais d'administration
- 4.4 Recouvrement d'autres fonds
- 5.4 Cession de biens immobiliers
- 5.9 Recettes diverses
- 6. Transferts
- 7. Surplus

Le tableau ci-dessous situe chacun des blocs des recettes non fiscales par rapport aux recettes totales.

	COMPARATIF 1991	BUDGET 1992	+/- % 1991-1992	% TOTAL 1992
Tarification	98 661,9	105 971,4	7,4	5,7
Réglementation	131 817,7	153 688,2	16,6	8,2
Activités diverses	36 996,5	31 338,7	-15,3	1,7
Total-Recettes non fiscales	267 476,1	290 998,3	8,8	15,5
TOTAL DES RECETTES	1 720 217,3	1 874 658,0	9,0	100,0

PRESENTATION DES RECETTES NON FISCALES

C'est au chapitre de la tarification que l'on peut constater les efforts consentis pour amener l'utilisateur à défrayer les coûts des biens et services qu'il consomme. Cet objectif, par ailleurs, s'harmonise avec les volontés de l'Administration, notamment de faciliter l'accès pour les jeunes et les gens âgés ou démunis aux activités de sport et de loisirs.

Comme à chaque année, les tarifs qui seront exigés en 1992 pour la participation aux différentes activités offertes par la Ville ont été révisés en fonction de divers critères comme les coûts encourus ou la situation concurrentielle. En fonction de ces critères, les hausses fluctuent entre 4,0 % et 5,0 %. Cependant, dès qu'elle entrera en vigueur, la taxe de vente du Québec (T.V.Q.) lorsqu'applicable, s'ajoutera à ces augmentations. De plus amples explications concernant le traitement de la T.P.S. et de la T.V.Q. sont présentées dans la section des renseignements complémentaires du présent document.

Les recettes de tarification, qui regroupent la presque totalité des activités assujetties aux taxes à la consommation, augmenteront de 7,4 % passant de 98 661,9 \$ à 105 971,4 \$. Ce total exclut toutefois les sommes perçues au titre de la T.P.S. et de la T.V.Q. Comme toute autre entreprise, la Ville agit uniquement à titre de percepteur de la taxe.

Les recettes issues des activités réglementaires sont fortement dépendantes d'éléments étrangers à la volonté de l'Administration municipale. Elles réagissent à la conjoncture économique, aux taux d'intérêts ou encore à diverses modifications législatives apportées par le gouvernement du Québec. Ces recettes atteindront 153 688,2 \$, en hausse de 16,6 % par rapport à 1991.

Les recettes issues des activités diverses sont hétéroclites et souvent reliées aux exigences comptables fixées par le ministère des Affaires municipales. On y retrouve aussi le résultat d'événements non usuels comme la vente d'actifs et le surplus de l'exercice précédent, dégagé aux fins de l'équilibre. Ces recettes diverses seront en baisse de 15,3 % pour totaliser 31 338,7 \$.

Les pages qui suivent présentent, par fonction, programme et sous-programme, l'ensemble des recettes non fiscales.

DESCRIPTION DE LA FONCTION

MONTREAL FOURNIT DE L'EAU A QUINZE MUNICIPALITES AVOISINANTES. DIX D'ENTRE ELLES, SOIT ANJOU, HAMPSTEAD, LASALLE, MONTREAL-NORD, MONTREAL-UEST, MONT-ROYAL, SAINT-LAURENT, SAINT-LEONARD, VERDUN ET CHARLEMAGNE SONT FACTUREES EN FONCTION DE LEUR NIVEAU DE CONSOMMATION ET D'UN TARIF ENTERINE PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC. LES MUNICIPALITES DE WESTMOUNT, OUTREMONT, COTE SAINT-LUC, SAINT-PIERRE ET MONTREAL-EST, QUANT A ELLES, SONT FACTUREES EN FONCTION DES COUTS REELS ENCOURUS, EGALEMENT ENTERINES PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3.0 SERVICE D'AQUEDUC	25 654,9	28 172,4	9,8
TOTAL DES RECETTES	25 654,9	28 172,4	9,8

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- CETTE CROISSANCE REFLETE L'EVOLUTION DES COUTS DU SERVICE DE LA DETTE AINSI QUE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN DU RESEAU D'AQUEDUC DE LA VILLE. CES COUTS SE TRADUISENT PAR UN TAUX PROVISoire, AU METRE CUBE, ENTERINE PAR LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUEBEC.

2 517,5 \$

DESCRIPTION DE LA FONCTION

RECETTES GENEREES PAR LA PRESTATION DE SERVICES AUX CONTRIBUABLES ET A LEURS PROPRIETES ET PAR LE RECOUVREMENT DE FRAIS DIVERS. CES ACTIVITES SONT GENERALEMENT TARIFEEES. ON Y REGROUPE LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES, LES LOYERS, LES DOCUMENTS VENDUS, LES SERVICES RENDUS ET LA RECUPERATION DE FRAIS ENCOURUS POUR DIVERS TRAVAUX EFFECTUES AU PROFIT D'UN TIERS.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
4.1 ACTIVITES MUNICIPALES			
4.1.1 SPORTS ET LOISIRS	6 999,0	7 084,3	1,2
4.1.2 CULTURE	979,4	924,7	-5,6
4.1.4 LOYERS ET CONCESSIONS	22 569,8	22 851,8	1,2
TOTAL PARTIEL	30 548,2	30 860,8	1,0
4.2 SERVICES MUNICIPAUX			
4.2.1 SERVICES A LA PERSONNE	2 889,6	3 093,4	7,1
4.2.2 SERVICES A LA PROPRIETE	16 569,7	17 171,1	3,6
TOTAL PARTIEL	19 459,3	20 264,5	4,1
4.3 RECUPERATION DE FRAIS			
4.3.1 FRAIS DE TRAITEMENT	5 714,5	5 894,3	3,1
4.3.2 FRAIS D'ADMINISTRATION	96,5	233,2	141,7
4.3.3 FRAIS DE DEDOMMAGEMENT	948,0	1 017,6	7,3
4.3.4 FRAIS DE TRAVAUX	237,4	257,5	8,5
TOTAL PARTIEL	6 996,4	7 402,6	5,8
4.4 RECOUVREMENT D'AUTRES FONDS	6 190,8	4 655,0	-24,8
TOTAL DES RECETTES	63 194,7	63 182,9	-

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

4.1.2 AMELIORATION DE LA PONCTUALITE DANS LES BIBLIOTHEQUES ENTRAINANT UNE BAISSSE DES RECETTES D'AMENDES POUR RETARDS.	-53,0 \$
4.1.4 REAJUSTEMENT DU MONTANT VERSE PAR LE C.T.E.D. AU TITRE DE L'UTILISATION DU SITE.	-3 191,5 \$
4.3.2 A TITRE DE MANDATAIRE DU PROGRAMME DE RENOVATION DES IMMEUBLES LOCATIFS (P.R.I.L.), LA VILLE EST REMBOURSEE POUR LES FRAIS ADMINISTRATIFS ENCOURUS.	163,7 \$
4.4 IMPACT SUR LES FRAIS GENERAUX ET TECHNIQUES IMPUTABLE A LA REDUCTION DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES COTISABLES.	-1 422,5 \$

DESCRIPTION DE LA FONCTION

CETTE FONCTION REGROUPE LES RECETTES ISSUES DE L'ENSEMBLE DES DROITS MUNICIPAUX, COMPOSEES DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET D'OCCUPATION, DES DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIERES ET SUR LES DIVERTISSEMENTS, DES AMENDES ET DES FRAIS QUI S'Y RATTACHENT AINSI QUE DES CONTRAVENTIONS EMISES PAR LE SERVICE DE POLICE DE LA C.U.M. ET LES PREPOSES AU CONTROLE DU STATIONNEMENT DE LA VILLE DE MONTREAL. S'Y AJOUTENT LES INTERETS PERÇUS TANT SUR LES PLACEMENTS QUE SUR LES ARRIERES DE TAXES AINSI QUE LA VENTE DE PRODUITS DIVERS (ARTICLES VENDUS AUX ENCHERES, ETC.).

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
5.1 DROITS MUNICIPAUX			
5.1.1 PERMIS	21 814,1	25 398,6	16,4
5.1.2 MUTATIONS IMMOBILIERES	18 078,0	23 400,0	29,4
5.1.3 DROITS SUR DIVERTISSEMENTS	16 868,9	16 597,0	-1,6
TOTAL PARTIEL	56 761,0	65 395,6	15,2
5.2 AMENDES ET FRAIS			
5.2.1 COUR MUNICIPALE	4 061,5	4 627,6	13,9
5.2.2 CONTRAVENTIONS	65 313,6	80 998,2	24,0
TOTAL PARTIEL	69 375,1	85 625,8	23,4
5.3 INTERETS			
5.3.1 SUR PLACEMENTS ET AVANCES	22 231,9	20 188,3	-9,2
5.3.2 SUR HYPOTHEQUES	12,9	366,5	-
5.3.3 SUR ARRIERES	5 250,9	7 510,6	43,0
TOTAL PARTIEL	27 495,7	28 065,4	2,1
5.4 CESSION DE BIENS IMMOBILIERS	5,0	19,8	296,0
5.9 RECETTES DIVERSES	6 911,5	3 506,7	-49,3
TOTAL DES RECETTES	160 548,3	182 613,3	13,7

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

5.1.1 REVISION TARIFAIRE DES FRAIS D'EMISSION DE PERMIS.	3 584,5 \$
5.1.2 IMPACT BUDGETAIRE DE LA REFORME FISCALE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL SUR LES MUTATIONS IMMOBILIERES ATTENUÉ PAR UNE REDUCTION DE L'ACTIVITE.	5 322,0 \$
5.2.2 MISE EN VIGUEUR DU CODE DE PROCEDURE PENALE, IMPLANTATION DE NOUVEAUX SECTEURS S.R.R.R. ET REALIGNEMENT BUDGETAIRE EN FONCTION DES RESULTATS OBSERVES EN 1991.	15 627,6 \$
5.3.1 DIMINUTION PREVUE DU TAUX PREFERENTIEL BANCAIRE.	-2 100,0 \$
5.9 LE BUDGET 1991 COMPORTAIT UNE RECUPERATION PAR LA VILLE D'UNE QUOTE-PART DES EXCEDENTS BUDGETAIRES DE LA SOTAN.	-3 275,0 \$

DESCRIPTION DE LA FONCTION

CES RECETTES SONT D'ABORD CONSTITUEES DE SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES RECUES PAR LA VILLE PRINCIPALEMENT AU CHAPITRE DES BIBLIOTHEQUES ET DE LA PROMOTION DU MONTREAL HISTORIQUE. VIENNENT S'AJOUTER DES RECETTES EN PROVENANCE D'AUTRES ORGANISMES QUI CORRESPONDENT AU REMBOURSEMENT DES DEPENSES POUR LE PRET DE PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE LA SANTE A TREIZE CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (C.L.S.C.) ET A DEUX DEPARTEMENTS DE SANTE COMMUNAUTAIRE (D.S.C.)

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6.1 GOUVERNEMENT DU QUEBEC	5 258,2	4 358,0	-17,1
6.2 ORGANISMES ET INDIVIDUS	2 820,0	2 671,7	-5,3
TOTAL DES RECETTES	8 078,2	7 029,7	-13,0

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

6.1 DIMINUTION DE LA PARTICIPATION DU MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES AU PROGRAMME DE LA MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTREAL ET DU PATRIMOINE MONTREALAIS REFLETANT LES PROJETS PREVUS AU PROGRAMME POUR 1992.	-870,0 \$
--	-----------

FONCTION 7 - SURPLUS

PREVISIONS DE RECETTES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

DESCRIPTION DE LA FONCTION

DE PAR SA CHARTE, LA VILLE DE MONTREAL DOIT PRESENTER UN BUDGET EQUILIBRE. NORMALEMENT, EN COURS D'EXERCICE, IL SE DEGAGE UN EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES. CE SURPLUS PEUT ETRE UTILISE POUR EQUILIBRER LE BUDGET DE L'EXERCICE SUIVANT, S'IL N'EST PAS UTILISE DURANT L'EXERCICE EN COURS.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
7.0 SURPLUS DU FONDS GENERAL			
EXERCICE 1990	10 000,0	-	-
EXERCICE 1991	-	10 000,0	-
TOTAL DES RECETTES	10 000,0	10 000,0	-

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

**Prévision des
dépenses**

B Fonds général
dépenses

La présente section se subdivise en deux volets.

La présentation des dépenses par fonction et programme

Les prévisions de dépenses sont présentées selon une structure de budget-programme s'inspirant des normes établies dans le manuel de normalisation de la comptabilité municipale au Québec. Elles sont présentées par fonction et par programme budgétaires.

La présentation des dépenses par centre de responsabilité

Dans cette partie, les dépenses sont présentées par centre de responsabilité, d'abord réparties dans quatre grands groupes, soit les dépenses communes, les dépenses financières, les dépenses de contribution et les dépenses des services municipaux et, ensuite, détaillées pour chacun des services. Pour ces derniers, la mission et la structure organisationnelle y sont également décrites.

Le regroupement d'activités ou de tâches, l'imputation des dépenses dans un programme ou une activité budgétaire plus appropriée, considérant des changements apportés dans l'organisation du travail, de même que l'application de recommandations formulées dans le Manuel de normalisation de la comptabilité municipale du Québec visant à inscrire les dépenses de soutien dans les autres fonctions budgétaires ont amené des transferts de ressources entre activités budgétaires. Compte tenu que les données budgétaires 1991 présentées reflètent les données originales, les transferts significatifs ont été signalés sous la rubrique "Principaux facteurs de variation".

Fonctions - programmes

Fonctions - programmes

Les dépenses prévues au budget de la Ville sont réparties à l'intérieur d'une structure de budget-programme qui regroupe 9 fonctions représentant 9 grands champs d'intérêt de la Ville. Ces fonctions comprennent 38 programmes budgétaires, lesquels se subdivisent à leur tour en quelque 221 activités.

DEFINITION DES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITE

Fonction 1 - Administration générale

Cette fonction regroupe tous les coûts d'ordre administratif nécessaires à la gestion municipale, tels la gestion financière, la gestion des ressources humaines et la gestion du matériel.

Fonction 2 - Sécurité publique

Cette fonction regroupe les coûts reliés aux activités de la police et de la prévention des incendies.

Fonction 3 - Transport

Cette fonction regroupe les dépenses relatives à l'entretien des chaussées et trottoirs et du système d'éclairage de même que les activités reliées au transport public et à la circulation.

Fonction 4 - Hygiène et écologie

Cette fonction regroupe les coûts reliés à l'exploitation et à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et au maintien de la qualité de l'environnement. Font également partie de cette fonction des activités telles la collecte des ordures ménagères et le contrôle des animaux.

Fonction 5 - Santé et bien-être

Cette fonction regroupe les coûts relatifs aux activités d'aide sociale et de bien-être communautaire.

Fonction 6 - Aménagement et mise en valeur du territoire

Cette fonction regroupe les dépenses reliées à l'ensemble des activités de développement urbain et économique.

Fonction 7 - Récréation et culture

Cette fonction regroupe les coûts reliés aux activités comportant des services à caractère récréatif et culturel. L'exploitation des bibliothèques, arénas et piscines fait partie des dépenses rattachées à cette fonction.

Fonction 8 - Soutien matériel et technique

Cette fonction regroupe les coûts reliés aux activités inhérentes à la gestion des immeubles municipaux, à l'achat et à l'entretien d'équipements et de véhicules, à l'entretien de diverses installations et au support informatique.

Fonction 9 - Soutien financier et contributions

Cette fonction regroupe les coûts relatifs à la dette et aux autres frais municipaux.

CONTENU DE LA PRESENTE SECTION

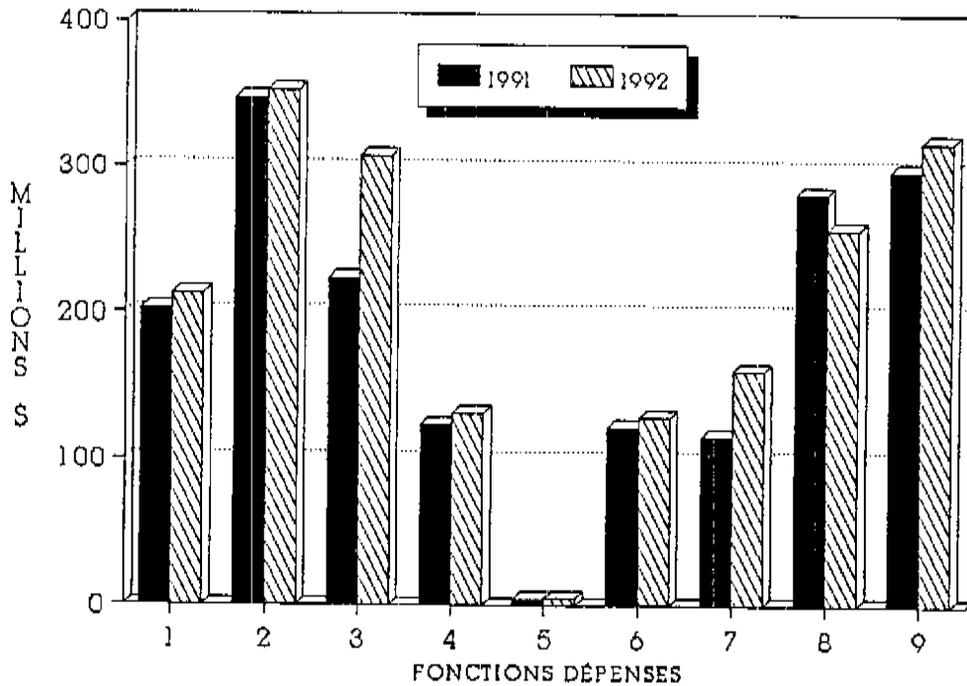
Les pages qui suivent présentent d'abord pour chacune des fonctions, la description, la liste des programmes et les ressources qui y sont affectées ainsi que les principaux facteurs de variation par rapport à 1991.

En deuxième lieu, on retrouvera les données budgétaires relatives à chacun des programmes, réparties dans les différentes activités budgétaires, de même que la répartition des dépenses par catégorie. Des renseignements complémentaires ainsi qu'un relevé des principaux facteurs de variation par rapport à 1991 complètent cette partie.

**SOMMAIRE DES DEPENSES PAR FONCTION
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

FONCTION	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$	+/- %
1 ADMINISTRATION GENERALE	202 752,9	212 775,1	10 022,2	4,9
2 SECURITE PUBLIQUE	347 428,5	352 416,9	4 988,4	1,4
3 TRANSPORT	223 251,0	307 761,5	84 510,5	37,9
4 HYGIENE ET ECOLOGIE	124 231,9	131 945,8	7 713,9	6,2
5 SANTE ET BIEN-ETRE	4 633,7	4 918,1	284,4	6,1
6 AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	122 060,0	129 814,9	7 754,9	6,4
7 RECREATION ET CULTURE	116 143,1	160 852,6	44 709,5	38,5
8 SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE	281 980,3	256 917,2	-25 063,1	-8,9
9 SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS	297 735,9	317 255,9	19 520,0	6,6
TOTAL - VILLE	1 720 217,3	1 874 658,0	154 440,7	9,0

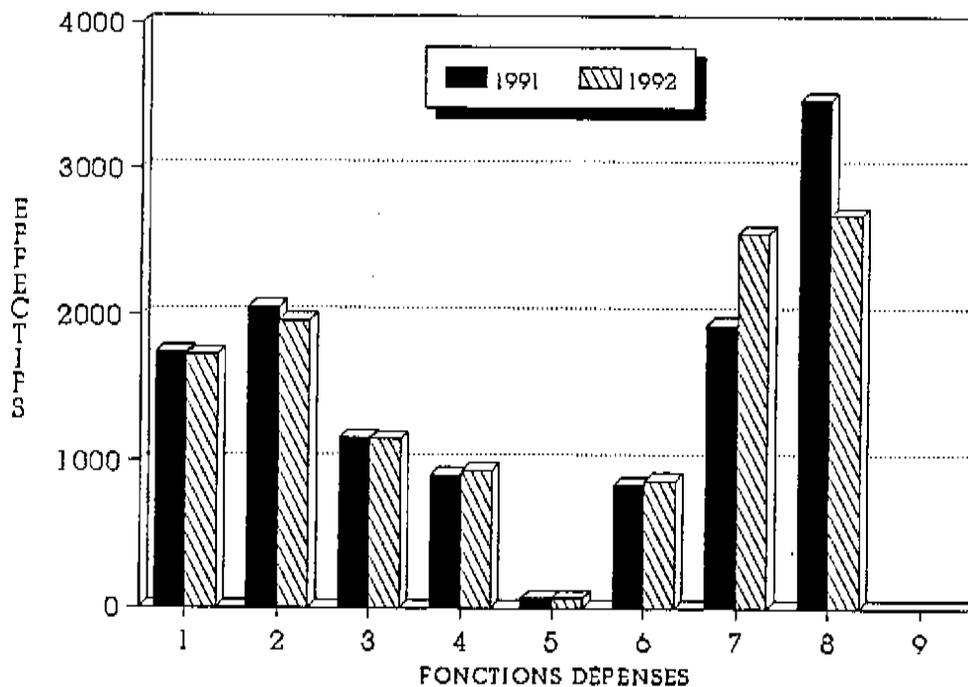
TOTAL - FONDS GENERAL



**SOMMAIRE DES EFFECTIFS PAR FONCTION
(EN PERSONNES/ANNEE)**

FONCTION	COMPARATIF PREVISION		+/- P/A	+/- %
	1991	1992		
1 ADMINISTRATION GENERALE	1 749,8	1 733,4	-16,4	-0,9
2 SECURITE PUBLIQUE	2 054,2	1 964,0	-90,2	-4,4
3 TRANSPORT	1 167,5	1 162,8	-4,7	-0,4
4 HYGIENE ET ECOLOGIE	913,1	941,7	28,6	3,1
5 SANTE ET BIEN-ETRE	66,8	67,4	0,6	0,9
6 AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	845,5	876,7	31,2	3,7
7 RECREATION ET CULTURE	1 941,6	2 557,8	616,2	31,7
8 SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE	3 476,8	2 685,8	-791,0	-22,8
9 SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS				
TOTAL - VILLE	12 215,3	11 989,6	-225,7	-1,8

TOTAL - FONDS GÉNÉRAL



**SOMMAIRE COMPARATIF DES DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	REEL 1990	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1 ADMINISTRATION GENERALE				
1100 SERVICES LEGISLATIFS ET EXECUTIFS	6 801	8 464,0	9 711,9	14,7
1200 GESTION ADMINISTRATIVE	48 083	54 840,7	56 998,8	3,9
1300 GESTION FINANCIERE	47 092	46 874,2	49 330,8	5,2
1400 GESTION DU PERSONNEL	27 942	25 458,4	25 960,0	2,0
1500 CONTENTIEUX	19 428	19 988,5	22 175,7	10,9
1900 AUTRES DEPENSES	39 036	47 127,1	48 597,9	3,1
TOTAL PARTIEL	188 382	202 752,9	212 775,1	4,9
2 SECURITE PUBLIQUE				
2100 PROTECTION POLICIERE	200 459	218 618,5	224 549,8	2,7
2200 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	121 933	123 889,5	122 607,4	-1,0
2300 SECURITE DE L'OCCUPATION	2 368	2 984,0	3 234,4	8,4
2400 PREVENTION DU CRIME	1 766	1 936,5	2 025,3	4,6
TOTAL PARTIEL	326 526	347 428,5	352 416,9	1,4
3 TRANSPORT				
3200 VOIRIE	23 279	20 111,1	22 358,2	11,2
3300 ENLEVEMENT DE LA NEIGE	43 235	58 848,7	57 408,4	-2,4
3400 ECLAIRAGE DES RUES	13 849	14 080,2	14 946,1	6,1
3500 CIRCULATION	23 085	23 361,8	14 489,5	-38,0
3600 STATIONNEMENT	-	-	10 161,4	-
3700 TRANSPORT EN COMMUN	101 989	106 849,2	188 397,9	76,3
TOTAL PARTIEL	205 437	223 251,0	307 761,5	37,9
4 HYGIENE ET ECOLOGIE				
4100 SERVICE D'EAU ET D'EGOUTS	75 065	85 308,1	88 532,3	3,8
4200 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	34 053	38 309,3	43 334,6	13,1
4300 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	525	614,5	78,9	-87,2
TOTAL PARTIEL	109 643	124 231,9	131 945,8	6,2
5 SANTE ET BIEN-ETRE				
5100 DIRECTION	3 817	1 430,6	1 769,3	23,7
5200 BIEN-ETRE	37 393	768,1	588,5	-23,4
5300 SANTE	2 365	2 435,0	2 560,3	5,1
TOTAL PARTIEL	43 575	4 633,7	4 918,1	6,1

**SOMMAIRE COMPARATIF DES DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	REEL 1990	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6 AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE				
6100 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	29 814	30 450,3	33 270,9	9,3
6200 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	22 786	24 838,7	28 374,3	14,2
6300 RENOVATION URBAINE	21 417	20 957,0	24 880,1	18,7
6400 REST. RESID., IND. ET COMM.	36 127	45 814,0	43 289,6	-5,5
TOTAL PARTIEL	110 144	122 060,0	129 814,9	6,4
7 RECREATION ET CULTURE				
7100 SERVICES RECREATIFS	57 178	60 196,6	63 429,7	5,4
7200 SERVICES CULTURELS	51 301	55 946,5	62 546,0	11,8
7500 ENTRETIEN PARCS ET TERRAINS DE JEUX	-	-	34 876,9	-
TOTAL PARTIEL	108 479	116 143,1	160 852,6	38,5
8 SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE				
8100 ADMINISTRATION GENERALE	48 554	33 816,5	37 049,1	9,6
8200 SOUTIEN TECHNIQUE ET MATERIEL	23 994	24 939,4	26 969,1	8,1
8300 GESTION DES EDIFICES MUNICIPAUX	82 651	90 476,5	97 263,4	7,5
8400 DEPENSES RELIEES AUX IMMOBILISATIONS	34 852	26 570,8	23 343,5	-12,1
8500 ENTRETIEN - VEHICULES ET MOBILIER	51 795	43 957,2	45 475,0	3,5
8600 ENTRETIEN DES PARCS	29 087	33 631,8	-	-100,0
8700 TRAITEMENT INFORMATISE DES DONNEES	21 848	22 315,0	20 071,1	-10,1
8900 AUTRES	12 334	6 273,1	6 746,0	7,5
TOTAL PARTIEL	305 115	281 980,3	256 917,2	-8,9
9 SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS				
9100 FRAIS DE FINANCEMENT	265 805	285 635,9	302 655,9	6,0
9200 CREANCES DOUTEUSES	4 689	7 100,0	8 100,0	14,1
9300 SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS	16 500	5 000,0	6 500,0	30,0
TOTAL PARTIEL	286 994	297 735,9	317 255,9	6,6
TOTAL - DEPENSES	1 684 295	1 720 217,3	1 874 658,0	9,0

Administration générale

DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONCTION 1 - ADMINISTRATION GENERALE

DESCRIPTION DE LA FONCTION

FOURNIR DES SERVICES D'ORDRE ADMINISTRATIF, FINANCIER, LEGISLATIF ET TECHNIQUE NECESSAIRES A LA GESTION DE TOUTES LES ACTIVITES MUNICIPALES.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1100 SERVICES LEGISLATIFS ET EXECUTIFS	8 464,0	9 711,9	14,7
1200 GESTION ADMINISTRATIVE	54 840,7	56 998,8	3,9
1300 GESTION FINANCIERE	46 874,2	49 330,8	5,2
1400 GESTION DU PERSONNEL	25 458,4	25 960,0	2,0
1500 CONTENTIEUX	19 988,5	22 175,7	10,9
1900 AUTRES DEPENSES	47 127,1	48 597,9	3,1
TOTAL	202 752,9	212 775,1	4,9

EFFECTIFS	1 749,8	1 733,4	-0,9
------------------	----------------	----------------	-------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

1100 - AJUSTEMENT DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE RETRAITE DE LA C.U.M.	-821,2 \$
1100 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 1215 - TENUE DES ELECTIONS.	1 408,2 \$
1200 - PARTICIPATION AU FONDS DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE MONTREAL.	500,0 \$
1200 - OCTROI DE RESSOURCES VOUÉES A LA COORDINATION TERRITORIALE DES ARRONDISSEMENTS.	1 570,6 \$
1200 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 1112 - TENUE DES ELECTIONS.	-1 408,2 \$
1200 - REDUCTION DES FRAIS DE POSTE SUITE A LA MISE EN PLACE DU CONSTAT D'INFRACTION ET DU SYSTEME DE TRAITEMENT DES AFFAIRES PENALES.	-511,1 \$
1300 - SERVICE D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN AUX PROGICIELS FINANCIERS.	600,0 \$
1500 - AUGMENTATION DES CREDITS RELIES AUX HUISSIERS.	264,9 \$
1900 - PRISE EN CHARGE DES ACTIVITES INFORMATIQUES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX.	-1 136,8 \$
AUTRES FACTEURS PROPRES A CHAQUE PROGRAMME ET INDEXATION.	9 555,8 \$
TOTAL	10 022,2 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 1100 - SERVICES LEGISLATIFS ET EXECUTIFS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ELABORER LES LIGNES DIRECTRICES DES POLITIQUES MUNICIPALES, EDICTER LES REGLEMENTS ET ADOPTER LES MESURES NECESSAIRES A L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES DE LA VILLE. PREVOIR LES CREDITS RELATIFS AUX ELECTIONS.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1111 CONSEIL ET COMITE EXECUTIF	2 552,3	2 911,3	14,1
1112 TENUE DES ELECTIONS		1 417,1	
1114 SECRETARIAT ET RECHERCHE	804,6	877,4	9,0
1115 COMMISSIONS DU CONSEIL	1 726,1	2 222,1	28,7
1116 CONSULTATIONS PUBLIQUES	729,5	451,4	-38,1
1119 CONSEIL, COMITE EXECUTIF ET COMMISSIONS - C.U.M.	2 651,5	1 832,6	-30,9
TOTAL	8 464,0	9 711,9	14,7
EFFECTIFS	38,0	36,0	-5,3
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	3 603,5	4 001,0	11,0
AVANTAGES ACCESSOIRES	832,1	1 356,0	63,0
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	93,0	280,4	201,5
SERVICES	164,2	737,1	348,9
LOCATION ET ENTRETIEN	43,7	177,7	306,6
BIENS NON DURABLES	125,0	134,9	7,9
ACTIFS IMMOBILISES	132,5	16,3	-87,7
AUTRES	3 470,0	3 008,5	-13,3
TOTAL	8 464,0	9 711,9	14,7

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
APPELS TELEPHONIQUES CONS.	NOMBRE	57 000	60 000
ASSEMBLEES PUBLIQUES	NOMBRE	85	70
CORRESPONDANCE-COMMISSIONS	NOMBRE	25 000	15 000
COURRIER TRAITE - CCA	NOMBRE	75 000	75 000
DOC. DACTYLOGRAPHIES-CONS.	NOMBRE	2 000	2 000
DOCUMENTS EXPEDIES-CONSEIL	NOMBRE	20 000	20 000
OBJETS REGL. TRAITES - CCA	NOMBRE	396	340
QUESTIONS DU PUBLIC - CCA	NOMBRE	484	600
RAPP. DEPOSES AU CONSEIL	NOMBRE	40	40
RAPPORTS DISTRIBUES-COMM.	NOMBRE	15 000	10 000
REQUETES DU PUBLIC - CCA	NOMBRE	261	245

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

1112 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 1215 - TENUE DES ELECTIONS.	1 408,2 \$
1114 - REVISION DU TAUX D'ALLOCATION OCTROYE POUR LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, SUITE A UNE MODIFICATION DE LA CHARTE.	35,4 \$
1115 - TRANSFERT DE L'AFFICHAGE PUBLIC ET DES ASSEMBLEES PUBLIQUES D'INFORMATION DE L'ACTIVITE 1216 - SECRETARIAT GENERAL.	426,0 \$
1116 - OPTIMISATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL.	-289,2 \$
1119 - AJUSTEMENT DE LA CONTRIBUTION AU FONDS DE RETRAITE DE LA C.U.M.	-821,2 \$
DIVERS ET INDEXATION.	488,7 \$
TOTAL	1 247,9 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 1200 - GESTION ADMINISTRATIVE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PLANIFIER, ORGANISER, DIRIGER ET CONTROLER LES ACTIVITES DE LA VILLE SOUS LA RESPONSABILITE DU SECRETAIRE GENERAL. SATISFAIRE AUX BESOINS D'APPROVISIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX. RENCONTRER LES BESOINS DES CITOYENS ET DES CITOYENNES. VOIR AUX AFFAIRES PUBLIQUES. ETABLIR DES RELATIONS INTERNATIONALES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1211 DIRECTION GENERALE - C.U.M.	1 106,3	1 078,1	-2,5
1212 GREFFE	1 976,7	2 071,7	4,8
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	2 870,3	2 390,7	-16,7
1214 GESTION DE DOCUMENTS ET ARCHIVES	1 633,2	1 720,1	5,3
1215 TENUE DES ELECTIONS	1 408,2		-100,0
1216 SECRETARIAT GENERAL	6 824,1	6 372,3	-6,6
1217 CABINET DE L'EXECUTIF	4 142,3	4 347,8	5,0
1218 RELATIONS AVEC LES CITOYENS	7 313,5	9 168,1	25,4
1219 SECRETARIAT -- C.U.M.	1 888,6	1 861,7	-1,4
1221 GESTION DES ACHATS	3 192,9	3 376,0	5,7
1222 GESTION DES STOCKS	8 241,0	8 474,9	2,8
1224 SOUTIEN	7 057,4	7 143,9	1,2
1231 DIRECTION	439,4	586,0	33,4
1232 RECHERCHE ET PLANIFICATION	4 266,5	4 584,0	7,4
1233 AFFAIRES INTERNATIONALES	1 336,3	2 275,1	70,3
1234 PROTOCOLE ET ACCUEIL	635,9	1 163,8	83,0
1241 AFFAIRES PUBLIQUES	508,1	384,6	-24,3
TOTAL	54 840,7	56 998,8	3,9
EFFECTIFS	721,9	719,9	-0,3
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	31 022,1	31 504,7	1,6
AVANTAGES ACCESSOIRES	9 352,6	11 125,7	19,0
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	3 832,7	2 959,6	-22,8
SERVICES	3 067,8	2 157,3	-29,7
LOCATION ET ENTRETIEN	608,8	485,1	-20,3
BIENS NON DURABLES	890,5	822,3	-7,7
ACTIFS IMMOBILISES	116,2	137,5	18,3
AUTRES	5 950,0	7 806,6	31,2
TOTAL	54 840,7	56 998,8	3,9

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
APPELS D'OFFRES - PUBLICS	NOMBRE	750	500
APPELS TRAITES AMPL	NOMBRE	630 000	579 600
ASSEMBLEES DU CONSEIL	NOMBRE	12	12
DEMANDE ACCES INFORMATION	NOMBRE	60	65
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS	NOMBRE	25 000	25 000
DOSSIERS INSCRITS AU C.E.	NOMBRE	5 200	5 000
EVENEMENTS MAJEURS	NOMBRE	45	20
FACTURES DE FOURNISSEURS	NOMBRE	157 000	157 000
FORMATION REGISTRE DOSSIER	HEURES	550	350
INTERVENTIONS B.A.M.	NOMBRE	510 000	480 000
INTERVENTIONS B.I.M.	NOMBRE	25 000	25 000
MICROFILMS PRODUITS	NB/RL	1 200	1 200
MISSIONS A L'ETRANGER	NOMBRE	17	10
PARTIC. EVENEMENTS PROTOC.	NOMBRE	150 000	250 000
PREP. DE DOCUMENTS D'INFO.	NOMBRE	90	96
REQUETES ELU(E)S TRAITES	NOMBRE	2 750	2 650
RESOL. DU CONS. ET DU C.E.	NOMBRE	4 900	4 900
SEANCES COM. CONS. ARROND.	NOMBRE	9	12
SEANCES DU COMITE EXECUTIF	NOMBRE	50	50

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

1213 - REDUCTION DES FRAIS DE POSTE SUITE A LA MISE EN PLACE DU CONSTAT D'INFRACTION ET DU SYSTEME DE TRAITEMENT DES AFFAIRES PENALES.	-511,1 \$
1215 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 1112 - TENUE DES ELECTIONS.	-1 408,2 \$
1216 - TRANSFERT DE L'AFFICHAGE PUBLIC ET DES ASSEMBLEES PUBLIQUES D'INFORMATION A L'ACTIVITE 1115 - COMMISSIONS DU CONSEIL.	-426,0 \$
1216 - DEGAGEMENT DE CREDITS SUITE A LA REVISION DE LA REFONTE DU SYSTEME REGISTRE DE DOSSIERS.	-201,6 \$
1218 - MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE NECESSAIRE A LA COORDINATION TERRITORIALE DES ARRONDISSEMENTS.	1 570,6 \$
1232 - REORGANISATION DES OPERATIONS AU MODULE RECHERCHE ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES.	-250,0 \$
1232 - CONGRES DE LA FEDERATION CANADIENNE DES MUNICIPALITES.	350,0 \$
1233 - PARTICIPATION AU FONDS DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE MONTREAL.	500,0 \$
1234 - ACTIVITES D'ACCUEIL ET DE PROTOCOLE RELIEES A DES EVENEMENTS SPECIAUX.	500,0 \$
1241 - RATTIONALISATION PAR LA REORGANISATION DES TACHES.	-134,1 \$
DIVERS ET INDEXATION.	2 168,5 \$
TOTAL	2 158,1 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 1300 - GESTION FINANCIERE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

CONSEILLER L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN MATIERE DE PLANIFICATION BUDGETAIRE, FINANCIERE, COMPTABLE, FISCALE ET TARIFAIRE. ETABLIR DES MECANISMES DE CONTROLE BUDGETAIRE ET COMPTABLE, ET S'ASSURER DE L'UTILISATION EFFICIENTE ET EFFICACE DES RESSOURCES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1311 ADMINISTRATION - COMPTABILITE ET TRESORERIE	1 411,4	1 343,2	-4,8
1312 TRESORERIE	5 927,8	6 009,6	1,4
1318 COMPTABILITE	5 681,3	5 787,2	1,9
1319 DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES	1 774,7	1 929,8	8,7
1321 ADMINISTRATION - IMPOSITION ET PERCEPTION	1 667,7	2 386,2	43,1
1325 COMPTES MAJEURS ET AUTRES REVENUS	1 500,9	1 588,0	5,8
1326 EVALUATION - C.U.M.	11 524,7	11 823,7	2,6
1327 GESTION DES RECETTES COMMERCIALES	4 675,3	5 079,7	8,6
1328 GESTION DES RECETTES FONCIERES	2 906,9	2 938,1	1,1
1329 ENCAISSEMENT	2 356,6	2 375,8	0,8
1334 ANALYSE ET SOUTIEN A LA QUALITE	420,5	440,3	4,7
1335 PLANIFICATION ET CONTROLE BUDGETAIRE	2 846,5	3 233,1	13,6
1341 VERIFICATION - BUREAU DU VERIFICATEUR	4 056,7	4 254,1	4,9
1342 VERIFICATION EXTERNE	123,2	142,0	15,3
TOTAL	46 874,2	49 330,8	5,2
EFFECTIFS	486,1	475,9	-2,1
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	21 183,1	21 396,1	1,0
AVANTAGES ACCESSOIRES	6 607,4	7 722,1	16,9
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	139,1	134,1	-3,6
SERVICES	1 977,9	2 600,2	31,5
LOCATION ET ENTRETIEN	168,6	197,1	16,9
BIENS NON DURABLES	424,6	436,6	2,8
AUTRES	16 373,5	16 844,6	2,9
TOTAL	46 874,2	49 330,8	5,2

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
AVIS VENTES PAR SHERIF	NOMBRE	9 000	10 000
CERTIFICATS EAU - AFFAIRES	NOMBRE	40 000	40 000
CERTIFICATS FONCIERS	NOMBRE	110 000	90 000
CHEQUES EMIS	NOMBRE	122 000	110 000
CONTRAVENTIONS ENCAISSEES	NOMBRE	1 900 000	1 700 000
EMPRUNTS ET SWAPS EN CIRC.	NOMBRE	72	66
ETATS FIN. ET AUTRES RENS.	NOMBRE	51	51
MUTATIONS IMMOBILIERES	NOMBRE	20 000	18 000
PERCEPTION FONCIER	%	98	98
PLACEMENTS A COURT TERME	NOMBRE	550	600
RAPPORT ANNUEL	NOMBRE	1	1
REMBOURSEMENTS TAXES	NOMBRE	73 000	93 000
TRAITEMENTS DE FACTURES	NOMBRE	300 000	315 000
VAL.PLACEMENTS COURT TERME	M \$	3 500	3 500

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

1311 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-97,9 \$
1319 - SERVICE D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN AUX PROGICIELS FINANCIERS.	600,0 \$
1319 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 1321 - ADMINISTRATION, IMPOSITION ET PERCEPTION DES CREDITS RELIES AU CONTROLE DE LA QUALITE DU SYSTEME INFORMATISE DE TAXATION.	-400,5 \$
1321 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 1319 - DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES DES CREDITS RELIES AU CONTROLE DE LA QUALITE DU SYSTEME INFORMATISE DE TAXATION.	400,5 \$
1321 - CENTRALISATION DES ACTIVITES ADMINISTRATIVES DU MODULE DES RECETTES - ACTIVITES 1325 - 1327 - 1328.	206,8 \$
1327 - OCTROI DE RESSOURCES POUR ASSURER L'OPTIMISATION DES RECETTES DE TAXE D'AFFAIRES.	251,6 \$
1335 - AJUSTEMENT DES CREDITS NECESSAIRES A LA PLANIFICATION ET AU CONTROLE BUDGETAIRE.	202,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 294,1 \$
TOTAL	2 456,6 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 1400 - GESTION DU PERSONNEL

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ETABLIR LES POLITIQUES DE SELECTION, DE RECRUTEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES POUR DOTER LES SERVICES MUNICIPAUX DES RESSOURCES ESSENTIELLES A L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR MISSION. ETABLIR ET APPLIQUER LES POLITIQUES SALARIALES ET CELLES DES AVANTAGES SOCIAUX CORRESPONDANTS.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1411 ADMINISTRATION		2 589,7	
1412 NEGOTIATIONS ET ARBITRAGE		515,8	
1413 PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT		1 160,8	
1414 FAIE		1 992,2	
1415 RELATION AVEC LES EMPLOYES		1 894,8	
1416 RELATION AVEC LES GESTIONNAIRES		2 833,0	
1431 ADMINISTRATION - C.U.M.	3 737,0	3 823,8	2,3
1436 REVALORISATION DES RENTES ET ANNUITES	3 980,0	3 980,0	
1437 DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION	934,6	878,7	-6,0
1438 ACCIDENTES DU TRAVAIL	1 851,8	1 777,4	-4,0
1439 PENSIONS ET ANNUITES	800,2	883,5	10,4
1441 ADMINISTRATION	2 354,6		-100,0
1442 PLANIFICATION ET DEV. DES RESSOURCES HUMAINES	898,8		-100,0
1443 SANTE, MEDECINE, SECURITE AU TRAVAIL	1 501,4		-100,0
1444 RELATIONS DE TRAVAIL	857,6		-100,0
1445 REMUNERATION	603,6		-100,0
1446 DOTATION, GESTION DES EFFECTIFS	1 470,0		-100,0
1447 FAIE, AVANTAGES SOCIAUX	2 810,4		-100,0
1448 COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	1 464,4	1 446,6	-1,2
1449 DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES	2 194,0	2 183,7	-0,5
TOTAL	25 458,4	25 960,0	2,0
EFFECTIFS	231,9	226,4	-2,4
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	10 483,2	10 204,3	-2,7
AVANTAGES ACCESSOIRES	3 285,0	3 702,3	12,7
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	92,0	78,5	-14,7
SERVICES	1 698,9	1 856,0	9,2
LOCATION ET ENTRETIEN	86,0	68,4	-20,5
BIENS NON DURABLES	135,3	128,6	-5,0
AUTRES	9 678,0	9 921,9	2,5
TOTAL	25 458,4	25 960,0	2,0

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
CANDIDATURES RECUES	NOMBRE	30 000	25 000
CHEQUES COMPENSES	NOMBRE	530 000	530 000
DOSSIERS CLASSIFICATION	NOMBRE	610	680
EVALUATIONS DE CANDIDATS	NOMBRE	12 000	11 000
GRIEFS	NOMBRE	835	875
INTERV. EN DEV. DE L'ORG.	JOURS	1 320	1 520
LISTES D'ADMISSIBILITE	NOMBRE	250	200
LISTES D'ELIGIBILITE	NOMBRE	300	250
NOUV. - DOSSIERS RETRAITES	NOMBRE	495	495
TENUES D'EXAMENS	NOMBRE	450	350
TESTS ET EXAMENS MEDICAUX	NOMBRE	11 000	11 000
TRANSACTIONS D'ASSIDUITE	NOMBRE	750 000	750 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

1411 A 1416 - REORGANISATION DU MODULE DES RESSOURCES HUMAINES.	-371,0 \$
1431 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M. JUSTIFIEE PAR LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES INFORMATIQUES.	106,5 \$
1437 - IMPUTABILITE DES SERVICES PROFESSIONNELS AUX SERVICES MUNI-CIPAUX.	-243,0 \$
1438 - REDUCTION DES RENTES PAYABLES AUX VICTIMES D'ACCIDENTS DE TRAVAIL AVANT 1972.	-74,4 \$
1439 - ADDITION DE PENSIONNES NON COUVERTS PAR LE FONDS DE RETRAITE.	86,5 \$
1441 A 1447 - TRANSFERT AUX ACTIVITES 1411 A 1416.	-
DIVERS ET INDEXATION.	997,0 \$
TOTAL	501,6 \$

**DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

PROGRAMME 1500 - CONTENTIEUX

DESCRIPTION DU PROGRAMME

REPRESENTER LA VILLE DEVANT LES TRIBUNAUX, FOURNIR DES AVIS JURIDIQUES A L'ADMINISTRATION, PREPARER LA REGLEMENTATION MUNICIPALE ET VEILLER A L'APPLICATION DES JUGEMENTS RENDUS PAR LA COUR MUNICIPALE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1511 ADMINISTRATION	831,6	925,6	11,3
1512 ETUDE DES AVOCATS	3 411,2	4 000,8	17,3
1513 ETUDE DES NOTAIRES	782,3	869,7	11,2
1514 BUREAU DES RECLAMATIONS	698,3	750,5	7,5
1524 AUDITION	2 558,8	2 821,3	10,3
1525 PLAIDOIRIE	2 381,2	2 624,9	10,2
1526 GREFFE - COUR MUNICIPALE	9 325,1	10 182,9	9,2
TOTAL	19 988,5	22 175,7	10,9
EFFECTIFS	271,9	275,2	1,2
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	11 997,1	12 699,5	5,9
AVANTAGES ACCESSOIRES	3 726,1	4 581,2	22,9
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	99,6	123,6	24,1
SERVICES	3 763,7	4 234,6	12,5
LOCATION ET ENTRETIEN	69,3	65,8	-5,1
BIENS NON DURABLES	222,9	193,8	-13,1
AUTRES	109,8	277,2	152,5
TOTAL	19 988,5	22 175,7	10,9

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ACTES NOTARIES	NOMBRE	1 736	1 655
AUDIENCES - AUDITION	HEURES	8 000	8 000
AUDIENCES - PLAIDOIRIE	HEURES	8 000	8 000
AVIS DE JUGEMENT	NOMBRE	21 000	21 000
CAUSES ENTENDUES	NOMBRE	102 000	102 000
CAUSES PLAIDEES	NOMBRE	102 000	102 000
DOSSIERS DE LITIGES	NOMBRE	2 600	2 850
DOSSIERS JURIDIQUES	NOMBRE	7 600	7 100
EXPROPRIATIONS	NOMBRE	300	330
MANDATS ET BREFS	NOMBRE	13 000	13 000
OPINIONS JURIDIQUES	NOMBRE	3 500	3 150
PLAINTES VERIFIEES	NOMBRE	40 000	40 000
RECHERCHES DE TITRES	HEURES	4 500	4 500
RECLAMATIONS FORMULEES	NOMBRE	1 600	1 600
RECLAMATIONS RECUES	NOMBRE	4 500	4 750
RECouvreMENTS-BUR. RECL.	DOLLARS	695 000	800 000
REGLEMENTS COURANTS	NOMBRE	300	390

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

1511 - REORGANISATION DES OPERATIONS DE L'ACTIVITE ADMINISTRATIVE.	61,2 \$
1524 - AJUSTEMENT DE LA MASSE SALARIALE DES JUGES MUNICIPAUX.	110,4 \$
1525 - CREDITS OCTROYES POUR LA CROISSANCE DES ACTIVITES.	80,7 \$
1526 - ACCROISSEMENT DU PROGRAMME DE STATIONNEMENT SUR RUE RESERVE AUX RESIDENTS.	294,6 \$
1526 - AJOUT D'EFFECTIFS SUITE A LA MISE EN PLACE DU CONSTAT D'INFRACTION ET DU SYSTEME DE TRAITEMENT DES AFFAIRES PENALES.	101,4 \$
1526 - ACCROISSEMENT DU VOLUME DE PROCEDURES ET DES TARIFS APPLICABLES AUX HUISSIERS.	264,9 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 274,0 \$
TOTAL	2 187,2 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 1900 - AUTRES DEPENSES

DESCRIPTION DU PROGRAMME

METTRE A LA DISPOSITION DU COMITE EXECUTIF LES CREDITS NECESSAIRES POUR
REPENDRE A DES BESOINS SPECIFIQUES ET IMPREVISIBLES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1911 DEPENSES GENERALES	8 600,0	8 600,0	
1912 DEPENSES CONTINGENTES	25 653,3	28 801,2	12,3
1914 DEPENSES GENERALES - C.U.M.	1 787,8	1 249,7	-30,1
1921 SOUTIEN ADMINISTRATIF	4 220,6	4 073,6	-3,5
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	5 728,6	5 873,4	2,5
1931 VIRAGE TECHNOLOGIQUE	1 136,8		-100,0
TOTAL	47 127,1	48 597,9	3,1

EFFECTIFS

CATEGORIE DE DEPENSES

REMUNERATION	7 390,0	6 829,3	-7,6
AVANTAGES ACCESSOIRES	2 042,5	2 197,0	7,6
AUTRES	37 694,6	39 571,6	5,0
TOTAL	47 127,1	48 597,9	3,1

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**BASE****COMPARATIF
1991****PREVISION
1992**

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

1912 - AJUSTEMENT DES DEPENSES CONTINGENTES CONFORMEMENT A LA CHARTE.	3 147,9 \$
1914 - DIMINUTION DE LA RESERVE POUR VARIATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M.	-526,5 \$
1931 - PRISE EN CHARGE DES ACTIVITES INFORMATIQUES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX.	-1 136,8 \$
DIVERS ET INDEXATION.	-13,8 \$
TOTAL	1 470,8 \$

Sécurité publique

DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONCTION 2 - SECURITE PUBLIQUE

DESCRIPTION DE LA FONCTION

ASSURER LA PROTECTION DE LA PERSONNE ET DES BIENS DES CITOYENS ET DES CITOYENNES EN MINIMISANT LE NOMBRE ET LES EFFETS DU CRIME ET DES SINISTRES.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
2100 PROTECTION POLICIERE	218 618,5	224 549,8	2,7
2200 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	123 889,5	122 607,4	-1,0
2300 SECURITE DE L'OCCUPATION	2 984,0	3 234,4	8,4
2400 PREVENTION DU CRIME	1 936,5	2 025,3	4,6
TOTAL	347 428,5	352 416,9	1,4
EFFECTIFS	2 054,2	1 964,0	-4,4

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

2100 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A L'A.B.R.P.M. SELON LES ESTIMATIONS ACTUARIELLES.	465,6 \$
2200 - REDUCTION DES CREDITS SUITE AU RAJEUNISSEMENT DES EFFECTIFS.	-2 093,7 \$
2200 - FIN DU PROGRAMME DE L'EMBAUCHE PREVISIONNELLE DES POMPIERS.	-1 104,2 \$
2200 - RATIONALISATION DES EFFECTIFS-POMPIERS EN VUE DE LA MISE EN PLACE DU PLAN DE REDEPLOIEMENT DES EFFECTIFS EN TERRITOIRE.	-1 990,6 \$
AUTRES FACTEURS PROPRES A CHAQUE PROGRAMME ET INDEXATION.	9 711,3 \$
TOTAL	4 988,4 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 2100 - PROTECTION POLICIERE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

CONTRIBUER AUX DEPENSES DU SERVICE DE LA POLICE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
2111 CONTRIBUTION AUX SERVICES POLICIERS - C.U.M.	206 035,9	211 501,6	2,7
2112 PARTICIPATION A LA CAISSE DE RETRAITE A.B.R.P.M.	12 582,6	13 048,2	3,7
TOTAL	218 618,5	224 549,8	2,7
EFFECTIFS			
CATEGORIE DE DEPENSES			
AUTRES	218 618,5	224 549,8	2,7
TOTAL	218 618,5	224 549,8	2,7

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

BASE

COMPARATIF
1991

PREVISION
1992

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

2112 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A L'A.B.R.P.M. SELON LES
ESTIMATIONS ACTUARIELLES.

465,6 \$

DIVERS ET INDEXATION.

5 465,7 \$

TOTAL

5 931,3 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 2200 - PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ASSURER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS CONTRE L'INCENDIE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
2211 ADMINISTRATION	4 044,9	3 893,9	-3,7
2212 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	1 693,0	1 753,8	3,6
2221 INTERVENTIONS LORS DE SINISTRES	110 967,1	109 534,8	-1,3
2222 ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT	3 552,6	4 146,8	16,7
2223 ENTRETIEN DES BORNES-FONTAINES	2 123,3	1 713,9	-19,3
2224 RECEPTION ET TRANSMISSION DES APPELS DE SECOURS	1 508,6	1 564,2	3,7
TOTAL	123 889,5	122 607,4	-1,0
EFFECTIFS	1 989,2	1 900,0	-4,5
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	91 505,6	87 760,8	-4,1
AVANTAGES ACCESSOIRES	29 615,5	31 744,0	7,2
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	70,7	71,6	1,3
SERVICES	80,8	57,3	-29,1
LOCATION ET ENTRETIEN	276,6	232,0	-16,1
BIENS NON DURABLES	2 102,7	2 299,0	9,3
AUTRES	237,6	442,7	86,3
TOTAL	123 889,5	122 607,4	-1,0

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
AGE MOYEN DES VEH. LOURDS	ANNEES	13	10
ASSIST. EDUC. POPULAIRE	NOMBRE	10 000	10 000
COMMUNICATIONS RADIO	NOMBRE	135 000	135 000
COMMUNICATIONS TELEPHON.	NOMBRE	250 000	250 000
ENQUETES	NOMBRE	1 050	1 000
FORMATION	HEURES	12 600	12 500
INCENDIES	NOMBRE	4 100	4 100
INTERVENTIONS DIVERSES	NOMBRE	12 400	12 400
LOGISTIQUE-EVEN. SPEC.	NOMBRE	400	400
PARTICIPANTS-FORMATION	NOMBRE	16 000	16 000
REPAR. BOUCHES D'INCENDIE	NOMBRE	8 400	8 050
SORTIES DE VEHICULES	NOMBRE	55 000	55 000
TEMPS MOYEN DE REPONSE	MINUTES	4,2	4,2
TRAVAUX D'ENTR. D'EQUIP.	NOMBRE	45 000	42 000
VEHICULES D'EXTINCTION	NOMBRE	88	85
VEHICULES DE RESERVE	NOMBRE	24	30
VEHICULES DE SOUTIEN	NOMBRE	71	70
VISITES SECUR. A DOMICILE	NOMBRE	30 000	30 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

2211 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 6218 - COMMUNICATIONS SECTORIELLES.	-273,7 \$
2221 - REDUCTION DE CREDITS SUITE AU RAJEUNISSEMENT DES EFFECTIFS.	-2 093,7 \$
2221 - FIN DU PROGRAMME DE L'EMBAUCHE PREVISIONNELLE DES POMPIERS.	-1 104,2 \$
2221 - AJUSTEMENT RELATIF A LA TENUE VESTIMENTAIRE DES POMPIERS.	467,9 \$
2221 - RATIONALISATION DES EFFECTIFS-POMPIERS EN VUE DE LA MISE EN PLACE DU PLAN DE REDEPLOIEMENT DES EFFECTIFS EN TERRITOIRE.	-1 990,6 \$
2222 - TRANSFERT D'EFFECTIFS AFFECTES A L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS DU MODULE OPERATION DE L'ACTIVITE 2221 - INTERVENTIONS LORS DE SINISTRES.	294,0 \$
2223 - RESTRUCTURATION DES RESSOURCES AFFECTEES A L'ENTRETIEN DES BORNES-FONTAINES.	-500,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	3 918,2 \$
TOTAL	-1 282,1 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 2300 - SECURITE DE L'OCCUPATION

DESCRIPTION DU PROGRAMME

DEVELOPPER ET APPLIQUER DIVERSES MESURES PREVENTIVES CONTRE L'INCENDIE PAR
L'EDUCATION DU PUBLIC AU MOYEN DE CONFERENCES, DE COURS, D'INSPECTIONS, ETC.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
2312 INSPECTIONS PREVENTIVES	2 984,0	3 234,4	8,4
TOTAL	2 984,0	3 234,4	8,4
EFFECTIFS	62,0	61,0	-1,6
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	2 165,8	2 275,7	5,1
AVANTAGES ACCESSOIRES	702,0	826,1	17,7
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	29,0	35,1	21,0
SERVICES	2,3	3,9	69,6
LOCATION ET ENTRETIEN	7,1	9,5	33,8
BIENS NON DURABLES	75,0	73,8	-1,6
AUTRES	2,8	10,3	267,9
TOTAL	2 984,0	3 234,4	8,4

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
APPROBATION PERMIS CONSTR.	NOMBRE	3 000	3 000
APPROBATION PERMIS D'OCCUP	NOMBRE	1 000	1 000
EXERCICES D'EVACUATION	NOMBRE	500	500
INFRACTIONS RELEVÉES	NOMBRE	35 000	35 000
INSPECTIONS	NOMBRE	33 000	33 000
PLAINTES	NOMBRE	8 000	8 000
RAPP.D'EXPERT.-ALARME INC.	NOMBRE	500	500
RAPP.D'EXPERT.-GICLEURS	NOMBRE	200	200
REINSPECTIONS	NOMBRE	20 700	20 700
SEANCES D'EDUC. COMMUNAUT.	NOMBRE	400	400
TESTS D'ETANCHEITE	NOMBRE	100	100

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

DIVERS ET INDEXATION.	250,4 \$
TOTAL	250,4 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 2400 - PREVENTION DU CRIME

DESCRIPTION DU PROGRAMME

CONTRIBUER FINANCIEREMENT A L'OPERATION TANDEM.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
2411 OPERATION TANDEM	1 936,5	2 025,3	4,6
TOTAL	1 936,5	2 025,3	4,6
EFFECTIFS	3,0	3,0	
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	134,4	136,6	1,6
AVANTAGES ACCESSOIRES	42,5	49,9	17,4
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	17,2	16,7	-2,9
SERVICES	1 626,7	1 653,0	1,6
LOCATION ET ENTRETIEN	3,4	3,6	5,9
BIENS NON DURABLES	66,8	64,5	-3,4
AUTRES	45,5	101,0	122,0
TOTAL	1 936,5	2 025,3	4,6

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**BASE****COMPARATIF
1991****PREVISION
1992**CITOYENS SENSIBILISES
SEANCES D'INF. CITOYENSNOMBRE
NOMBRE100 000
900100 000
900

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

DIVERS ET INDEXATION.

88,8 \$

TOTAL

88,8 \$

Transport

DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONCTION 3 - TRANSPORT

DESCRIPTION DE LA FONCTION

METTRE A LA DISPOSITION DU PUBLIC DES MOYENS DE TRANSPORT ET DES VOIES DE CIRCULATION SECURITAIRES, ECONOMIQUES ET EFFICACES. CONTRIBUER AUX DEPENSES DE LA SOCIETE DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3200 VOIRIE	20 111,1	22 358,2	11,2
3300 ENLEVEMENT DE LA NEIGE	58 848,7	57 408,4	-2,4
3400 ECLAIRAGE DES RUES	14 080,2	14 946,1	6,1
3500 CIRCULATION	23 361,8	14 489,5	-38,0
3600 STATIONNEMENT		10 161,4	
3700 TRANSPORT EN COMMUN	106 849,2	188 397,9	76,3
TOTAL	223 251,0	307 761,5	37,9

EFFECTIFS	1 167,5	1 162,8	-0,4
------------------	----------------	----------------	-------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

3200 - TRANSFERT DU PROGRAMME 8400 - DEPENSES RELIEES AUX IMMOBILISATIONS.	554,7 \$
3300 - RENOUELEMENT A MOINDRE COUT DES CONTRATS DE DENEIGEMENT ET DE TRANSPORT DE LA NEIGE.	-2 514,3 \$
3300 - NOUVELLE POLITIQUE D'EPANDAGE D'ABRASIFS MODIFIANT LES QUANTITES ET LA COMPOSITION DES MELANGES REPANDUS SUR LES CHAUSSEES ET TROTTOIRS.	-739,9 \$
3500 - REDUCTION DES DEPENSES CONSEQUENTES A LA BAISSSE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (P.T.I.).	-321,5 \$
3600 - ACCROISSEMENT DU PROGRAMME DE STATIONNEMENT SUR RUE RESERVE AUX RESIDENTS.	769,8 \$
3700 - CONTRIBUTION ADDITIONNELLE REQUISE A LA SUITE DU DESENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC EN CE QUI A TRAIT AU FINANCEMENT DES DEPENSES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DU TRANSPORT EN COMMUN.	74 537,1 \$
3700 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE RELIEE AU FINANCEMENT DE LA S.T.C.U.M. ET AU TRANSPORT COLLECTIF.	7 234,6 \$
AUTRES FACTEURS PROPRES A CHAQUE PROGRAMME ET INDEXATION.	4 990,0 \$
TOTAL	84 510,5 \$

DEFENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 3200 - VOIRIE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ASSURER ET AMELIORER LES CONDITIONS FAVORISANT LE DEPLACEMENT SUR ET RAPIDE
DES PERSONNES ET DES VEHICULES, PAR L'ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3211 NETTOYAGE	8 791,1	10 111,1	15,0
3221 ENTRETIEN DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS	4 388,1	4 441,0	1,2
3222 ENTRETIEN ET REFECTION DES TRANCHEES	3 372,5	3 485,8	3,4
3226 REFECTION DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS	3 559,4	3 730,4	4,8
3233 PONTS ET TUNNELS		589,9	
TOTAL	20 111,1	22 358,2	11,2
EFFECTIFS	321,1	332,5	3,6
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	12 935,8	13 817,2	6,8
AVANTAGES ACCESSOIRES	3 207,5	4 130,6	28,8
SERVICES	6,9	7,2	4,3
LOCATION ET ENTRETIEN	832,7	798,7	-4,1
BIENS NON DURABLES	2 680,9	2 487,6	-7,2
ACTIFS IMMOBILISES	373,5	356,6	-4,5
AUTRES	73,8	760,3	930,2
TOTAL	20 111,1	22 358,2	11,2

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ARROSAGE DES RUES	KM	95 115	95 115
ASPHALTE-ENTRET. CHAUSSEES	M2	161 200	156 160
ASPHALTE-ENTRET. TRANCHEES	M2	52 340	51 000
BALAYAGE DES RUES	KM	250 130	250 130
CONSTRUCTION DE RAMPES	M2	7 420	6 915
NETTOYAGE MANUEL-MOTORISE	HEURES	91 579	101 708
PROJET - PONT ET TUNNEL	NOMBRE	10	15

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

3211 - TRANSFERT RELATIF AUX OPERATIONS DE NETTOYAGE DE L'ACTIVITE 3331 - ENTRETIEN GENERAL - HIVER.	296,0 \$
3211 - ACCROISSEMENT DES OPERATIONS DE NETTOYAGE.	435,0 \$
3233 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 8425 - PONTS ET TUNNELS.	554,7 \$
DIVERS ET INDEXATION.	961,4 \$
TOTAL	2 247,1 \$

**DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

PROGRAMME 3300 - ENLEVEMENT DE LA NEIGE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ENLEVER LA NEIGE ET LA GLACE DES VOIES DE CIRCULATION AFIN DE PRESERVER LA
SECURITE DES PIETONS ET DES VEHICULES. ENTREtenir LES VEHICULES UTILISES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3311 ADMINISTRATION	834,6	901,9	8,1
3321 ENLEVEMENT DE LA NEIGE A CONTRAT	19 594,4	18 897,1	-3,6
3331 ENTRETIEN GENERAL - HIVER	1 380,2		-100,0
3332 UTILISATION DES DECHARGES ET CHUTES A NEIGE	2 289,5	2 377,9	3,9
3333 EPANDAGE D'ABRASIFS	9 492,5	9 084,8	-4,3
3334 DEBLAIEMENT ET CHARGEMENT DE LA NEIGE	16 108,5	16 668,1	3,5
3335 VEHICULES - NEIGE	9 149,0	9 478,6	3,6
TOTAL	58 848,7	57 408,4	-2,4
EFFECTIFS	420,7	400,4	-4,8
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	20 258,3	19 847,0	-2,0
AVANTAGES ACCESSOIRES	4 448,0	5 356,4	20,4
LOCATION ET ENTRETIEN	27 198,5	24 180,7	-11,1
BIENS NON DURABLES	6 127,7	5 058,5	-17,4
AUTRES	816,2	2 965,8	263,4
TOTAL	58 848,7	57 408,4	-2,4

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ACTIVITE-CHARGEMENT	HEURES	260	260
ACTIVITE-DEBLAIEMENT	HEURES	100	100
CONTRATS DENEIG. PRIVE-A	NOMBRE	37	34
CONTRATS DENEIG. PRIVE-B	NOMBRE	6	6
CONTRATS DENEIG. REGIE	NOMBRE	22	20
EPANDAGE D'ABRASIFS	TM	158 000	130 500
HYP.-JOURS ABRASIFS	NOMBRE	49	49
HYP.-JOURS CHARGEMENT	NOMBRE	32	32
HYP.-JOURS DEBLAIEMENT	NOMBRE	10	10
HYP.-JOURS HORS TEMPETE	NOMBRE	4	5
HYP.-JOURS SANS ACTIVITE	NOMBRE	26	26
HYP.-JOURS TOTAL	NOMBRE	121	122
HYP.-PRECIPITATION	CM	190	190
QUANTITE DE NEIGE DISPOSEE	M3	7 000 000	7 000 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

3321 - RENOUELEMENT A MOINDRE COUT DES CONTRATS DE DENEIGEMENT.	-1 791,9 \$
3331 - VENTILATION DE L'ACTIVITE 3331 - ENTRETIEN GENERAL - HIVER AUX ACTIVITES 3211 - NETTOYAGE, 3334 - DEBLAIEMENT ET CHARGEMENT DE LA NEIGE ET 4214 - COLLECTE EN REGIE.	-1 380,2 \$
3333 - NOUVELLE POLITIQUE D'EPANDAGE D'ABRASIFS MODIFIANT LES QUAN- TITES ET LA COMPOSITION DES MELANGES REPANDUS SUR LES CHAUSSEES ET TROTTOIRS.	-739,9 \$
3334 - RENOUELEMENT A MOINDRE COUT DES CONTRATS DE TRANSPORT DE LA NEIGE.	-722,4 \$
3334 . TRANSFERT RELATIF AUX OPERATIONS DE DEBLAIEMENT ET CHARGEMENT DE LA NEIGE DE L'ACTIVITE 3331 - ENTRETIEN GENERAL - HIVER.	689,4 \$
DIVERS ET INDEXATION.	2 504,7 \$
TOTAL	-1 440,3 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 3400 - ECLAIRAGE DES RUES

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ASSURER LA SECURITE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES, DES AUTOMOBILISTES ET DES BIENS PAR UN ECLAIRAGE ADEQUAT.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3411 ENTRETIEN DU SYSTEME	3 412,9	3 566,6	4,5
3412 CONSOMMATION D'ELECTRICITE	6 487,6	6 809,8	5,0
3413 CONDUITS SOUTERRAINS	4 179,7	4 569,7	9,3
TOTAL	14 080,2	14 946,1	6,1
EFFECTIFS	36,9	36,9	
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	1 588,7	1 621,4	2,1
AVANTAGES ACCESSOIRES	421,2	507,8	20,6
SERVICES	4,1	4,2	2,4
LOCATION ET ENTRETIEN	4 126,4	4 489,1	8,8
BIENS NON DURABLES	7 642,8	7 449,2	-2,5
AUTRES	297,0	874,4	194,4
TOTAL	14 080,2	14 946,1	6,1

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
CONDUITS SOUTERRAINS	METRES	1 415 654	1 447 225
CONSUMMATION D'ELECTRICITE	MKWH	79 944	79 874
INTERV. ECLAIRAGE DE RUES	NOMBRE	23 200	25 300
LUMINAIRES	NOMBRE	100 216	102 061

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

3413 - AUGMENTATION DES COUTS DE LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS.	390,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	475,9 \$
TOTAL	865,9 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 3500 - CIRCULATION

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ASSURER LA CIRCULATION EN TOUTE SECURITE DES PERSONNES ET DES VEHICULES SUR
LE TERRITOIRE DE LA VILLE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3512 SIGNALISATION LUMINEUSE	4 896,1	5 172,1	5,6
3515 ETUDES COURANTES	6 184,7	5 999,2	-3,0
3516 ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION ROUTIERE	3 195,0	3 318,2	3,9
3521 TERRAINS DE STATIONNEMENT	326,7		-100,0
3522 APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT	8 759,3		-100,0
TOTAL	23 361,8	14 489,5	-38,0
EFFECTIFS	388,8	190,3	-51,1
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	14 554,9	7 820,1	-46,3
AVANTAGES ACCESSOIRES	4 069,6	2 603,6	-36,0
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	194,5	174,3	-10,4
LOCATION ET ENTRETIEN	1 723,9	1 356,1	-21,3
BIENS NON DURABLES	2 698,3	2 248,4	-16,7
ACTIFS IMMOBILISES	5,2	4,8	-7,7
AUTRES	115,4	282,2	144,5
TOTAL	23 361,8	14 489,5	-38,0

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
COMPTAGE-ENQUETE-SONDAGE	NOMBRE	1 350	1 350
DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	4 000	6 000
ENTR. PANNEAUX SIGNAL.	NOMBRE	37 100	36 800
INSPECTIONS	NOMBRE	40 000	40 000
INTERV. FEUX-CIRCULATION	NOMBRE	11 370	12 270

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

3512 - AUGMENTATION DES COUTS DE LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS.	177,3 \$
3515 - REDUCTION DES DEPENSES CONSEQUENTE A LA BAISSSE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (P.T.I.).	-321,5 \$
3521 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 6124 - INSPECTION DES TERRAINS ET BATIMENTS.	-326,7 \$
3522 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 3615 - APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT.	-8 759,3 \$
DIVERS ET INDEXATION.	357,9 \$
TOTAL	-8 872,3 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 3600 - STATIONNEMENT

DESCRIPTION DU PROGRAMME

REGIR LES AIRES DE STATIONNEMENT.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3615 APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT		10 161,4	
TOTAL		10 161,4	
EFFECTIFS		202,7	
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION		7 066,3	
AVANTAGES ACCESSOIRES		2 135,1	
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS		28,9	
LOCATION ET ENTRETIEN		406,2	
BIENS NON DURABLES		434,4	
ACTIFS IMMOBILISES		6,8	
AUTRES		83,7	
TOTAL		10 161,4	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
CONTRA. DE STATION. EMISES	NOMBRE	1 251 300	1 370 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

3615 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 3522 - APPLICATION DE LA REGLEMEN- TATION DU STATIONNEMENT.	8 759,3 \$
3615 - ACCROISSEMENT DU PROGRAMME DE STATIONNEMENT SUR RUE RESERVE AUX RESIDENTS.	769,8 \$
3615 - BUDGETISATION SUR UNE BASE ANNUELLE DES SIX NOUVEAUX STA- TIONNEMENTS SUR RUE RESERVES AUX RESIDENTS IMPLANTES EN 1991.	225,5 \$
DIVERS ET INDEXATION.	406,8 \$
TOTAL	10 161,4 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 3700 - TRANSPORT EN COMMUN

DESCRIPTION DU PROGRAMME

OFFRIR DES MOYENS DE TRANSPORT PUBLIC PERMETTANT DES DEPLACEMENTS EFFICACES,
SECURITAIRES ET ECONOMIQUES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3711 CONTRIBUTION AUX SERVICES DE TRANSPORT - C.U.M.	106 849,2	188 397,9	76,3

TOTAL	106 849,2	188 397,9	76,3
--------------	------------------	------------------	-------------

EFFECTIFS

CATEGORIE DE DEPENSES

AUTRES	106 849,2	188 397,9	76,3
--------	-----------	-----------	------

TOTAL	106 849,2	188 397,9	76,3
--------------	------------------	------------------	-------------

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**BASE****COMPARATIF
1991****PREVISION
1992**

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

3711 - CONTRIBUTION ADDITIONNELLE REQUISE A LA SUITE DU DESENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC EN CE QUI A TRAIT AU FINANCEMENT DES DEPENSES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DU TRANSPORT EN COMMUN.	74 537,1 \$
3711 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE AU FINANCEMENT DES ACTIVITES DE LA S.T.C.U.M.	6 275,6 \$
3711 - AUGMENTATION DES FRAIS DE FINANCEMENT POUR LE TRANSPORT COLLECTIF DE LA S.T.C.U.M.	959,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	-223,0 \$
TOTAL	81 548,7 \$

Hygiène et écologie

DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONCTION 4 - HYGIENE ET ECOLOGIE

DESCRIPTION DE LA FONCTION

FOURNIR UNE EAU POTABLE DE BONNE QUALITE ET ASSURER LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES. MAINTENIR UN NIVEAU OPTIMAL DE LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE MAINTIEN ET L'AMELIORATION DE PROGRAMMES ADAPTES AUX BESOINS DU MILIEU.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
4100 SERVICE D'EAU ET D'EGOUTS	85 308,1	88 532,3	3,8
4200 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	38 309,3	43 334,6	13,1
4300 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	614,5	78,9	-87,2
TOTAL	124 231,9	131 945,8	6,2

EFFECTIFS	913,1	941,7	3,1
------------------	--------------	--------------	------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

4100 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M. CAUSEE PAR UN ACCROISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT RELATIF A L'HYGIENE DU MILIEU ET A L'AUGMENTATION DU DEBIT DES EAUX USEES A TRAITER.	1 631,9 \$
4100 - REORGANISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU DE CONDUITES D'EAU ET D'EGOUTS.	-355,0 \$
4200 - OPTIMISATION DES CHARGES DE TRAVAIL DES CONTREMAITRES ET RESTRUCTURATION DES REGIONS.	-481,1 \$
4200 - RENOUELEMENT DES CONTRATS DE COLLECTE SELECTIVE ET ACCROISSEMENT DU TERRITOIRE DESSERVI.	1 885,5 \$
4200 - TRANSFERT DE CREDITS PROVENANT DU PROGRAMME 3300 - ENLEVEMENT DE LA NEIGE.	558,7 \$
4200 - AUGMENTATION DU COUT D'ELIMINATION DES DECHETS AU C.T.E.D.	470,0 \$
4200 - NOUVELLE METHODE D'ENFOUISSEMENT DES CENDRES AU SITE RIVIERE-DES-PRAIRIES.	343,9 \$
4300 - MODIFICATION DE L'ENTENTE DE SERVICE POUR LA FOURRIERE MUNICIPALE.	-526,6 \$
AUTRES FACTEURS PROPRES A CHAQUE PROGRAMME ET INDEXATION.	4 186,6 \$
TOTAL	7 713,9 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 4100 - SERVICE D'EAU ET D'EGOUTS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

APPROVISIONNER EN EAU POTABLE DE BONNE QUALITE ET EN QUANTITE SUFFISANTE TOUS LES CONSOMMATEURS. MAINTENIR POUR LE TERRITOIRE DESSERVI UN RESEAU ADAPTE AU POINT DE VUE TECHNIQUE POUR LA COLLECTION ET LE TRAITEMENT DES EAUX USEES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
4111 ADMINISTRATION	1 831,4	1 942,8	6,1
4112 PLANIFICATION ET INGENIERIE DES RESEAUX	3 310,8	3 390,2	2,4
4113 INGENIERIE D'USINE	1 163,8	1 240,3	6,6
4114 ENCADREMENT ET REGLEMENTATION	1 129,2	1 302,7	15,4
4121 EXPLOITATION DES USINES DE FILTRATION	3 063,2	3 256,1	6,3
4122 ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	8 680,8	9 059,0	4,4
4131 EXPLOITATION DES RESERVOIRS ET POSTES DE POMPAGE	1 066,5	1 128,8	5,8
4132 ENTRETIEN DU RESEAU DE CONDUITES (EAU)	10 779,8	11 040,0	2,4
4133 CONSOMMATION D'ELECTRICITE	11 272,0	11 740,1	4,2
4141 EXPLOITATION DES USINES ET DES POSTES DE POMPAGE	494,7	476,1	-3,8
4142 ENTRETIEN DU RESEAU DE CONDUITES(EGOUTS)	5 191,3	4 991,7	-3,8
4146 CONTRIBUTION A L'HYGIENE DU MILIEU - C.U.M.	17 780,0	18 944,0	6,5
4147 EXPLOIT. STATION D'EPURATION DES EAUX - C.U.M.	19 544,6	20 020,5	2,4
TOTAL	85 308,1	88 532,3	3,8
EFFECTIFS	554,0	533,8	-3,6
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	23 327,3	23 171,2	-0,7
AVANTAGES ACCESSOIRES	6 440,6	7 540,5	17,1
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	64,6	69,0	6,8
SERVICES	331,5	317,7	-4,2
LOCATION ET ENTRETIEN	1 739,3	1 362,7	-21,7
BIENS NON DURABLES	14 245,0	14 077,8	-1,2
AUTRES	39 159,8	41 993,4	7,2
TOTAL	85 308,1	88 532,3	3,8

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ANALYSES D'ECHANTILLONS	NOMBRE	65 000	61 500
CONCEPT.- AQUEDUC ET EGOUT	HEURES	9 000	9 000
CONCEPTION DE PROJETS	HEURES	6 500	6 700
ENTRETIEN-ELECTRICITE	NOMBRE	2 600	2 500
ENTRETIEN-INSTRUMENTATION	NOMBRE	2 650	2 650
ENTRETIEN-MECANIQUE	NOMBRE	1 900	2 000
ETUDES PRELIMINAIRES EAUX	HEURES	1 200	1 100
INSPECTION - INSTALLATIONS	NOMBRE	3 400	4 000
INSPECTION DES COMPTEURS	NOMBRE	1 200	1 200
LECTURES DE COMPTEURS	NOMBRE	6 200	6 200
PERMIS EMIS	NOMBRE	1 500	1 500
REALISATION DE PROJETS	HEURES	9 500	9 400
REPARATION DE CONDUITES	NOMBRE	690	660
REPARATION DE PUISARDS	NOMBRE	4 490	4 450
REPARATION SUR SERVICES	NOMBRE	4 053	4 280
SURVEILLANCE DE PROJETS	HEURES	9 000	9 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

4114 - AUGMENTATION DU SOUTIEN FONCTIONNEL POUR LE DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES DE GESTION	119,0 \$
4132-4142 - UTILISATION D'UN NOUVEAU PRODUIT POUR LE REMBLAYAGE.	-312,1 \$
4132-4142 - REORGANISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU RESEAU DE CONDUITES D'EAU ET D'EGOUTS.	-355,0 \$
4146 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M. CAUSEE PAR L'ACCROISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT RELATIF A L'HYGIENE DU MILIEU.	1 164,0 \$
4147 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M. CAUSEE PAR L'AUGMENTATION DU DEBIT DES EAUX USEES A TRAITER.	475,9 \$
DIVERS ET INDEXATION.	2 132,4 \$
TOTAL	3 224,2 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 4200 - TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PROCEDER A L'ENLEVEMENT, AU TRI ET A L'ELIMINATION DES DECHETS AFIN DE
RESPECTER LES NORMES D'HYGIENE ET DE PROTEGER L'ENVIRONNEMENT.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
4211 ADMINISTRATION	3 677,2	4 327,6	17,7
4212 SURVEILLANCE DES TRAVAUX	947,1	929,2	-1,9
4213 COLLECTE A CONTRAT	11 425,6	9 645,4	-15,6
4214 COLLECTE EN REGIE	14 707,8	19 576,2	33,1
4215 ENFOUISSEMENT SANITAIRE	1 903,8	2 301,0	20,9
4216 INCINERATION	5 647,8	6 555,2	16,1
TOTAL	38 309,3	43 334,6	13,1
EFFECTIFS	359,1	407,9	13,6
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	14 614,8	16 820,5	15,1
AVANTAGES ACCESSOIRES	3 724,0	4 713,0	26,6
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	1 675,1	1 290,5	-23,0
SERVICES	13 566,9	15 226,0	12,2
LOCATION ET ENTRETIEN	1 299,3	1 427,1	9,8
BIENS NON DURABLES	2 789,6	2 348,7	-15,8
ACTIFS IMMOBILISES	50,3	48,1	-4,4
AUTRES	589,3	1 460,7	147,9
TOTAL	38 309,3	43 334,6	13,1

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
CENDRES PRODUITES	TM	83 000	79 600
CONTRATS ENTR. PRIV. SURV.	NOMBRE	70	70
DECHETS ENFOUIS-SITE RDP.	TM	268 000	268 000
DECHETS INCINERES	TM	292 000	280 000
DISTRIBUTION DE VAPEUR	TM	200 000	176 000
ENLEVEMENT - GROS MORCEAUX	NOMBRE	200 180	198 330
ENLEVEMENT DES DECHETS	TM	410 000	410 000
TERRITOIRES EN REGIE SURV.	NOMBRE	78	73
VAPEUR PRODUITE	TM	766 400	660 800
VIDANGE DE PANIERS-RUES	NOMBRE	577 978	564 098

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

4211 - AUGMENTATION DU COUT D'ELIMINATION DES DECHETS AU CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS.	470,0 \$
4212-4214 - BUDGETISATION DES RESSOURCES SUR UNE BASE ANNUELLE POUR LA CONVERSION EN REGIE DE 33 CONTRATS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES EFFECTUEE AU COURS DE 1991.	2 266,2 \$
4212 - OPTIMISATION DES CHARGES DE TRAVAIL DES CONTREMAITRES ET RESTRUCTURATION DES REGIONS.	-481,1 \$
4213 - BUDGETISATION SUR UNE BASE ANNUELLE DE LA CONVERSION EN REGIE DE 33 CONTRATS DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES AU COURS DE 1991.	-2 266,2 \$
4214 - TRANSFERT DE CREDITS PROVENANT DU PROGRAMME 3300 - ENLEVEMENT DE LA NEIGE.	558,7 \$
4214 - RENOUELEMENT DES CONTRATS DE COLLECTE SELECTIVE ET ACCROISSEMENT DU TERRITOIRE DESSERVI.	1 885,5 \$
4215 - NOUVELLE METHODE D'ENFOUISSEMENT DES CENDRES AU SITE RIVIERE-DES-PRAIRIES.	343,5 \$
4216 - ACHATS DE PIECES DE RECHANGE ET DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'INCINERATEUR.	594,4 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 654,3 \$
TOTAL	5 025,3 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 4300 - PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PREVOIR LES FONDS NECESSAIRES AUX ENTENTES AVEC LES ORGANISMES CHARGES DU CONTROLE ET DE LA PROTECTION DES PETITS ANIMAUX.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
4314 CONTROLE DES ANIMAUX	614,5	78,9	-87,2

TOTAL	614,5	78,9	-87,2
--------------	--------------	-------------	--------------

EFFECTIFS

CATEGORIE DE DEPENSES

SERVICES	598,6	74,7	-87,5
AUTRES	15,9	4,2	-73,6

TOTAL	614,5	78,9	-87,2
--------------	--------------	-------------	--------------

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
APPELS S.P.C.A.-DOMICILE	NOMBRE	16 000	16 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

4314 - MODIFICATION DE L'ENTENTE DE SERVICE POUR LA FOURRIERE MUNICIPALE.	-526,6 \$
DIVERS ET INDEXATION.	-9,0 \$
TOTAL	-535,6 \$

Santé et bien-être

**DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

FONCTION 5 - SANTE ET BIEN-ETRE

DESCRIPTION DE LA FONCTION

AMELIORER LA QUALITE DE VIE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES AUX NIVEAUX D'INTERVENTIONS SOCIO-SANITAIRE ET COMMUNAUTAIRE, ET VISER A L'ACCROISSEMENT DE LA PARTICIPATION DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DES ORGANISMES IMPLIQUES A CETTE FIN.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$
5100 DIRECTION	1 430,6	1 769,3	23,7
5200 BIEN-ETRE	768,1	588,5	-23,4
5300 SANTE	2 435,0	2 560,3	5,1
TOTAL	4 633,7	4 918,1	6,1
EFFECTIFS	66,8	67,4	0,9

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

5100 - CREATION DU MODULE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET TRANSFERT DES CREDITS DE L'ACTIVITE 5215 - INTERVENTIONS SOCIALES.	86,4 \$
5100 - CREDITS ALLOUES POUR LE PROGRAMME "VIVRE MONTREAL EN SANTE".	125,0 \$
5200 - REAFFECTATION DES CREDITS RELIES AUX INTERVENTIONS SOCIO-COMMUNAUTAIRES.	-168,7 \$
5200 - TRANSFERT DES RESSOURCES HUMAINES EN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE A L'ACTIVITE 5111 - ADMINISTRATION.	-86,4 \$
5300 - ATTRITION DU PERSONNEL DANS LE RESEAU DES CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (C.L.S.C.).	-43,1 \$
AUTRES FACTEURS PROPRES A CHAQUE PROGRAMME ET INDEXATION.	371,2 \$
TOTAL	284,4 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 5100 - DIRECTION

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ASSURER A LA POPULATION, UNE QUALITE DE VIE PAR UN APPORT AUX PROBLEMES SOCIO-SANITAIRES ET SOCIO-ECONOMIQUES EN FAVORISANT LE REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
5111 ADMINISTRATION	1 430,6	1 769,3	23,7
TOTAL	1 430,6	1 769,3	23,7
EFFECTIFS	21,8	23,4	7,3
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	857,5	1 055,1	23,0
AVANTAGES ACCESSOIRES	268,5	383,6	42,9
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	48,9	49,0	0,2
SERVICES	172,5	89,1	-48,3
BIENS NON DURABLES	75,6	169,6	124,3
AUTRES	7,6	22,9	201,3
TOTAL	1 430,6	1 769,3	23,7

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

BASE

COMPARATIF
1991

PREVISION
1992

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

5111 - TRANSFERT DES RESSOURCES HUMAINES EN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE L'ACTIVITE 5215 - INTERVENTIONS SOCIALES.	86,4 \$
5111 - CREDITS ALLOUES POUR LE PROGRAMME "VIVRE MONTREAL EN SANTE".	125,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	127,3 \$
TOTAL	338,7 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 5200 - BIEN-ETRE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ASSURER A LA POPULATION DES SANS-ABRI, UN CENTRE DE REFERENCE POUR L'OBTENTION
D'UN HEBERGEMENT TEMPORAIRE OU UNE REFERENCE A UN LIEU DE TRAITEMENT CLINIQUE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
5215 INTERVENTIONS SOCIALES	215,6	104,1	-51,7
5232 INTERVENTIONS AUX ITINERANTS	552,5	484,4	-12,3
TOTAL	768,1	588,5	-23,4
EFFECTIFS	1,0	1,0	
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	108,8	57,9	-46,8
AVANTAGES ACCESSOIRES	19,1	21,2	11,0
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	35,0	6,1	-82,6
SERVICES	479,0	382,5	-20,1
BIENS NON DURABLES	0,7		-100,0
AUTRES	125,5	120,8	-3,7
TOTAL	768,1	588,5	-23,4

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

BASE

COMPARATIF
1991

PREVISION
1992

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

5215 - TRANSFERT DES RESSOURCES HUMAINES EN DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE A L'ACTIVITE 5111 - ADMINISTRATION.	-86,4 \$
5232 - REAFFECTIION DES CREDITS RELIES AUX INTERVENTIONS SOCIO-COMMUNAUTAIRES.	-168,7 \$
DIVERS ET INDEXATION.	75,5 \$
TOTAL	-179,6 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 5300 - SANTE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

DISPENSER L'INFORMATION NECESSAIRE A LA PREVENTION DES MALADIES EN VUE DE PRE-
SERVER LA SANTE DES CITOYENS ET DES CITOYENNES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
5311 SERVICES PROFESSIONNELS	2 435,0	2 560,3	5,1
TOTAL	2 435,0	2 560,3	5,1
EFFECTIFS	44,0	43,0	-2,3
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	1 850,5	1 874,8	1,3
AVANTAGES ACCESSOIRES	584,5	685,5	17,3
TOTAL	2 435,0	2 560,3	5,1

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

BASE

COMPARATIF
1991

PREVISION
1992

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

5311 - ATTRITION DU PERSONNEL DANS LE RESEAU DES CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (C.L.S.C.).	-43,1 \$
DIVERS ET INDEXATION.	168,4 \$
TOTAL	125,3 \$

Aménagement et mise
en valeur du territoire

DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONCTION 6 - AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

DESCRIPTION DE LA FONCTION

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT URBAIN AINSI QUE LA CROISSANCE
ECONOMIQUE DE LA VILLE.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6100 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	30 450,3	33 270,9	9,3
6200 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	24 838,7	28 374,3	14,2
6300 RENOVATION URBAINE	20 957,0	24 880,1	18,7
6400 REST. RESID., IND. ET COMM.	45 814,0	43 289,6	-5,5
TOTAL	122 060,0	129 814,9	6,4
EFFECTIFS	845,5	876,7	3,7

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

6100 - TRANSFERT DES CREDITS DE L'ACTIVITE 6412 - ENTR. ET PREV.	1 732,3 \$
6100 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 3521 - TERRAINS DE STATIONNEMENT.	326,7 \$
6200 - INSCRIPTION DES CREDITS RELATIFS AUX COMMUNICATIONS SECTO- RIELLES DANS UNE MEME ACTIVITE.	3 163,6 \$
6200 - RESTRUCTURATION DES EFFECTIFS ET REAMENAGEMENT DES TACHES.	-932,0 \$
6300 - BUDGETISATION EN CONFORMITE AVEC L'ENTENTE MAC/VILLE, SOIT LA MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTREAL ET DU PATRIMOINE MONTREALAIS.	-1 760,2 \$
6300 - HAUSSE DU BUDGET RELATIF A L'ACTIVITE D'EMBELLISSEMENT DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA RENOVATION URBAINE.	1 980,7 \$
6300 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M.	2 447,6 \$
6300 - CONTRIBUTION DE LA VILLE AU BUDGET D'EXPLOITATION DE LA SO- CETE IMMOBILIERE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL (SIMPA).	800,0 \$
6400 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 6124 - INSPECTION DES TERRAINS ET BATIMENTS.	-1 732,3 \$
6400 - AJUSTEMENT DU BUDGET DE SUBVENTION A LA RESTAURATION RESI- DENTIELLE ET INDUSTRIELLE.	-3 458,7 \$
6400 - CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA VILLE AU DEVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL "PARC D'ENTREPRISES N.D.G."	1 496,0 \$
6400 - HAUSSE DES CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES D'HABITATION SOCIALE.	1 238,6 \$
AUTRES FACTEURS PROPRES A CHAQUE PROGRAMME ET INDEXATION.	2 452,6 \$
TOTAL	7 754,9 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 6100 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

AMENAGER LE TERRITOIRE DE LA VILLE ET UTILISER RATIONNELLEMENT LES DOMAINES
PUBLIC ET PRIVE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6111 ADMINISTRATION	4 928,6	4 858,8	-1,4
6113 AMENAGEMENT ET PROGRAMMATION	4 490,6	4 487,0	-0,1
6114 ZONAGE ET PROJETS COURANTS	6 492,6	6 628,0	2,1
6115 URBANISME ET SCHEMA D'AMENAGEMENT - C.U.M.	1 210,3	1 208,5	-0,1
6121 ADMINISTRATION	1 517,4	1 739,2	14,6
6123 EMISSION DES PERMIS	3 815,1	4 131,8	8,3
6124 INSPECTION DES TERRAINS ET BATIMENTS	5 800,8	7 927,6	36,7
6125 CONSEILS TECHNIQUES	908,9	893,7	-1,7
6126 PROCEDURES DE COUR	657,5	773,9	17,7
6127 ETUDES ET ANALYSES	30,0	62,6	108,7
6128 PRESERVATION DU PATRIMOINE	598,5	559,8	-6,5
TOTAL	30 450,3	33 270,9	9,3
EFFECTIFS	446,2	473,2	6,1
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	20 120,0	21 572,9	7,2
AVANTAGES ACCESSOIRES	6 244,7	7 786,4	24,7
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	401,0	376,3	-6,2
SERVICES	1 948,4	1 703,9	-12,5
LOCATION ET ENTRETIEN	117,2	127,5	8,8
BIENS NON DURABLES	333,0	309,8	-7,0
AUTRES	1 286,0	1 394,1	8,4
TOTAL	30 450,3	33 270,9	9,3

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
AUTOR. SPECIALES DE ZONAGE	NOMBRE	155	155
AVIS D'INFRACTIONS (CONS.)	NOMBRE	9 000	7 000
CIRCULATION-SENS UNIQUE	NOMBRE	50	50
COMM.REVISION-DOSS.ETUDIES	NOMBRE	200	200
DENOMINATIONS DE RUES	NOMBRE	125	80
ETUD. PONCT. PROJ. URBAINS	NOMBRE	120	120
INSPECTIONS (CONSTRUCTION)	NOMBRE	70 000	78 000
INSPECTIONS D'OCCUPATION	NOMBRE	125 000	116 200
MODIFICATIONS CADASTRALES	NOMBRE	500	500
MODIFICATIONS DE ZONAGE	NOMBRE	375	375
PATROUILLE CANINE INTERV.	NOMBRE	12 000	12 500
PERMIS EMIS (CONSTRUCTION)	NOMBRE	11 000	12 800
PERMIS EMIS (OCCUPATION)	NOMBRE	15 000	12 500
PERMIS EMIS ENSEIGNES(OCC)	NOMBRE	2 000	2 250
PLAN D'ENSEMBLE	NOMBRE	130	130
PLANS UTIL./SOL MIS A JOUR	NOMBRE	385	385
PRISES DE PHOTOGRAPHIES	NOMBRE	9 000	9 000
PROCEDURES COUR MUNICIPALE	NOMBRE	9 000	10 500
PROG.REAMENAGEMENT URBAIN	NOMBRE	35	5
REGLEMENTATION-PROJETS	NOMBRE	10	10

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

6111 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-138,5 \$
6113 - TRANSFERT DES CREDITS RELIES AUX COMMUNICATIONS A L'ACTIVITE 6218 - COMMUNICATIONS SECTORIELLES.	-218,0 \$
6121 - TRANSFERT DES CREDITS RELIES A LA COORDINATION DES SERVICES DE FOURRIERE MUNICIPALE DE L'ACTIVITE 4314 - CONTROLE DES ANIMAUX.	100,0 \$
6124 - TRANSFERT DES CREDITS DE L'ACTIVITE 6412 - ENTRETIEN ET PREVENTION.	1 732,3 \$
6124 - TRANSFERT DES CREDITS DE L'ACTIVITE 3521 - TERRAINS DE STATIONNEMENT.	326,7
6125 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-32,1 \$
6126 - AUGMENTATION DU SOUTIEN AUX PROCEDURES DE PERMIS A LA COUR MUNICIPALE.	46,9 \$
6128 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-83,3 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 086,6 \$
TOTAL	2 820,6 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 6200 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE, DE MEME QUE L'IMAGE GENERALE DE LA VILLE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6211 ADMINISTRATION	2 878,3	3 119,3	8,4
6213 COMMUNICATIONS	2 660,7	2 432,6	-8,6
6214 COMMUNICATIONS CORPORATIVES	6 013,2	6 406,9	6,5
6215 DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	2 000,0	2 500,0	25,0
6216 OFFICE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE - C.U.M.	1 353,4	1 479,4	9,3
6217 SOCIETE D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES	630,7		-100,0
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		3 163,6	
6219 DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE	9 302,4	9 272,5	-0,3
TOTAL	24 838,7	28 374,3	14,2
EFFECTIFS	144,0	146,4	1,7
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	7 116,0	7 904,8	11,1
AVANTAGES ACCESSOIRES	2 242,6	2 869,8	28,0
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	6 109,3	6 073,8	-0,6
SERVICES	488,3	966,9	98,0
LOCATION ET ENTRETIEN	49,7	70,0	40,8
BIENS NON DURABLES	142,9	425,8	198,0
ACTIFS IMMOBILISES	56,2		-100,0
AUTRES	8 633,7	10 063,2	16,6
TOTAL	24 838,7	28 374,3	14,2

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ACTIVITES DE PROMOTION	NOMBRE	185	200
DOSSIERS D'ENTREPRISES	NOMBRE	180	500
EXTENSION RESEAU PRAIMONT	PI.CAR.	500 000	500 000
IMPLANTATION ENTREPRISES	NOMBRE	30	30
SOLLICITATION D'ENTREPRISE	NOMBRE		5 000
SUPERF. TERRAIN TRANSIGEE	PI.CAR.	1 000 000	500 000
VIABILISER TERRAINS PARCS	PI.CAR.	1 700 000	2 000 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

6211 - TRANSFERT DES RESSOURCES HUMAINES RELIEES AUX INTERVENTIONS DE PRESSE DE L'ACTIVITE 6213 - COMMUNICATIONS.	115,0 \$
6213 - AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE PAR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES EN COMMUNICATIONS.	-215,4 \$
6213 - TRANSFERT DES RESSOURCES HUMAINES RELIEES AUX INTERVENTIONS DE PRESSE A L'ACTIVITE 6211 - ADMINISTRATION.	-115,0 \$
6215 - INTEGRATION DES ACTIVITES DE LA SOCIETE D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES DE MONTREAL (S.A.R.T.M.) A L'OFFICE DES CONGRES ET DU TOURISME DU GRAND MONTREAL (O.C.T.G.M.).	500,0 \$
6216 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M. RESULTANT D'UN PROGRAMME INTENSIF DES ACTIVITES PROMOTIONNELLES INTERNATIONALES.	126,0 \$
6217 - REAMENAGEMENT DES CREDITS :	
- INTEGRATION DES ACTIVITES DE S.A.R.T.M. A L'ACTIVITE 6215 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ;	-500,0 \$
- TRANSFERT A L'ACTIVITE 8315 - LOCATION D'IMMEUBLES.	-130,7 \$
6218 - INSCRIPTION DES CREDITS RELATIFS AUX COMMUNICATIONS SECTORIELLES DANS UNE MEME ACTIVITE.	3 163,6 \$
6219 - RESTRUCTURATION DES EFFECTIFS ET REAMENAGEMENT DES TACHES EN VUE D'AMELIORER LA PRODUCTIVITE.	-716,6 \$
DIVRES ET INDEXATION.	1 308,7 \$
TOTAL	3 535,6 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 6300 - RENOVATION URBAINE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

CONSERVER, AMELIORER ET PROMOUVOIR LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6317 OPERATION P.E.P.	500,0	200,0	-60,0
6323 MISE EN VALEUR DES LIEUX HISTORIQUES	4 475,4	2 676,6	-40,2
6324 SOCIETE IMMOBILIERE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL		800,0	
6331 ADMINISTRATION - EMBELLISSEMENT	677,2	1 002,2	48,0
6332 PRODUCTION DE VEGETAUX	3 741,3	5 672,0	51,6
6333 PLANIFICATION ET AMENAGEMENT	4 105,4	4 468,6	8,8
6336 PARCS REGIONAUX - C.U.M.	7 457,7	10 060,7	34,9
TOTAL	20 957,0	24 880,1	18,7
EFFECTIFS	138,3	173,1	25,2
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	6 074,0	7 797,0	28,4
AVANTAGES ACCESSOIRES	1 763,1	2 521,9	43,0
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	81,7	120,4	47,4
SERVICES	2 872,0	1 078,4	-62,5
LOCATION ET ENTRETIEN	24,7	152,9	519,0
BIENS NON DURABLES	402,6	319,7	-20,6
ACTIFS IMMOBILISES	47,5	31,8	-33,1
AUTRES	9 691,4	12 858,0	32,7
TOTAL	20 957,0	24 880,1	18,7

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ARBRES A PRODUIRE	NOMBRE	7 000	5 000
MANDATS SPECIAUX TRAITES	NOMBRE	650	900
PRODUCTION D'ANNUELLES	NOMBRE	735 000	735 000
PROJETS TOTAUX TRAITES	NOMBRE	179	187

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

6317 - REEVALUATION DES BESOINS EN SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ELIMINATION DES POTEAUX.	-300,0 \$
6323 - BUDGETISATION EN CONFORMITE AVEC L'ENTENTE MAC/VILLE, SOIT LA MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTREAL ET DU PATRIMOINE MONTREALAIS.	-1 760,2 \$
6324 - CONTRIBUTION DE LA VILLE AU BUDGET D'EXPLOITATION DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL (SIMPA).	800,0 \$
6331 - TRANSFERT DE CREDITS DU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	265,0 \$
6332 - OPTIMISATION DES RESSOURCES MATERIELLES ET HUMAINES.	-263,0 \$
6332 - HAUSSE DU BUDGET RELATIF A L'ACTIVITE D'EMBELLISSEMENT DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DE LA RENOVATION URBAINE :	
- DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX TERRITOIRES (PARC DES ILES) ;	637,8 \$
- TRANSFERT DE L'ACTIVITE - 7241 TRAVAUX HORTICOLES.	1 342,9 \$
6336 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M. DUE AUX FRAIS DE FINANCEMENT SUITE A L'ACQUISITION DE NOUVEAUX PARCS REGIONAUX.	2 447,6 \$
DIVERS ET INDEXATION.	753,0 \$
TOTAL	3 923,1 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 6400 - REST. RESID., IND. ET COMM.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

COORDONNER ET METTRE EN OEUVRE LES POLITIQUES MUNICIPALES DANS LES DOMAINES
RESIDENTIEL, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6411 ADMINISTRATION	1 072,5	1 280,1	19,4
6412 ENTRETIEN ET PREVENTION	1 732,3		-100,0
6413 RENOVATION	27 250,8	23 362,1	-14,3
6414 CORPORATION D'HABITATION JEANNE-MANCE	630,0	645,9	2,5
6415 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTREAL	1 439,0	2 935,0	104,0
6416 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION	8 111,8	8 396,3	3,5
6417 ETUDES ET EXPERTISES	1 158,3	1 226,6	5,9
6418 DEVELOPPEMENT DE L'HABITATION	854,8	925,0	8,2
6419 SOC. D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL	3 564,5	4 518,6	26,8
TOTAL	45 814,0	43 289,6	-5,5
EFFECTIFS	117,0	84,0	-28,2
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	4 932,4	3 768,6	-23,6
AVANTAGES ACCESSOIRES	1 544,6	1 371,4	-11,2
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	127,4	100,4	-21,2
SERVICES	328,5	383,0	16,6
LOCATION ET ENTRETIEN	7,5	3,2	-57,3
BIENS NON DURABLES	88,6	54,7	-38,3
AUTRES	38 785,0	37 608,3	-3,0
TOTAL	45 814,0	43 289,6	-5,5

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
BATIM. INDUST. EN LOCATION	PI. CAR.	886 000	722 500
CHAMBRES O.M.H.M.	NOMBRE	169	195
CHAMBRES S.H.D.M.	NOMBRE	725	773
DOSSIERS SUBV. INDUST. REAL.	NOMBRE	9	10
LOGEMENTS JEANNE MANCE	NOMBRE	788	788
LOGEMENTS O.M.H.M.	NOMBRE	15 372	15 923
LOGEMENTS S.H.D.M.	NOMBRE	3 208	5 500
LOGEMENTS SUPPL. AU LOYER	NOMBRE	2 350	2 337
RELOGEMENT - DEPLACEMENT	NOMBRE	2 300	1 411
RESTAURATION - CHAMBRES	NOMBRE	202	224
RESTAURATION - LOGEMENTS	NOMBRE	2 885	1 649
SUBV. DEMOL. DE BATIMENTS	NOMBRE	800	326
SUBV. MOD. RACCORD. ELECT.	NOMBRE	360	380
SUBVENTIONS INDUSTRIELLES	DOLLARS	4 817 900	2 572 100
TERRAINS INDUST. ACHETES	PI. CAR.	212 000	412 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

6411 - CREDITS ADDITIONNELS OCTROYES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER.	111,3 \$
6412 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 6124 - INSPECTION DES TERRAINS ET BATIMENTS.	-1 732,3 \$
6413 - AJUSTEMENT DU BUDGET DE SUBVENTION A LA RESTAURATION RESIDENTIELLE ET INDUSTRIELLE :	
- DIMINUTION DES PROJETS SOUMIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE COOPERATION INDUSTRIELLE DE MONTREAL (PROCIM) ;	-2 253,0 \$
- DEMOLITION ET DEBLAIEMENT (HANGARS) ;	-1 144,0 \$
- ALIENATION DE TERRAINS ;	400,0 \$
- RENOVATION RESIDENTIELLE.	-461,7 \$
6415 - CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA VILLE AU DEVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL "PARC D'ENTREPRISES N.D.G."	1 496,0 \$
6416 - AUGMENTATION DES CONTRIBUTIONS AU PROGRAMME D'HABITATION A LOYERS MODIQUES DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTREAL.	284,5 \$
6419 - CREDITS ADDITIONNELS REQUIS POUR SUPPORTER L'INVENTAIRE DE 5500 LOGEMENTS ET 773 CHAMBRES A LA FIN DE L'EXERCICE.	954,1 \$
DIVERS ET INDEXATION.	-179,3 \$
TOTAL	-2 524,4 \$

Récréation et culture

DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONCTION 7 - RECREATION ET CULTURE

DESCRIPTION DE LA FONCTION

OFFRIR DES SERVICES RECREATIFS ET CULTURELS; PROMOUVOIR LES LOISIRS ET LE DEVELOPPEMENT CULTUREL. ASSURER L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS EXTERIEURES.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
7100 SERVICES RECREATIFS	60 196,6	63 429,7	5,4
7200 SERVICES CULTURELS	55 946,5	62 546,0	11,8
7500 ENTRETIEN PARCS ET TERRAINS DE JEUX		34 876,9	
TOTAL	116 143,1	160 852,6	38,5
EFFECTIFS	1 941,6	2 557,8	31,7

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

7100 - COUTS RELIES AUX CONGES FERIES DES AUXILIAIRES COLS BLANCS.	552,7 \$
7100 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 6218 - COMMUNICATIONS SECTORIELLES.	-792,2 \$
7100 - AJOUT DE CREDITS POUR LE PROGRAMME JEUNESSE 2000.	150,0 \$
7200 - TRANSFERT DES ACTIVITES LIEES AUX TRAVAUX HORTICOLES A L'ACTIVITE 6332 - PRODUCTION DES VEGETAUX.	-1 342,9 \$
7200 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA CORPORATION MONTREAL 1992 SELON LE PROTOCOLE D'ENTENTE.	1 100,0 \$
7200 - PREPARATION MATERIELLE EN VUE DE L'OUVERTURE DES BIBLIOTHEQUES MILE-END ET BARTHELEMY-VIMONT.	851,5 \$
7200 - TRANSFERT DES CREDITS RELIES AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES EN PROVENANCE DES DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX.	2 285,1 \$
7200 - PARTICIPATION AU BUDGET D'OPERATION DU MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL.	2 000,0 \$
7500 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 8621 - TRAVAUX HORTICOLES.	12 448,3 \$
7500 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 8624 - ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES.	16 885,0 \$
7500 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 8625 - ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES.	5 543,6 \$
AUTRES FACTEURS PROPRES A CHAQUE PROGRAMME ET INDEXATION.	5 028,4 \$
TOTAL	44 709,5 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 7100 - SERVICES RECREATIFS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

FOURNIR LES SERVICES RECREATIFS PERMETTANT AU PUBLIC DE SE DIVERTIR A L'INTERIEUR D'UN CADRE ATTRAYANT.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
7111 ADMINISTRATION	14 208,5	16 224,2	14,2
7121 EXPERTISE ET SOUTIEN TECHNIQUE	4 565,9	4 144,3	-9,2
7122 SOUTIEN AUX INSTALLATIONS ET AUX EQUIPEMENTS	2 649,7	2 745,4	3,6
7123 SERVICES ALIMENTAIRES	2 883,3	2 566,2	-11,0
7131 LOISIRS COMMUNAUTAIRES ET SOCIO-CULTURELS	8 745,1	9 462,9	8,2
7142 EXPLOITATION D'ARENAS	8 376,8	8 458,1	1,0
7143 ANIMATION - ACTIVITES PHYSIQUES	1 178,1	1 273,4	8,1
7144 SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DE CENTRES ET TERRAINS	7 675,1	8 102,5	5,6
7145 EXPLOITATION DE PISCINES ET PLANS D'EAU	9 266,9	9 397,6	1,4
7146 PROMOTION ET EVENEMENTS SPECIAUX	647,2	1 055,1	63,0
TOTAL	60 196,6	63 429,7	5,4
EFFECTIFS	1 367,1	1 342,8	-1,8
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	41 036,8	41 064,4	0,1
AVANTAGES ACCESSOIRES	10 683,4	12 120,5	13,5
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	467,2	395,5	-15,3
SERVICES	670,4	960,7	43,3
LOCATION ET ENTRETIEN	2 758,9	3 138,6	13,8
BIENS NON DURABLES	2 939,2	2 672,7	-9,1
ACTIFS IMMOBILISES	181,0	91,3	-49,6
AUTRES	1 459,7	2 986,0	104,6
TOTAL	60 196,6	63 429,7	5,4

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
CENTRES LOISIRS/COMM -FREQ	NOMBRE	1 394 250	1 582 700
CENTRES SPORTIFS - FREQ.	NOMBRE	2 249 775	2 329 800
CLUBS DE VACANCES/INSCRIP.	NOMBRE	14 670	13 957
GOLF - FREQUENTATION	NOMBRE	30 000	36 000
JARDINS COMM. - JARDINIERS	NOMBRE	5 926	5 962
ORGANISMES DESSERVIS	NOMBRE	2 153	2 390
PARTICIPANTS-COMP. MUNIC.	NOMBRE	110 000	110 000
PATINOIRES EXT. - FREQ.	NOMBRE	1 121 000	1 083 000
PATINOIRES INT. - FREQ.	NOMBRE	2 859 650	2 678 050
PISCINES EXT. - FREQ.	NOMBRE	628 400	541 400
PISCINES INT. - FREQ.	NOMBRE	1 878 000	1 661 100
PROJET JEUNESSE 2000	NOMBRE	24	24
PROJET JEUNESSE 2000-FREQ.	NOMBRE	170 006	189 000
TENNIS EXT. -FREQUENTATION	NOMBRE	210 000	220 000
TERRAINS - FREQ. TOTALE	NOMBRE	11 545 000	11 645 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

7111 - AJOUT DE CREDITS AFIN DE CONSOLIDER LES ACTIVITES RELIEES A L'INFORMATIQUE.	224,0 \$
7111 - COUTS RELIES AUX CONGES FERIES DES AUXILIAIRES COLS BLANCS.	552,7 \$
7111-7121 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-278,3 \$
7121 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 6218 - COMMUNICATIONS SECTORIELLES.	-792,2 \$
7121 - MISE EN PLACE DU PROJET DE LOCATION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS LES ARENAS.	191,7 \$
7123 - RATIONALISATION DES SERVICES ALIMENTAIRES.	-333,3 \$
7131 - SOUTIEN ADDITIONNEL A LA REALISATION DE LA FETE DES NEIGES DANS LE CADRE DE LA 5E BIENNALE DES VILLES D'HIVER.	108,2 \$
7131 - AJOUT DE CREDITS POUR LE PROGRAMME JEUNESSE 2000.	150,0 \$
7142 - PRISE EN CHARGE DE L'ENCADREMENT DE L'ARBITRAGE PAR LES ASSOCIATIONS REGIONALES.	-258,3 \$
7146 - CONSOLIDATION DE L'ENCADREMENT DES EVENEMENTS SPECIAUX.	291,3 \$
DIVERS ET INDEXATION.	3 377,3 \$
TOTAL	3 233,1 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 7200 - SERVICES CULTURELS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES LOISIRS ET L'EPANOUISSEMENT CULTUREL DES CI-TOYENS ET DES CITOYENNES DANS DIVERS DOMAINES: MUSIQUE, CINEMA, LITTERATURE, BEAUX-ARTS, ARCHEOLOGIE ET HISTOIRE. PROMOUVOIR L'INTERET SCIENTIFIQUE VIA LE BIODOME, L'INSECTARIUM, LE PLANETARIUM ET LE JARDIN BOTANIQUE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
7212 CONTRIBUTION AU CONSEIL DES ARTS - C.U.M.	4 479,1	4 549,1	1,6
7221 ADMINISTRATION - BIBLIOTHEQUES	1 005,0	1 211,4	20,5
7222 TRAITEMENT DOCUMENTAIRE	7 747,0	8 327,2	7,5
7223 SERVICES DE PRET ET DE CONSULTATION	12 708,3	13 742,5	8,1
7224 SERVICES AUDIO-VISUELS	1 284,3	1 245,4	-3,0
7241 TRAVAUX HORTICOLES	1 342,9		-100,0
7251 MANIFESTATIONS CULTURELLES	6 133,0	6 165,8	0,5
7252 MONTREAL 1992	2 000,0	3 100,0	55,0
7255 MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL		2 000,0	
7259 SOCIETE DU PALAIS DE LA CIVILISATION	2 326,0	2 400,0	3,2
7261 ADMINISTRATION - DEVELOPPEMENT CULTUREL	721,0	613,3	-14,9
7262 DEVELOPPEMENT CULTUREL	3 556,3	4 262,6	19,9
7271 EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	12 643,6	14 928,7	18,1
TOTAL	55 946,5	62 546,0	11,8
EFFECTIFS	574,5	558,7	-2,8
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	18 711,1	18 329,2	-2,0
AVANTAGES ACCESSOIRES	5 216,4	5 852,4	12,2
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	238,1	279,2	17,3
SERVICES	2 311,6	2 031,7	-12,1
LOCATION ET ENTRETIEN	932,5	960,2	3,0
BIENS NON DURABLES	4 724,7	4 307,9	-8,8
ACTIFS IMMOBILISES	21,4	173,6	711,2
AUTRES	23 790,7	30 611,8	28,7
TOTAL	55 946,5	62 546,0	11,8

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
LIEUX/MAISONS DE CULT-FREQ	NOMBRE	289 430	217 072
MANIF. CULT. AUTRES-FREQ	NOMBRE	241 800	226 800
MANIF. CULT. -LIEUX/MAISONS	NOMBRE	1 307	980
MANIF. CULTURELLES - AUTRES	NOMBRE	421	285
PRETS DE DOCUMENTS	NOMBRE	5 161 340	5 229 482
TOURNAGES-CINEMA	NOMBRE	550	850

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

7221 - AJOUT DE CREDITS AU NIVEAU DU DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE.	188,4 \$
7222 - CREDITS OCTROYES POUR L'AUTOMATISATION DE BIBLIOTHEQUES.	400,0 \$
7222-7223 - PREPARATION MATERIELLE EN VUE DE L'OUVERTURE DES BIBLIOTHEQUES MILE-END ET BARTHELEMY-VIMONT.	851,5 \$
7241 - TRANSFERT DES ACTIVITES RELIEES AUX TRAVAUX HORTICOLES A L'ACTIVITE 6332 - PRODUCTION DES VEGETAUX.	-1 342,9 \$
7251 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-90,1 \$
7251 - REVISION DE LA PROGRAMMATION DANS LE RESEAU DES MAISONS DE LA CULTURE.	-388,1 \$
7251 - CONTRIBUTION POUR L'EXPOSITION "MONTREAL HIER A DEMAIN".	250,0 \$
7252 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA CORPORATION MONTREAL 1992 SELON LE PROTOCOLE D'ENTENTE.	1 100,0 \$
7255 - PARTICIPATION AU BUDGET D'OPERATION DU MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL.	2 000,0 \$
7262 - CONTRIBUTION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS CULTURELS PRIVES.	500,0 \$
7271 - TRANSFERT DES CREDITS RELIES AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIEN- TIFIQUES EN PROVENANCE DES DIFFERENTS SERVICES MUNICIPAUX.	2 285,1 \$
DIVERS ET INDEXATION.	845,6 \$
TOTAL	6 599,5 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 7500 - ENTRETIEN PARCS ET TERRAINS DE JEUX

DESCRIPTION DU PROGRAMME

CONSERVER, AMELIORER ET PROMOUVOIR LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN
DES ESPACES VERTS.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
7521 TRAVAUX HORTICOLES		12 448,3	
7524 ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES		16 885,0	
7525 ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES		5 543,6	
TOTAL		34 876,9	
EFFECTIFS		656,3	
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION		24 703,2	
AVANTAGES ACCESSOIRES		7 506,8	
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS		25,9	
SERVICES		2,0	
LOCATION ET ENTRETIEN		804,2	
BIENS NON DURABLES		1 507,0	
ACTIFS IMMOBILISES		89,8	
AUTRES		238,0	
TOTAL		34 876,9	

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ARBRES PLANTES	NOMBRE	10 000	5 000
ARBUSTES PLANTES	NOMBRE	11 300	10 000
ELAGAGE D'ARBRES	NOMBRE	21 975	24 150
ENTRETIEN PLATES-BANDES	M2	164 283	167 824
FLEURS PLANTEES	NOMBRE	521 400	550 400
PATAUGEOIRES	NOMBRE	72	73
PATINOIRES ENTR. CITOYENS	NOMBRE	22	15
PATINOIRES ENTR. VILLE	NOMBRE	178	176
PATINOIRES-TOTAL	NOMBRE	200	191
PENTES-SKI ALPIN	NOMBRE	7	7
PENTES-TOBBOGAN	NOMBRE	9	9
PISTES SKI RANDONNEE	KM	63	63
PISTES SKI RANDONNEE	NOMBRE	18	18

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

7521 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 8621 - TRAVAUX HORTICOLES.	12 473,8 \$
7524 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 8624 - ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES.	16 089,5 \$
7525 - TRANSFERT DE L'ACTIVITE 8625 - ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES.	5 068,5 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 245,1 \$
TOTAL	34 876,9 \$

Soutien matériel et
technique

**DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

FONCTION 8 - SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE

DESCRIPTION DE LA FONCTION

FURNIR DES SERVICES D'ORDRE ADMINISTRATIF, MATERIEL ET TECHNIQUE NECESSAIRES A LA GESTION DES INSTALLATIONS, DU MOBILIER, DES VEHICULES ET AUTRES APPARTENANT A LA VILLE.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8100 ADMINISTRATION GENERALE	33 816,5	37 049,1	9,6
8200 SOUTIEN TECHNIQUE ET MATERIEL	24 939,4	26 969,1	8,1
8300 GESTION DES EDIFICES MUNICIPAUX	90 476,5	97 263,4	7,5
8400 DEPENSES RELIEES AUX IMMOBILISATIONS	26 570,8	23 343,5	-12,1
8500 ENTRETIEN - VEHICULES ET MOBILIER	43 957,2	45 475,0	3,5
8600 ENTRETIEN DES PARCS	33 631,8		-100,0
8700 TRAITEMENT INFORMATISE DES DONNEES	22 315,0	20 071,1	-10,1
8900 AUTRES	6 273,1	6 746,0	7,5
TOTAL	281 980,3	256 917,2	-8,9

EFFECTIFS	3 476,8	2 685,8	-22,8
------------------	----------------	----------------	--------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8100 - REAMENAGEMENT BUDGETAIRE PERMETTANT LA CENTRALISATION DES ACTIVITES ADMINISTRATIVES.	882,9 \$
8200 - PLAN DIRECTEUR SUR LA GESTION DES NEIGES USEES.	471,0 \$
8200 - IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES DECHETS DOMESTIQUES DANGEREUX.	600,0 \$
8300 - TRANSFERT AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	-2 519,0 \$
8300 - AUGMENTATION DES COUTS DE LOCATION (NOUVEAUX IMMEUBLES ET INDEXATION).	7 524,1 \$
8400 - REDUCTION DES DEPENSES CONSEQUENTE A LA BAISSSE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (P.T.I).	-773,1 \$
8400- REEVALUATION DES BESOINS EN MATIERE D'ACHAT D'ACTIFS IMMOBILISES.	-2 600,0 \$
8500 - IMPACT DE LA LOI 145 SUR LE COUT DES PLAQUES D'IMMATRICULATION DES VEHICULES.	927,8 \$
8600 - TRANSFERT AU PROGRAMME 7500 - ENTRETIEN PARCS ET TERRAINS DE JEUX.	-33 631,8 \$
8700 - REEVALUATION ET DECENTRALISATION DE L'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE.	-1 870,5 \$
AUTRES FACTEURS PROPRES A CHAQUE PROGRAMME ET INDEXATION.	5 925,5 \$
TOTAL	-25 063,1 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 8100 - ADMINISTRATION GENERALE

DESCRIPTION DU PROGRAMME

FOURNIR LES SERVICES D'ORDRE ADMINISTRATIF ET MATERIEL NECESSAIRES A LA GESTION DE CETTE FONCTION.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/-
8111 ADMINISTRATION	25 383,6	28 115,6	10,8
8112 SURVEILLANCE DE TRAVAUX	8 432,9	8 933,5	5,9
TOTAL	33 816,5	37 049,1	9,6
EFFECTIFS	515,3	525,2	1,9
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	23 922,5	24 534,1	2,6
AVANTAGES ACCESSOIRES	7 477,0	8 895,5	19,0
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	515,7	612,6	18,8
SERVICES	252,9	642,5	154,1
LOCATION ET ENTRETIEN	356,9	670,2	87,8
BIENS NON DURABLES	1 106,6	868,1	-21,6
ACTIFS IMMOBILISES	126,6	128,9	1,8
AUTRES	58,3	697,2	1095,9
TOTAL	33 816,5	37 049,1	9,6

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
INTERVENTIONS - ENTRETIEN	NOMBRE	50 000	50 000
SOUSSIONS PRODUITES	NOMBRE	200	200

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8111 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 6218 - COMMUNICATIONS SECTORIELLES.	-289,8 \$
8111 - DEVELOPPEMENT DU SYSTEME INTEGRE DE LA GESTION DU BATIMENT.	227,1 \$
8111 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-82,4 \$
8111 - REAMENAGEMENT BUDGETAIRE PERMETTANT LA CENTRALISATION DES ACTIVITES ADMINISTRATIVES.	882,9 \$
DIVERS ET INDEXATION.	2 494,8 \$
TOTAL	3 232,6 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 8200 - SOUTIEN TECHNIQUE ET MATERIEL

DESCRIPTION DU PROGRAMME

FOURNIR LE SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE RELATIF AUX PROJETS D'IMMOBILISATIONS, AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET D'EMBELLEMENT DU MILIEU URBAIN.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8211 ARPENTAGE	4 040,0	4 154,3	2,8
8212 PLANS ET PROFILS OFFICIELS DE LA VILLE	3 030,6	2 693,0	-11,1
8213 PLANS ET IMPRESSIONS	2 633,3	2 953,2	12,1
8214 LABORATOIRE	3 074,5	3 472,5	12,9
8215 SOUTIEN FONCTIONNEL	5 176,6	6 593,6	27,4
8217 PROGRAMMATION, PLANIFICATION DES IMMOBILISATIONS	2 264,6	2 035,2	-10,1
8218 PHOTOGRAPHIE	283,4	313,4	10,6
8221 PATROUILLE ET COUR	4 436,4	4 753,9	7,2
TOTAL	24 939,4	26 969,1	8,1
EFFECTIFS	380,9	375,5	-1,4
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	15 606,7	15 874,4	1,7
AVANTAGES ACCESSOIRES	4 646,7	5 526,9	18,9
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	239,6	320,2	33,6
SERVICES	860,8	1 516,5	76,2
LOCATION ET ENTRETIEN	2 031,8	1 881,1	-7,4
BIENS NON DURABLES	1 448,6	1 426,8	-1,5
AUTRES	105,2	423,2	302,3
TOTAL	24 939,4	26 969,1	8,1

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ACTIVITES DE COUR	HEURES	75 376	78 100
ARPENTAGE FONCIER	NOMBRE	850	925
DOSSIERS PROPRIETE VILLE	NOMBRE	60 000	60 000
PATROUILLEUR	HEURES	48 124	51 164
PLAN ET PROFIL-CONFEC./REV	NOMBRE	1 200	1 200
PRODUITS IMPRIMES	NOMBRE	40 000	40 000
PROGRAMMATION - PTI	NOMBRE	6 000	6 000
REPRODUCTION DE PLANS	M2	300 000	300 000
REQUETES D'INTERVENTION	NOMBRE	1 120	1 600
TRANSPORT DE NEIGE-CONTRAT	NOMBRE	17	16

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8212 - REVISION DES CREDITS POUR L'ENTRETIEN DES PASSAGES A NIVEAU.	-280,0 \$
8212 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-122,3 \$
8213 - TRANSFERT DE LA GESTION DES IMPRIMES ET PHOTOCOPIEURS DE L'ACTIVITE 8717 - TRAITEMENT.	210,6 \$
8214 - DETECTION ET CAPTAGE DU BIOGAZ A DIVERS ENDROITS DE LA VILLE.	147,0 \$
8215 - PLAN DIRECTEUR SUR LA GESTION DES NEIGES USEES.	471,0 \$
8215 - IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES DECHETS DOMESTIQUES DANGEREUX.	600,0 \$
8217 - REDUCTION DES DEPENSES CONSEQUENTE A LA BAISSSE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (P.T.I.).	-274,5 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 277,9 \$
TOTAL	2 029,7 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 8300 - GESTION DES EDIFICES MUNICIPAUX

DESCRIPTION DU PROGRAMME

ASSURER UNE GESTION ET UN ENTRETIEN ECONOMIQUES ET EFFICACES DES EDIFICES
MUNICIPAUX.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8312 COURTAGE IMMOBILIER	1 564,4	1 638,0	4,7
8313 SECURITE	9 083,8	8 464,5	-6,8
8314 GESTION DES PROPRIETES	793,0	882,0	11,2
8315 LOCATION D'IMMEUBLES	21 562,9	29 087,0	34,9
8321 VENTILATION, CLIMATISATION ET REFRIGERATION	4 351,2	4 335,5	-0,4
8322 ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE	9 567,3	9 758,3	2,0
8323 ENTRETIEN GENERAL	9 032,2	9 409,7	4,2
8324 NETTOYAGE	5 915,5	6 007,6	1,6
8325 PEINTURE	3 229,3	3 403,3	5,4
8326 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE	7 312,4	6 940,2	-5,1
8351 CONSOMMATION D'ELECTRICITE	11 372,7	11 316,4	-0,5
8352 GAZ, MAZOUT ET VAPEUR	6 691,8	6 020,9	-10,0
TOTAL	90 476,5	97 263,4	7,5
EFFECTIFS	847,3	796,4	-6,0
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	34 514,5	33 378,6	-3,3
AVANTAGES ACCESSOIRES	9 148,2	10 193,4	11,4
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	161,4	161,8	0,2
SERVICES	1 067,4	1 055,3	-1,1
LOCATION ET ENTRETIEN	22 741,8	29 787,4	31,0
BIENS NON DURABLES	21 824,2	20 040,4	-8,2
ACTIFS IMMOBILISES	0,6	0,6	
AUTRES	1 018,4	2 645,9	159,8
TOTAL	90 476,5	97 263,4	7,5

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ENTR. MENAGER EDIFICE T.P.	M2	1 287 243	1 384 758
ENTR. ET PEINTURE MOB. URB.	NOMBRE	7 190	7 260
ENTR. ET REP. MOB. URBAINS	NOMBRE	7 730	7 870
INSPECTIONS	NOMBRE	600 000	500 000
LOCAUX LOUES	NOMBRE	121	107
SUPERVISION ET PATROUILLES	KM	550 000	475 000
TERRAINS LOUES	NOMBRE	214	218

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8313 - TRANSFERT DE COUTS RELATIFS A LA SECURITE (GARDIENNAGE) AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	-795,1 \$
8315 - AUGMENTATION DES COUTS DE LOCATION (NOUVEAUX IMMEUBLES ET INDEXATION).	7 524,1 \$
8326 - TRANSFERT DE COUTS D'ENTRETIEN DES SYSTEMES DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	-470,9 \$
8351 - TRANSFERT DE COUTS DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	-409,4 \$
8352 - TRANSFERT DE COUTS DE CONSOMMATION DU GAZ NATUREL AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	-843,6 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 781,8 \$
TOTAL	6 786,9 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 8400 - DEPENSES RELIEES AUX IMMOBILISATIONS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PLANIFIER, DIRIGER ET EXECUTER LES OPERATIONS RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS
ET A L'ACHAT D'ELEMENTS D'ACTIFS.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8422 ARCHITECTURE ET INGENIERIE DU BATIMENT	7 343,3	7 095,9	-3,4
8423 INGENIERIE	8 492,3	8 569,2	0,9
8425 PONTS ET TUNNELS	554,7		-100,0
8431 TRAVAUX NON CAPITALISES	4 580,5	4 678,4	2,1
8451 ACHAT D'ELEMENTS D'ACTIFS	5 600,0	3 000,0	-46,4
TOTAL	26 570,8	23 343,5	-12,1
EFFECTIFS	268,1	246,1	-8,2
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	12 760,0	11 706,9	-8,3
AVANTAGES ACCESSOIRES	3 826,9	4 147,6	8,4
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	211,4	228,7	8,2
LOCATION ET ENTRETIEN	8,9	8,5	-4,5
BIENS NON DURABLES	71,7	68,4	-4,6
ACTIFS IMMOBILISES	9 587,0	6 880,2	-28,2
AUTRES	104,9	303,2	189,0
TOTAL	26 570,8	23 343,5	-12,1

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
CONCEPT. ET SOUM. S-PROJETS	NOMBRE	550	475
DECOMPTE FINAL	NOMBRE	550	475
DECOMPTE PROGRESSIF	NOMBRE	1 250	1 050
PROJ.- FINS CONSTRUCTION	NOMBRE	337	300
RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	NOMBRE	410	390
SOUS-PROJETS REALISES	NOMBRE	550	475

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8422-8423 - REDUCTION DES DEPENSES CONSEQUENTE A LA BAISSSE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (P.T.I.).	-773,1 \$
8423 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-69,0 \$
8425 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 3233 - PONTS ET TUNNELS.	-554,7 \$
8451 - REEVALUATION DES BESOINS EN MATIERE D'ACHAT D'ACTIFS IMMOBILISES.	-2 600,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	769,5 \$
TOTAL	-3 227,3 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 8500 - ENTRETIEN - VEHICULES ET MOBILIER

DESCRIPTION DU PROGRAMME

FOURNIR LE SOUTIEN AUX ACTIVITES D'ENTRETIEN DES VEHICULES ET DU MOBILIER.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8514 GESTION DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT	2 345,8	2 406,2	2,6
8515 GESTION DES SYSTEMES D'ATELIERS	3 532,8	4 720,1	33,6
8521 ADMINISTRATION	957,9	877,5	-8,4
8527 MATERIEL ROULANT	18 515,1	19 042,2	2,8
8528 FABRICATION-DIVERS	12 313,8	12 655,6	2,8
8541 HUILES ET CARBURANTS	6 291,8	5 773,4	-8,2
TOTAL	43 957,2	45 475,0	3,5
EFFECTIFS	556,3	530,8	-4,6
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	23 843,5	23 504,5	-1,4
AVANTAGES ACCESSOIRES	6 629,9	7 701,0	16,2
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	50,9	60,5	18,9
SERVICES	465,0	1 450,2	211,9
LOCATION ET ENTRETIEN	865,0	765,3	-11,5
BIENS NON DURABLES	11 186,9	7 768,2	-30,6
AUTRES	916,0	4 225,3	361,3
TOTAL	43 957,2	45 475,0	3,5

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
COURS DE CONDUITE	NOMBRE	3 900	3 700
DEVIS D'ACHAT	NOMBRE	80	80
INSPECT. SOMMAIRES DES VEH.	NOMBRE	2 273	2 439
INSPECTION DES VEHICULES	NOMBRE	595	860

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8515 - IMPACT DE LA LOI 145 SUR LE COUT DES PLAQUES D'IMMATRICULATION DES VEHICULES.	927,8 \$
8521 - REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-134,1 \$
8527 - TRANSFERT DE L'ENTRETIEN DU PARC AUTOMOBILES RELATIF AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	-280,8 \$
8528 - REORGANISATION DES TRAVAUX DE FABRICATION.	-167,3 \$
8541 - REEVALUATION DES BESOINS DE CONSOMMATION D'HUILE ET CARBURANT SUITE AU RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILES.	-518,4 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 690,6 \$
TOTAL	1 517,8 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 8600 - ENTRETIEN DES PARCS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

CONSERVER, AMELIORER ET PROMOUVOIR LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN
DES ESPACES VERTS. (TRANSFERE AU PROGRAMME 7500 - ENTRETIEN PARCS ET
TERRAINS DE JEUX)

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8621 TRAVAUX HORTICOLES	12 473,8		-100,0
8624 ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES	16 089,5		-100,0
8625 ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES	5 068,5		-100,0
TOTAL	33 631,8		-100,0
EFFECTIFS	669,9		-100,0
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	24 647,1		-100,0
AVANTAGES ACCESSOIRES	6 369,0		-100,0
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	27,1		-100,0
SERVICES	2,0		-100,0
LOCATION ET ENTRETIEN	950,3		-100,0
BIENS NON DURABLES	1 481,1		-100,0
ACTIFS IMMOBILISES	93,8		-100,0
AUTRES	61,4		-100,0
TOTAL	33 631,8		-100,0

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**BASE****COMPARATIF
1991****PREVISION
1992**

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8621 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 7521 - TRAVAUX HORTICOLES.	-12 473,8 \$
8624 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 7524 - ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES.	-16 089,5 \$
8625 - TRANSFERT A L'ACTIVITE 7525 - ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES.	-5 068,5 \$
TOTAL	-33 631,8 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 8700 - TRAITEMENT INFORMATISE DES DONNEES

DESCRIPTION DU PROGRAMME

FOURNIR UN SERVICE DE SOUTIEN TECHNIQUE EN INFORMATIQUE AUX SERVICES
MUNICIPAUX.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8711 ADMINISTRATION	2 714,7	3 155,1	16,2
8712 CONSEIL AU DEVELOPPEMENT	2 423,8	1 588,0	-34,5
8715 SERVICE A LA CLIENTELE	1 038,2	6 208,3	498,0
8716 PLANIFICATION ET CONTROLE	272,6	547,1	100,7
8717 TRAITEMENT	15 865,7	8 572,6	-46,0
TOTAL	22 315,0	20 071,1	-10,1
EFFECTIFS	210,0	182,8	-13,0
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	9 074,5	8 553,0	-5,7
AVANTAGES ACCESSOIRES	2 788,0	3 044,4	9,2
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	63,3	62,2	-1,7
SERVICES	202,0	70,9	-64,9
LOCATION ET ENTRETIEN	8 904,3	6 706,6	-24,7
BIENS NON DURABLES	1 032,3	841,7	-18,5
AUTRES	250,6	792,3	216,2
TOTAL	22 315,0	20 071,1	-10,1

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
TRANSAC. TRAITES I.B.M.	NOMBRE	8 000 000	30 000 000
TRANSAC. TRAITES UNISYS	NOMBRE	50 000 000	20 000 000
TRANSAC. TRAITES VAX	NOMBRE	1 000 000	1 000 000

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8711 - REORGANISATION ADMINISTRATIVE SUITE AU REAMENAGEMENT DES BESOINS A L'ACTIVITE 8712 - CONSEIL AU DEVELOPPEMENT.	370,6 \$
8712 - REAMENAGEMENT DE L'ACTIVITE - CONSEIL AU DEVELOPPEMENT.	-919,3 \$
8715 - TRANSFERT DES COUTS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE L'ACTIVITE 8717 - TRAITEMENT.	5 585,0 \$
8715 - REEVALUATION DES COUTS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE.	-433,0 \$
8716 - REORGANISATION DE LA PLANIFICATION ET DU CONTROLE SUITE AU REAMENAGEMENT DE L'ACTIVITE 8712 - CONSEIL AU DEVELOPPEMENT.	242,6 \$
8717 - TRANSFERT DES COUTS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE A L'ACTIVITE 8715 - SERVICE A LA CLIENTELE.	-5 585,0 \$
8717 - TRANSFERT DE LA GESTION DES IMPRIMES ET DES PHOTOCOPIEURS A L'ACTIVITE 8213 - PLANS ET IMPRESSIONS.	-210,6 \$
8717 - REEVALUATION DES COUTS DE LOCATION ET D'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE.	-854,4 \$
8717 - DECENTRALISATION DE L'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE.	-583,1 \$
8717 - RATIONALISATION DES FORMULES MECANOGRAPHIQUES ET DE L'IMPRESION AU LASER.	-150,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	293,3 \$
TOTAL	-2 243,9 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 8900 - AUTRES

DESCRIPTION DU PROGRAMME

FOURNIR LES SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS NECESSAIRES A LA REALISATION
DES OBJECTIFS DE LA VILLE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8912 TELECOMMUNICATIONS	2 600,3	2 775,6	6,7
8913 TELEPHONE	2 677,8	2 882,6	7,6
8914 LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS	995,0	1 087,8	9,3
TOTAL	6 273,1	6 746,0	7,5
EFFECTIFS	29,0	29,0	
CATEGORIE DE DEPENSES			
REMUNERATION	1 086,5	1 120,5	3,1
AVANTAGES ACCESSOIRES	338,3	405,1	19,7
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	4 140,2	4 192,3	1,3
LOCATION ET ENTRETIEN	594,3	580,2	-2,4
AUTRES	113,8	447,9	293,6
TOTAL	6 273,1	6 746,0	7,5

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

BASE

COMPARATIF
1991

PREVISION
1992

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

8914 - AUGMENTATION DES COUTS DE LOCATION DES CONDUITS SOUTERRAINS.	92,8 \$
DIVERS ET INDEXATION.	380,1 \$
TOTAL	472,9 \$

Soutien financier et
contributions

DEPENSES PAR FONCTION ET PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONCTION 9 - SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS

DESCRIPTION DE LA FONCTION

GROUPEZ SOUS UNE MEME FONCTION LES BUDGETS RELATIFS AU SOUTIEN FINANCIER.

REPARTITION PAR PROGRAMME	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
9100 FRAIS DE FINANCEMENT	285 635,9	302 655,9	6,0
9200 CREANCES DOUTEUSES	7 100,0	8 100,0	14,1
9300 SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS	5 000,0	6 500,0	30,0
TOTAL	297 735,9	317 255,9	6,6

EFFECTIFS

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

9100 - ECART DU A LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE.	-1 100,0 \$
9100 - ACCROISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT.	16 580,9 \$
9100 - INTERETS SUR FINANCEMENT TEMPORAIRE CAUSES PAR LA DIMINUTION DES SOLDES PREVUS DE L'ENCAISSE.	1 319,1 \$
9200 - AUGMENTATION DU BUDGET SELON L'EVALUATION DES COMPTES EN SOUFFRANCE.	1 000,0 \$
9300 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION DU FONDS GENERAL AU FINANCEMENT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS.	1 500,0 \$
DIVERS	220,0 \$
TOTAL	19 520,0 \$

LES RACHATS D'OBLIGATIONS SE RAPPORTENT SURTOUT A DES OBLIGATIONS RACHETABLES EN SERIE, LESQUELLES SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES, D'OU LA REDUCTION DE LA DEPENSE A CE CHAPITRE. INVERSEMENT, LES OBLIGATIONS A FONDS D'AMORTISSEMENT SE MULTIPLIENT, D'OU UNE AUGMENTATION DE LA DEPENSE.

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 9100 - FRAIS DE FINANCEMENT

DESCRIPTION DU PROGRAMME

IDENTIFIER LES DEPENSES FINANCIERES RELATIVES A LA DETTE DE LA VILLE.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
9111 INTERETS SUR OBLIGATIONS	136 670,5	138 966,2	1,7
9112 RACHATS D'OBLIGATIONS	19 242,6	13 944,8	-27,5
9113 CONTRIBUTIONS FONDS D'AMORTISSEMENT	125 522,6	144 204,4	14,9
9115 FRAIS DIVERS	423,4	444,6	5,0
9122 OPERATIONS COURANTES	3 776,8	5 095,9	34,9
TOTAL	285 635,9	302 655,9	6,0
EFFECTIFS			
CATEGORIE DE DEPENSES			
FRAIS DE FINANCEMENT	285 635,9	302 655,9	6,0
TOTAL	285 635,9	302 655,9	6,0

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**BASE****COMPARATIF
1991****PREVISION
1992**

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

9111 A 9115 - ECART DU A LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE.	-1 100,0 \$
9111 A 9115 - ACCROISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT.	16 580,9 \$
9122 - INTERETS SUR FINANCEMENT TEMPORAIRE CAUSES PAR LA DIMINUTION DES SOLDES PREVUS DE L'ENCAISSE.	1 319,1 \$
DIVERS	220,0 \$
TOTAL	17 020,0 \$

LES RACHATS D'OBLIGATIONS SE RAPPORTENT SURTOUT A DES OBLIGATIONS RACHETABLES EN SERIE, LESQUELLES SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES, D'OU LA REDUCTION DE LA DEPENSE A CE CHAPITRE. INVERSEMENT, LES OBLIGATIONS A FONDS D'AMORTISSEMENT SE MULTIPLIENT, D'OU UNE AUGMENTATION DE LA DEPENSE.

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 9200 -- CREANCES DOUTEUSES

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PREVOIR UNE PROVISION SUFFISANTE POUR COMPENSER TOUTE PERTE POSSIBLE DANS LA PERCEPTION DES CREANCES.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
9211 PERTE SUR CREANCES - TAXES	5 945,0	6 945,0	16,8
9212 PERTE SUR CREANCES - AUTRES RECETTES	1 155,0	1 155,0	
TOTAL	7 100,0	8 100,0	14,1
EFFECTIFS			
CATEGORIE DE DEPENSES			
AUTRES	7 100,0	8 100,0	14,1
TOTAL	7 100,0	8 100,0	14,1

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

BASE

COMPARATIF
1991

PREVISION
1992

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

9200 - AUGMENTATION DU BUDGET SELON L'EVALUATION DES COMPTES EN
SOUFFRANCE.

1 000,0 \$

TOTAL

1 000,0 \$

DEPENSES PAR PROGRAMME ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PROGRAMME 9300 - SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

PREVOIR AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES
DEPENSES D'IMMOBILISATIONS.

REPARTITION PAR ACTIVITE BUDGETAIRE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
9311 SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS	5 000,0	6 500,0	30,0

TOTAL	5 000,0	6 500,0	30,0
--------------	----------------	----------------	-------------

EFFECTIFS

CATEGORIE DE DEPENSES

AUTRES	5 000,0	6 500,0	30,0
--------	---------	---------	------

TOTAL	5 000,0	6 500,0	30,0
--------------	----------------	----------------	-------------

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	BASE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
--------------------------------	------	--------------------	-------------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

9311 - AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION DU FONDS GENERAL AU FINANCE- MENT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS.	1 500,0 \$
TOTAL	1 500,0 \$

**Centres de
responsabilité**

Centres de responsabilité

PRESENTATION DES DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE

Les dépenses prévues au budget de la Ville sont réparties dans quatre grands groupes: les dépenses communes, les dépenses financières, les dépenses de contribution à la C.U.M. et à certains autres organismes et les dépenses des services municipaux.

Les dépenses communes

Elles sont constituées de dépenses corporatives nécessaires au fonctionnement de la Ville. Les grands programmes qui traduisent les priorités de l'Administration se trouvent également dans ce bloc de dépenses. Elles s'élevaient en 1992 à 73 251,0 \$, pour une diminution de 4,7 % et représentent 3,9 % du budget de la Ville.

Les dépenses financières

Elles incluent les frais de financement (le service de la dette) et les pertes possibles dans la perception. Les dépenses financières sont en hausse de 6,2 % et accaparent 310 755 9 \$ représentant 16,6 % du budget de la Ville.

Les dépenses de contribution

Elles sont composées notamment de la quote-part de la Ville à la C.U.M. et des sommes que la Ville verse aux sociétés paramunicipales et aux organismes sous sa responsabilité. Au budget 1992, on y retrouve une somme de 546 754,4 \$ pour une augmentation de 22,3 % représentant 29,2 % du budget de la Ville. A elles seules, les dépenses relatives à la quote-part de la Ville à la C.U.M. atteindront 484 321,0 \$ en 1992 soit 88,6 % de ce bloc de dépenses.

Les dépenses des services

Elles regroupent les montants prévus pour la rémunération du personnel, les autres catégories de dépenses, les banques de maladie payables et les avantages accessoires. Elles s'élevaient à 943 896,7 \$ pour une augmentation de 4,5 % sur le budget de 1991. Ce bloc constitue la portion la plus importante du budget de la Ville représentant 50,4 %.

CONTENU DE LA PRESENTE SECTION

Les pages qui suivent présentent d'abord pour chacun des quatre grands groupes de dépenses les données budgétaires 1991-1992 ainsi que les principaux facteurs de variation pour chacun d'eux. Les données budgétaires comparatives relatives à chacun des services municipaux sont ensuite présentées par module, accompagnées d'un relevé des principaux facteurs de variation. Elles sont précédées de la description de la mission du service et de sa structure organisationnelle.

**BUDGET DES DEPENSES - SOMMAIRE DES CHAPITRES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
DEPENSES COMMUNES			
ACHAT D'ACTIFS IMMOBILISES	5 600,0	3 000,0	-46,4
DEPENSES D'IMMOBILISATIONS	5 000,0	6 500,0	30,0
RESTAURATION RES., IND. ET COMM.	25 024,2	21 076,2	-15,8
CREDIT POUR DEPENSES CONTINGENTES	25 653,3	28 801,2	12,3
DEPENSES GENERALES D'ADMINISTRATION	8 600,0	8 600,0	
VIRAGE TECHNOLOGIQUE	1 136,8		-100,0
OPERATION P.E.P.	500,0	200,0	-60,0
REDEPLOIEMENT DES RESSOURCES	5 324,8	5 073,6	-4,7
TOTAL PARTIEL	76 839,1	73 251,0	-4,7
DEPENSES FINANCIERES			
FRAIS DE FINANCEMENT	285 635,9	302 655,9	6,0
PERTE POSSIBLE DANS LA PERCEPTION	7 100,0	8 100,0	14,1
TOTAL PARTIEL	292 735,9	310 755,9	6,2
DEPENSES DE CONTRIBUTIONS			
C.U.M.	393 921,0	484 321,0	22,9
SOCIETES PARAMUNICIPALES	16 702,0	19 695,8	17,9
EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	12 643,6	14 928,7	18,1

**BUDGET DES DEPENSES - SOMMAIRE DES CHAPITRES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
DEPENSES DE CONTRIBUTIONS (SUITE)			
MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL		2 000,0	
MONTREAL 1992	2 000,0	3 100,0	55,0
SIDAC	1 726,8	1 776,2	2,9
RENTES ET ANNUITES	19 214,6	19 689,1	2,5
SOCIETE DE L'ILE NOTRE-DAME	987,1	1 243,6	26,0
TOTAL PARTIEL	447 195,1	546 754,4	22,3
TOTAL CHAPITRES	816 770,1	930 761,3	14,0

BUDGET DES DEPENSES - SOMMAIRE DES SERVICES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
SECRETARIAT GENERAL	11 726,4	11 489,9	-2,0
AFFAIRES CORPORATIVES	36 249,1	38 417,8	6,0
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	184 975,6	197 681,4	6,9
BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL	731,7	453,6	-38,0
BUREAU DU VERIFICATEUR	3 627,5	3 805,7	4,9
CIDEC	4 308,0	4 981,3	15,6
CIDEM	12 121,2	13 332,9	10,0
FINANCES	28 658,8	30 604,7	6,8
GREFFE	9 158,2	10 219,1	11,6
HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	42 022,3	41 178,6	-2,0
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	106 829,0	113 892,2	6,6
PLANIFICATION ET CONCERTATION	50 581,2	52 907,1	4,6
PREVENTION DES INCENDIES	124 102,9	124 952,1	0,7
TRAVAUX PUBLICS	288 355,3	299 980,3	4,0
TOTAL - SERVICES	903 447,2	943 896,7	4,5
TOTAL	1 720 217,3	1 874 658,0	9,0

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

DEPENSES COMMUNES

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- REEVALUATION DES BESOINS EN ACHAT D'ACTIFS IMMOBILISES.	-2 600,0 \$
- PRISE EN CHARGE DES ACTIVITES INFORMATIQUES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX.	-1 136,8 \$
- DIMINUTION DU BUDGET DE SUBVENTIONS A LA RESTAURATION RESIDENTIELLE, COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE CAUSEE PAR LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET LA BAISSSE DU TAUX D'INTERET.	-3 948,0 \$
- FIN DU PROGRAMME DE L'EMBAUCHE PREVISIONNELLE DES POMPIERS.	-1 104,2 \$
- REEVALUATION DES BESOINS AU TITRE DU PROGRAMME D'ELIMINATION DES POTEAUX.	-300,0 \$
- AJUSTEMENT DES DEPENSES CONTINGENTES CONFORMEMENT A LA CHARTE.	3 145,4 \$
- AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION DU FONDS GENERAL AU FINANCEMENT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS.	1 500,0 \$
 DIVERS ET INDEXATION.	 855,5 \$
 TOTAL	 -3 588,1 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
ACHAT D'ACTIFS IMMOBILISES			
8451 ACHAT D'ELEMENTS D'ACTIFS	5 600,0	3 000,0	-46,4
DEPENSES D'IMMOBILISATIONS			
9311 SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS	5 000,0	6 500,0	30,0
RESTAURATION RES., IND. ET COMM.			
6413 RENOVATION	25 024,2	21 076,2	-15,8
CREDIT POUR DEPENSES CONTINGENTES			
1912 DEPENSES CONTINGENTES	25 653,3	28 801,2	12,3
DEPENSES GENERALES D'ADMINISTRATION			
1911 DEPENSES GENERALES	8 600,0	8 600,0	
VIRAGE TECHNOLOGIQUE			
1931 VIRAGE TECHNOLOGIQUE	1 136,8		-100,0
OPERATION P.E.P.			
6317 OPERATION P.E.P.	500,0	200,0	-60,0

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REDEPLOIEMENT DES RESSOURCES			
1921 SOUTIEN ADMINISTRATIF	4 220,6	4 073,6	-3,5
2221 INTERVENTIONS LORS DE SINISTRES	1 104,2		-100,0
8431 TRAVAUX NON CAPITALISES		1 000,0	
TOTAL PARTIEL	5 324,8	5 073,6	-4,7
TOTAL	76 839,1	73 251,0	-4,7

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

DEPENSES FINANCIERES

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- ECART DU A LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE.	-1 100,0 \$
- ACCROISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT.	16 580,9 \$
- INTERETS SUR FINANCEMENT TEMPORAIRE CAUSES PAR LA DIMINUTION DU SOLDE PREVU DE L'ENCAISSE.	1 319,1 \$
- AUGMENTATION DU BUDGET SELON L'EVALUATION DES COMPTES EN SOUF-FRANCE.	1 000,0 \$
DIVERS.	220,0 \$
TOTAL	18 020,0 \$

LES RACHATS D'OBLIGATIONS SE RAPPORTENT SURTOUT A DES OBLIGATIONS RACHETABLES EN SERIE, LESQUELLES SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES, D'OU LA REDUCTION DE LA DEPENSE A CE CHAPITRE. INVERSEMENT, LES OBLIGATIONS A FONDS D'AMORTISSEMENT SE MULTIPLIENT, D'OU AUGMENTATION DE LA DEPENSE.

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
FRAIS DE FINANCEMENT			
9111 INTERETS SUR OBLIGATIONS	136 670,5	138 966,2	1,7
9112 RACHATS D'OBLIGATIONS	19 242,6	13 944,8	-27,5
9113 CONTRIBUTIONS FONDS D'AMORTISSEMENT	125 522,6	144 204,4	14,9
9115 FRAIS DIVERS	423,4	444,6	5,0
9122 OPERATIONS COURANTES	3 776,8	5 095,9	34,9
TOTAL PARTIEL	285 635,9	302 655,9	6,0
PERTE POSSIBLE DANS LA PERCEPTION			
9211 PERTE SUR CREANCES - TAXES	5 945,0	6 945,0	16,8
9212 PERTE SUR CREANCES - AUTRES RECETTES	1 155,0	1 155,0	
TOTAL PARTIEL	7 100,0	8 100,0	14,1
TOTAL	292 735,9	310 755,9	6,2

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

DEPENSES DE CONTRIBUTIONS

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA C.U.M. JUSTIFIEE NOTAMMENT PAR LA CROISSANCE DES FRAIS D'EXPLOITATION DE LA S.T.C.U.M., LA SECURITE PUBLIQUE, LES ETUDES SUR LE PROLONGEMENT DU METRO, L'AUGMENTATION DU DEBIT D'EAUX USEES A L'USINE D'EPURATION DES EAUX, L'ACCROISSEMENT DU SERVICE DE LA DETTE AINSI QUE PAR LA FAIBLE CROISSANCE DES REVENUS DE SUBVENTIONS DU QUEBEC.	15 862,9 \$
- CONTRIBUTION ADDITIONNELLE REQUISE A LA SUITE DU DESENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC EN CE QUI A TRAIT AU FINANCEMENT DES DEPENSES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DU TRANSPORT EN COMMUN.	74 537,1 \$
- CONTRIBUTION FINANCIERE AU DEVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL "PARC D'ENTREPRISES N.D.G."	1 496,0 \$
- CONTRIBUTION AU MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL.	2 000,0 \$
- CONTRIBUTION A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE MONTREAL (SIMPA).	800,0 \$
- AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION A LA CORPORATION MONTREAL 1992 SELON LE PROTOCOLE D'ENTENTE.	1 100,0 \$
- CREDITS EN PROVENANCE DE DIFFERENTS SERVICES RELATIVEMENT AUX ACTIVITES PROPRES AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	2 285,1 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 478,2 \$
TOTAL	99 559,3 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
C.U.M.			
1119 CONSEIL, COMITE EXECUTIF ET COMMISSIONS - C.U.M.	2 651,5	1 832,6	-30,9
1211 DIRECTION GENERALE - C.U.M.	1 106,3	1 078,1	-2,5
1219 SECRETARIAT - C.U.M.	1 888,6	1 861,7	-1,4
1224 SOUTIEN	2 482,4	2 421,7	-2,4
1312 TRESORERIE	4 332,4	4 329,4	-0,1
1326 EVALUATION - C.U.M.	11 524,7	11 823,7	2,6
1341 VERIFICATION - BUREAU DU VERIFICATEUR	440,9	459,7	4,3
1431 ADMINISTRATION - C.U.M.	2 996,2	3 102,7	3,6
1914 DEPENSES GENERALES - C.U.M.	1 787,8	1 249,7	-30,1
2111 CONTRIBUTION AUX SERVICES POLICIERS - C.U.M.	206 035,9	211 501,6	2,7
3711 CONTRIBUTION AUX SERVICES DE TRANSPORT - C.U.M.	106 849,2	188 397,9	76,3
4146 CONTRIBUTION A L'HYGIENE DU MILIEU - C.U.M.	17 780,0	18 944,0	6,5
4147 EXPLOIT. STATION D'EPURATION DES EAUX - C.U.M.	19 544,6	20 020,5	2,4
6115 URBANISME ET SCHEMA D'AMENAGEMENT - C.U.M.	1 210,3	1 208,5	-0,1
6216 OFFICE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE - C.U.M.	1 353,4	1 479,4	9,3
6336 PARCS REGIONAUX - C.U.M.	7 457,7	10 060,7	34,9
7212 CONTRIBUTION AU CONSEIL DES ARTS - C.U.M.	4 479,1	4 549,1	1,6
TOTAL PARTIEL	393 921,0	484 321,0	22,9
SOCIETES PARAMUNICIPALES			
6217 SOCIETE D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES	630,7		-100,0

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
SOCIETES PARAMUNICIPALES			
6324 SOCIETE IMMOBILIERE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL		800,0	
6414 CORPORATION D'HABITATION JEANNE-MANCE	630,0	645,9	2,5
6415 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTREAL	1 439,0	2 935,0	104,0
6416 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION	8 111,8	8 396,3	3,5
6419 SOC. D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL	3 564,5	4 518,6	26,8
7259 SOCIETE DU PALAIS DE LA CIVILISATION	2 326,0	2 400,0	3,2
TOTAL PARTIEL	16 702,0	19 695,8	17,9
EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES			
7271 EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	12 643,6	14 928,7	18,1
MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL			
7255 MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL		2 000,0	
MONTREAL 1992			
7252 MONTREAL 1992	2 000,0	3 100,0	55,0
SIDAC			
6219 DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE	1 726,8	1 776,2	2,9
RENTES ET ANNUITES			
1436 REVALORISATION DES RENTES ET ANNUITES	3 980,0	3 980,0	
1438 ACCIDENTES DU TRAVAIL	1 851,8	1 777,4	-4,0
1439 PENSIONS ET ANNUITES	800,2	883,5	10,4
2112 PARTICIPATION A LA CAISSE DE RETRAITE A.B.R.P.M.	12 582,6	13 048,2	3,7
TOTAL PARTIEL	19 214,6	19 689,1	2,5
SOCIETE DE L'ILE NOTRE-DAME			
7111 ADMINISTRATION	987,1	1 243,6	26,0
TOTAL	447 195,1	546 754,4	22,3

**BUDGET DES DEPENSES - SOMMAIRE DES SERVICES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
SECRETARIAT GENERAL	11 726,4	11 489,9	-2,0
AFFAIRES CORPORATIVES	36 249,1	38 417,8	6,0
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	184 975,6	197 681,4	6,9
BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL	731,7	453,6	-38,0
BUREAU DU VERIFICATEUR	3 627,5	3 805,7	4,9
CIDEC	4 308,0	4 981,3	15,6
CIDEM	12 121,2	13 332,9	10,0
FINANCES	28 658,8	30 604,7	6,8
GREFFE	9 158,2	10 219,1	11,6
HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	42 022,3	41 178,6	-2,0
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	106 829,0	113 892,2	6,6
PLANIFICATION ET CONCERTATION	50 581,2	52 907,1	4,6
PREVENTION DES INCENDIES	124 102,9	124 952,1	0,7
TRAVAUX PUBLICS	288 355,3	299 980,3	4,0
TOTAL - SERVICES	903 447,2	943 896,7	4,5

**DEPENSES DES SERVICES
PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

Le budget total des services municipaux totalise 943 896,7 \$ pour l'exercice 1992, en hausse de 4,5 % par rapport à 1991. Le tableau ci-dessous illustre les variations budgétaires par grandes catégories de dépenses et l'importance relative de chacune d'elles dans la composition du budget global des services municipaux.

SOMMAIRE COMPARATIF DES DEPENSES PAR GRANDES CATEGORIES

	COMPARATIF 1991 \$	PREVISIONS 1992 \$	VARIATION %	% DU TOTAL 1992
Rémunération	509 332,1	511 422,7	0,4	54,2
Avantages accessoires	147 194,3	170 520,7	15,8	18,0
Sous-total	656 526,4	681 943,4	3,9	72,2
Autres catégories	246 920,8	261 953,3	6,1	27,8
Total	903 447,2	943 896,7	4,5	100,0

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

Le ralentissement marqué de la croissance des dépenses de rémunération s'explique essentiellement par l'intégration de la proposition de l'Administration municipale visant à contenir la progression des structures salariales à 2 % et par une diminution nette de quelque 225 postes suite à des compressions importantes, particulièrement dans les secteurs administratifs de l'appareil municipal. N'eut été de l'impact de l'annualisation des coûts occasionnés par la conversion, en 1991, de 33 contrats de cueillette des déchets en régie, la croissance des dépenses de rémunération en 1992 n'aurait été que de 0,2 %.

Au niveau des avantages accessoires, la croissance du budget est principalement due à la hausse des contributions de la Ville aux fonds de retraite pour les services passés, aux majorations significatives des cotisations aux divers régimes des autres paliers de gouvernement et à l'ajustement à la méthodologie et aux paramètres utilisés par la firme d'actuaire.

Quant aux autres catégories de dépenses, mis à part les ajustements nécessaires pour compenser les effets des variations des prix à la consommation, l'augmentation du budget est attribuable en bonne partie à l'ajout d'installations, de services ou de contributions. A cet effet, les pages qui suivent présentent pour chacun des services municipaux, les données comparatives 1991-1992 et les principaux facteurs de variation.

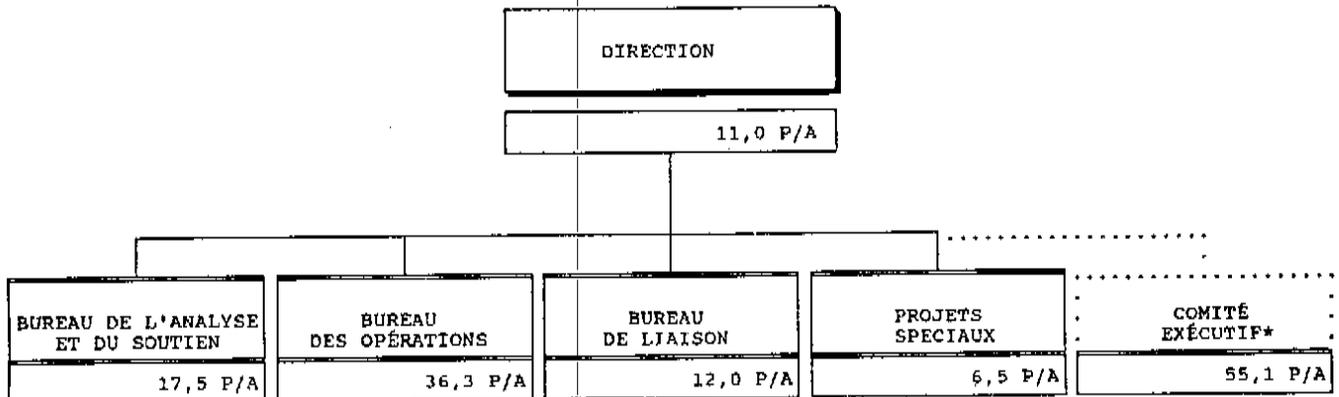
**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

SECRETARIAT GENERAL

MISSION

LE SECRETARIAT GENERAL A POUR MISSION D'ASSURER LE SUPPORT REQUIS AU SECRE-
TAIRE GENERAL ET AU COMITE EXECUTIF DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES DE LA
VILLE.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



* Le Comité exécutif relève du Conseil municipal.
Cependant, il se rattache au Secrétariat général
pour des raisons d'ordre budgétaire.

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

SECRETARIAT GENERAL

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- ABOLITION DE POSTES.	-191,6 \$
- ABOLITION D'UN POSTE ET DES CREDITS AFFERENTS - AFFAIRES PUBLIQUES.	-134,1 \$
- TRANSFERT AU SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA CONCERTATION.	-65,9 \$
- TRANSFERT DE POSTES ET DES PROJETS SPECIAUX AFFICHAGE PUBLIC ET ASSEMBLEES PUBLIQUES D'INFORMATION AU SERVICE DU GREFFE.	-426,0 \$
- DEGAGEMENT DE CREDITS SUITE A LA REVISION DE LA REFONTE DU SYSTEME REGISTRE DE DOSSIERS.	-201,6 \$
- CONCERTATION POUR LA COORDINATION TERRITORIALE ET LES SERVICES DE PREMIERE LIGNE	201,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	581,7 \$
TOTAL	-236,5 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$
CABINET DU SECRETAIRE GENERAL			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	5,1	5,2	2,0
1216 SECRETARIAT GENERAL	1 383,7	1 347,7	-2,6
1342 VERIFICATION EXTERNE	123,2	142,0	15,3
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		116,6	
8913 TELEPHONE	23,8	22,8	-4,2
TOTAL	1 535,8	1 634,3	6,4
BUREAU DE L'ANALYSE ET DU SOUTIEN			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	0,4	0,4	
1216 SECRETARIAT GENERAL	1 165,3	1 220,8	4,8
8913 TELEPHONE	9,6	9,4	-2,1
TOTAL	1 175,3	1 230,6	4,7
BUREAU DES OPERATIONS			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	0,4	0,4	
1216 SECRETARIAT GENERAL	2 717,3	2 689,3	-1,0
8913 TELEPHONE	15,7	15,2	-3,2
TOTAL	2 733,4	2 704,9	-1,0

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DU COMITE EXECUTIF			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	13,9	14,3	2,9
1217 CABINET DE L'EXECUTIF	4 142,3	4 347,8	5,0
8541 HUILES ET CARBURANTS	19,3	19,9	3,1
8913 TELEPHONE	30,3	29,1	-4,0
TOTAL	4 205,8	4 411,1	4,9
BUREAU DE LIAISON			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	0,9	0,9	
1216 SECRETARIAT GENERAL	926,3	790,8	-14,6
8913 TELEPHONE	4,7	4,5	-4,3
TOTAL	931,9	796,2	-14,6
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	1,6	1,6	
1216 SECRETARIAT GENERAL	631,5	323,7	-48,7
1241 AFFAIRES PUBLIQUES	508,1	384,6	-24,3
8913 TELEPHONE	3,0	2,9	-3,3
TOTAL	1 144,2	712,8	-37,7
BUDGET - TOTAL	11 726,4	11 489,9	-2,0
EFFECTIFS - TOTAL	142,4	138,4	-2,8

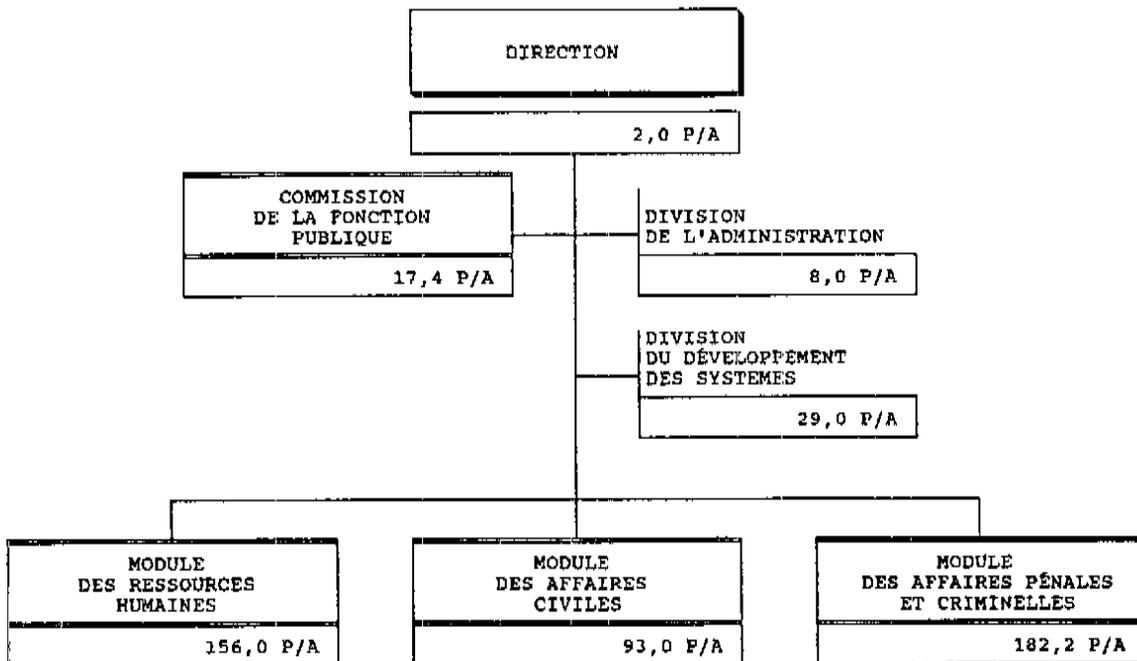
DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

AFFAIRES CORPORATIVES

MISSION

LE SERVICE DES AFFAIRES CORPORATIVES A POUR MISSION DE DEVELOPPER, POUR L'ADMINISTRATION, L'ENCADREMENT GLOBAL ET LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES A ETRE ADOPTES PAR LA VILLE EN MATIERE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES; FOURNIR AUX DIVERS SERVICES MUNICIPAUX L'EXPERTISE, LE SUPPORT ET LES PROGRAMMES NECESSAIRES A LEUR GESTION.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

AFFAIRES CORPORATIVES

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- COUTS ADDITIONNELS RELIES A L'INTRODUCTION DU CONSTAT D'INFRACTION ET A L'IMPLANTATION DES SYSTEMES DE TRAITEMENT DES AFFAIRES PENALES.	366,3 \$
- REDUCTION DES FRAIS DE POSTE SUITE A LA MISE EN PLACE DU CONSTAT D'INFRACTION ET DU SYSTEME DE TRAITEMENT DES AFFAIRES PENALES.	-511,1 \$
- ACCROISSEMENT DU PROGRAMME DE STATIONNEMENT SUR RUE RESERVE AUX RESIDENTS.	294,6 \$
- REORGANISATION DU MODULE DES RESSOURCES HUMAINES.	-371,0 \$
- AUGMENTATION DU BUDGET REQUIS POUR LA GESTION DES CAISSES DE RETRAITE ET ASSURANCE COLLECTIVE.	103,0 \$
- REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-250,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	2 536,9 \$
TOTAL	2 168,7 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DU DIRECTEUR			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	0,1	0,1	
1431 ADMINISTRATION - C.U.M.	740,8	721,1	-2,7
1449 DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES	2 194,0	2 183,7	-0,5
8541 HUILES ET CARBURANTS	1,3	1,3	
8913 TELEPHONE	23,0	22,4	-2,6
TOTAL MODULE	2 959,2	2 928,6	-1,0
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	10,0	10,4	4,0
1448 COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE	1 464,4	1 446,6	-1,2
8913 TELEPHONE	6,2	6,2	
TOTAL MODULE	1 480,6	1 463,2	-1,2
RESSOURCES HUMAINES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	106,3	108,9	2,4
1411 ADMINISTRATION		2 589,7	
1412 NEGOTIATIONS ET ARBITRAGE		515,8	
1413 PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT		1 160,8	

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
RESSOURCES HUMAINES			
1414 PAIE		1 992,2	
1415 RELATION AVEC LES EMPLOYES		1 894,8	
1416 RELATION AVEC LES GESTIONNAIRES		2 833,0	
1441 ADMINISTRATION	2 354,6		-100,0
1442 PLANIFICATION ET DEV. DES RESSOURCES HUMAINES	898,8		-100,0
1443 SANTE, MEDECINE, SECURITE AU TRAVAIL	1 501,4		-100,0
1444 RELATIONS DE TRAVAIL	857,6		-100,0
1445 REMUNERATION	603,6		-100,0
1446 DOTATION, GESTION DES EFFECTIFS	1 470,0		-100,0
1447 PAIE, AVANTAGES SOCIAUX	2 810,4		-100,0
8913 TELEPHONE	51,0	49,1	-3,7
TOTAL MODULE	10 653,7	11 144,3	4,6
AFFAIRES CIVILES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	23,4	24,0	2,6
1511 ADMINISTRATION	831,6	925,6	11,3
1512 ETUDE DES AVOCATS	3 411,2	4 000,8	17,3
1513 ETUDE DES NOTAIRES	782,3	869,7	11,2
1514 BUREAU DES RECLAMATIONS	698,3	750,5	7,5
8913 TELEPHONE	28,6	27,5	-3,8
TOTAL MODULE	5 775,4	6 598,1	14,2
AFFAIRES PENALES ET CRIMINELLES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	1 074,0	614,8	-42,8
1524 AUDITION	2 558,8	2 821,3	10,3
1525 PLAIDOIRIE	2 381,2	2 624,9	10,2
1526 GREFFE - COUR MUNICIPAL	9 325,1	10 182,9	9,2
8913 TELEPHONE	41,1	39,7	-3,4
TOTAL MODULE	15 380,2	16 283,6	5,9
BUDGET - TOTAL SERVICE	36 249,1	38 417,8	6,0
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	493,8	487,6	-1,3

DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

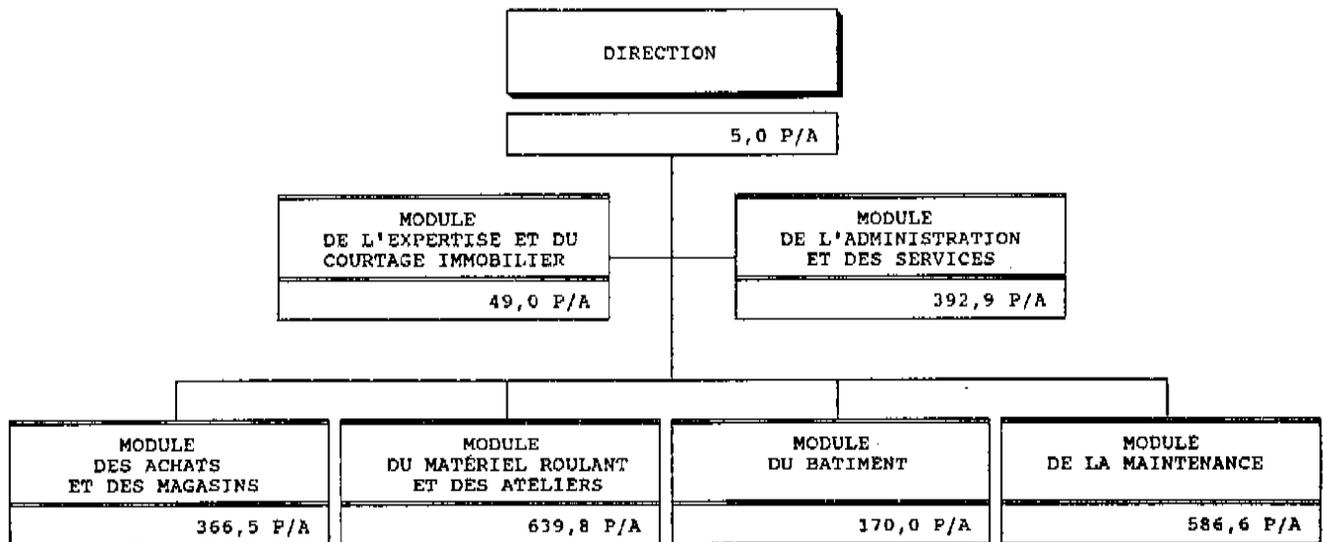
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES

MISSION

LE SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES IMMEUBLES A POUR MISSION DE SATISFAIRE LES BESOINS DES SERVICES MUNICIPAUX EN LEURS PROCURANT LES BIENS, LES IMMEUBLES, LES ESPACES, LE MATERIEL ROULANT ET LES SERVICES D'ENTRETIEN ET DE SECURITE PERTINENTS A LA REALISATION DE LEURS OBJECTIFS.

IL FAIT RESPECTER LES REGLEMENTS RELATIFS AU STATIONNEMENT.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- ACCROISSEMENT DU PROGRAMME DE STATIONNEMENT SUR RUE RESERVE AUX RESIDENTS.	769,8 \$
- IMPACT DE LA LOI 145 SUR LE COUT DES PLAQUES D'IMMATRICULATION DES VEHICULES.	927,8 \$
- AUGMENTATION DES COUTS DE LOCATION (NOUVEAUX LOCAUX ET INDEXA- TION).	7 524,1 \$
- DECENTRALISATION DES COUTS D'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS INFORMA- TIQUES.	276,5 \$
- TRANSFERT AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	-2 924,2 \$
- REDUCTION DES DEPENSES CONSEQUENTE A LA BAISSSE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (P.T.I.).	-492,0 \$
- REDUCTION DES EFFECTIFS SUITE A UN REAMENAGEMENT DES ACTIVITES.	-2 049,8 \$
- AJUSTEMENT DES CREDITS POUR LES PIECES NEUVES NECESSAIRES A L'EN- TRETEN DU PARC AUTOMOBILES.	500,0 \$
- REEVALUATION DES BESOINS ENERGETIQUES POUR LES NOUVEAUX LOCAUX.	1 000,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	7 173,6 \$
TOTAL	12 705,8 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$
CABINET DU DIRECTEUR			
8111 ADMINISTRATION	549,9	1 169,7	112,7
8541 HUILES ET CARBURANTS	10,3	3,9	-62,1
8913 TELEPHONE	3,8	3,5	-7,9
TOTAL MODULE	564,0	1 177,1	108,7
ADMINISTRATION ET SERVICES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	372,2	447,7	20,3
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	113,8	119,7	5,2
3522 APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT	8 759,3		-100,0
3615 APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT		10 161,4	
8111 ADMINISTRATION	2 276,5	2 781,8	22,2
8313 SECURITE	9 083,8	8 464,5	-6,8
8324 NETTOYAGE	20,7	44,4	114,5
8541 HUILES ET CARBURANTS	198,7	165,2	-16,9
8913 TELEPHONE	44,9	43,6	-2,9
TOTAL MODULE	20 869,9	22 228,3	6,5
ACHATS ET MAGASINS			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	141,3	139,3	-1,4

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
ACHATS ET MAGASINS			
1221 GESTION DES ACHATS	3 192,9	3 376,0	5,7
1222 GESTION DES STOCKS	8 241,0	8 474,9	2,8
1224 SOUTIEN	4 575,0	4 722,2	3,2
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	145,9	149,8	2,7
8111 ADMINISTRATION	567,1	626,9	10,5
8514 GESTION DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT	2 345,8	2 406,2	2,6
8541 HUILES ET CARBURANTS	108,4	112,7	4,0
8913 TELEPHONE	113,0	107,2	-5,1
TOTAL MODULE	19 430,4	20 115,2	3,5
MATERIEL ROULANT ET ATELIERS			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	1,6	1,7	6,3
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	911,4	857,7	-5,9
3335 VEHICULES - NEIGE	9 149,0	9 478,6	3,6
8111 ADMINISTRATION	174,9	182,7	4,5
8515 GESTION DES SYSTEMES D'ATELIERS	3 532,8	4 720,1	33,6
8521 ADMINISTRATION	957,9	877,5	-8,4
8527 MATERIEL ROULANT	18 515,1	19 042,2	2,8
8528 FABRICATION-DIVERS	12 313,8	12 655,6	2,8
8541 HUILES ET CARBURANTS	255,3	261,2	2,3
8913 TELEPHONE	100,7	109,6	8,8
TOTAL MODULE	45 912,5	48 186,9	5,0
EXPERTISE ET COURTAGE IMMOBILIER			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	3,6	3,6	
7122 SOUTIEN AUX INSTALLATIONS ET AUX EQUIPEMENTS	300,6	329,2	9,5
8111 ADMINISTRATION	961,1	850,1	-11,5
8312 COURTAGE IMMOBILIER	1 564,4	1 638,0	4,7
8314 GESTION DES PROPRIETES	793,0	882,0	11,2
8315 LOCATION D'IMMEUBLES	21 069,2	28 460,1	35,1
8541 HUILES ET CARBURANTS	0,7	0,8	14,3
8913 TELEPHONE	24,3	29,8	22,6
TOTAL MODULE	24 716,9	32 193,6	30,2
BATIMENT			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	2,7	2,8	3,7
8111 ADMINISTRATION	1 673,2	2 317,6	38,5
8215 SOUTIEN FONCTIONNEL	3 233,4	3 659,6	13,2
8315 LOCATION D'IMMEUBLES	493,7	626,9	27,0
8351 CONSOMMATION D'ELECTRICITE	11 372,7	11 316,4	-0,5
8352 GAZ, MAZOUT ET VAPEUR	6 691,8	6 020,9	-10,0
8422 ARCHITECTURE ET INGENIERIE DU BATIMENT	7 343,3	7 095,9	-3,4
8431 TRAVAUX NON CAPITALISES	2 484,1	1 722,3	-30,7
8541 HUILES ET CARBURANTS	5,8	6,2	6,9

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
BATIMENT			
8913 TELEPHONE	207,3	204,2	-1,5
8914 LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS	608,9	639,4	5,0
TOTAL MODULE	34 116,9	33 612,2	-1,5
MAINTENANCE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	0,1	0,1	
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	850,1	875,6	3,0
8111 ADMINISTRATION	1 375,7	1 720,5	25,1
8321 VENTILATION, CLIMATISATION ET REFRIGERATION	4 351,2	4 335,5	-0,4
8322 ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE	9 567,3	9 758,3	2,0
8323 ENTRETIEN GENERAL	7 971,9	8 299,0	4,1
8324 NETTOYAGE	4 981,3	5 123,1	2,8
8325 PEINTURE	2 621,3	2 777,8	6,0
8326 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE	7 312,4	6 940,2	-5,1
8541 HUILES ET CARBURANTS	206,1	210,8	2,3
8913 TELEPHONE	127,6	127,2	-0,3
TOTAL MODULE	39 365,0	40 168,1	2,0
BUDGET - TOTAL SERVICE	184 975,6	197 681,4	6,9
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	2 253,8	2 209,8	-2,0

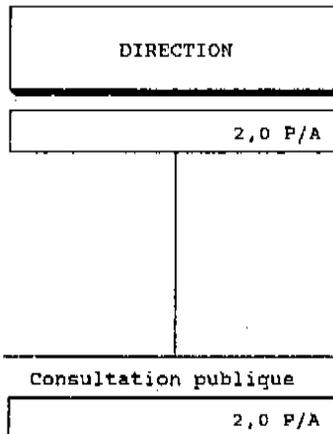
DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL

MISSION

LE BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL A POUR MISSION DE CONSULTER LA POPULATION SUR LES OBJETS QUI LUI SONT DEFERES PAR LE COMITE EXECUTIF, ET DE LUI EN FAIRE RAPPORT.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- OPTIMISATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE.	-319,1 \$
DIVERS ET INDEXATION.	41,0 \$
TOTAL	-278,1 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$
BUREAU DU PRESIDENT			
1116 CONSULTATIONS PUBLIQUES	729,5	451,4	-38,1
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	1,2	1,2	
8913 TELEPHONE	1,0	1,0	
TOTAL MODULE	731,7	453,6	-38,0
BUDGET - TOTAL SERVICE	731,7	453,6	-38,0
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	7,0	4,0	-42,9

DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

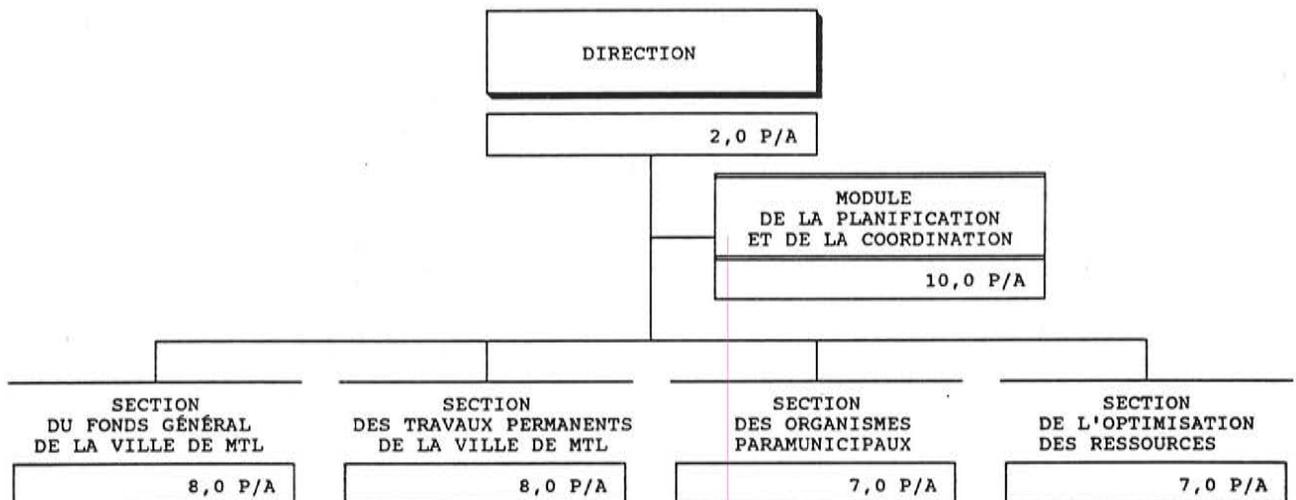
BUREAU DU VERIFICATEUR

MISSION

LE BUREAU DU VERIFICATEUR A POUR MISSION DE RENDRE COMPTE AU CONSEIL D'UNE VERIFICATION INDEPENDANTE DES COMPTES ET AFFAIRES DE LA VILLE ET DES ORGANISMES PARAMUNICIPAUX SUR L'UTILISATION ECONOMIQUE, EFFICIENTE ET EFFICACE DES RESSOURCES, SUR L'IMPUTABILITE DE LA GESTION ET SUR LA FIDELITE DES COMPTES RENDUS FINANCIERS, EN VUE D'ACCROITRE LA QUALITE DE LA GESTION MUNICIPALE.

LE VERIFICATEUR INFORME LES ADMINISTRATEURS DES ORGANISMES PARAMUNICIPAUX, LES DIRECTEURS DE SERVICE DE LA VILLE AINSI QUE LES AUTORITES MUNICIPALES, DES FAITS DECOUVERTS AU COURS DE SA VERIFICATION.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

BUREAU DU VERIFICATEUR

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE PAR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES.	-59,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	237,2 \$
TOTAL	178,2 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DU DIRECTEUR			
1341 VERIFICATION - BUREAU DU VERIFICATEUR	2 479,5	2 655,3	7,1
8913 TELEPHONE	7,5	7,3	-2,7
TOTAL MODULE	2 487,0	2 662,6	7,1
PLANIFICATION ET COORDINATION			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	0,5	0,5	
1341 VERIFICATION - BUREAU DU VERIFICATEUR	1 136,3	1 139,1	0,2
8913 TELEPHONE	3,7	3,5	-5,4
TOTAL MODULE	1 140,5	1 143,1	0,2
BUDGET - TOTAL SERVICE	3 627,5	3 805,7	4,9
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	43,0	42,0	-2,3

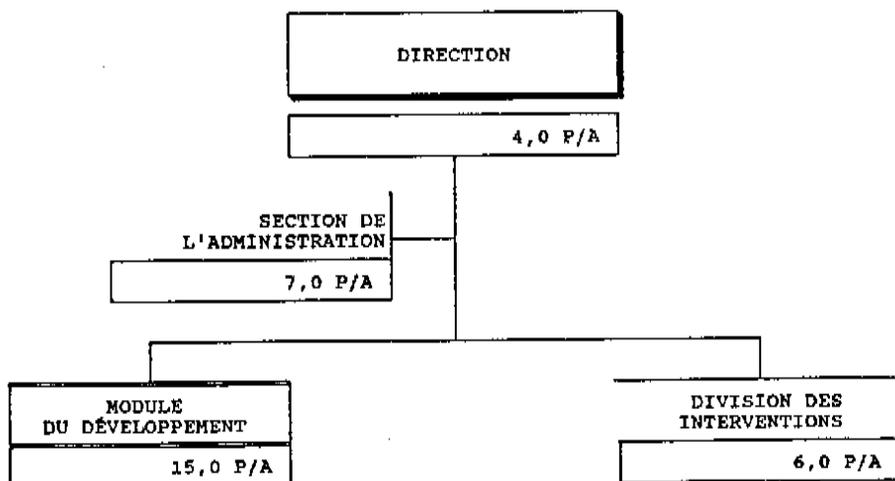
DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

CIDEC

MISSION

LA COMMISSION D'INITIATIVE ET DE DEVELOPPEMENT CULTURELS (CIDEC) A POUR MISSION D'ENCOURAGER, FACILITER ET COORDONNER LES INITIATIVES DES CREATEURS, PRODUCTEURS ET DIFFUSEURS MONTREALAIS, EN CONCERTATION AVEC SES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX ET PRIVES. ELLE CONCOIT ET MET EN APPLICATION DES POLITIQUES FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES, DES ESPACES ET DES EVENEMENTS A CARACTERE CULTUREL DANS LES DOMAINES DES COMMUNICATIONS, DES ARTS ET DU DESIGN AINSI QUE DANS LE CHAMP DE LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE. ELLE AGIT A TITRE D'EXPERT ET DE CONSEILLER AUPRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE SUR TOUTES MATIERES CULTURELLES ET SOCIO-CULTURELLES ET STIMULE LES EFFORTS DE RAYONNEMENT DE MONTREAL AUX PLANS NATIONAL ET INTERNATIONAL.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

GIDEC

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- OPTIMISATION DE LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE.	-73,3 \$
- CONTRIBUTION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS CULTURELS PRIVES.	500,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	246,6 \$
TOTAL	673,3 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
BUREAU DE LA COMMISSAIRE GENERALE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	11,6	11,8	1,7
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		75,1	
7261 ADMINISTRATION - DEVELOPPEMENT CULTUREL	721,0	613,3	-14,9
7262 DEVELOPPEMENT CULTUREL		96,9	
8913 TELEPHONE	19,1	18,5	-3,1
TOTAL MODULE	751,7	815,6	8,5
MODULE DU DEVELOPPEMENT			
7262 DEVELOPPEMENT CULTUREL	1 005,9	2 802,2	178,6
TOTAL MODULE	1 005,9	2 802,2	178,6
DIVISION DES INTERVENTIONS			
7262 DEVELOPPEMENT CULTUREL	2 550,4	1 363,5	-46,5
TOTAL MODULE	2 550,4	1 363,5	-46,5
BUDGET - TOTAL SERVICE	4 308,0	4 981,3	15,6
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	33,0	32,0	-3,0

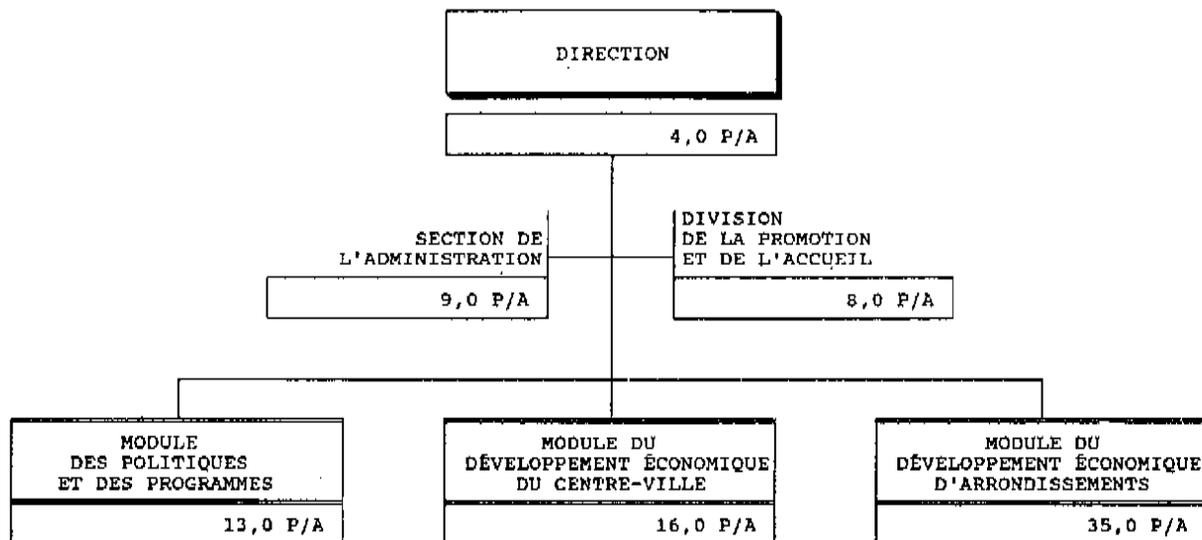
DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

CIDEM

MISSION

LA COMMISSION D'INITIATIVE ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES DE MONTREAL (CIDEM) INITIE ET REALISE, AVEC LES FORCES VIVES DU MILIEU, DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DONT DECOULERONT DES EMPLOIS DE QUALITE ET UN ENRICHISSEMENT COLLECTIF DES MONTREALAIS.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CIDEM

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- AMELIORATION A LA STRUCTURE SUITE A LA CONSOLIDATION DES OPERATIONS ET A LA DECENTRALISATION EN REGIONS.	-902,8 \$
- REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-32,2 \$
- ALLOCATION FINANCIERE A UN PLAN DE COMMUNICATION INTERNE.	150,0 \$
- PARTICIPATION FINANCIERE AU PROJET VILLES D'HIVER MONTREAL 1992 SELON LE PROTOCOLE D'ENTENTE.	275,0 \$
- AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE VERSEE AU CENTRE DE COMMERCE MONDIAL.	120,0 \$
- GESTION DU PROGRAMME OPERATION COMMERCE.	293,0 \$
- TRANSFERT DE LA CONTRIBUTION DE LA SOCIETE D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES DE MONTREAL (S.A.R.T.M.) DU A SON INTEGRATION A L'OFFICE DES CONGRES ET DU TOURISME DU GRAND MONTREAL (O.C.T.G.M.).	500,0 \$
- PARTICIPATION A DIFFERENTS CONGRES FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.	170,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	638,7 \$
TOTAL	1 211,7 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DU DIRECTEUR			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	14,3	14,6	2,1
6211 ADMINISTRATION	1 504,8	1 223,3	-18,7
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		703,8	
6219 DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE	577,6		-100,0
8541 HUILES ET CARBURANTS	2,2	5,2	136,4
8913 TELEPHONE	17,1	18,7	9,4
TOTAL MODULE	2 116,0	1 965,6	-7,1
POLITIQUES ET PROGRAMMES			
6211 ADMINISTRATION	984,2	1 335,7	35,7
8913 TELEPHONE	3,8	3,7	-2,6
TOTAL MODULE	988,0	1 339,4	35,6
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'ARRONDISSEMENT			
6219 DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE	3 737,7	4 625,1	23,7
8913 TELEPHONE	11,0	21,6	96,4
TOTAL MODULE	3 748,7	4 646,7	24,0
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU CENTRE VILLE			
6215 DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	2 000,0	2 500,0	25,0

**DÉPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE		COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU CENTRE VILLE				
6219 DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE		3 260,3	2 871,2	-11,9
8913 TELEPHONE		8,2	10,0	22,0
	TOTAL MODULE	5 268,5	5 381,2	2,1
BUDGET	- TOTAL SERVICE	12 121,2	13 332,9	10,0
EFFECTIFS	- TOTAL SERVICE	104,0	85,0	-18,3

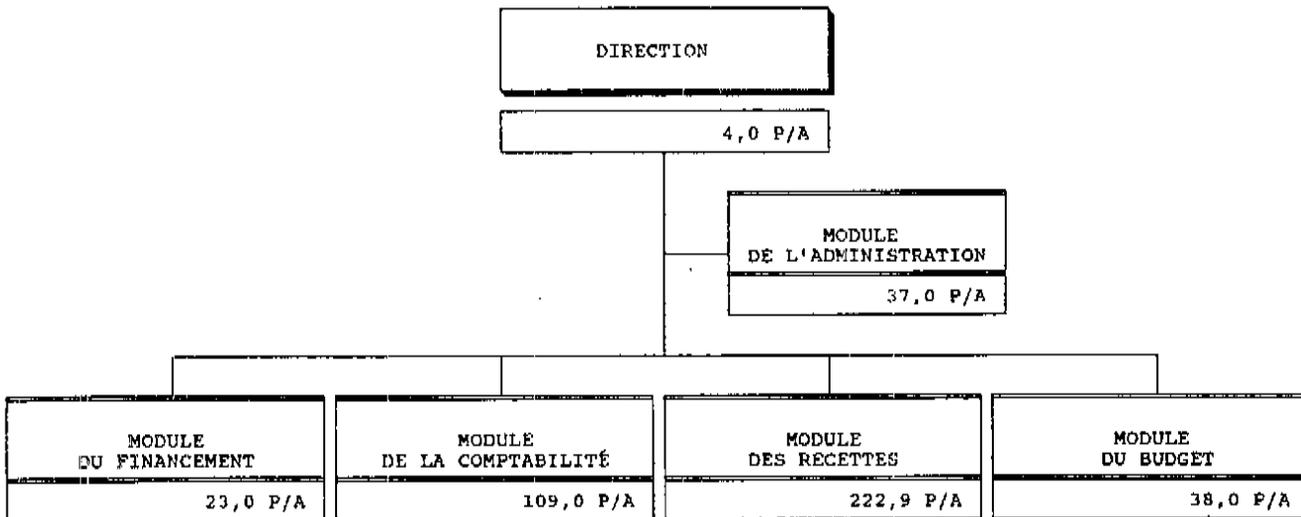
DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FINANCES

MISSION

LE SERVICE DES FINANCES A POUR MISSION DE GERER LES FINANCES DE LA VILLE ET DE FOURNIR UNE EXPERTISE EN MATIERE COMPTABLE, FINANCIERE, FISCALE, TARIFAIRE ET BUDGETAIRE A L'ADMINISTRATION, DE MEME QU'AUX SERVICES ET ORGANISMES PARAMUNICIPAUX, AFIN D'ASSURER LA SAINTE GESTION DES FONDS PUBLICS ET CE, DANS LE RESPECT DES OBJECTIFS CORPORATIFS.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

FINANCES

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- RATIONALISATION DES EFFECTIFS EN VUE D'ACCROITRE LA PRODUCTIVITE PAR CERTAINS REAMENAGEMENTS ET REORGANISATION DE DIFFERENTES ACTIVITES.	-633,0 \$
- SERVICES D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN AUX PROGICIELS FINANCIERS.	600,0 \$
- OCTROI DES RESSOURCES POUR ASSURER L'OPTIMISATION DES RECETTES DE TAXE D'AFFAIRES.	251,6 \$
- REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-200,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 927,3 \$
TOTAL	1 945,9 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DE LA DIRECTRICE			
1114 SECRETARIAT ET RECHERCHE	804,6		-100,0
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	5,5		-100,0
1215 TENUE DES ELECTIONS	206,9		-100,0
1311 ADMINISTRATION - COMPTABILITE ET TRESORERIE	1 411,4	391,2	-72,3
1319 DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES	1 774,7		-100,0
1334 ANALYSE ET SOUTIEN A LA QUALITE	420,5		-100,0
8913 TELEPHONE	55,7		-100,0
TOTAL MODULE	4 679,3	391,2	-91,6
MODULE ADMINISTRATION			
1112 TENUE DES ELECTIONS		201,3	
1114 SECRETARIAT ET RECHERCHE		877,4	
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER		5,5	
1311 ADMINISTRATION - COMPTABILITE ET TRESORERIE		952,0	
1319 DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES		1 929,8	
1334 ANALYSE ET SOUTIEN A LA QUALITE		440,3	
8913 TELEPHONE		60,7	
TOTAL MODULE		4 467,0	

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
COMPTABILITE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	32,5	33,3	2,5
1318 COMPTABILITE	5 681,3	5 787,2	1,9
1329 ENCAISSEMENT	740,4	621,8	-16,0
8541 HUILES ET CARBURANTS	4,4	4,5	2,3
8913 TELEPHONE	22,8	28,8	26,3
TOTAL MODULE	6 481,4	6 475,6	-0,1
RECETTES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	614,0	497,0	-19,1
1321 ADMINISTRATION - IMPOSITION ET PERCEPTION	1 667,7	2 386,2	43,1
1325 COMPTES MAJEURS ET AUTRES REVENUS	1 500,9	1 588,0	5,8
1327 GESTION DES RECETTES COMMERCIALES	4 675,3	5 079,7	8,6
1328 GESTION DES RECETTES FONCIERES	2 906,9	2 938,1	1,1
1329 ENCAISSEMENT	1 616,2	1 754,0	8,5
8913 TELEPHONE	56,3	88,3	56,8
TOTAL MODULE	13 037,3	14 331,3	9,9
BUDGET			
1335 PLANIFICATION ET CONTROLE BUDGETAIRE	2 846,5	3 233,1	13,6
8913 TELEPHONE	12,1	16,2	33,9
TOTAL MODULE	2 858,6	3 249,3	13,7
MODULE DU FINANCEMENT			
1312 TRESORERIE	1 595,4	1 680,2	5,3
8913 TELEPHONE	6,8	10,1	48,5
TOTAL MODULE	1 602,2	1 690,3	5,5
BUDGET - TOTAL SERVICE	28 658,8	30 604,7	6,8
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	443,1	433,9	-2,1

DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

GREFFE

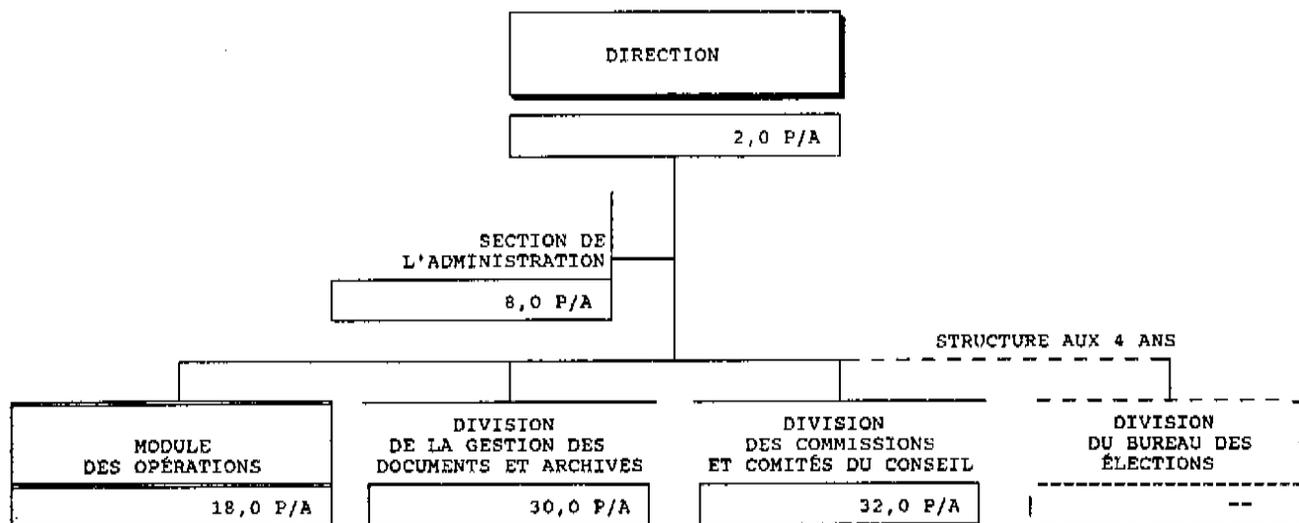
MISSION

LE SERVICE DU GREFFE A POUR MISSION DE FOURNIR AU CONSEIL MUNICIPAL, AU COMITE EXECUTIF, AUX COMMISSIONS PERMANENTES ET AUX COMITES DU CONSEIL UN SUPPORT ADMINISTRATIF ET PROFESSIONNEL POUR LA PREPARATION ET LA TENUE DE LEURS ASSEMBLEES.

IL ASSURE LA GARDE DES ARCHIVES DE LA VILLE ET LES REND ACCESSIBLES A LA POPULATION. IL SUPPORTE LES SERVICES MUNICIPAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE GESTION DOCUMENTAIRE.

IL ADMINISTRE TOUT LE PROCESSUS ELECTORAL MUNICIPAL.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

GREFFE

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- REDUCTION DES RESSOURCES HUMAINES.	-155,3 \$
- PRISE EN CHARGE DE NOUVELLES ACTIVITES DES COMITES-CONSEIL D'ARRONDISSEMENT TRANSFEREES DU SECRETARIAT GENERAL.	426,0 \$
- AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE PAR UNE MEILLEURE GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES.	-193,6 \$
- PARTICIPATION DE LA VILLE AU CONGRES INTERNATIONAL DES ARCHI- VISTES.	88,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	895,8 \$
TOTAL	1 060,9 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DU DIRECTEUR			
1111 CONSEIL ET COMITE EXECUTIF	2 552,3	2 911,3	14,1
1212 GREFFE	844,8	992,3	17,5
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	7,6	7,8	2,6
8541 HUILES ET CARBURANTS	0,2	0,2	
8913 TELEPHONE	8,3	8,4	1,2
TOTAL MODULE	3 413,2	3 920,0	14,8
OPERATIONS			
1212 GREFFE	1 131,9	1 079,4	-4,6
8913 TELEPHONE	4,7	4,8	2,1
TOTAL MODULE	1 136,6	1 084,2	-4,6
GESTION DES DOCUMENTS ET ARCHIVES			
1214 GESTION DE DOCUMENTS ET ARCHIVES	1 633,2	1 720,1	5,3
8913 TELEPHONE	4,7	4,8	2,1
TOTAL MODULE	1 637,9	1 724,9	5,3
COMMISSIONS ET COMITES DU CONSEIL			
1115 COMMISSIONS DU CONSEIL	1 726,1	2 222,1	28,7

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$
COMMISSIONS ET COMITES DU CONSEIL			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	20,5	26,9	31,2
8913 TELEPHONE	22,0	24,6	11,8
TOTAL MODULE	1 768,6	2 273,6	28,6
BUREAU DES ELECTIONS			
1112 TENUE DES ELECTIONS		1 215,8	
1215 TENUE DES ELECTIONS	1 201,3		-100,0
8913 TELEPHONE	0,6	0,6	
TOTAL MODULE	1 201,9	1 216,4	1,2
BUDGET - TOTAL SERVICE	9 158,2	10 219,1	11,6
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	92,0	90,0	-2,2

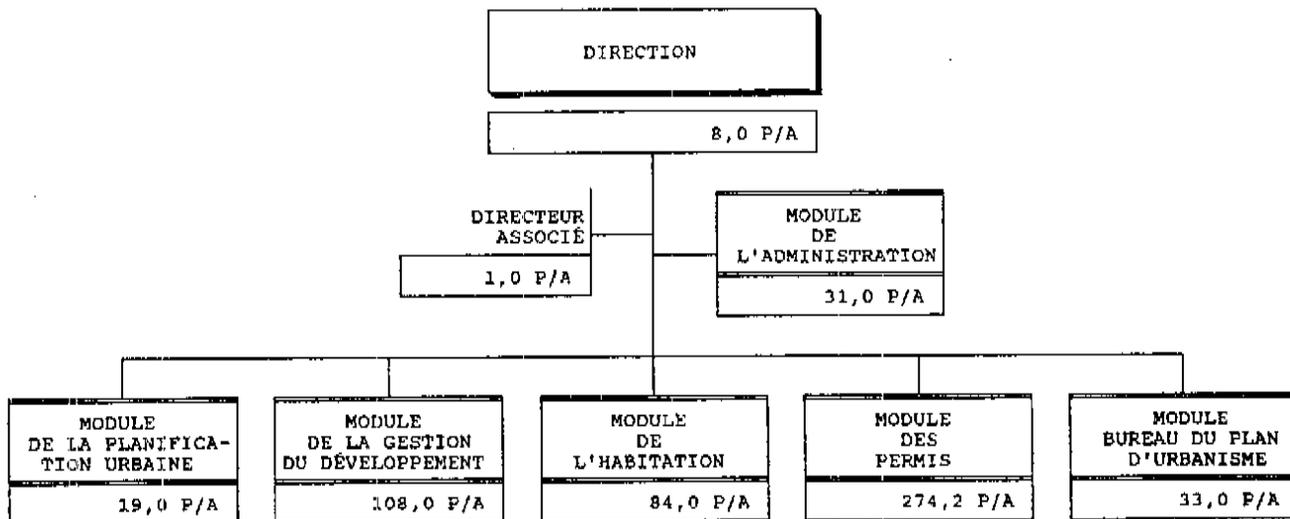
DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

MISSION

LE SERVICE DE L'HABITATION ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN A POUR MISSION DE PLANIFIER ET CONTROLER, EN CONCERTATION AVEC LES INTERVENANTS PUBLICS ET PRIVES, L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MONTREALAIS ET PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DES FONCTIONS URBAINES AFIN DE REpondRE AUX BESOINS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DE LA POPULATION MONTREALAISE.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- BUDGETISATION EN CONFORMITE AVEC L'ENTENTE MAC/VILLE, SOIT LA MISE EN VALEUR DU VIEUX-MONTREAL ET DU PATRIMOINE MONTREALAIS.	-1 760,2 \$
- MODIFICATION DE L'ENTENTE DE SERVICE POUR LA FOURRIERE MUNICIPALE ET TRANSFERT DE CREDITS RELIES A SA COORDINATION.	-426,6 \$
- REORGANISATION DES ACTIVITES EN VUE D'AMELIORER LA PRODUCTIVITE.	-318,6 \$
- REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-300,0 \$
- ACCROISSEMENT DES RESSOURCES FINANCIERES OCTROYEES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER.	111,3 \$
DIVERS ET INDEXATION.	1 850,4 \$
TOTAL	-843,7 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$
CABINET DU DIRECTEUR			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	0,5	0,5	
6111 ADMINISTRATION	965,8	883,0	-8,6
6113 AMENAGEMENT ET PROGRAMMATION	1 126,7	779,9	-30,8
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		287,1	
8913 TELEPHONE	22,1	21,3	-3,6
TOTAL MODULE	2 115,1	1 971,8	-6,8
ADMINISTRATION			
6111 ADMINISTRATION	2 138,6	2 156,2	0,8
TOTAL MODULE	2 138,6	2 156,2	0,8
PLANIFICATION URBAINE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	1,0	1,0	
6111 ADMINISTRATION	91,8	106,6	16,1
6113 AMENAGEMENT ET PROGRAMMATION	1 566,3	1 789,2	14,2
8913 TELEPHONE	13,3	12,9	-3,0
TOTAL MODULE	1 672,4	1 909,7	14,2
GESTION DU DEVELOPPEMENT			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	0,8	0,7	-12,5

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
GESTION DU DEVELOPPEMENT			
6111 ADMINISTRATION	955,6	970,0	1,5
6114 ZONAGE ET PROJETS COURANTS	6 492,6	6 628,0	2,1
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		63,8	
6323 MISE EN VALEUR DES LIEUX HISTORIQUES	4 475,4	2 676,6	-40,2
8913 TELEPHONE	29,9	28,7	-4,0
TOTAL MODULE	11 954,3	10 367,8	-13,3
HABITATION			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	25,4	26,0	2,4
6411 ADMINISTRATION	1 072,5	1 280,1	19,4
6412 ENTRETIEN ET PREVENTION	1 732,3		-100,0
6413 RENOVATION	2 226,6	2 285,9	2,7
6417 ETUDES ET EXPERTISES	1 158,3	1 226,6	5,9
6418 DEVELOPPEMENT DE L'HABITATION	854,8	925,0	8,2
8913 TELEPHONE	39,6	23,1	-41,7
TOTAL MODULE	7 109,5	5 766,7	-18,9
PERMIS			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	74,5	76,3	2,4
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	31,5		-100,0
3521 TERRAINS DE STATIONNEMENT	326,7		-100,0
4314 CONTROLE DES ANIMAUX	614,5	78,9	-87,2
6121 ADMINISTRATION	1 517,4	1 739,2	14,6
6123 EMISSION DES PERMIS	3 815,1	4 131,8	8,3
6124 INSPECTION DES TERRAINS ET BATIMENTS	5 800,8	7 927,6	36,7
6125 CONSEILS TECHNIQUES	908,9	893,7	-1,7
6126 PROCEDURES DE COUR	657,5	773,9	17,7
6127 ETUDES ET ANALYSES	30,0	62,6	108,7
6128 PRESERVATION DU PATRIMOINE	598,5	559,8	-6,5
8913 TELEPHONE	71,8	91,1	26,9
TOTAL MODULE	14 447,2	16 334,9	13,1
BUREAU DU PLAN D'URBANISME			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	1,1	1,1	
6111 ADMINISTRATION	776,8	743,0	-4,4
6113 AMENAGEMENT ET PROGRAMMATION	1 797,6	1 917,9	6,7
8913 TELEPHONE	9,7	9,5	-2,1
TOTAL MODULE	2 585,2	2 671,5	3,3
BUDGET - TOTAL SERVICE	42 022,3	41 178,6	-2,0
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	570,2	558,2	-2,1

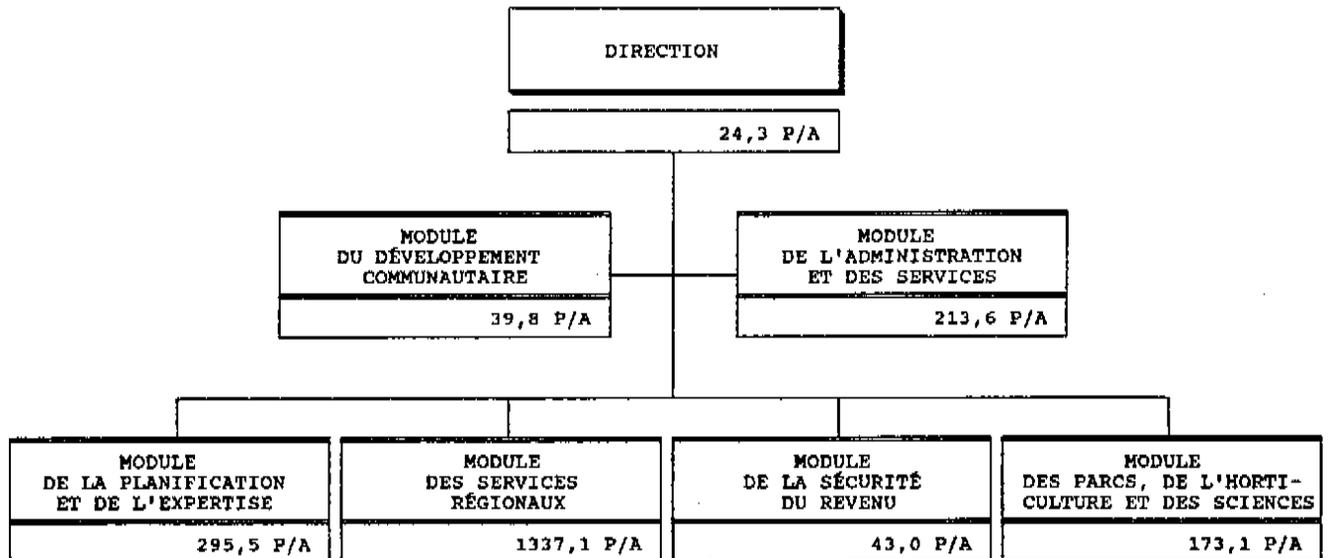
**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MISSION

LE SERVICE DES LOISIRS ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE A POUR MISSION D'OFFRIR AU PUBLIC DES PROGRAMMES ET DES ACTIVITES PHYSIQUES, SCIENTIFIQUES, CULTURELLES, COMMUNAUTAIRES, DOCUMENTAIRES, SOCIALES, DE PLEIN AIR ET D'AMENAGEMENT PAYSAGER AINSI QUE DES PROGRAMMES DE SECURITE DU REVENU ET DE MAIN-D'OEUVRE, EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE DES CITOYENS ET CITOYENNES DE MONTREAL.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- PREPARATION MATERIELLE EN VUE DE L'OUVERTURE DES BIBLIOTHEQUES MILE-END ET BARTHELEMY-VIMONT.	851,5 \$
- COUT RELIE AUX CONGES FERIES DES AUXILIAIRES COLS BLANCS.	552,7 \$
- ENTRETIEN HORTICOLE DU PARC DES ILES.	637,8 \$
- CONSOLIDATION DE L'ENCADREMENT DES EVENEMENTS SPECIAUX.	291,3 \$
- SOUTIEN ADDITIONNEL A LA REALISATION DE LA FETE DES NEIGES DANS LE CADRE DE LA 5E BIENNALE DES VILLES D'HIVER.	108,2 \$
- RATIONALISATION DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIELLES EN VUE D'ACCROITRE LA PRODUCTIVITE PAR CERTAINS REAMENAGEMENTS ET RE-ORGANISATION DE DIFFERENTES ACTIVITES.	-1 808,1 \$
- REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-425,0 \$
- CREDITS OCTROYES POUR L'AUTOMATISATION DE BIBLIOTHEQUES.	400,0 \$
- AJOUT DE CREDITS POUR LE PROGRAMME JEUNESSE 2000.	150,0 \$
- CREDITS OCTROYES POUR LE PROGRAMME "VIVRE MONTREAL EN SANTE".	125,0 \$
- CONTRIBUTION POUR L'EXPOSITION "MONTREAL HIER A DEMAIN".	250,0 \$
- MISE EN PLACE DU PROJET DE LOCATION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS LES ARENAS.	191,7 \$
 DIVERS ET INDEXATION.	 5 738,1 \$
 TOTAL	 7 063,2 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DU DIRECTEUR			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	56,1	5,6	-90,0
2411 OPERATION TANDEM	1 936,5		-100,0
5111 ADMINISTRATION	1 430,6		-100,0
5215 INTERVENTIONS SOCIALES	215,6		-100,0
5232 INTERVENTIONS AUX ITINERANTS	552,5		-100,0
7111 ADMINISTRATION	2 571,6	2 872,0	11,7
7121 EXPERTISE ET SOUTIEN TECHNIQUE	1 143,0		-100,0
7146 PROMOTION ET EVENEMENTS SPECIAUX	647,2	1 055,1	63,0
8913 TELEPHONE	27,9	2,8	-90,0
TOTAL MODULE	8 581,0	3 935,5	-54,1
ADMINISTRATION ET SERVICES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	16,8	17,1	1,8
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	56,2	59,8	6,4
7111 ADMINISTRATION	3 515,7	3 865,6	10,0
7121 EXPERTISE ET SOUTIEN TECHNIQUE	1 933,5	2 012,7	4,1
7122 SOUTIEN AUX INSTALLATIONS ET AUX EQUIPEMENTS	2 349,1	2 416,2	2,9
7123 SERVICES ALIMENTAIRES	1 362,4	1 269,2	-6,8

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
ADMINISTRATION ET SERVICES			
7142 EXPLOITATION D'ARENAS	2 055,7	2 010,4	-2,2
7144 SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DE CENTRES ET TERRAINS	1 475,3	1 649,0	11,8
7145 EXPLOITATION DE PISCINES ET PLANS D'EAU	435,1	423,2	-2,7
8541 HUILES ET CARBURANTS	218,9	189,5	-13,4
8913 TELEPHONE	58,6	54,8	-6,5
TOTAL MODULE	13 477,3	13 967,5	3,6
PLANIFICATION ET EXPERTISE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	54,3	55,2	1,7
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	2,0	2,1	5,0
7121 EXPERTISE ET SOUTIEN TECHNIQUE	1 489,4	1 715,5	15,2
7221 ADMINISTRATION - BIBLIOTHEQUES	1 005,0	1 211,4	20,5
7222 TRAITEMENT DOCUMENTAIRE	7 747,0	8 327,2	7,5
7223 SERVICES DE PRET ET DE CONSULTATION	5 012,2	5 648,7	12,7
7224 SERVICES AUDIO-VISUELS	1 284,3	1 245,4	-3,0
7251 MANIFESTATIONS CULTURELLES	3 425,2	3 536,6	3,3
8913 TELEPHONE	40,1	68,5	70,8
TOTAL MODULE	20 059,5	21 810,6	8,7
SERVICES REGIONAUX			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	49,4	50,3	1,8
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	162,0	172,1	6,2
7111 ADMINISTRATION	7 134,1	8 243,0	15,5
7123 SERVICES ALIMENTAIRES	1 520,9	1 297,0	-14,7
7131 LOISIRS COMMUNAUTAIRES ET SOCIO-CULTURELS	8 745,1	9 462,9	8,2
7142 EXPLOITATION D'ARENAS	6 321,1	6 447,7	2,0
7143 ANIMATION - ACTIVITES PHYSIQUES	1 178,1	1 273,4	8,1
7144 SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DE CENTRES ET TERRAINS	6 199,8	6 453,5	4,1
7145 EXPLOITATION DE PISCINES ET PLANS D'EAU	8 831,8	8 974,4	1,6
7223 SERVICES DE PRET ET DE CONSULTATION	7 696,1	8 093,8	5,2
7251 MANIFESTATIONS CULTURELLES	2 707,8	2 629,2	-2,9
8913 TELEPHONE	207,5	284,3	37,0
TOTAL MODULE	50 753,7	53 381,6	5,2
MODULE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER		48,6	
2411 OPERATION TANDEM		2 025,3	
5111 ADMINISTRATION		1 769,3	
5215 INTERVENTIONS SOCIALES		104,1	
5232 INTERVENTIONS AUX ITINERANTS		484,4	
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		1 011,0	
7121 EXPERTISE ET SOUTIEN TECHNIQUE		416,1	
8913 TELEPHONE		24,4	
TOTAL MODULE		5 883,2	

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
MODULE DE LA SECURITE DU REVENU			
5311 SERVICES PROFESSIONNELS	2 435,0	2 560,3	5,1
TOTAL MODULE	2 435,0	2 560,3	5,1
HORTICULTURE ET SCIENCES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	5,5	11,0	100,0
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	44,3	13,9	-68,6
6331 ADMINISTRATION - EMBELLISSEMENT	677,2	1 002,2	48,0
6332 PRODUCTION DE VEGETAUX	3 741,3	5 672,0	51,6
6333 PLANIFICATION ET AMENAGEMENT	4 105,4	4 468,6	8,8
7241 TRAVAUX HORTICOLES	1 342,9		-100,0
8431 TRAVAUX NON CAPITALISES	1 600,6	1 146,5	-28,4
8913 TELEPHONE	5,3	39,3	641,5
TOTAL MODULE	11 522,5	12 353,5	7,2
BUDGET - TOTAL SERVICE	106 829,0	113 892,2	6,6
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	2 116,7	2 126,4	0,5

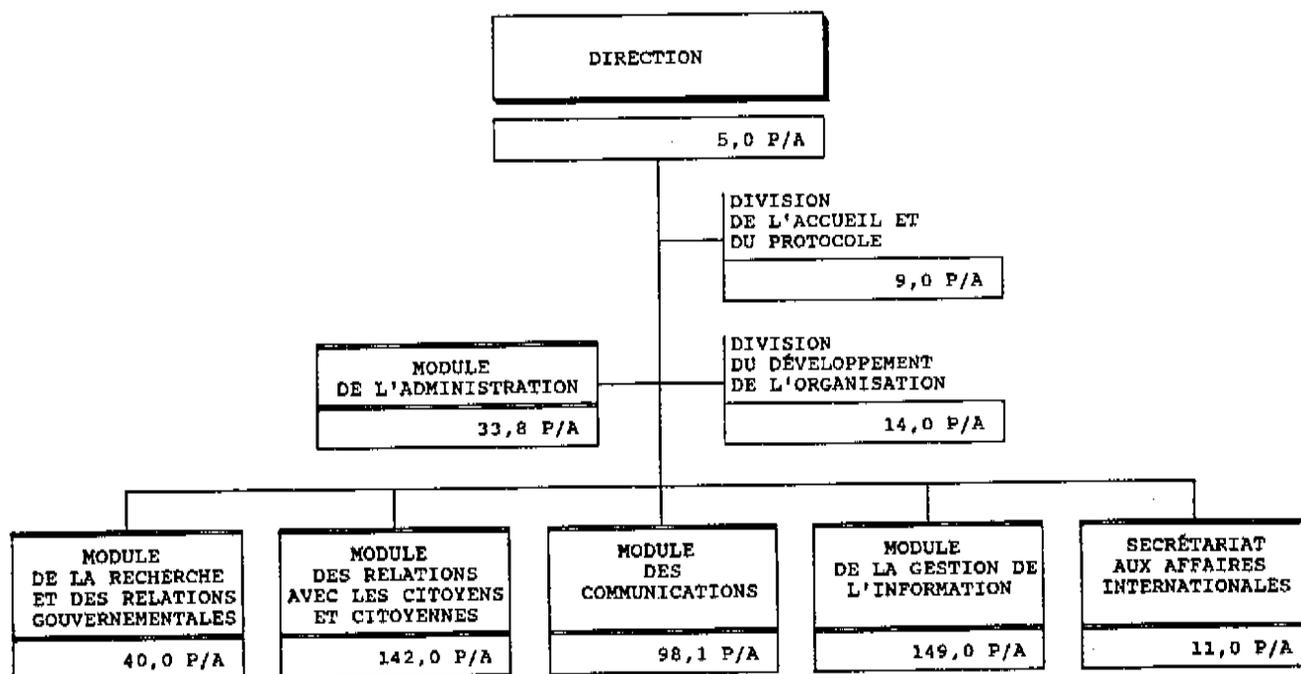
DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PLANIFICATION ET CONCERTATION

MISSION

LE SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA CONCERTATION A POUR MISSION D'ASSISTER L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES MUNICIPAUX DANS LEUR VOCATION D'ENTREPRISE PUBLIQUE DE SERVICES A LA POPULATION EN LEUR FOURNISSANT UN SUPPORT STRATEGIQUE DANS LEURS FONCTIONS DE PLANIFICATION, DE COORDINATION, DE SUPPORT TECHNOLOGIQUE, DE LIAISONS EXTERIEURES, D'ACCESSIBILITE DES SERVICES ET DE COMMUNICATIONS INTERNES ET EXTERNES.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

PLANIFICATION ET CONCERTATION

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- DECENTRALISATION DE L'ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES DANS LES SERVICES MUNICIPAUX.	-583,1 \$
- REEVALUATION DE LA LOCATION ET DE L'ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE.	-1 117,8 \$
- REDUCTION DES EFFECTIFS SUITE A UN REAMENAGEMENT DES ACTIVITES.	-1 039,1 \$
- REEVALUATION DES BESOINS EN RESSOURCES MATERIELLES.	-561,9 \$
- REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-250,0 \$
- DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES DE LA VILLE.	380,4 \$
- MISE EN PLACE DE LA STRUCTURE NECESSAIRE A LA COORDINATION TER- RITORIALE DES ARRONDISSEMENTS.	1 570,6 \$
- CONTRIBUTION AU FONDS DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL.	500,0 \$
- ACTIVITES D'ACCUEIL ET DE COMMUNICATION RELIEES A DES EVENEMENTS SPECIAUX.	825,0 \$
- CONGRES DE LA FEDERATION CANADIENNE DES MUNICIPALITES.	350,0 \$
 DIVERS ET INDEXATION.	 2 251,8 \$
 TOTAL	 2 325,9 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$
CABINET DU DIRECTEUR			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	8,1	10,8	33,3
1231 DIRECTION	439,4	586,0	33,4
1234 PROTOCOLE ET ACCUEIL	635,9	1 163,8	83,0
1437 DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION	934,6	878,7	-6,0
8541 HUILES ET CARBURANTS	6,8	7,1	4,4
8711 ADMINISTRATION	2 434,8		-100,0
8913 TELEPHONE	24,9	30,3	21,7
TOTAL MODULE	4 484,5	2 676,7	-40,3
 RECHERCHE ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER		2,6	
1232 RECHERCHE ET PLANIFICATION	4 266,5	4 584,0	7,4
8913 TELEPHONE	16,9	16,3	-3,6
TOTAL MODULE	4 283,4	4 602,9	7,5
 RELATIONS AVEC LES CITOYENS/CITOYENNES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	20,7	15,0	-27,5
1218 RELATIONS AVEC LES CITOYENS	7 313,5	9 168,1	25,4

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
RELATIONS AVEC LES CITOYENS/CITOYENNES			
8913 TELEPHONE	76,8	105,1	36,8
TOTAL MODULE	7 411,0	9 288,2	25,3
GESTION DE L'INFORMATION			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER		0,5	
8711 ADMINISTRATION	279,9	848,6	203,2
8712 CONSEIL AU DEVELOPPEMENT	2 423,8	1 588,0	-34,5
8715 SERVICE A LA CLIENTELE	1 038,2	6 208,3	498,0
8716 PLANIFICATION ET CONTROLE	272,6	547,1	100,7
8717 TRAITEMENT	15 865,7	8 572,6	-46,0
8912 TELECOMMUNICATIONS	1 175,5	1 250,0	6,3
8913 TELEPHONE	43,1	36,9	-14,4
8914 LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS	386,1	448,4	16,1
TOTAL MODULE	21 484,9	19 500,4	-9,2
SECRETARIAT AUX AFFAIRES INTERNATIONALES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER		8,5	
1233 AFFAIRES INTERNATIONALES	1 336,3	2 275,1	70,3
8913 TELEPHONE	8,9	8,6	-3,4
TOTAL MODULE	1 345,2	2 292,2	70,4
ADMINISTRATION			
8711 ADMINISTRATION		2 306,5	
TOTAL MODULE		2 306,5	
COMMUNICATIONS			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	24,8	17,3	-30,2
6211 ADMINISTRATION	389,3	560,3	43,9
6213 COMMUNICATIONS	2 660,7	2 432,6	-8,6
6214 COMMUNICATIONS CORPORATIVES	6 013,2	6 406,9	6,5
8213 PLANS ET IMPRESSIONS	2 182,3	2 491,8	14,2
8218 PHOTOGRAPHIE	283,4	313,4	10,6
8913 TELEPHONE	18,5	17,9	-3,2
TOTAL MODULE	11 572,2	12 240,2	5,8
BUDGET - TOTAL SERVICE	50 581,2	52 907,1	4,6
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	510,1	501,9	-1,6

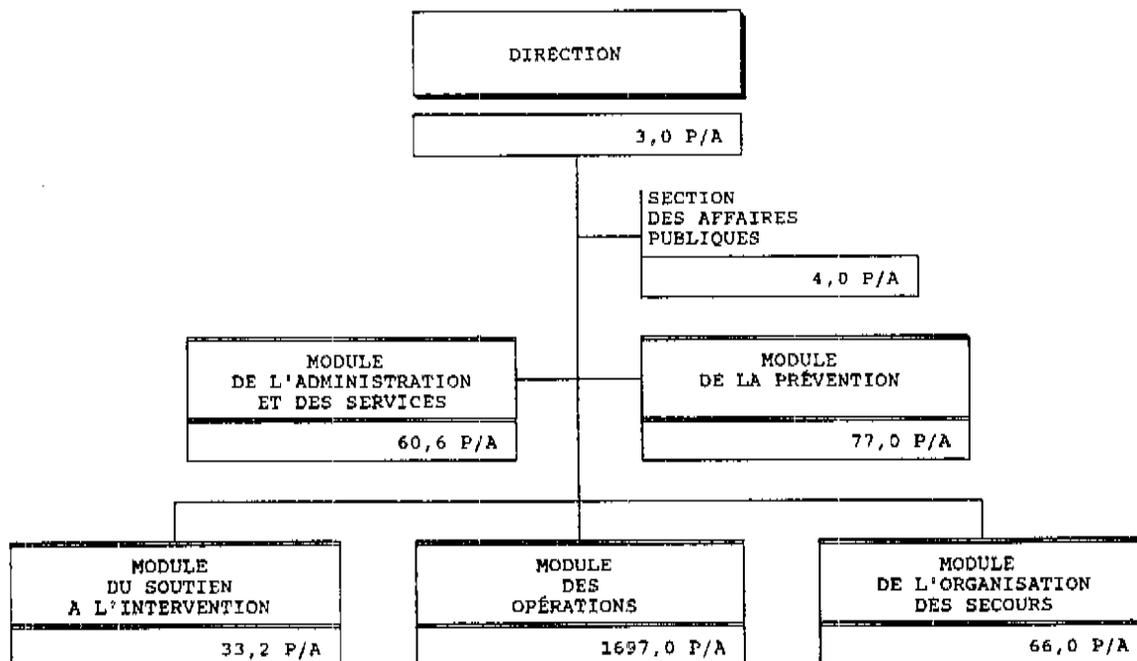
DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

PREVENTION DES INCENDIES

MISSION

LE SERVICE DE LA PREVENTION DES INCENDIES A POUR MISSION D'ASSURER LA PROTECTION DE LA POPULATION EN REDUISANT LES RISQUES D'INCENDIES ET EN REDUISANT LES PERTES HUMAINES ET MATERIELLES CAUSEES PAR LES INCENDIES ET AUTRES SINISTRES.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

PREVENTION DES INCENDIES

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- REEVALUATION DE LA REMUNERATION SUITE AU RAJEUNISSEMENT DES EFFECTIFS.	-2 093,7 \$
- ECONOMIE DUE A L'UTILISATION DES POMPES MULTIFONCTIONNELLES.	-179,0 \$
- AJUSTEMENT RELATIF A LA TENUE VESTIMENTAIRE DES POMPIERS.	467,9 \$
- DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE COMMUNICATIONS (C.A.D.).	50,0 \$
- RATIONALISATION DES EFFECTIFS-POMPIERS EN VUE DE LA MISE EN APPLICATION DU PLAN DE REDEPLOIEMENT DES EFFECTIFS EN TERRITOIRE (PAR ARRONDISSEMENT).	-1 990,6 \$
- MESURES DE RESTRICTION RELATIVES AUX COUPURES ADMINISTRATIVES.	-144,1 \$
DIVERS ET INDEXATION.	4 738,7 \$
TOTAL	849,2 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DU DIRECTEUR			
2211 ADMINISTRATION	705,8	377,4	-46,5
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		367,9	
8913 TELEPHONE	23,7	22,8	-3,8
TOTAL MODULE	729,5	768,1	5,3
ADMINISTRATION ET SERVICES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	5,6	5,7	1,8
2211 ADMINISTRATION	453,5	415,4	-8,4
2222 ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT	3 552,6	4 146,8	16,7
8913 TELEPHONE	12,1	11,6	-4,1
TOTAL MODULE	4 023,8	4 579,5	13,8
SOUTIEN A L'INTERVENTION			
2211 ADMINISTRATION	255,5	260,9	2,1
2212 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	1 519,1	1 570,1	3,4
2221 INTERVENTIONS LORS DE SINISTRES	428,0	480,8	12,3
8913 TELEPHONE	9,3	9,0	-3,2
TOTAL MODULE	2 211,9	2 320,8	4,9

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
PREVENTION			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	20,4	20,8	2,0
2211 ADMINISTRATION	255,3	270,1	5,8
2212 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	173,9	183,7	5,6
2221 INTERVENTIONS LORS DE SINISTRES	698,4	665,3	-4,7
2312 INSPECTIONS PREVENTIVES	2 984,0	3 234,4	8,4
8913 TELEPHONE	13,7	13,3	-2,9
TOTAL MODULE	4 145,7	4 387,6	5,8
ORGANISATION DES SECOURS			
2211 ADMINISTRATION	1 307,7	1 464,3	12,0
2221 INTERVENTIONS LORS DE SINISTRES	777,7	820,3	5,5
2224 RECEPTION ET TRANSMISSION DES APPELS DE SECOURS	1 508,6	1 564,2	3,7
8913 TELEPHONE	54,2	53,1	-2,0
TOTAL MODULE	3 648,2	3 901,9	7,0
DIRECTION			
2211 ADMINISTRATION	1 067,1	1 105,8	3,6
8913 TELEPHONE	40,7	39,1	-3,9
TOTAL MODULE	1 107,8	1 144,9	3,3
OPERATIONS			
2221 INTERVENTIONS LORS DE SINISTRES	107 958,8	107 568,4	-0,4
8541 HUILES ET CARBURANTS	277,2	280,9	1,3
TOTAL MODULE	108 236,0	107 849,3	-0,4
BUDGET - TOTAL SERVICE	124 102,9	124 952,1	0,7
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	2 015,3	1 940,8	-3,7

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

TRAVAUX PUBLICS

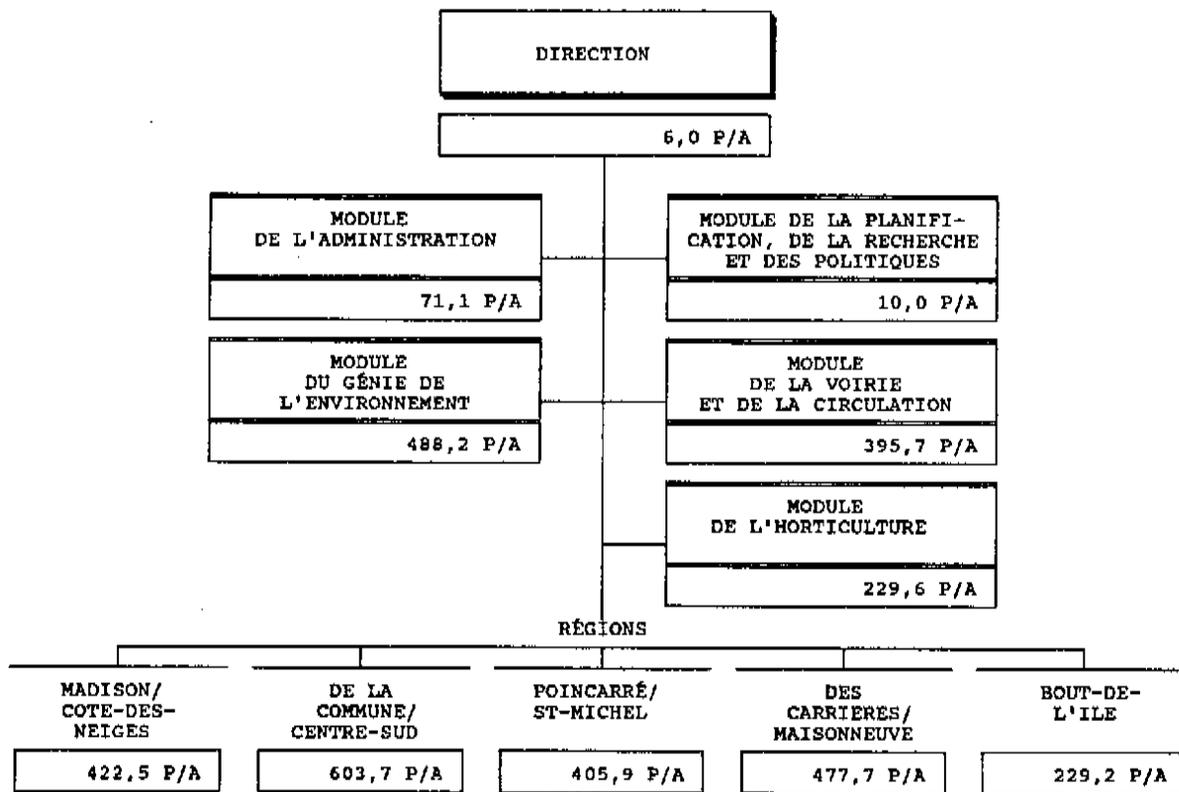
MISSION

LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS A POUR MISSION DE PLANIFIER, CONCEVOIR, REALISER ET ENTREtenir LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT AFIN DE SATISFAIRE A L'EVOLUTION DES BESOINS DE LA POPULATION ET DE REALISER LES PLANS D'AMENAGEMENT DE LA VILLE EN CE QUI CONCERNE :

- . L'ALIMENTATION EN EAU;
- . L'EVACUATION DES EAUX USEES;
- . LES VOIES DE CIRCULATION;
- . L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE;
- . L'ELIMINATION DES DECHETS;
- . LA CIRCULATION, LA SIGNALISATION ET L'ECLAIRAGE.

DE PLUS, LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS EFFECTUE L'ENTRETIEN DES CHAUSSEES, DES TROTTOIRS, DES RUES, DES RUELLES, DES PLACES PUBLIQUES, DES PARCS, DES ESPACES VERTS, DES ARBRES ET DES VEGETAUX ET IL VOIT AU RESPECT DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET DES LIMITES DE PROPRIETE.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

TRAVAUX PUBLICS

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION

- RENOUELEMENT DES CONTRATS DE COLLECTE SELECTIVE ET ACCROISSEMENT DE TERRITOIRE DESSERVI.	1 885,5 \$
- REVISION DE CERTAINES PRATIQUES OPERATIONNELLES ET OPTIMISATION DES CHARGES DE TRAVAIL D'ACTIVITES SAISONNIERES.	-1 867,1 \$
- NOUVELLE POLITIQUE D'EPANDAGE DES ABRASIFS MODIFIANT LES QUANTITES ET LA COMPOSITION DES MELANGES REPANDUS SUR LES CHAUSSEES ET TROTTOIRS.	-739,9 \$
- RENOUELEMENT A MOINDRE COUT DE CONTRATS DE DENEIGEMENT ET DE TRANSPORT DE NEIGE.	-2 514,3 \$
- POURSUITE DE TRAVAUX CONCERNANT LES DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX : GESTION DES NEIGES USEES ET DES DECHETS, DETECTION ET CAPTAGE DES BIOGAZ, ENFOUISSEMENT DES CENDRES A RIVIERE-DES-PRAIRIES.	1 338,1 \$
- REDUCTION DES DEPENSES CONSEQUENTE A LA BAISSSE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS.	-930,0 \$
- REDUCTION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF.	-500,0 \$
- OCTROI DE CREDITS POUR L'ENTRETIEN DE NOUVELLES INSTALLATIONS.	381,6 \$
- IMPLANTATION D'UNE COLLECTE DES DECHETS DOMESTIQUES DANGEREUX.	600,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	13 971,1 \$
TOTAL	11 625,0 \$

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
CABINET DU DIRECTEUR			
8111 ADMINISTRATION	613,8	516,9	-15,8
8541 HUILES ET CARBURANTS		10,5	
8913 TELEPHONE	7,1	6,8	-4,2
TOTAL MODULE	620,9	534,2	-14,0
MODULE ADMINISTRATION			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	6,6	6,7	1,5
7524 ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES		47,8	
8111 ADMINISTRATION	3 739,6	4 308,4	15,2
8213 PLANS ET IMPRESSIONS	451,0	461,4	2,3
8541 HUILES ET CARBURANTS	0,7	1,4	100,0
8624 ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES	46,7		-100,0
8913 TELEPHONE	33,1	32,1	-3,0
TOTAL MODULE	4 277,7	4 857,8	13,6
PLANIFICATION, RECHERCHES ET POLITIQUES			
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		435,1	
8111 ADMINISTRATION	599,5	696,4	16,2

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
PLANIFICATION, RECHERCHES ET POLITIQUES			
8913 TELEPHONE	8,1	7,8	-3,7
TOTAL MODULE	607,6	1 139,3	87,5
MODULE VOIRIE ET CIRCULATION			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	9,2	9,5	3,3
3233 PONTS ET TUNNELS		589,9	
3412 CONSOMMATION D'ELECTRICITE	6 487,6	6 809,8	5,0
3413 CONDUITS SOUTERRAINS	4 179,7	4 569,7	9,3
3512 SIGNALISATION LUMINEUSE	2 303,7	2 473,5	7,4
3515 ETUDES COURANTES	6 184,7	5 999,2	-3,0
8111 ADMINISTRATION	1 098,9	1 082,3	-1,5
8211 ARPENTAGE	4 040,0	4 154,3	2,8
8212 PLANS ET PROFILS OFFICIELS DE LA VILLE	3 030,6	2 693,0	-11,1
8215 SOUTIEN FONCTIONNEL		260,6	
8217 PROGRAMMATION, PLANIFICATION DES IMMOBILISATIONS	2 264,6	2 035,2	-10,1
8423 INGENIERIE	8 492,3	8 569,2	0,9
8425 PONTS ET TUNNELS	554,7		-100,0
8541 HUILES ET CARBURANTS	34,7	46,8	34,9
8913 TELEPHONE	161,3	158,8	-1,5
TOTAL MODULE	38 842,0	39 451,8	1,6
MODULE GENIE DE L'ENVIRONNEMENT			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	9,2	9,4	2,2
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	403,5	428,0	6,1
4111 ADMINISTRATION	1 831,4	1 942,8	6,1
4112 PLANIFICATION ET INGENIERIE DES RESEAUX	3 310,8	3 390,2	2,4
4113 INGENIERIE D'USINE	1 163,8	1 240,3	6,6
4114 ENCADREMENT ET REGLEMENTATION	1 129,2	1 302,7	15,4
4121 EXPLOITATION DES USINES DE FILTRATION	3 063,2	3 256,1	6,3
4122 ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	8 680,8	9 059,0	4,4
4131 EXPLOITATION DES RESERVOIRS ET POSTES DE POMPAGE	1 066,5	1 128,8	5,8
4133 CONSOMMATION D'ELECTRICITE	11 272,0	11 208,8	-0,6
4141 EXPLOITATION DES USINES ET DES POSTES DE POMPAGE	494,7	476,1	-3,8
4211 ADMINISTRATION	3 677,2	4 327,6	17,7
4213 COLLECTE A CONTRAT	70,7	72,3	2,3
4214 COLLECTE EN REGIE	2 691,6	2 296,7	-14,7
4215 ENFOUISSEMENT SANITAIRE	1 903,8	2 301,0	20,9
4216 INCINERATION	5 647,8	6 555,2	16,1
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES		103,2	
8214 LABORATOIRE	3 074,5	3 472,5	12,9
8215 SOUTIEN FONCTIONNEL	1 943,2	2 673,4	37,6
8431 TRAVAUX NON CAPITALISES		290,9	
8541 HUILES ET CARBURANTS	209,9	219,8	4,7
8913 TELEPHONE	117,7	114,5	-2,7
TOTAL MODULE	51 761,5	55 869,3	7,9

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
MODULE HORTICULTURE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	1,6	1,7	6,3
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	304,1	322,7	6,1
7521 TRAVAUX HORTICOLES		12 294,9	
8111 ADMINISTRATION	799,6	807,8	1,0
8112 SURVEILLANCE DE TRAVAUX	6,3		-100,0
8221 PATROUILLE ET COUR	75,6		-100,0
8431 TRAVAUX NON CAPITALISES	37,1	39,0	5,1
8541 HUILES ET CARBURANTS	233,2	253,4	8,7
8621 TRAVAUX HORTICOLES	12 326,0		-100,0
8913 TELEPHONE	28,1	28,7	2,1
TOTAL MODULE	13 811,6	13 748,2	-0,5
REGIONS ADMINISTRATIVES			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	13,4	14,0	4,5
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	2 703,8	2 872,0	6,2
2223 ENTRETIEN DES BORNES-FONTAINES	2 123,3	1 713,9	-19,3
3211 NETTOYAGE	8 791,1	10 111,1	15,0
3221 ENTRETIEN DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS	4 388,1	4 441,0	1,2
3222 ENTRETIEN ET REFECTION DES TRANCHEES	3 372,5	3 485,8	3,4
3226 REFECTION DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS	3 559,4	3 730,4	4,8
3311 ADMINISTRATION	834,6	901,9	8,1
3321 ENLEVEMENT DE LA NEIGE A CONTRAT	19 594,4	18 897,1	-3,6
3331 ENTRETIEN GENERAL - HIVER	1 380,2		-100,0
3332 UTILISATION DES DECHARGES ET CHUTES A NEIGE	2 289,5	2 377,9	3,9
3333 EPANDAGE D'ABRASIFS	9 492,5	9 084,8	-4,3
3334 DEBLAIEMENT ET CHARGEMENT DE LA NEIGE	16 108,5	16 668,1	3,5
3411 ENTRETIEN DU SYSTEME	3 412,9	3 566,6	4,5
3512 SIGNALISATION LUMINEUSE	2 592,4	2 698,6	4,1
3516 ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION ROUTIERE	3 195,0	3 318,2	3,9
4132 ENTRETIEN DU RESEAU DE CONDUITES (EAU)	10 779,8	11 040,0	2,4
4133 CONSOMMATION D'ELECTRICITE		531,3	
4142 ENTRETIEN DU RESEAU DE CONDUITES(EGOUTS)	5 191,3	4 991,7	-3,8
4212 SURVEILLANCE DES TRAVAUX	947,1	929,2	-1,9
4213 COLLECTE A CONTRAT	11 354,9	9 573,1	-15,7
4214 COLLECTE EN REGIE	12 016,2	17 279,5	43,8
7521 TRAVAUX HORTICOLES		153,4	
7524 ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES		16 837,2	
7525 ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES		5 543,6	
8111 ADMINISTRATION	10 953,8	11 054,5	0,9
8112 SURVEILLANCE DE TRAVAUX	8 426,6	8 933,5	6,0
8221 PATROUILLE ET COUR	4 360,8	4 753,9	9,0
8323 ENTRETIEN GENERAL	1 060,3	1 110,7	4,8
8324 NETTOYAGE	913,5	840,1	-8,0
8325 PEINTURE	608,0	625,5	2,9

**DEPENSES PAR CENTRE DE RESPONSABILITE ET ACTIVITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

CENTRE DE RESPONSABILITE/ACTIVITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REGIONS ADMINISTRATIVES			
8431 TRAVAUX NON CAPITALISES	458,7	479,7	4,6
8541 HUILES ET CARBURANTS	4 497,7	3 972,1	-11,7
8621 TRAVAUX HORTICOLES	147,8		-100,0
8624 ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES	16 042,8		-100,0
8625 ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES	5 068,5		-100,0
8912 TELECOMMUNICATIONS	1 424,8	1 525,6	7,1
8913 TELEPHONE	329,8	323,7	-1,8
TOTAL MODULE	178 434,0	184 379,7	3,3
BUDGET - TOTAL SERVICE	288 355,3	299 980,3	4,0
EFFECTIFS - TOTAL SERVICE	3 390,9	3 339,6	-1,5

Fonds d'entreprises
municipales

C
Fonds d'entreprises
municipales

La Ville possède le pouvoir selon l'article 716 de sa charte de créer des fonds distincts pour comptabiliser ses activités qui représentent des "services publics et rentables". Elle a utilisé cet article pour créer d'autres fonds reliés à ses opérations courantes:

- Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets;
- Fonds des conduits souterrains;
- Fonds des équipements scientifiques;
- Fonds de la gestion de la sécurité du revenu;
- Fonds du stationnement.

Les activités considérées dans ces fonds sont séparées des activités courantes pour souligner leur caractère commercial qui les distingue des activités purement municipales. La création d'un fonds distinct tient donc compte des facteurs suivants:

- caractère commercial des activités de ces fonds;
- nécessité de récupérer les coûts auprès des utilisateurs plutôt que de l'ensemble des contribuables;
- nécessité de se conformer aux principes comptables généralement reconnus dans le secteur privé afin de mesurer le plus adéquatement possible la rentabilité de l'exploitation et d'en récupérer tous les coûts auprès des utilisateurs.

Les pages suivantes incluent pour chacun des fonds budgétisés, sa description ainsi qu'une présentation des données comparatives sur deux exercices de ses prévisions de recettes et de dépenses.

**CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS
DESCRIPTION ET PREVISION DES RECETTES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

DESCRIPTION

DISTINGUER DES ACTIVITES MUNICIPALES LES ACTIVITES DU CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS (C.T.E.D.), SITUE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE CARRIERE MIRON, QUI CONSISTENT A ENFOUIR LES DECHETS EN PROVENANCE DES TERRITOIRES DE LA VILLE DE MONTREAL ET DES MUNICIPALITES ENVIRONNANTES.

RECETTES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
4100 ACTIVITES MUNICIPALES			
4146 ESPACES DE LOCATION	-	50,0	-
5300 INTERETS			
5311 INTERETS SUR PLACEMENT	700,0	750,0	7,1
5900 RECETTES DIVERSES			
5931 DEVERSEMENT - DECHETS	51 349,0	50 625,0	-1,4
5932 DEVERSEMENT - MATERIAUX DE CONSTRUCTION	678,0	588,0	-13,3
5999 AUTRES RECETTES DIVERSES	147,0	170,0	15,6
TOTAL PARTIEL	52 174,0	51 383,0	-1,5
TOTAL DES RECETTES	52 874,0	52 183,0	-1,3

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES RECETTES

- BAISSSE DU VOLUME DE DECHETS ENFOUIS AU C.T.E.D. COMPENSEE EN PARTIE PAR LA HAUSSE DU TARIF A 40,00 \$ PAR TONNE METRIQUE EN 1992.	-724,0 \$
- DIVERS	33,0 \$
TOTAL	-691,0 \$

**CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS
PREVISION DES DEPENSES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

DEPENSES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
4200 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES			
4218 OPERATIONS D'ENFOUISSEMENT	49 683,6	48 720,2	-1,9
9100 FRAIS DE FINANCEMENT			
9111 INTERETS SUR OBLIGATIONS	3 190,4	3 462,8	8,5
TOTAL DES DEPENSES	52 874,0	52 183,0	-1,3

CATEGORIE DE DEPENSES

REMUNERATION	6 037,2	6 502,3	7,7
AVANTAGES ACCESSOIRES	1 652,8	1 932,0	16,9
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	41,4	41,8	0,1
SERVICES	860,0	4 231,9	-
LOCATION ET ENTRETIEN	10 104,5	6 065,8	-
BIENS NON DURABLES	5 782,7	6 060,0	4,8
ACTIFS IMMOBILISES	65,2	74,2	13,8
FRAIS DE FINANCEMENT	15 813,2	14 685,8	-7,1
AUTRES	12 517,0	12 589,2	0,1
TOTAL DES DEPENSES	52 874,0	52 183,0	-1,3

EFFECTIFS	145,5	149,5	2,7
------------------	--------------	--------------	------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES DEPENSES

- DIMINUTION DES DEPENSES DE LOCATION, D'ENTRETIEN ET DE CREDIT-BAIL CONCERNANT LE MATERIEL ROULANT.	-1 749,9 \$
- REVISION DES DEPENSES D'AMORTISSEMENT D'IMMOBILISATIONS EN FONCTION DE LA FERMETURE DU SITE EN 1994.	-526,9 \$
- FRAIS D'INTERET ET D'ADMINISTRATION.	794,1 \$
- ACCROISSEMENT DES RESSOURCES POUR LA GESTION ET LE SUIVI DES IMMOBILISATIONS, DES COMMUNICATIONS ET DU CONTROLE ENVIRONNEMENTAL.	3 270,0 \$
- AJUSTEMENT DU MONTANT VERSE A LA VILLE AU TITRE DE L'UTILISATION DU SITE.	-3 191,5 \$
DIVERS, INDEXATION ET CHARGES SOCIALES.	713,2 \$
TOTAL	-691,0 \$

CONDUITS SOUTERRAINS
DESCRIPTION ET PREVISION DES RECETTES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

DESCRIPTION

PLANIFIER LE DEVELOPPEMENT ET LES MODIFICATIONS DU RESEAU DES CONDUITS SOUTERRAINS ET SERVIR D'INTERMEDIAIRE ASSURANT LA COORDINATION DES TRAVAUX RELATIFS A CEUX-CI, Y COMPRIS LES PROGRAMMES D'ENLEVEMENT DES POTEAUX ET DES FILS AERIENS.

RECETTES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
4100 ACTIVITES MUNICIPALES - REDEVANCES			
4150 REDEVANCES, CONDUITS SOUTERRAINS	38 148,2	42 370,0	11,1
4400 SERVICES RENDUS - AUTRES FRAIS			
4411 FRAIS GENERAUX	350,0	234,0	-33,1
4412 RECOUVREMENT COMPTES-PROJET	5 896,0	6 122,0	3,8
4413 FACTURATION A DES TIERS	143,0	146,0	2,1
TOTAL PARTIEL	6 389,0	6 502,0	1,8
5900 RECETTES DIVERSES			
5999 AUTRES RECETTES DIVERSES	4 015,2	3 185,0	-20,7
TOTAL DES RECETTES	48 552,4	52 057,0	7,2

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES RECETTES

- HAUSSE DES RECETTES DE REDEVANCES POUR SUPPORTER L'AUGMENTATION DES FRAIS DE FINANCEMENT ENGENDREE PAR LA CAPITALISATION ANNUELLE DES TRAVAUX PREVUS A LA COMMISSION DES SERVICES ELECTRIQUES.	4 221,8 \$
DIVERS ET INDEXATION	-717,2 \$
TOTAL	3 504,6 \$

CONDUITS SOUTERRAINS
PREVISION DES DEPENSES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

DEPENSES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
6300 RENOVATION URBAINE			
6311 DIRECTION - ADMINISTRATION	3 512,7	3 399,1	-3,2
6315 TECHNIQUE	5 573,7	5 669,9	1,7
TOTAL PARTIEL	9 086,4	9 069,0	-0,2
9100 FRAIS DE FINANCEMENT			
9113 CONTRIBUTION FONDS D'AMORTISSEMENT	39 466,0	42 988,0	8,9
TOTAL DES DEPENSES	48 552,4	52 057,0	7,2

CATEGORIE DE DEPENSES

REMUNERATION	6 441,8	6 195,2	-3,8
AVANTAGES ACCESSOIRES	1 306,1	1 394,6	6,8
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	299,2	318,8	6,6
SERVICES	229,8	261,1	13,6
LOCATION ET ENTRETIEN	336,1	402,9	19,9
BIENS NON DURABLES	268,3	282,8	5,4
ACTIFS IMMOBILISES	203,5	212,0	4,2
FRAIS DE FINANCEMENT	39 466,0	42 988,0	8,9
AUTRES	1,6	1,6	-
TOTAL DES DEPENSES	48 552,4	52 057,0	7,2

EFFECTIFS	142,0	136,0	-4,2
------------------	--------------	--------------	-------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES DEPENSES

- RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE AYANT COMME RESULTAT UNE RATIONALISATION DES EFFECTIFS.	-207,9 \$
- HAUSSE DU SERVICE DE LA DETTE SUITE AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE 1991.	3 522,0 \$
DIVERS ET INDEXATION.	190,5 \$
TOTAL	3 504,6 \$

EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES
DESCRIPTION ET PREVISION DES RECETTES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

DESCRIPTION

REGROUPER LES ACTIVITES DU PLANETARIUM, DE L'AQUARIUM, DU JARDIN ZOOLOGIQUE, DE L'INSECTARIUM, DU BIODOME ET DU JARDIN BOTANIQUE A L'INTERIEUR D'UN FONDS POUR MIEUX REFLETER LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA VILLE EN MATIERE D'EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.

RECETTES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
4100 ACTIVITES MUNICIPALES - CULTURE			
4125 PLANETARIUM	348,8	389,4	11,6
4126 INSECTARIUM	522,7	-	-
4127 BIODOME	-	5 544,9	-
4128 AQUARIUM	217,5	-	-
4129 JARDIN BOTANIQUE	5 939,2	7 375,8	24,2
4131 STATIONNEMENT ET AUTOPARC - COURT TERME	327,0	573,0	75,2
TOTAL PARTIEL	7 355,2	13 883,1	88,7
4200 SERVICES MUNICIPAUX			
4223 JARDINETS D'ECOLIERS	1,8	1,8	-
6400 CONTRIBUTION			
6411 CONTRIBUTION DU FONDS GENERAL	12 643,6	14 928,7	18,0
TOTAL DES RECETTES	20 000,6	28 813,6	44,1

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES RECETTES

- OUVERTURE DU BIODOME.	5 544,9 \$
- HAUSSE DE LA CONTRIBUTION DU FONDS GENERAL.	2 285,1 \$
- HAUSSE, REGROUPEMENT ET APPLICATION ANNUELLE DE LA TARIFICATION JARDIN BOTANIQUE/SERRES/INSECTARIUM.	642,9 \$
- TRANSFERT DE DEUX STATIONNEMENTS DU FONDS DU STATIONNEMENT AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES.	217,9 \$
- ACCROISSEMENT DES RECETTES DU RESTAURANT DU JARDIN BOTANIQUE.	200,0 \$
- FERMETURE AU PUBLIC DE L'AQUARIUM.	-217,5 \$
DIVERS	139,7 \$
TOTAL	8 813,0 \$

**EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES
PREVISION DES DEPENSES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

DEPENSES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
7200 SERVICES CULTURELS			
7271 EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES			
. DIRECTION ET ADMINISTRATION	1 495,2	5 690,9	
. JARDIN BOTANIQUE	12 007,1	14 122,4	
. AQUARIUM ET ZOOLOGIE	2 374,6	1 418,5	
. PLANETARIUM	1 011,7	1 063,2	
. BIODOME	3 112,0	6 518,6	
TOTAL DES DEPENSES	20 000,6	28 813,6	44,1

CATEGORIE DE DEPENSES

REMUNERATION	12 064,4	14 118,3	17,0
AVANTAGES ACCESSOIRES	3 196,1	4 193,2	31,2
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	342,0	449,4	31,4
SERVICES	1 257,1	1 201,9	-4,4
LOCATION ET ENTRETIEN	257,3	719,4	179,6
BIENS NON DURABLES	1 783,5	4 599,7	157,9
ACTIFS IMMOBILISES	1 100,2	717,3	34,8
AUTRES	-	2 814,4	-
TOTAL DES DEPENSES	20 000,6	28 813,6	44,1

EFFECTIFS	316,7	360,9	44,2
------------------	--------------	--------------	-------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES DEPENSES

- COUT D'EXPLOITATION DU BIODOME.	3 406,6 \$
- TRANSFERT DES COUTS ENERGETIQUES DU FONDS GENERAL.	1 253,2 \$
- TRANSFERT DES COUTS RELIES A LA SECURITE ET A LA MAINTENANCE DU FONDS GENERAL.	1 515,8 \$
DIVERS ET INDEXATION.	2 637,4 \$
TOTAL	8 813,0 \$

POUR L'EXERCICE 1992, DANS LE CADRE D'UNE INTEGRATION GENERALE DE LEURS RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES, LES BUDGETS DES DIVERSES INSTALLATIONS ONT FAIT L'OBJET DE REAMENAGEMENTS.

GESTION DE LA SECURITE DU REVENU
DESCRIPTION ET PREVISION DES RECETTES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

DESCRIPTION

COMPTABILISER L'ENSEMBLE DES COUTS DES ACTIVITES RELIEES AUX DIVERS PROGRAMMES DE LA SECURITE DU REVENU, TEL:

- . SOUTIEN FINANCIER ACCORDE AUX PERSONNES NE POUVANT PAS INTEGRER LE MARCHE DU TRAVAIL (SOFI)
- . AIDE AUX PERSONNES EN MESURE D'INTEGRER LE MILIEU DU TRAVAIL (APTE)
- . AIDE FINANCIERE AUX PARENTS AYANT AU MOINS UN ENFANT POUR LEUR PERMETTRE DE RESTER SUR LE MARCHE DU TRAVAIL (APPORT)
- . GARDERIE - HEBERGEMENT
- . INVESTIGATION
- . AIDE A L'INTEGRATION A L'EMPLOI (P.A.I.E.)

EN VERTU DE L'ENTENTE SIGNEE EN FEVRIER 1990, LE MINISTERE DE LA MAIN-D'OEUVRE, DE LA SECURITE DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC, REMBOURSE A LA VILLE DE MONTREAL LES COUTS QU'ELLE ENCOURT POUR LA GESTION DE L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES.

RECETTES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
6100 GOUVERNEMENT DU QUEBEC			
6111 AIDE SOCIALE	48 076,0	51 065,1	6,2
TOTAL DES RECETTES	48 076,0	51 065,1	6,2

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES RECETTES

- COMPTE TENU DE L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS ET DES DEPENSES AFFERENTES AUX DIFFERENTS PROGRAMMES D'AIDE, LES MONTANTS REMBOURSES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC SONT PLUS ELEVES.	2 989,1 \$
TOTAL	2 989,1 \$

**GESTION DE LA SECURITE DU REVENU
PREVISION DES DEPENSES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

DEPENSES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
1200 GESTION ADMINISTRATIVE			
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER	326,6	338,7	3,7
5100 DIRECTION			
5111 ADMINISTRATION	8 754,4	9 022,0	3,1
5112 PLANIFICATION STRATEGIQUE	1 038,0	1 317,1	26,9
TOTAL PARTIEL	9 792,4	10 339,1	5,6
5200 BIEN-ETRE			
5211 ADMINISTRATION	1 199,8	592,7	-50,6
5212 OPERATION DE BUREAUX LOCAUX	31 758,8	34 692,4	9,2
5213 HEBERGEMENT - GARDERIES	1 409,4	1 510,2	7,2
5216 INVESTIGATION	1 560,8	1 660,5	6,4
5218 VERIFICATION INTERNE ET ANNONCIATION	407,4	348,8	-14,4
5219 REVISIONS - NORMES	1 158,7	1180,7	1,9
TOTAL PARTIEL	37 494,9	39 985,3	6,6
8900 AUTRES			
8913 TELEPHONE	462,1	402,0	-13,0
TOTAL DES DEPENSES	48 076,0	51 065,1	6,2

CATEGORIE DE DEPENSES

REMUNERATION	32 003,4	33 927,0	6,0
AVANTAGES ACCESSOIRES	7 226,4	8 518,2	17,8
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	1 254,9	1 093,9	-12,8
SERVICES	1 601,2	1 643,4	2,6
LOCATION ET ENTRETIEN	4 778,1	4 954,9	3,7
BIENS NON DURABLES	282,9	241,5	-14,6
ACTIFS IMMOBILISES	-	256,0	-
AUTRES	929,1	430,2	-53,7
TOTAL DES DEPENSES	48 076,0	51 065,1	6,2

EFFECTIFS	911,0	936,0	2,7
------------------	--------------	--------------	------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES DEPENSES

- ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS POUR LES BESOINS DU PROGRAMME P.A.I.E. (INTEGRATION AU TRAVAIL).	903,8 \$
DIVERS ET INDEXATION.	2 085,3 \$
TOTAL	2 989,1 \$

STATIONNEMENT
DESCRIPTION ET PREVISION DES RECETTES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

DESCRIPTION

RASSEMBLER SOUS UN MEME CENTRE DE RESPONSABILITE LES DONNEES FINANCIERES ET L'INFORMATION DE GESTION DES ACTIVITES PROPRES AU STATIONNEMENT EN AUTOPARC ET SUR RUE.

RECETTES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
4100 ACTIVITES MUNICIPALES - STATIONNEMENT			
4131 AUTOPARCS	4 582,4	4 090,7	-10,7
4132 STATIONNEMENT SUR RUE	8 055,2	9 850,8	22,3
4133 COMPENSATION - FERMETURE DE RUE	186,9	270,7	44,8
TOTAL DES RECETTES	12 824,5	14 212,2	10,8

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES RECETTES

- HAUSSE DES RECETTES DE STATIONNEMENT SUR RUE (PARCOMETRES) PROVENANT DE L'EFFET COMBINE D'UN EFFORT DE RENTABILISATION DES PARCOMETRES ET DE LA HAUSSE DE L'ACHALANDAGE.	1 795,6 \$
- AUGMENTATION ANTICIPEE DU NOMBRE DE FERMETURE DE RUES.	83,8 \$
- BAISSSE DES RECETTES DE STATIONNEMENT EN AUTOPARCS DECOULANT DE LA FERMETURE DE PLUSIEURS TERRAINS DE STATIONNEMENT.	-491,7 \$
TOTAL	1 387,7 \$

**STATIONNEMENT
PREVISION DES DEPENSES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

DEPENSES	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
REPARTITION PAR PROGRAMME ET ACTIVITE			
1300 GESTION FINANCIERE			
1329 ENCAISSEMENT	617,3	-	-100,0
1900 AUTRES DEPENSES			
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL	9,3	45,1	-
3600 STATIONNEMENT			
3611 ADMINISTRATION - STATIONNEMENTS	9 789,8	10 787,5	10,2
3613 ENTRETIEN GENERAL DES STATIONNEMENTS	831,8	798,0	-4,1
3621 ADMINISTRATION - PARCOMETRES	303,4	325,7	7,4
3622 PERCEPTION DES REGETTES - PARCOMETRES	234,5	992,3	-
3623 ENTRETIEN GENERAL DES PARCOMETRES	925,9	1 139,9	23,1
3631 ADMINISTRATION DES S.R.R.R.	112,5	123,7	9,6
TOTAL PARTIEL	12 197,9	14 167,1	16,1
TOTAL DES DEPENSES	12 824,5	14 212,2	10,8

CATEGORIE DE DEPENSES

REMUNERATION	3 231,4	3 052,9	-5,5
AVANTAGES ACCESSOIRES	945,1	991,2	4,9
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	32,3	81,5	152,3
SERVICES	-	94,2	-
LOCATION ET ENTRETIEN	7 651,6	8 652,3	13,1
BIENS NON DURABLES	365,4	408,2	11,7
ACTIFS IMMOBILISES	-	239,4	-
AUTRES	598,7	692,5	15,7
TOTAL DES DEPENSES	12 824,5	14 212,2	10,8

EFFECTIFS	74,8	71,6	-5,8
------------------	-------------	-------------	-------------

PRINCIPAUX FACTEURS DE VARIATION DES DEPENSES

- ACHAT D'ACTIFS IMMOBILISES REQUIS POUR ACCELERER L'OPE- RACION DE LA REPARATION DES PARCOMETRES.	120,0 \$
- ACQUISITION DE MOBILIER.	80,0 \$
- AJUSTEMENT DES COUTS DE LOCATION DES AUTOPARCS.	986,9 \$
DIVERS ET INDEXATION.	200,8 \$
TOTAL	1 387,7 \$

**Ressources humaines,
matérielles et
technologiques**

D Ressources humaines,
matérielles et
technologiques

Les ressources humaines

Un sommaire comparatif 1991-1992, accompagné d'un texte expliquant les principales variations au niveau des effectifs de même que des notes complémentaires sur la gestion des ressources humaines composent la première partie de cette section.

Les ressources matérielles

La deuxième partie de la présente section traite de l'évolution de la gestion des ressources matérielles dans les thèmes suivants: le domaine bâti, le parc de véhicules et les achats.

Plusieurs graphiques appuient les textes, notamment au niveau de l'importance des investissements annuels dans le domaine bâti, de la dépense énergétique et de la valeur de stocks.

Les ressources technologiques

La troisième partie de la section traite de la question des ressources et de leur développement dans le domaine de l'informatique et de la gestion de l'information. Des graphiques illustrent la position de la Ville par rapport à des organisations de taille comparable et les efforts consentis à ce chapitre depuis quelques années. Enfin, les défis et les perspectives d'avenir y sont brièvement décrits.

Ressources humaines

**Évolution des effectifs
1991-1992**

LE FONDS GENERAL

Le budget de la Ville de Montréal pour l'année 1992 comporte une diminution nette de 225,7 personnes/année à la structure des effectifs. Encore cette année, les services ont relevé le défi d'un important accroissement de productivité, revisant des méthodes de travail et nécessitant, dans certains cas, des réaménagements de structures organisationnelles. Il en résulte une réduction de plus de 1,8 % de la structure des employés.

La Ville poursuit ses efforts dans l'utilisation optimale de ses ressources et la planification de ses activités:

- . la réduction de 48 postes de pompiers suite à la mise en place de la première phase du plan de redéploiement des effectifs en territoire (P.R.E.T.) et de 20 autres postes suite à la mise en fonction des pompes multifonctionnelles au Service de la prévention des incendies;
- . une économie de 27 personnes/année au Service des travaux publics grâce au réaménagement des territoires de collecte des déchets en régie et à l'optimisation de la charge de travail;
- . des modifications apportées à la structure organisationnelle de la CIDEM ont résulté dans l'abolition de 20 postes et ce suite à la redéfinition du rôle et des missions de chaque module ainsi qu'au nouveau partage des ressources humaines attestant d'une volonté d'agir en arrondissement;
- . la diminution du programme triennal d'immobilisations a permis de réduire de 29 postes la structure du Service de l'approvisionnement et des immeubles et du Service des travaux publics;
- . la réduction de 30 postes au Service des loisirs et du développement communautaire suite à la prise en charge par des organismes partenaires de certaines activités actuellement assumées par la Ville;
- . la réduction de près de 250 personnes/année grâce à l'amélioration de la productivité, à des réaménagements de tâches et à des restructurations administratives.

La réallocation de ressources budgétaires se traduit par l'ajout de ressources en personnes/année:

- . la création de 68 postes au Service des travaux publics pour refléter sur une base annuelle la conversion en régie des 33 contrats de collecte de déchets domestiques effectuée en 1991;
- . l'addition de 9 postes au Service de l'approvisionnement et des immeubles suite à la conversion des ressources contractuelles en postes permanents.

Des projets de développement pour l'amélioration des services aux citoyens et citoyennes sont mis de l'avant:

- . la création de 20 postes suite aux efforts de déconcentration de service et de renforcement de la coordination et de la synergie interservices nécessaires à l'amélioration de la qualité des services à la population;
- . l'ajout de 23 personnes/année pour l'entretien des nouvelles installations du Champs-de-Mars, du square Berri et du Parc des îles;
- . l'addition de 18 personnes/année pour la mise en opération de six nouveaux stationnements sur rue réservés aux résidents (S.R.R.R.) dans les secteurs suivants: métro Monk, Berri-UQUAM (parties est et ouest), métro Sauvé, hôpital Santa Cabrini, métro Lionel-Groulx et Cégep Bois-de-Boulogne. L'opération sur une base annuelle des autres S.R.R.R. implantés au cours de l'année 1991 requiert 6 personnes/année de plus;
- . l'ajout de 14 personnes/année au Service des loisirs et du développement communautaire pour la consolidation de certains programmes auprès des clientèles cibles (Jeunesse 2000, clientèle des aînés...) et pour la consolidation de diverses activités de loisirs (accueil pour le Mont-Royal, événements spéciaux...);
- . l'ajout de 7 personnes/année allouées aux préparatifs des futures bibliothèques Barthélémy-Vimont et Mile-End;
- . l'intensification de l'entretien sur le Mont-Royal se traduit par l'ajout de 3 postes au Service des travaux publics.

LES FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES

Dans le Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets, l'amélioration du soutien administratif nécessite l'addition de 4 postes.

Dans le Fonds des conduits souterrains, une rationalisation résulte en l'abolition de 6 postes administratifs.

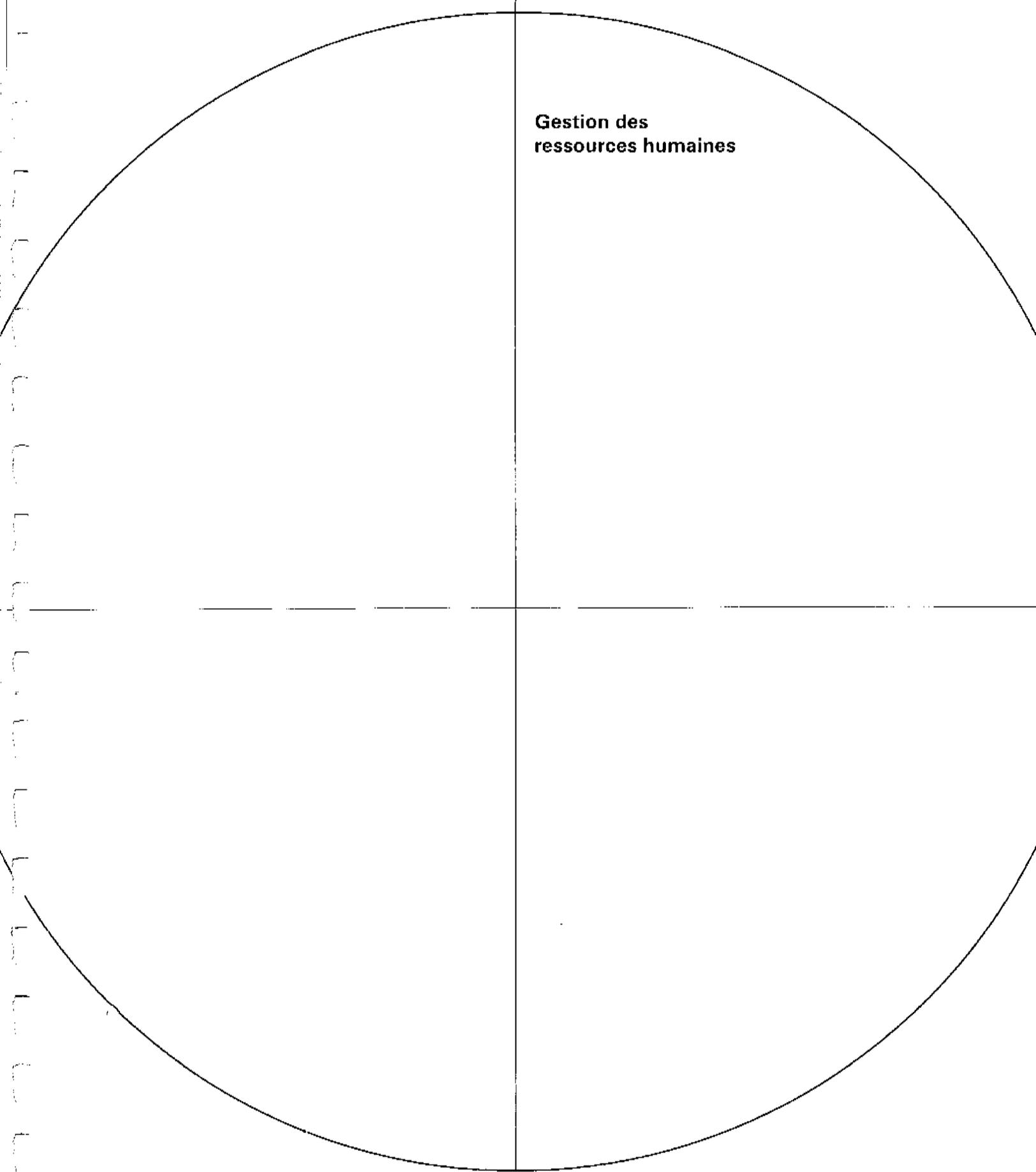
L'addition de 25 postes au Fonds de la gestion de la sécurité du revenu répond aux besoins du programme d'aide à l'emploi.

Mis à part la rationalisation des postes résultants de la réorganisation des opérations, les effectifs du Fonds des équipements scientifiques ont augmenté de 23 postes suite à l'intégration d'activités auparavant prévues au Fonds général et de 32 autres postes reliés à l'opération du Biodôme.

La fermeture de stationnements explique la diminution de 3 postes au Fonds du stationnement.

SOMMAIRE COMPARATIF DES RESSOURCES HUMAINES

	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- P/A	+/- %
FONDS GENERAL				
CENTRE DE RESPONSABILITE				
SECRETARIAT GENERAL	142,4	138,4	-4,0	
AFFAIRES CORPORATIVES	493,8	487,6	-6,2	
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	2 253,8	2 209,8	-44,0	
BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL	7,0	4,0	-3,0	
BUREAU DU VERIFICATEUR	43,0	42,0	-1,0	
CIDEC	33,0	32,0	-1,0	
CIDEM	104,0	85,0	-19,0	
FINANCES	443,1	433,9	-9,2	
GREFFE	92,0	90,0	-2,0	
HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	570,2	558,2	-12,0	
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	2 116,7	2 126,4	9,7	
PLANIFICATION ET CONCERTATION	510,1	501,9	-8,2	
PREVENTION DES INCENDIES	2 015,3	1 940,8	-74,5	
TRAVAUX PUBLICS	3 390,9	3 339,6	-51,3	
TOTAL - FONDS GENERAL	12 215,3	11 989,6	-225,7	-1,8
FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES				
CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS				
CONDUITS SOUTERRAINS	145,5	149,5	4,0	2,7
EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	142,0	136,0	-6,0	-4,2
GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	316,7	360,9	44,2	14,0
STATIONNEMENT	911,0	936,0	25,0	2,7
	74,8	71,6	-3,2	-4,2
	1590 0	1644 0		



**Gestion des
ressources humaines**

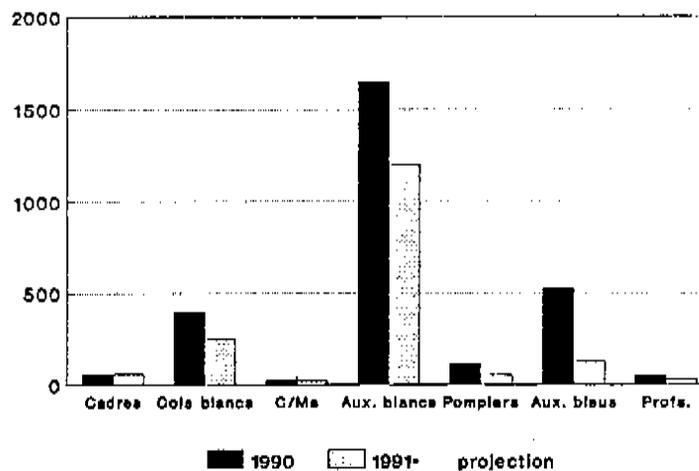
LE SERVICE A LA CLIENTELE

Au cours des sept premiers mois de 1991, la Ville de Montréal a reçu et traité plus de 23 000 candidatures pour les divers postes dans les services municipaux. Durant cette période, près de 500 personnes ont été embauchées sur une base permanente et plus de 1400 sur une base temporaire.

Pour mieux faire connaître à la population ses besoins en main-d'oeuvre, la Ville procède, depuis septembre 1991, à l'affichage de ses besoins prévisionnels à son bureau d'emploi ainsi que dans les 13 bureaux d'Accès-Montréal.

L'objectif poursuivi est de constituer des banques de candidatures pour les seuls emplois où des besoins sont prévus et ainsi de permettre aux citoyens et citoyennes de mieux cibler leurs offres de services.

Embauche par catégories d'emploi



Dans le contexte économique difficile qui prévaut, le ralentissement significatif de l'embauche figure au nombre des moyens mis de l'avant par l'Administration pour garantir l'équilibre de son budget.

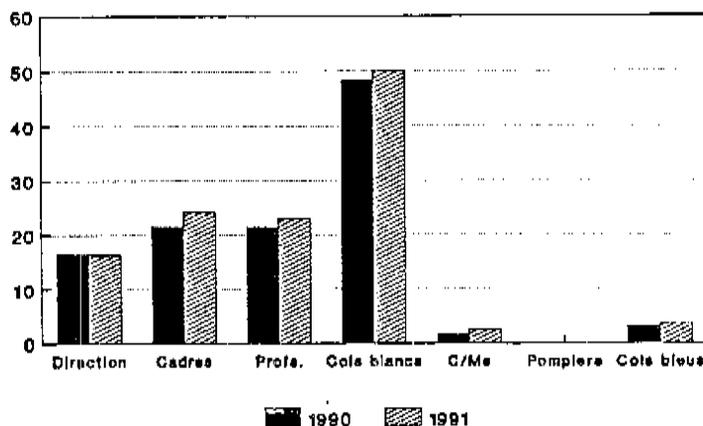
Par ailleurs, dans le but d'améliorer constamment la qualité du service aux citoyens et citoyennes, les agents de communications sociales du réseau Accès-Montréal ont reçu un perfectionnement à l'égard de l'accueil et du traitement des demandes ainsi que des difficultés rencontrées auprès des différentes clientèles. Les préposé(e)s à l'accueil téléphonique des services de première ligne ont, pour leur part, participé à des sessions d'information sur les structures politique et administrative de la Ville.

L'ACCES A L'EGALITE

La poursuite de l'implantation du programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes a permis que continue, en 1991, la progression de la représentation des femmes dans les effectifs de la Ville. Les progrès les plus marqués ont eu lieu chez les cadres et les professionnels ainsi que dans les emplois non-traditionnels de cols bleus et de contremaîtres.

Chez les cols blancs, les femmes occupent des emplois plus diversifiés, amorçant une certaine correction de la ségrégation professionnelle entre les emplois féminins et les emplois masculins.

Pourcentage de femmes dans
les effectifs permanents



Par ailleurs, malgré un ralentissement général de l'embauche, l'intégration des communautés culturelles à la fonction publique municipale a continué de progresser en 1991 avec un taux moyen presque égal à celui de 1990. Un programme d'auto-identification auprès de tous les employés, permettra de connaître en 1992 la représentativité des communautés dans l'effectif et de suivre les progrès réalisés par les groupes désignés au programme d'accès à l'égalité.

Enfin, près de 400 cadres ont eu, au printemps et à l'été 1991, l'occasion de se renseigner davantage sur l'immigration au Québec et ses impacts dans la société en général, et dans leur milieu de travail en particulier, grâce à leur participation au programme de sensibilisation aux relations interculturelles et interraciales, organisé par le Bureau interculturel de Montréal en collaboration avec le Module des ressources humaines du Service des affaires corporatives.

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

L'année 1991 a commencé avec l'application de la nouvelle convention collective des professionnels, conclue en décembre 1990. La négociation avec différentes associations accréditées s'est poursuivie tout au cours de l'année avec les cols bleus, les avocats et procureurs, ainsi qu'avec les pompiers. La réouverture de huit (8) conventions collectives est prévue en 1992 et les préparatifs sont déjà bien amorcés.

Dans cette perspective, l'Administration a voulu concerter ses partenaires syndicaux, à l'égard de la situation économique difficile, en leur demandant de se rallier, pour 1992, à une limite de 2 % de la progression de la masse salariale.

Compte tenu de l'importance de la rémunération et des avantages sociaux des employés municipaux dans le budget de fonctionnement, lesquels comptent pour 40 % de ce budget, la Ville n'a plus la capacité de maintenir la progression des salaires au rythme que les employés ont connu depuis plusieurs années, le ralentissement de l'activité économique dans la région métropolitaine se répercutant lourdement sur ses recettes. Dans les circonstances, l'Administration montréalaise estime que les employés municipaux doivent participer au redressement de la situation financière de la Ville.

Par ailleurs, suite à l'adoption des lois 116 et C-52, la Ville a procédé, pour s'y conformer, à la refonte du texte de ses six (6) régimes complémentaires de retraite.

Enfin, dans le cadre de la révision des systèmes de classification, de rémunération et de gestion du rendement des cadres, une modification du plan d'évaluation des emplois cadres est en cours, en vue d'une application de ces nouveaux systèmes dès le début de 1992.

LA PREVENTION ET LA SANTE AU TRAVAIL

En complément aux nombreux programmes de sensibilisation et de formation diffusés aux employés depuis quelques années, la Ville a confié, au printemps 1991, un mandat à l'École Polytechnique dans le cadre d'une entente de services professionnels pour la conception, la diffusion et l'évaluation d'un programme de sensibilisation et de formation des gestionnaires à la gestion intégrée de la santé et de la sécurité au travail.

La Ville de Montréal matérialise ainsi une entente de collaboration avec un de ses partenaires privilégiés dans le domaine de la formation et des échanges d'expertises. Par la réalisation de ce mandat sur deux (2) années, elle s'assure, comme corporation, de s'acquitter, via des cadres bien au fait de leurs responsabilités, de ses obligations légales et contractuelles en même temps qu'elle mise sur la contribution de ses gestionnaires à la réduction des coûts associés aux accidents de travail.

L'ACCUEIL ET LA VALORISATION DES EMPLOYÉS

La poursuite du programme d'accueil des nouveaux employés et de reconnaissance des retraités a permis d'établir ou de consolider la relation des employés concernés avec l'Administration de la Ville. 560 nouveaux employés de toutes catégories ont ainsi fait meilleure connaissance avec l'entreprise Montréal et 375 retraités ont reçu un hommage particulier en reconnaissance de leur contribution, directe ou indirecte, à la qualité de vie des citoyens.

En complément au programme corporatif, les gestionnaires sont interpellés dans le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux employés de leur unité administrative et, pour garantir leur implication, un programme de sensibilisation et des outils spécifiques ont été conçus et diffusés à leur intention.

Par ailleurs, afin de renseigner adéquatement les employés sur le fonctionnement de l'appareil municipal et de mieux y situer leur contribution, un guide de l'employé a été distribué à tous les employés au printemps 1991.

Dans le cadre d'un projet intitulé Droit de parole aux employés, un sondage a été réalisé auprès d'un échantillon d'employés pour connaître leur opinion sur ce guide de l'employé, sur leur implication souhaitée dans les célébrations du 350^e anniversaire de Montréal et sur leur journal d'entreprise, le Montréalités, dont le tirage est passé, depuis septembre 1991, de 16 000 à 25 000, avec sa nouvelle distribution aux 9000 retraités de la Ville.

La Ville et le syndicat des professionnels ont enfin mis sur pied un comité conjoint dont le mandat est de promouvoir la qualité, l'excellence et la valorisation des professionnels dans leur milieu de travail. Les gestionnaires et professionnels siégeant à ce comité ont déjà amorcé une collecte de données qui leur permettra de suggérer les actions locales ou corporatives à entreprendre en 1992, tout en associant les professionnels et les cadres à l'identification des priorités d'actions.

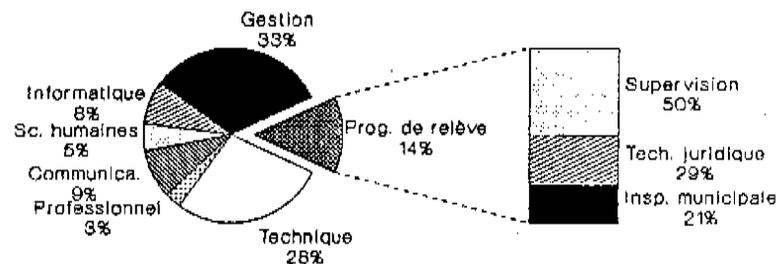
LA FORMATION ET LE PERFECTIONNEMENT

La majorité des employés récemment diplômés et tous ceux qui se sont engagés dans une démarche individuelle de formation ou de perfectionnement en s'inscrivant dans un programme d'une institution d'enseignement reconnue, ont pu profiter du programme de remboursement des frais de scolarité.

Ainsi, de janvier à septembre 1991, 695 employés de toutes catégories, dont principalement des cols blancs, avaient déjà bénéficié de ce programme pour le remboursement de 1359 cours qu'ils ou elles avaient suivis dans diverses institutions.

D'autre part, l'on notera que le domaine de la gestion remporte la palme d'intérêt chez les employés soucieux de leur perfectionnement devant le domaine technique. La participation des employés aux programmes de développement de la relève a, par ailleurs, été encouragée par un remboursement incitatif de 100 % des frais de scolarité.

Catégories de cours suivis par les employés (es)



Janvier à septembre 1991

Enfin, tandis que les services assumaient déjà une bonne partie de la formation destinée à répondre à leurs besoins spécifiques, une vingtaine de programmes corporatifs ont été amorcés ou diffusés en 1991.

La formation en santé et sécurité au travail occupe toujours une place prépondérante, permettant ainsi à la Ville de répondre de ses obligations légales mais aussi d'investir auprès de ses employés dans la prévention des risques communs ou spécifiques inhérents à leurs tâches.

150 cadres appréciateurs ont, pour leur part, reçu une formation spécifique relative à la gestion de la performance dans la perspective de l'implantation du nouveau système de gestion du rendement des cadres.

Le plan d'action déposé en 1990 à l'occasion de l'année internationale de l'alphabétisation a été concrétisé dès le printemps 1991 avec la formation pilote de deux groupes d'employés analphabètes fonctionnels, la sensibilisation des employés des services de première ligne aux difficultés de cette clientèle démunie et la formation des bibliothécaires à l'utilisation d'une collection spéciale lui étant destinée.

Un programme d'amélioration du français écrit, rejoignant 222 employés municipaux aux prises avec les difficultés de la langue française, a également été mis en place avec la collaboration de la Télé-Université.

Le programme de préparation à la retraite aura enfin permis, grâce à la diffusion de 12 sessions aux différentes catégories d'employés, à plus de 300 employés à la veille de leur retraite de mieux connaître les conditions fiscales et financières de cette prochaine étape de leur vie.

Avec la collaboration de ses partenaires syndicaux, qui, pour certains, traitent déjà les autres aspects de la retraite dans leurs propres programmes, la Ville travaille actuellement à la mise en place d'un programme conjoint enrichi qu'elle veut offrir dès le début 1992 à toutes les catégories d'employés avec le concours d'une institution publique reconnue dans ce domaine.

Ressources matérielles

La Ville doit se procurer des ressources matérielles pour la réalisation de ses objectifs et de ses activités.

Essentiellement, elle doit agir comme un pourvoyeur d'espaces, de biens et services, et de matériel roulant afin de soutenir les activités municipales et ce, au meilleur coût possible.

LE DOMAINE BATI

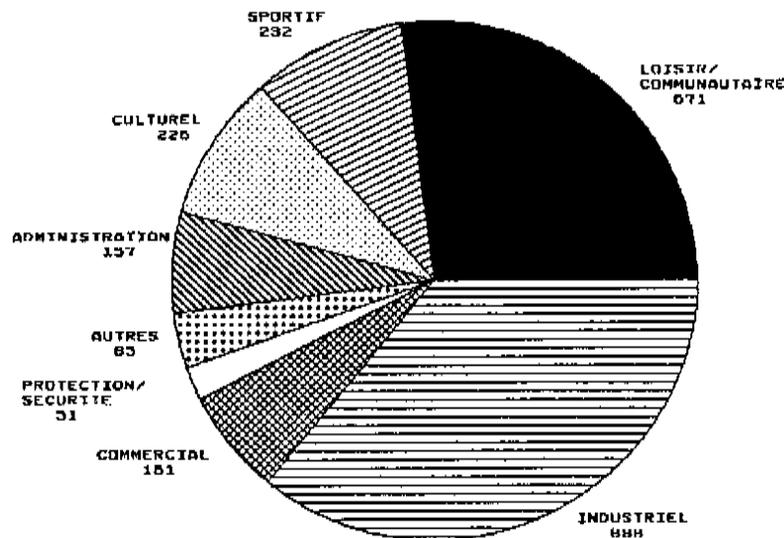
La Ville de Montréal est sûrement un des plus grands propriétaires sur son territoire, avec un domaine bâti évalué à environ 2,3 milliards de dollars.

La multitude de services offerts aux citoyens requiert une variété d'installations spécialisées qui se divisent en deux grandes catégories :

- . les bâtiments de support aux opérations tels que les bâtiments administratifs, commerciaux et industriels. A titre d'exemple nous pouvons citer les édifices administratifs, les casernes d'incendie, les ateliers, les cours de voirie et les usines de pompage et de filtration;
- . les bâtiments destinés aux services à la population pour les activités aux niveaux culturel, scientifique, sportif et communautaire, tels que les maisons de la culture, les bibliothèques, les arénas, le Jardin botanique et les centres communautaires.

Le graphique ci-dessous montre la répartition des ouvrages (bâtiments, fontaines, monuments, etc.) par type de services offerts à la population.

RÉPARTITION DES OUVRAGES PAR TYPE DE SERVICES
(EN NOMBRE)



L'évolution du domaine bâti

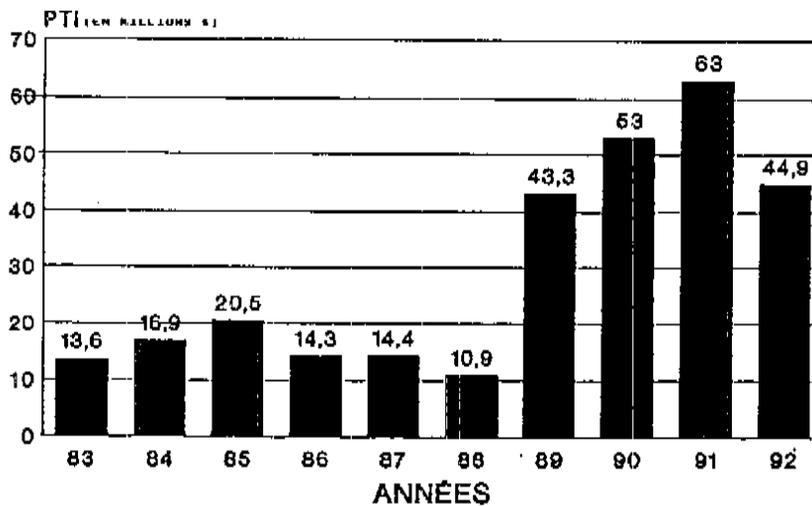
Le parc immobilier appartenant à la Ville ou en location s'est accru à un rythme sans précédent depuis 5 ans, dans le but de répondre aux nouveaux besoins de la population.

Consciente de son rôle sur les plans social, urbain et environnemental, la Ville de Montréal se doit de tenir compte également des critères élevés dans la protection, la modernisation et le développement de ses ouvrages afin de répondre aux exigences de l'activité municipale.

Considérant l'ampleur du stock immobilier, la Ville a amorcé un virage important en accroissant de façon substantielle son niveau d'investissement pour prendre en charge les problématiques associées au vieillissement du domaine, à la santé et sécurité des occupants, à la protection de l'environnement, à la protection du patrimoine architectural et à l'adaptation des immeubles aux contextes social et démographique.

Le tableau ci-dessous indique le niveau et la progression des investissements consentis au cours des dix dernières années.

**INVESTISSEMENT ANNUEL
AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**



Les domaines d'interventions

La Ville intervient principalement au niveau des immeubles dans une approche globale en matière de stratégies immobilières afin de rentabiliser les investissements, d'optimiser l'occupation de façon à maximiser les services offerts à la population.

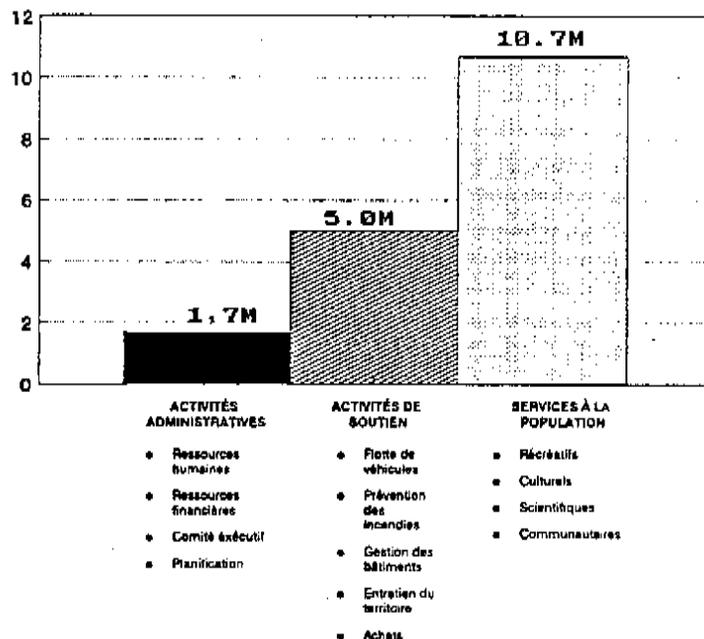
Pour atteindre ces objectifs, la Ville dispose de différents moyens tels que l'achat, la construction ou encore la location d'immeubles. Cette dernière option représente à elle seule des dépenses annuelles de location de 29 millions de dollars pour répondre principalement aux besoins d'espaces dans le domaine des services communautaires.

De plus, la Ville assure à ses occupants les services de sécurité et d'entretien de ses bâtiments et de ses installations.

D'autres activités de support toutes aussi importantes sont également assurées. A titre d'exemple, l'approvisionnement en électricité, gaz, mazout et vapeur comme source énergétique pour éclairer, chauffer et alimenter les systèmes électromécaniques de ses bâtiments représente à lui seul, un budget annuel de plus de 17,4 millions de dollars.

L'ensemble des activités récréatives, culturelles, scientifiques et communautaires représentent 60 % de la dépense énergétique globale de la Ville dont la moitié est consommée dans moins d'une centaine de bâtiments spécialisés (les aréna, les piscines intérieures, les complexes sportifs, les installations des îles Notre-Dame et Ste-Hélène, les serres du Jardin botanique, les équipements scientifiques, etc.) pour des services dispensés à la population.

LE BUDGET ÉNERGÉTIQUE
1992

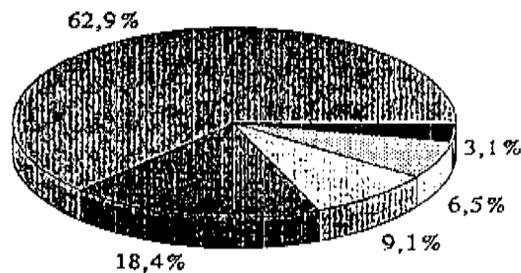


LE PARC DE VEHICULES

La Ville possède plus de 4500 véhicules et équipements de toutes catégories, allant de la souffleuse industrielle, en passant par les automobiles, camionnettes, fourgonnettes, camions de tous genres, trains de balade, remorques-théâtres, pompes et échelles d'incendie, etc.; le tout est d'une surprenante variété : près de 300 marques réparties en 900 modèles différents.

Le parc de 4500 véhicules est utilisé par les divers services municipaux pour mener à bien leurs travaux. Sa répartition est comme suit:

RÉPARTITION DES VÉHICULES PAR SERVICE



Pourcentage des véhicules

- Travaux Publics
- Approvisionnement
- ▨ Loisirs & dév. comm.
- ▨ Prévention Incendies
- Autres

La valeur de remplacement et le budget d'achats

Le parc de véhicules a, en 1992, une valeur de remplacement de près de 200 millions de dollars, montant à déboursier s'il fallait remplacer entièrement la flotte du jour au lendemain. Chaque année, la Ville en remplace pour une valeur variant entre 9 et 15 millions de dollars.

Les véhicules que la Ville possède sont principalement réparés par des employés municipaux, dans des garages et ateliers répartis dans quatre centres régionaux et dans une trentaine de petits locaux d'entretien disséminés sur tout le territoire. Une petite partie des réparations (surtout les silencieux, le remplacement des vitres, les moteurs et les suspensions) est confiée à contrat à des ateliers spécialisés de la région.

La formation

Les 6000 chauffeurs et opérateurs qui utilisent les véhicules de la Ville doivent recevoir de la formation et subir avec succès des tests de compétence. Il y a plus de 180 catégories différentes de véhicules pour lesquelles les employés peuvent détenir une attestation de compétence.

ACHATS ET MAGASINS

Comme toute entreprise, la Ville doit acquérir des biens et services, en entreposer certains et disposer de marchandises désuètes. L'importance de ces activités est en fonction du nombre d'employés desservis, mais surtout de la nature des opérations effectuées par ces employés.

L'acquisition

Avec ses 120 millions de dollars d'achats annuels en biens et services, la Ville se présente comme un client majeur. La diversité des achats nécessite une expertise très variée. Afin de répondre à ces besoins diversifiés, la Ville dispose d'un fichier informatisé de 9500 fournisseurs potentiels.

Les activités d'achats se divisent en deux volets :

- . Un bureau central est responsable de lancer les appels d'offres et de produire des contrats annuels, pour une valeur de plus de 50 millions de dollars d'achats. Ce bureau central effectue aussi tout achat supérieur à 5000 \$, traite les dossiers de services professionnels et certifie les factures relatives aux achats de biens et services.
- . Un réseau de six bureaux d'achats d'arrondissements, implantés en 1990, est responsable d'effectuer les achats inférieurs à 5000 \$. Ces bureaux d'arrondissements, en favorisant un contact direct entre le requérant et l'acheteur, permettent d'offrir un service plus rapide aux usagers.

Afin d'obtenir un pouvoir d'achat accru, certains produits sont achetés en commun avec d'autres municipalités de la C.U.M. : sel de déglacage, peinture de signalisation, etc. Ce domaine est encore en développement.

Les achats qui respectent des critères de protection de l'environnement ont maintenant l'attention. Ainsi, la majorité des achats de papier sont des produits recyclés et l'achat de produits d'entretien moins nocifs est recherché.

Tout comme son réseau de magasins entrepôts, la Ville dispose de son propre réseau de distribution d'essence. La distribution de carburant aux véhicules de la Ville est assurée de deux façons :

- . un réseau informatisé de 7 postes d'essence;
- . une flotte de camions-citernes qui assure le ravitaillement des équipements sur la route (déneigement) et dans certaines cours du Service des travaux publics.

La disposition et la récupération

Toute marchandise désuète, incluant les véhicules, ou récupérée sur divers chantiers de la Ville est regroupée à la fourrière municipale. La vente à l'enchère de cette marchandise procure des revenus annuels de l'ordre de 450 000 \$. Cependant, préalablement à la vente aux enchères, la marchandise ou les pièces de mobilier sont évaluées, si possible reconditionnées et réutilisées par les services municipaux.

L'environnement profite aussi de la récupération. Depuis 1988, la récupération de papier dans les bureaux de la Ville a permis de sauver 27 795 arbres :

	1988	1989	1990	1991
Tonnes de papier récupérées	330	405	450	450
Arbres sauvés	5 620	6 875	7 650	7 650

En conclusion, tout en obtenant une valeur optimale pour le dollar dépensé, la Ville, par ce rôle, a un impact majeur sur l'activité économique, sur son territoire et dans la région.

L'entreposage et la distribution

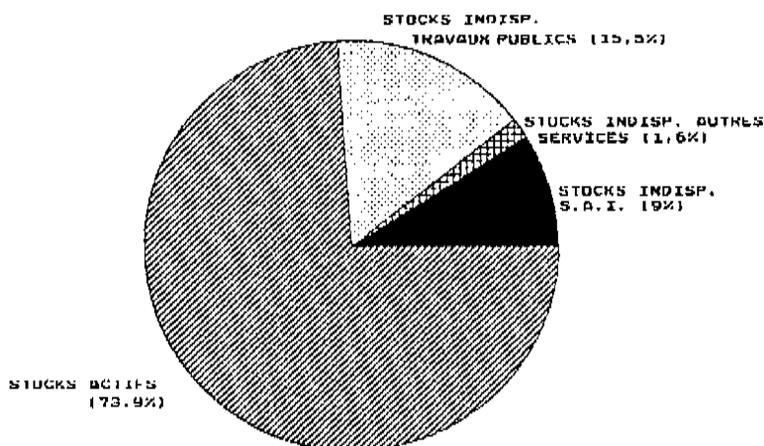
Le fait de desservir les employés de la Ville dans leurs opérations courantes et d'assurer une réserve de pièces ou d'équipements nécessitent 12 magasins entrepôts répartis sur le territoire.

On y retrouve 32 800 items différents évalués à près de 9 millions de dollars et gérés par un système informatisé permettant de rationaliser les inventaires.

Les stocks indispensables c'est-à-dire la petite pièce qui pourrait paralyser toute une opération, la vanne d'aqueduc de remplacement «au cas où» sont identifiés aux services usagers et représentent 26 % de la valeur de cet inventaire.

VALEUR DES STOCKS	ANNÉE 91
ACTIFS INDISPENSABLES	6 646 161 \$ 2 330 829 \$
TOTAL	8 976 990 \$

VALEUR DES STOCKS



En plus des stocks de pièces, outillage et vêtements de travail, la Ville possède 278 900 articles de mobilier de bureau, d'équipement informatique ou d'outils spécialisés (autres que les véhicules moteurs). Ces actifs immobilisés représentent une valeur de 82,8 millions de dollars.

Ressources
technologiques

Sans avoir encore atteint le même degré de nécessité stratégique que dans le secteur privé, les technologies de l'information sont devenues un outil essentiel pour permettre à la Ville d'accomplir sa mission de service public.

En 1987, l'industrie de l'informatique et des télécommunications du Québec générait des activités économiques de l'ordre de 4,6 milliards de dollars et employait près de 50 000 personnes. L'industrie des technologies de l'information dépasse maintenant en terme d'emplois l'important secteur des pâtes et papiers.

Le développement des réseaux de communications, la géomatique, qui permet d'associer l'informatique à la gestion des données localisables, et la télématique domestique, bien que cette dernière soit encore au stade embryonnaire, permettent de conclure que l'essor des technologies de l'information n'est pas prêt de s'arrêter. À cet égard, soulignons que la Ville a mis de l'avant en 1991 un plan directeur des télécommunications et un autre portant sur la géomatique. Les premiers projets dans le cadre de ces deux plans débiteront au cours de 1992.

À l'image des entreprises et de la société en général, les institutions publiques comme la Ville ne peuvent se soustraire à ce mouvement d'ensemble. En effet, la technologie modifie la nature des relations entre une ville et ses partenaires et des systèmes d'informations municipales qui ne seraient pas adaptés risqueraient de devenir rapidement un frein au développement de Montréal.

Positionnement et comparaison constituent la toile de fond sur laquelle seront abordées les dimensions technologiques, financières et humaines de la gestion de l'information. Dans un contexte budgétaire de plus en plus serré, cette perspective d'ouverture apparaît indispensable pour s'assurer que l'informatique municipale continue d'évoluer au rythme des besoins et des attentes de la population et de ses partenaires.

LES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Les ressources de traitement centrales

Le parc d'ordinateurs centraux comprenait à la fin de 1990 deux machines Unisys, une IBM et deux VAX. Un troisième ordinateur VAX s'est ajouté en 1991 notamment pour supporter l'informatisation des bibliothèques.

La figure 1 illustre l'évolution de la puissance de traitement au site central dont la croissance aura été de 35 % par année au cours des trois dernières années. À titre comparatif, la puissance de traitement des ordinateurs centraux au gouvernement du Québec a connu une croissance de 30 % par année de 1985 à 1989.

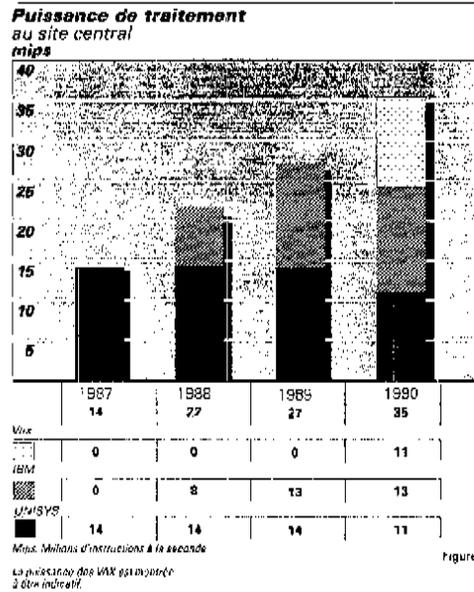


Figure 1

La figure 2 situe la Ville parmi d'autres organisations du secteur public au chapitre de la puissance de traitement.

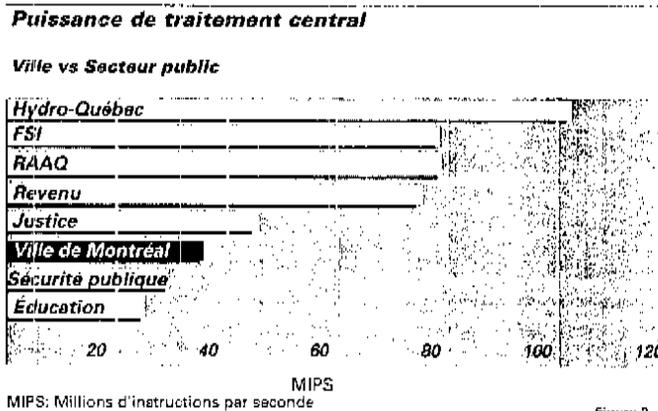


Figure 2

La micro-informatique et le taux d'informatisation

Le taux d'informatisation mesuré en usager/poste de travail informatisé est passé de 2,8 en 1989 à 1,8 en 1990. La figure 3 montre la situation de la Ville comparativement au secteur public du gouvernement du Québec.

Taux d'informatisation par rapport à quelques organismes du secteur public

Usagers/poste

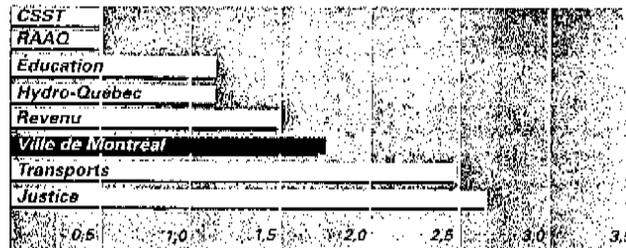


Figure 3

La figure 4 décrit le taux d'informatisation des différents services municipaux en 1990. On constate que l'objectif global de deux employés par poste de travail est atteint.

Taux d'informatisation

Situation des services en 1990

Usagers/poste

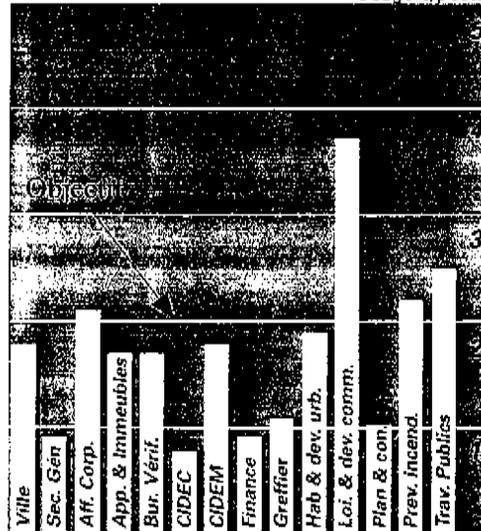


Figure 4

Les télécommunications par câble

Le plan directeur de télécommunications présenté au début de 1991 a permis de broser un tableau de secteur qui comprend la téléphonie, la téléinformatique et les autres réseaux de communication tels que ceux des alarmes et de télémésures.

Le réseau téléphonique compte 7200 lignes, 100 modems, 250 télécopieurs, 70 téléphones cellulaires et 14 lignes dédiées aux urgences. Ce réseau répond bien aux besoins actuels et anticipés de la Ville.

Les réseaux téléinformatiques comprennent les réseaux Unisys, IBM et VAX qui relient les postes au centre de traitement. Ces trois réseaux distincts et autonomes desservent 1617 postes de travail via 187 liens de communication.

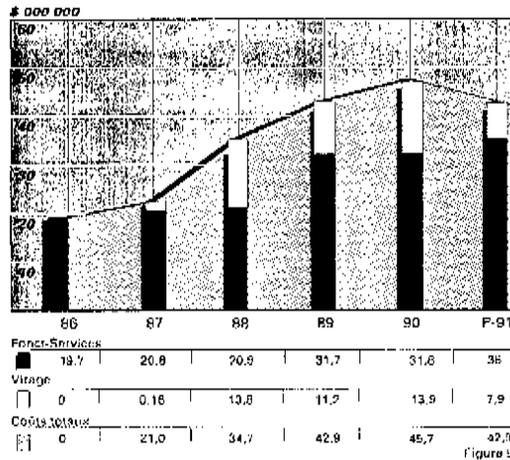
À ce tronçon, s'ajoutent une cinquantaine de réseaux locaux dans les services. Un réseau local comme son nom l'indique est généralement limité à un édifice et relie entre eux des micro-ordinateurs. Près de 55 % de ces derniers sont reliés soit à un réseau local ou au site central.

On retrouve également d'autres réseaux de communication qui répondent à des besoins spécialisés. Il s'agit de réseaux d'alarmes et de surveillance des édifices municipaux, de réseaux de télécommande pour la gestion des eaux et du réseau de synchronisation des feux de circulation de 1470 carrefours. Enfin, des réseaux de contrôle énergétique assurent le confort des usagers des arénas, de l'Insectarium, des serres du Jardin botanique et de la piscine de Rivière-des-Prairies.

Les réseaux téléinformatiques actuels étant morcelés et peu intégrés, sont jugés inadéquats face à la diversité des technologies et aux besoins d'interconnectivité. Le plan directeur propose donc une modernisation par étape qui permettra à la Ville de se diriger vers un réseau répondant davantage aux normes internationales.

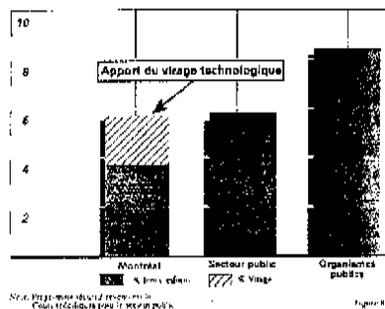
Plus de 45 millions de dollars ont été consacrés aux technologies de l'information en 1990. De ce montant, 26 millions ont servi à l'acquisition de biens et services. La figure 5 illustre l'évolution des coûts et l'apport financier du virage technologique.

Evolution des coûts totaux informatiques



À la figure 6, on constate que la Ville a alloué en 1990 5,4 % des dépenses de fonctionnement des services aux technologies de l'information. Ce ratio est de 5,7 % pour le secteur public du gouvernement du Québec et de 8,4 % pour les organismes publics (Hydro-Québec, CSST, RAAQ, etc.).

Coûts totaux informatiques en % des dépenses de fonctionnement des unités administratives en 1990

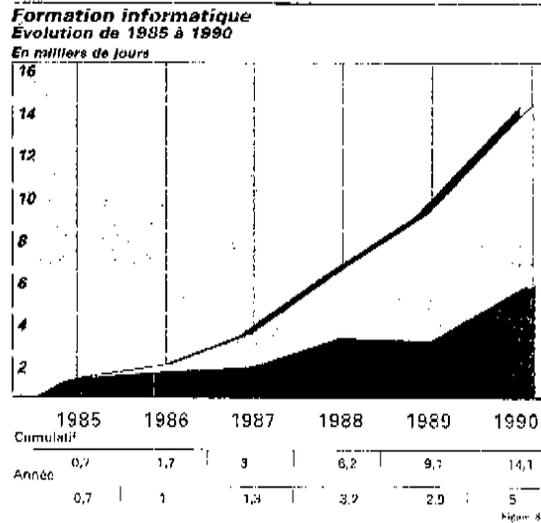
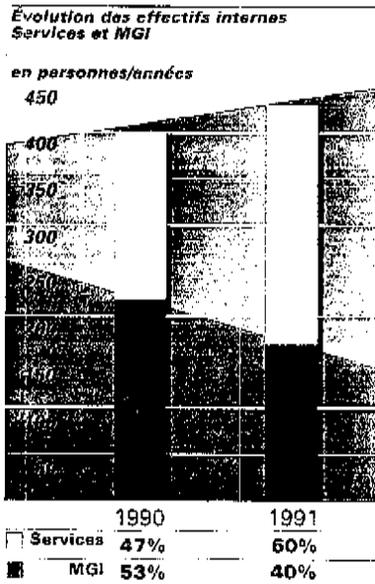


LES RESSOURCES HUMAINES

Avec plus de 400 personnes dédiées au secteur informatique, soit l'équivalent de 3 % des effectifs de la Ville, celle-ci se classe parmi les 12 plus importants utilisateurs de systèmes informatiques au Québec.

Après la décentralisation du développement et de l'évolution des systèmes réalisée à la fin de 1990, 60 % des effectifs informatiques oeuvrent dans les services (fig. 7). La déconcentration administrative est désormais une réalité dans le domaine de la gestion de l'information.

Au niveau de la formation et du développement des ressources humaines, près de 5000 jours de formation informatique ont été dispensés en 1990 dont 330 jours aux gestionnaires, 520 jours aux informaticiens et 4100 aux usagers. La figure 8 illustre l'évolution de la formation informatique depuis 1985.



Afin de mieux apprécier les efforts de formation, la figure 9 montre le taux moyen de formation pour 1989 et 1990 en jours par usager. Le niveau relativement élevé au Service des finances est dû à la formation intensive du nouveau système de gestion des recettes OASIS.

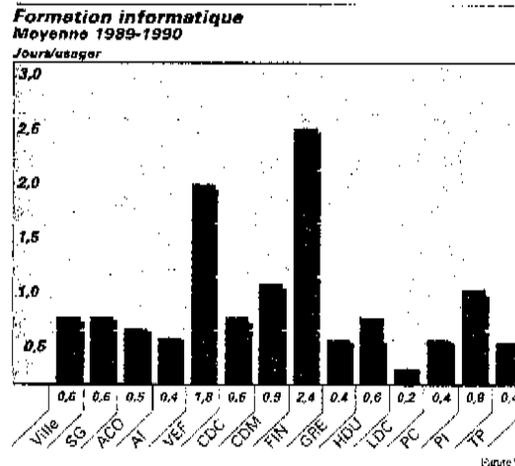


Figure 9

LES DÉFIS ET LES PERSPECTIVES

Le virage technologique a placé l'informatique de la Ville au rang de celui des grandes entreprises. Néanmoins, peu d'entreprises de taille comparable à la Ville sont amenées à gérer des activités aussi diversifiées. Les ressources technologiques sont elles aussi morcelées et doivent être flexibles, diversifiées et complémentaires.

La recherche des économies d'opération, tout en appuyant la décentralisation et en favorisant l'autonomie des services, constitue un véritable défi qui met à l'ordre du jour la systématisation, les méthodes de travail et les pratiques administratives.

Les priorités demeurent la consolidation, la continuité et le maintien des acquis du virage tout en mettant graduellement en place les technologies structurantes des années 90, notamment en matière de télécommunications et de géomatique.

Renseignements
complémentaires

E Renseignements
complémentaires

Cette section présente diverses informations relatives au budget 1992, de même qu'un certain nombre de renseignements d'ordre général sur la gestion du budget de la Ville.

On y retrouve les renseignements suivants répartis sous les sept rubriques suivantes:

◆ Budget cumulé	Page
. Des tableaux présentant le budget cumulé et les transactions interfonds 1992 et 1991	E-3
. Un sommaire comparatif des ressources humaines	E-13
. Des statistiques sur les recettes et sur les dépenses cumulées présentées par fonction et programme	E-14
◆ Contribution financière à la Communauté urbaine de Montréal	
. Les secteurs d'intervention de la C.U.M.	E-19
. Des informations sur la contribution financière de la Ville de Montréal à la C.U.M.	E-20
◆ Le programme triennal d'immobilisations et le budget de fonctionnement	
. La gestion du programme triennal d'immobilisations et son effet sur le budget de fonctionnement	E-21
. Un sommaire des dépenses du programme triennal d'immobilisations 1992-1994 présenté par secteur	E-28
. Des données comparatives sur l'endettement à long terme	E-30
. L'évolution des biens fonds	E-34

	Page
◆ Fonds général	
. Un sommaire comparatif 1991-1992 des dépenses par catégorie - Total - Fonds général	E-39
. Un sommaire comparatif 1991-1992 des dépenses par catégorie - Total - Services	E-41
. Une matrice illustrant, au niveau des crédits en dépenses, la relation entre les programmes budgétaires et les centres de responsabilités	E-42
. Une matrice illustrant, au niveau des effectifs, la relation entre les programmes budgétaires et les centres de responsabilités	E-44
. Une liste comparative des prévisions de dépenses par activité budgétaire et centre de responsabilité	E-46
◆ Fonds d'entreprises municipales	
. Une matrice illustrant, au niveau des crédits de dépenses, la relation entre les programmes budgétaires et chacun des fonds d'entreprises municipales	E-71
. Une matrice illustrant, au niveau des effectifs, la relation entre les programmes budgétaires et chacun des fonds d'entreprises municipales	E-73
◆ Autres renseignements	
. Taxes à la consommation (T.V.Q. et T.P.S.)	E-75
. Les étapes du cycle budgétaire (Budget 1992)	E-77
. Des dispositions législatives régissant la gestion du budget de la Ville	E-78
◆ Sociétés paramunicipales	
. Des renseignements sur les sociétés paramunicipales	E-81

Budget cumulé

La partie initiale du document présente le budget de chacun des fonds soumis au Conseil municipal sans égard à la notion de budget cumulé. Les pages qui suivent présentent les budgets cumulés 1991 et 1992 ainsi que les résultats cumulés des exercices 1988 à 1990.

Il est important pour le lecteur de noter que la notion de "cumulé" signifie la sommation des budgets de chacun des fonds, de laquelle sont éliminées les transactions survenues entre chacun d'eux, communément appelées "transactions inter-fonds". Plus précisément, une transaction inter-fonds signifie le recours à un service offert par un autre fonds pour lequel des crédits sont remis en contrepartie.

Un tableau exhaustif des transactions inter-fonds pour chacun des exercices 1991 et 1992 est également inclus dans la présente section.

	FONDS GENERAL	FONDS DU CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS
RECETTES		
TAXES	1 401 604,5	-
COMPENSATIONS	182 055,2	-
SERVICE D'AQUEDUC	28 172,4	-
SERVICES RENDUS	63 182,9	50,0
AUTRES RECETTES	182 613,3	52 133,0
TRANSFERTS	7 029,7	-
SURPLUS	10 000,0	-
TOTAL DES RECETTES	1 874 658,0	52 183,0
DEPENSES		
ADMINISTRATION GENERALE	212 775,1	-
SECURITE PUBLIQUE	352 416,9	-
TRANSPORT	307 761,5	-
HYGIENE ET ECOLOGIE	131 945,8	48 720,2
SANTE ET BIEN-ETRE	4 918,1	-
AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	129 814,9	-
RECREATION ET CULTURE	160 852,6	-
SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE	256 917,2	-
SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS	317 255,9	3 462,8
TOTAL DES DEPENSES	1 874 658,0	52 183,0

BUDGET CUMULE 1992
RECETTES ET DEPENSES PAR FONCTION
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES				TRANSACTIONS INTERFONDS	TOTAL CUMULE
FONDS DES CONDUITS SOUTERRAINS	FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTI- FIQUES	FONDS DE LA GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	FONDS DU STATION- NEMENT		
-	-	-	-	-	1 401 604,5
-	-	-	-	-	182 055,2
-	-	-	-	-	28 172,4
48 872,0	13 884,9	-	14 212,2	-24 654,9	115 547,1
3 185,0	-	-	-	-3 679,5	234 251,8
-	14 928,7	51 065,1	-	-14 928,7	58 094,8
-	-	-	-	-	10 000,0
52 057,0	28 813,6	51 065,1	14 212,2	-43 263,1	2 029 725,8
-	-	338,7	45,1	-	213 158,9
-	-	-	-	-	352 416,9
-	-	-	14 167,1	-15 012,9	306 915,7
-	-	-	-	-9 838,5	170 827,5
-	-	50 324,4	-	-2 394,1	52 848,4
9 069,0	-	-	-	-	138 883,9
-	28 813,6	-	-	-14 928,7	174 737,5
-	-	402,0	-	-1 011,3	256 307,9
42 988,0	-	-	-	-77,6	363 629,1
52 057,0	28 813,6	51 065,1	14 212,2	-43 263,1	2 029 725,8

	FONDS GENERAL
RECETTES	
LOYER - CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS	3 290,6
LOYER - GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	430,1
LOYER - STATIONNEMENT	8 607,4
FRAIS D'ADMINISTRATION - GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	1 964,0
FRAIS D'ADMINISTRATION - STATIONNEMENT	644,8
LOCATION D'EQUIPEMENTS - CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	25,0
FRAIS D'ADMINISTRATION - CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	2 870,3
INTERETS SUR AVANCES AU CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	77,6
ENFOUISSEMENT DES DECHETS	-
CONTRIBUTION DU FONDS GENERAL	-
LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS	-
TOTAL DES RECETTES	17 909,8
DEPENSES	
LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS	6 822,7
CONTRIBUTION AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	14 928,7
ENFOUISSEMENT DES DECHETS	3 601,9
LOCATION D'EQUIPEMENTS - CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	-
FRAIS D'ADMINISTRATION - CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	-
INTERETS SUR AVANCES AU CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	-
LOYER - CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS	-
FRAIS D'ADMINISTRATION - GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	-
LOYER - GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	-
FRAIS D'ADMINISTRATION - STATIONNEMENT	-
LOYER - STATIONNEMENT	-
TOTAL DES DEPENSES	25 353,3

TRANSACTIONS INTERFONDS
RECETTES ET DEPENSES CUMUL
(EN MILLIERS DE DOLLAR)

FONDS DU CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS	FONDS DES CONDUITS SOUTERRAINS	FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	FONDS DE LA GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	FONDS DU STATIONNEMENT	TOTAL CUMULE
-	-	-	-	-	3 290,6
-	-	-	-	-	430,1
-	-	-	-	-	8 607,4
-	-	-	-	-	1 964,0
-	-	-	-	-	644,8
-	-	-	-	-	25,0
-	-	-	-	-	2 870,3
-	-	-	-	-	77,6
3 601,9	-	-	-	-	3 601,9
-	-	14 928,7	-	-	14 928,7
-	6 822,7	-	-	-	6 822,7
3 601,9	6 822,7	14 928,7	-	-	43 263,1
-	-	-	-	-	6 822,7
-	-	-	-	-	14 928,7
-	-	-	-	-	3 601,9
25,0	-	-	-	-	25,0
2 870,3	-	-	-	-	2 870,3
77,6	-	-	-	-	77,6
3 290,6	-	-	-	-	3 290,6
-	-	-	1 964,0	-	1 964,0
-	-	-	430,1	-	430,1
-	-	-	-	644,8	644,8
-	-	-	-	8 607,4	8 607,4
6 263,5	-	-	2 394,1	9 252,2	43 263,1

	FONDS GENERAL	FONDS DU CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS
RECETTES		
TAXES	1 269 638,2	-
COMPENSATIONS	183 103,0	-
SERVICE D'AQUEDUC	25 654,9	-
SERVICES RENDUS	63 194,7	-
AUTRES RECETTES	160 548,3	52 874,0
TRANSFERTS	8 078,2	-
SURPLUS	10 000,0	-
TOTAL DES RECETTES	1 720 217,3	52 874,0
DEPENSES		
ADMINISTRATION GENERALE	202 752,9	-
SECURITE PUBLIQUE	347 428,5	-
TRANSPORT	223 251,0	-
HYGIENE ET ECOLOGIE	124 231,9	49 683,6
SANTE ET BIEN-ETRE	4 633,7	-
AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	122 060,0	-
RECREATION ET CULTURE	116 143,1	-
SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE	281 980,3	-
SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS	297 735,9	3 190,4
TOTAL DES DEPENSES	1 720 217,3	52 874,0

BUDGET CUMULE 1991
RECETTES ET DEPENSES PAR FONCTION
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES				TRANSACTIONS INTERFONDS	TOTAL CUMULE
FONDS DES CONDUITS SOUTERRAINS	FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTI- FIQUES	FONDS DE LA GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	FONDS DU STATION- NEMENT		
-	-	-	-	-	1 269 638,2
-	-	-	-	-	183 103,0
-	-	-	-	-	25 654,9
44 537,2	7 357,0	-	12 824,5	(26 040,9)	101 872,5
4 015,2	-	-	-	(3 012,6)	214 424,9
-	12 643,6	48 076,0	-	(12 643,6)	56 154,2
-	-	-	-	-	10 000,0
48 552,4	20 000,6	48 076,0	12 824,5	(41 697,1)	1 860 847,7
-	-	326,6	626,6	-	203 706,1
-	-	-	-	-	347 428,5
-	-	-	12 197,9	(13 645,4)	221 803,5
-	-	-	-	(11 949,2)	161 966,3
-	-	47 287,3	-	(2 389,1)	49 531,9
9 086,4	-	-	-	-	131 146,4
-	20 000,6	-	-	(12 643,6)	123 500,1
-	-	462,1	-	(995,0)	281 447,4
39 466,0	-	-	-	(74,8)	340 317,5
48 552,4	20 000,6	48 076,0	12 824,5	(41 697,1)	1 860 847,7

	FONDS GENERAL
RECETTES	
LOYER - CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS	6 482,1
LOYER - GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	540,0
LOYER - STATIONNEMENT	7 620,5
FRAIS D'ADMINISTRATION - CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	2 343,0
FRAIS D'ADMINISTRATION - GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	1 849,1
FRAIS D'ADMINISTRATION - STATIONNEMENT	598,7
LOCATION D'EQUIPEMENTS - CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	137,2
INTERETS SUR AVANCES AU CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	74,8
ENFOUISSEMENT DES DECHETS	-
CONTRIBUTION DU FONDS GENERAL	-
LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS	-
TOTAL DES RECETTES	19 645,4
DEPENSES	
LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS	6 470,3
CONTRIBUTION AU FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	12 643,6
ENFOUISSEMENT DES DECHETS	2 937,8
LOCATION D'EQUIPEMENTS - CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	-
FRAIS D'ADMINISTRATION - CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	-
INTERETS SUR AVANCES AU CENTRE DE TRI ET D'ELIMIN. DES DECHETS	-
LOYER - CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS	-
FRAIS D'ADMINISTRATION - GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	-
LOYER - GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	-
FRAIS D'ADMINISTRATION - STATIONNEMENT	-
LOYER - STATIONNEMENT	-
TOTAL DES DEPENSES	22 051,7

TRANSACTIONS INTERFONDS 1991
RECETTES ET DEPENSES CUMULEES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

FONDS DU CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS	FONDS DES GONDUITS SOUTERRAINS	FONDS DES EQUIPEMENTS SCIENTI- FIQUES	FONDS DE LA GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	FONDS DU STATION- NEMENT	TOTAL CUMULE
-	-	-	-	-	6 482,1
-	-	-	-	-	540,0
-	-	-	-	-	7 620,5
-	-	-	-	-	2 343,0
-	-	-	-	-	1 849,1
-	-	-	-	-	598,7
-	-	-	-	-	137,2
-	-	-	-	-	74,8
2 937,8	-	-	-	-	2 937,8
-	-	12 643,6	-	-	12 643,6
-	6 470,3	-	-	-	6 470,3
2 937,8	6 470,3	12 643,6	-	-	41 697,1
-	-	-	-	-	6 470,3
-	-	-	-	-	12 643,6
-	-	-	-	-	2 937,8
137,2	-	-	-	-	137,2
2 343,0	-	-	-	-	2 343,0
74,8	-	-	-	-	74,8
6 482,1	-	-	-	-	6 482,1
-	-	-	1 849,1	-	1 849,1
-	-	-	540,0	-	540,0
-	-	-	-	598,7	598,7
-	-	-	-	7 620,5	7 620,5
9 037,1	-	-	2 389,1	8 219,2	41 697,1

SOMMAIRE COMPARATIF DES RESSOURCES HUMAINES

	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- P/A	+/- %
FONDS GENERAL				
CENTRE DE RESPONSABILITE				
SECRETARIAT GENERAL	142,4	138,4	-4,0	
AFFAIRES CORPORATIVES	493,8	487,6	-6,2	
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	2 253,8	2 209,8	-44,0	
BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL	7,0	4,0	-3,0	
BUREAU DU VERIFICATEUR	43,0	42,0	-1,0	
CIDEC	33,0	32,0	-1,0	
CIDEM	104,0	85,0	-19,0	
FINANCES	443,1	433,9	-9,2	
GREFFE	92,0	90,0	-2,0	
HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	570,2	558,2	-12,0	
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	2 116,7	2 126,4	9,7	
PLANIFICATION ET CONCERTATION	510,1	501,9	-8,2	
PREVENTION DES INCENDIES	2 015,3	1 940,8	-74,5	
TRAVAUX PUBLICS	3 390,9	3 339,6	-51,3	
TOTAL PARTIEL	12 215,3	11 989,6	-225,7	-1,8
FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES				
CENTRE DE TRI ET D'ELIMINATION DES DECHETS				
CONDUITS SOUTERRAINS	145,5	149,5	4,0	2,7
EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	142,0	136,0	-6,0	-4,2
GESTION DE LA SECURITE DU REVENU	316,7	360,9	44,2	14,0
STATIONNEMENT	911,0	936,0	25,0	2,7
	74,8	71,6	-3,2	-4,2
TOTAL CUMULE	13 805,3	13 643,6	-161,7	-1,2

STATISTIQUES
 RECETTES CUMULEES PAR FONCTION / PROGRAMME
 (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	REEL 1988	REEL 1989	REEL 1990	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
RECETTES DE SOURCES LOCALES					
TAXES					
TAXES FONCIERES	708 410	765 827	781 166	850 653,2	985 753,7
TAXE OLYMPIQUE	41 460	42 984	41 798	40 417,7	40 417,4
TAXE D'EAU ET DE SERVICES	117 212	129 723	140 015	149 002,5	156 044,9
TAXE D'AFFAIRES	199 111	214 875	220 260	229 564,8	219 388,5
	1 066 193	1 153 409	1 183 239	1 269 638,2	1 401 604,5
COMPENSATIONS					
GOUVERNEMENT DU QUEBEC	90 088	105 052	105 067	111 029,0	105 428,5
GOUVERNEMENT DU CANADA	14 807	20 667	12 109	16 721,1	19 156,9
AUTRES COMPENSATIONS	52 564	50 055	58 394	55 352,9	57 469,8
	157 459	175 774	175 570	183 103,0	182 055,2
SERVICE D'AQUEDUC					
SERVICE D'AQUEDUC	28 739	26 971	23 423	25 654,9	28 172,4
	28 739	26 971	23 423	25 654,9	28 172,4
SERVICES RENDUS					
ACTIVITES MUNICIPALES	76 097	60 362	70 985	67 763,2	82 225,3
SERVICES MUNICIPAUX	15 144	33 864	45 675	14 533,1	14 762,2
RECUPERATION DE FRAIS	6 580	7 964	7 103	6 996,4	7 402,6
RECouvreMENT D'AUTRES FONDS	11 738	12 716	6 494	12 579,8	11 157,0
	109 559	114 906	130 257	101 872,5	115 547,1

STATISTIQUES
RECETTES CUMULEES PAR FONCTION / PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	REEL 1988	REEL 1989	REEL 1990	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
AUTRES RECETTES					
DROITS MUNICIPAUX	57 101	57 222	52 393	56 761,0	65 395,6
AMENDES ET FRAIS	58 944	63 212	67 035	69 375,1	85 625,8
INTERETS	29 475	39 329	42 572	28 120,9	28 737,8
CESSION DE BIENS IMMOBILIERS	6 238	-	121	5,0	19,8
RECETTES DIVERSES	10 733	3 241	8 359	60 162,9	54 472,8
	162 491	163 004	170 480	214 424,9	234 251,8
RECETTES DE TRANSFERT					
TRANSFERTS					
GOUVERNEMENT DU QUEBEC	37 065	49 343	51 476	53 334,2	55 423,1
ORGANISMES ET INDIVIDUS	3 021	2 809	2 705	2 820,0	2 671,7
	40 086	52 152	54 181	56 154,2	58 094,8
SURPLUS DU FONDS GENERAL					
AFFECTATION DU SURPLUS	26 258	31 118	36 955	10 000,0	10 000,0
	26 258	31 118	36 955	10 000,0	10 000,0
TOTAL DES RECETTES	1 590 785	1 717 334	1 774 105	1 860 847,7	2 029 725,8

STATISTIQUES
DEPENSES CUMULEES PAR FONCTION / PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	REEL 1988	REEL 1989	REEL 1990	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
ADMINISTRATION GENERALE					
SERVICES LEGISLATIFS ET EXECUTIFS	4 575	5 860	6 801	8 464,0	9 711,9
GESTION ADMINISTRATIVE	34 236	39 126	48 083	55 167,3	57 337,5
GESTION FINANCIERE	42 173	49 453	47 092	47 491,5	49 330,8
GESTION DU PERSONNEL	17 397	18 242	27 942	25 458,4	25 960,0
CONTENTIEUX	17 178	18 628	19 428	19 988,5	22 175,7
AUTRES DEPENSES	62 906	41 271	39 036	47 136,4	48 643,0
	178 465	172 580	188 382	203 706,1	213 158,9
SECURITE PUBLIQUE					
PROTECTION POLICIERE	178 435	192 392	200 459	218 618,5	224 549,8
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	106 425	112 015	121 933	123 889,5	122 607,4
SECURITE DE L'OCCUPATION	980	1 783	2 368	2 984,0	3 234,4
PREVENTION DU CRIME	1 382	1 630	1 766	1 936,5	2 025,3
	287 222	307 820	326 526	347 428,5	352 416,9
TRANSPORT					
ADMINISTRATION	1 505	-	-	-	-
VOIRIE	21 015	23 035	23 279	20 111,1	22 358,2
ENLEVEMENT DE LA NEIGE	39 594	53 800	43 235	58 848,7	57 408,4
ECLAIRAGE DES RUES	13 451	10 612	10 031	9 900,5	10 509,5
CIRCULATION	15 596	19 469	21 923	22 115,3	13 165,4
STATIONNEMENT	-	-	-	3 978,7	15 076,3
TRANSPORT EN COMMUN	89 238	91 903	101 989	106 849,2	188 397,9
	180 399	198 819	200 457	221 803,5	306 915,7
HYGIENE ET ECOLOGIE					
SERVICE D'EAU ET D'EGOUTS	65 522	70 720	75 021	85 259,0	137 201,8
TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	35 312	38 553	52 809	76 092,8	33 546,8
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	507	533	525	614,5	78,9
	101 341	109 806	128 355	161 966,3	170 827,5
SANTE ET BIEN-ETRE					
DIRECTION	3 097	3 300	3 817	7 930,1	9 714,3
BIEN-ETRE	26 617	34 531	37 393	39 166,8	40 573,8
SANTE	2 765	2 494	2 365	2 435,0	2 560,3
	32 479	40 325	43 575	49 531,9	52 848,4

STATISTIQUES
DEPENSES CUMULEES PAR FONCTION / PROGRAMME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	REEL 1988	REEL 1989	REEL 1990	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992
AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE					
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	22 210	25 364	29 814	36 571,2	33 270,9
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	16 558	20 054	22 786	24 838,7	28 374,3
RENOVATION URBAINE	25 711	26 086	30 150	23 922,5	33 949,1
DEVELOPPEMENT URBAIN	21 561	27 614	36 127	45 814,0	43 289,6
	86 040	99 118	118 877	131 146,4	138 883,9
RECREATION ET CULTURE					
SERVICES RECREATIFS	45 486	50 381	57 178	60 196,6	63 429,7
SERVICES CULTURELS	36 479	47 112	53 115	63 303,5	76 430,9
ENTRETIEN PARCS, TERRAINS DE JEUX	-	-	-	-	34 876,9
	81 965	97 493	110 293	123 500,1	174 737,5
SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE					
ADMINISTRATION GENERALE	50 027	45 514	48 554	33 816,5	37 049,1
SOUTIEN TECHNIQUE ET MATERIEL	20 419	21 603	23 994	24 939,4	26 969,1
GESTION DES BATIMENTS MUNICIPAUX	66 744	76 179	82 651	90 476,5	97 263,4
DEPENSES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS	22 021	35 450	34 852	26 570,8	23 343,5
ENTRETIEN DES VEHICULES ET DU MOBILIER	47 417	50 775	51 795	43 957,2	45 475,0
ENTRETIEN DES PARCS	23 164	26 780	29 087	33 631,8	-
TRAITEMENT INFORMATISE DES DONNEES	24 468	21 541	21 848	22 315,0	20 071,1
AUTRES	9 569	9 928	11 264	5 740,2	6 136,7
	263 829	287 770	304 045	281 447,4	256 307,9
SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS					
FRAIS DE FINANCEMENT	301 595	291 851	300 822	328 217,5	349 029,1
CREANCES DOUTEUSES	7 506	6 155	4 689	7 100,0	8 100,0
SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS	17 502	67 000	16 500	5 000,0	6 500,0
	326 603	365 006	322 011	340 317,5	363 629,1
TOTAL DES DEPENSES	1 538 343	1 678 737	1 742 521	1 860 847,7	2 029 725,8
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES	52 442	38 597	31 584	-	-
TOTAL	1 590 785	1 717 334	1 774 105	1 860 847,7	2 029 725,8

Contribution financière
à la Communauté
urbaine de Montréal

La Ville de Montréal est membre de la Communauté urbaine de Montréal. Celle-ci regroupe 29 municipalités de la région métropolitaine de Montréal. Ce regroupement a pour objectif la mise en commun de certaines ressources ainsi que de permettre une meilleure planification des politiques affectant l'ensemble des municipalités de la Communauté.

L'apport de la C.U.M. se situe principalement au niveau des secteurs suivants :

Sécurité

- un service de police unique assurant la sécurité des citoyens de toutes les municipalités membres. Un bureau des mesures d'urgence ainsi qu'un centre d'urgence assurent également la coordination des efforts des municipalités lors de sinistres touchant plusieurs villes.

Environnement

- différents services permettent également un meilleur bien-être pour les citoyens : que ce soit l'usine d'épuration des eaux, la lutte contre la pollution ou l'inspection des aliments préparés, servis, vendus ou donnés.

Transport en commun

- un système de transport en commun est assuré par la Société de Transport de la C.U.M., organisme mandaté par la C.U.M.

Culture

- un soutien croissant de façon significative à la production artistique par le Conseil des Arts de la C.U.M.

Autres

- une évaluation municipale établie selon les mêmes critères pour chacune des municipalités;
- différents autres éléments permettent un meilleur développement du territoire, que ce soit au niveau industriel, récréatif ou de son aménagement.

Le financement de la C.U.M. provient du gouvernement du Québec, des municipalités membres et de certains autres revenus tels que prêt de service, intérêts, etc.

**CONTRIBUTION DE LA VILLE DE MONTRÉAL
A LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTRÉAL**

La participation de la Ville de Montréal

La contribution de la Ville de Montréal est établie en fonction de la proportion de son potentiel fiscal uniformisé par rapport à celui de l'ensemble des municipalités membres.

La quote-part "provisoire estimative" de 1992 s'élève à environ 55 % du budget total de la C.U.M..

La contribution 1992 de la Ville de Montréal est établie en fonction des prévisions budgétaires de la Communauté urbaine de Montréal. Celles-ci ne sont cependant pas adoptées au moment du dépôt du budget de la Ville de Montréal.

La contribution 1992 de la Ville se répartit ainsi :

	COMPARATIF 1991 ('000 \$)	PRÉVISION 1992 ('000 \$)
Administration, police, eaux usées	286 553,0	295 747,9
S.T.C.U.M. et dette du métro	105 346,0	187 075,5
Dette de la police pour 1970-1971	28,0	29,0
Dette boulevard Métropolitain	279,0	284,0
Divers	1 715,0	1 184,6
TOTAL	393 921,0	484 321,0

Note : La participation détaillée des activités dans lesquelles la Ville de Montréal contribue apparaît dans ce document sous la rubrique Dépenses de contributions à la page B-116.

**Le programme triennal
d'immobilisations et
le budget de
fonctionnement**

INTRODUCTION

Le programme triennal d'immobilisations (P.T.I.) indique les dépenses en immobilisations que l'Administration prévoit effectuer au cours des trois prochaines années. Ce programme doit être établi conformément aux articles 658 et 681 a) de la Charte de la Ville.

658. Le directeur de chaque service dresse aussi une liste des dépenses capitales qu'il recommande et de celles auxquelles il y aurait lieu de pourvoir dans le budget de l'exercice suivant. Il doit établir pour ces dépenses un ordre d'importance ou de nécessité et indiquer jusqu'à quel point chacun de ces travaux, à son avis, est rentable.

681 a. Le Comité exécutif dresse le programme triennal d'immobilisations, et y indique l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations.

La Ville doit, au plus tard le 30 septembre, adopter ce programme pour les trois exercices financiers subséquents. Cette adoption requiert le vote de la majorité des membres du Conseil présents.

Ce programme doit être divisé en phases annuelles. Il doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la Ville et dont la période de financement excède douze mois.

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS

Au cours des dernières années, la Ville a mis en place plusieurs programmes d'investissements en vue d'accroître l'efficacité de ses installations et de ses infrastructures, et afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens.

Le programme triennal d'immobilisations 1992-1994 prévoit des investissements au net de 586 322 000 \$, lesquels sont budgétisés dans le Fonds des dépenses en immobilisations.

Au cours des trois prochaines années, les investissements dans le secteur résidentiel atteindront 53 591 000 \$.

Les investissements dans le secteur industriel totalisent 32 559 000 \$. Le développement des parcs industriels de l'Adacport et dans la région est de la ville, de même que la mise en valeur du site du marché central sont au nombre des projets retenus.

Dans le domaine culturel, des investissements de 29 353 000 \$ seront principalement utilisés à la rénovation de la bibliothèque Mile-End et du bâtiment de la bibliothèque centrale, à la construction des maisons de la culture Pointe-aux-Trembles et Ahuntsic et à la restauration du Palais de la Civilisation.

Les investissements dans le secteur sportif et communautaire ont été fixés à 32 792 000 \$ en hausse de 7 295 000 \$ par rapport au programme triennal d'immobilisations précédent. Ce budget servira, entre autres, à la construction d'un centre de loisirs dans le quartier Sainte-Marie, d'un gymnase à l'école Notre-Dame-des-Neiges, d'une piscine dans le secteur Georges-Vanier, ainsi qu'au remplacement du bain Saint-Michel, à l'aménagement des terrains sportifs du complexe Pointe-aux-Trembles et à des rénovations au centre Roussin.

**GESTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
ET SON EFFET SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Le secteur "infrastructures" continue, pour sa part, de dominer avec des investissements de 191 462 000 \$, soit près du tiers des investissements totaux. Le programme d'entretien routier, les collecteurs Mercier, parc Lafontaine et Saint-Pierre, les conduites principales d'eau de Côte-des-Neiges et de Rivière-des-Prairies, la réhabilitation de conduites d'eau et d'égouts vétustes et la réfection des galeries de l'usine Atwater sont les principaux projets à réaliser dans ce secteur.

En ce qui concerne les équipements municipaux, des investissements de 47 401 000 \$, permettront, entre autres, l'aménagement de locaux au pavillon Lafontaine, la construction des ateliers municipaux et de bâtiments à la cour de voirie Ahuntsic, les rénovations intérieures de l'hôtel de ville et la mise aux normes (CSST) de divers bâtiments municipaux.

Des dépenses en immobilisations apparaissent dans d'autres fonds que le Fonds des dépenses en immobilisations. Ces fonds sont séparés des activités courantes pour souligner le caractère commercial de leurs activités. Ils totalisent des investissements nets de 150 173 000 \$ pour les trois prochaines années. Ces fonds sont:

- Fonds des équipements scientifiques
- Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets (C.T.E.D.)
- Fonds du stationnement
- Fonds des conduits souterrains
- Fonds de réaménagement urbain (FORUM)

LES CRITERES D'ADMISSIBILITE

Les dépenses en immobilisations découlant d'un projet d'investissement sont comptabilisées au P.T.I. si le projet respecte les critères suivants:

- le projet ajoute de la valeur aux actifs immobilisés;
- l'actif du projet a une vie utile de cinq ans ou plus;
- le projet représente une dépense supérieure à 50 000 \$.

L'établissement de la priorité des projets

Afin d'établir la priorité des projets d'investissement, ceux-ci sont soumis, le cas échéant, à un ensemble de critères d'évaluation, soit:

- état des équipements existants;
 - préoccupations politiques;
 - impacts économiques;
 - impacts culturels;
 - impacts urbanistiques;
 - impacts environnementaux;
 - impacts sociaux;
 - implications organisationnelles et financières;
 - implications juridiques et extramunicipales;
 - participation du public et communications;
 - autres considérations.
-

De plus, les services impliqués dans la réalisation d'un projet d'investissement doivent s'assurer que ce projet, s'il y a lieu, s'inscrit dans le cadre des plans directeurs de la Ville et que tout nouveau projet soit inscrit à la troisième année du P.T.I.

LES POLITIQUES DE FINANCEMENT

Le niveau de dépenses du P.T.I. s'inscrit dans le cadre des politiques financières de la Ville, dont voici les principales:

- un pourcentage des dépenses en immobilisations doit être payé au comptant et augmenté à chaque année jusqu'à ce qu'il ait atteint une proportion importante du P.T.I.;
- les disponibilités budgétaires doivent, en premier lieu, être utilisées pour payer au comptant les dépenses en immobilisations afin de réduire la nécessité de recourir au financement à long terme;
- le pourcentage du budget de fonctionnement consacré aux frais de financement doit diminuer.

Afin de respecter les objectifs décrits précédemment, l'ampleur des investissements nets, excluant les autres sources de financement (dépôt, subvention, vente, autres) est limité pour les trois prochaines années à 200 000 000 \$ par année.

LES SOURCES DE FINANCEMENT

Le financement des dépenses en immobilisations est assuré par les sources suivantes:

Emprunts à long terme

Les immobilisations sont financées principalement par des emprunts à long terme. L'amortissement de ces emprunts ne dépasse jamais la vie utile des actifs auxquels ils se rapportent et cet amortissement est limité à vingt (20) ans, même si la vie utile de l'actif est plus longue.

Crédits prévus au budget de fonctionnement

Dans le but de réduire ses emprunts, la Ville prévoit qu'une portion du programme d'immobilisations soit payée à même le budget de fonctionnement. Ainsi, 1 % du P.T.I. a été prévu au budget de 1990, 2,0 % à celui de 1991 et 3,25 % à celui de 1992.

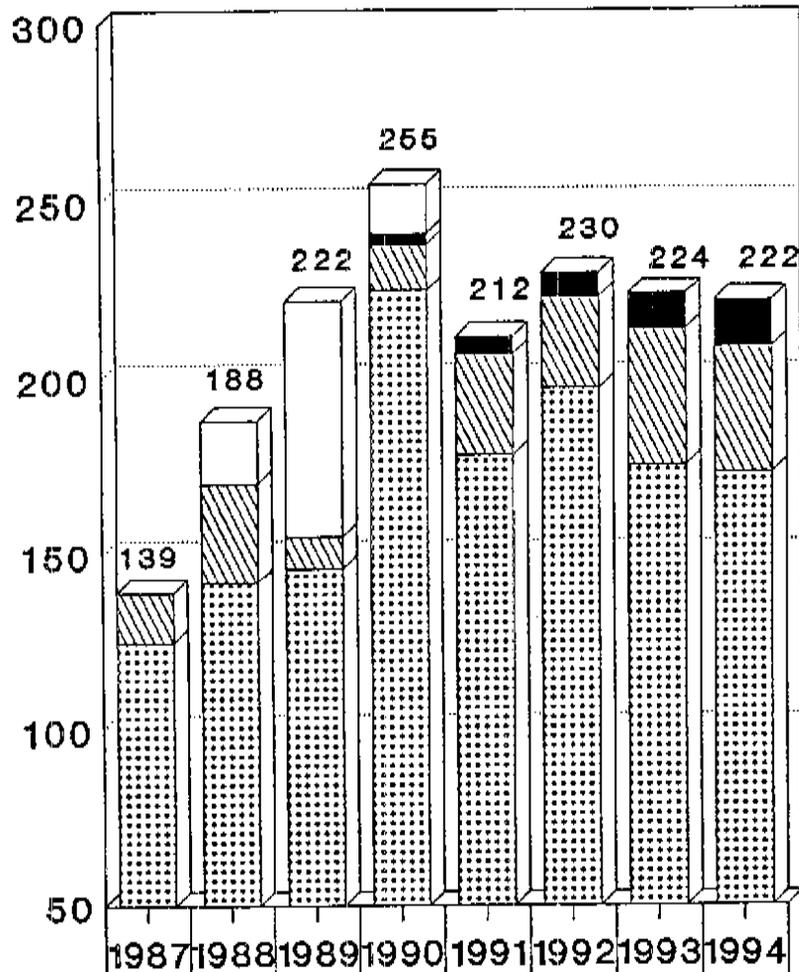
Subventions gouvernementales, contributions de tiers ou ventes d'actifs

Des efforts importants sont déployés auprès des gouvernements supérieurs ou auprès d'autres organismes afin de s'assurer des contributions au financement de certaines dépenses en immobilisations. Les autres sources importantes de financement proviennent de la politique de participation des entrepreneurs au financement des infrastructures et des dispositions d'actifs.

DÉPENSES BRUTES EN IMMOBILISATIONS

Selon les sources de financement

(million de dollars)



DISP. BUD.		18	67	14				
BUD. FONC.				3	5	7	10	13
AUTRES	14	28	9	13	29	26	39	36
EMPRUNTS	125	142	146	225	178	197	175	173

Sources: Rapport financier annuel 1987 à 1990, budget révisé au 3 avril 1991 et P.T.I. 1992-1994 incluant les fonds des équip. scientif. et du stationnement pour fin de comparaison

Utilisation d'une partie des disponibilités budgétaires

Dans le but de réduire les emprunts, les disponibilités budgétaires sont utilisées en premier lieu pour absorber des dépenses en immobilisations. Ainsi, des dépenses en immobilisations de 17 500 000 \$, de 67 000 000 \$ et 14 000 000 \$ ont été respectivement payées à même les disponibilités budgétaires des exercices 1988 à 1990.

Financement des dépenses en immobilisations des fonds d'entreprises municipales

Les dépenses en immobilisations relatives aux installations incluses dans le Fonds des équipements scientifiques, sont financées par la Ville par l'émission d'obligations. Le service de la dette, relatif à ces obligations, fait partie des dépenses du fonds général de la Ville.

Les dépenses en immobilisations du Fonds du Centre de tri et d'élimination des déchets (C.T.E.D.) sont défrayées au comptant et l'amortissement de celles-ci est inclus dans les coûts d'exploitation qui sont récupérés auprès des utilisateurs par le biais de la tarification.

En ce qui concerne le Fonds du stationnement, les dépenses en immobilisations relatives aux installations sont payées comptant et sont considérées comme des dépenses d'exploitation financées par les recettes de stationnement.

La Ville finance les dépenses du Fonds des conduits souterrains par l'émission d'obligations. Le service de la dette relatif à ces obligations fait partie des dépenses de ce fonds. De plus, la Ville fixe, d'année en année, le coût des redevances payables par les utilisateurs des conduits souterrains de manière à couvrir le coût d'administration, d'entretien et de financement de ces conduits.

Les transactions d'achat du fonds de réaménagement urbain (FORUM) se font à même les disponibilités du fonds ou sont financées par des avances du fonds général de la Ville. Les intérêts sur avances sont capitalisés au coût des immeubles détenus. Ces avances ainsi que ces intérêts, sont remboursés au fonds général, lors de la vente des immeubles.

L'EFFET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses reliées aux immobilisations ont un effet direct sur le budget de fonctionnement:

- des dépenses des services municipaux, en augmentant ou en diminuant les besoins en ressources budgétaires ou en augmentant les recettes;
- des frais de financement, lorsque ces dépenses sont financées par le biais des emprunts.

**GESTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
ET SON EFFET SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses des services municipaux

L'établissement d'un programme d'immobilisations et l'élaboration des projets impliquent la participation de plusieurs services municipaux. Ainsi, il revient aux gestionnaires des services municipaux de préparer les plans et devis, les documents d'appel d'offres en plus d'obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation des projets. De plus, les services réalisent certains projets et exercent la surveillance des travaux exécutés par des firmes externes.

Au total, près de 530 personnes/année oeuvrent à la réalisation du P.T.I. 1992-1994, ce qui représente une somme d'environ 27 800 000 \$ au budget 1992. Par rapport au budget 1991 on constate une diminution de 45 P/A et de 400 000 \$. La plus grande partie de cette diminution, soit 29 P/A, est attribuable à la réduction du programme triennal d'immobilisations 1992-1994.

Frais de financement

L'Administration a principalement recours à l'emprunt à long terme pour financer ses dépenses en immobilisations. Ainsi, la réalisation du programme d'immobilisations occasionne des frais de financement jusqu'au remboursement complet de la dette encourue.

Toutefois, le pouvoir d'emprunt est exercé avec un souci constant de contenir l'ampleur de la dette obligataire et de restreindre la pression qu'exerce le service de la dette sur le budget de la Ville. Le budget 1992 prévoit à ce poste une hausse de 6,0 % comparativement au budget 1991; ce qui réduit le fardeau relatif du service de la dette de 16,6 % à 16,1 % des dépenses municipales.

LA COTE FINANCIERE

Les obligations émises par la Ville de Montréal se sont vues attribuer des cotes financières avantageuses de la part des principales agences financières.

Selon les différentes agences, les obligations de la Ville sont cotées de la façon suivante:

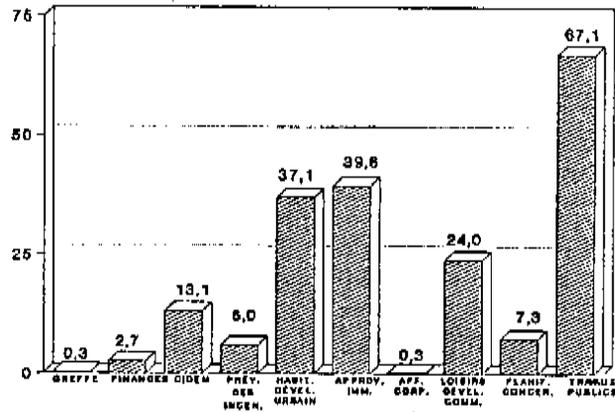
Canadian Bond Rating Service	AA
Moody's Investors Service	A1
Standard & Poor's	A+

Le maintien de son excellente cote financière a permis à la Ville d'élargir ses marchés de financement et de minimiser sa dépense au chapitre des intérêts.

**GESTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
ET SON EFFET SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

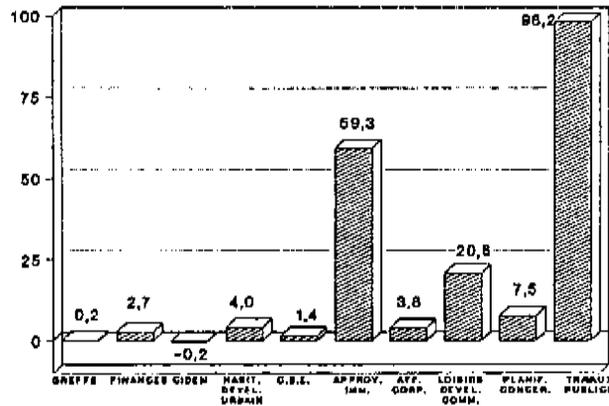
Programme triennal d'immobilisations (197,5 M\$)

Services requérants
(million de dollars)



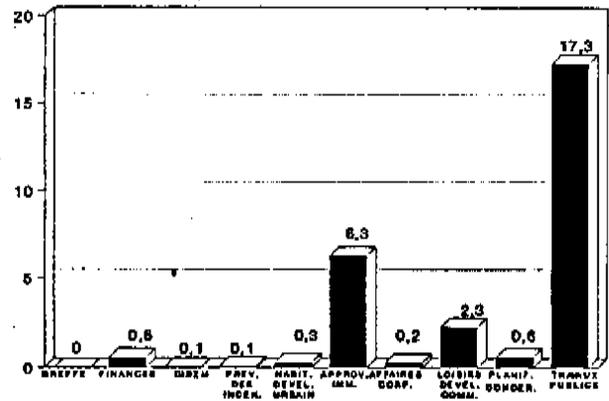
Programme triennal d'immobilisations (197,5 M\$)

Services exécutants
(million de dollars)



Services municipaux (27,8 M\$)

(million de dollars)



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 1992-1994
REPARTITION DES DEPENSES NETTES PREVUES PAR SECTEUR
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	1992	1993	1994	TOTAL
Résidentiel	Développement	12 024	15 344	17 572	44 940
	Protection	3 610	3 362	1 679	8 651
	Sous-total	15 634	18 706	19 251	53 591
Industriel	Développement	9 629	6 957	5 294	21 880
	Protection	2 842	3 444	4 393	10 679
	Sous-total	12 471	10 401	9 687	32 559
Commercial	Développement	493	2 960	4 969	8 422
	Protection	2 472	1 895	-	4 367
	Sous-total	2 965	4 855	4 969	12 789
Multifonctionnel	Développement	18 625	14 602	14 993	48 220
	Sous-total	18 625	14 602	14 993	48 220
Espaces verts	Développement	6 104	5 015	1 391	12 510
	Protection	7 591	4 744	1 262	13 597
	Sous-total	13 695	9 759	2 653	26 107
Culturel et scientifique	Développement	3 700	4 850	10 938	19 488
	Protection	6 292	2 588	985	9 865
	Sous-total	9 992	7 438	11 923	29 353
Sportif et communautaire	Développement	5 664	6 477	7 100	19 241
	Protection	3 621	4 280	5 650	13 551
	Sous-total	9 285	10 757	12 750	32 792
Transport urbain	Développement	2 880	6 216	7 820	16 916
	Protection	4 181	3 850	7 700	15 731
	Sous-total	7 061	10 066	15 520	32 647

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 1992-1994
REPARTITION DES DEPENSES NETTES PREVUES PAR SECTEUR
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

SECTEUR	SOUS-SECTEUR	1992	1993	1994	TOTAL
Infrastructures	Développement	3 409	4 596	1 892	9 897
	Protection	58 840	58 983	63 742	181 565
	Sous-total	62 249	63 579	65 634	191 462
Sécurité	Développement	5 753	3 640	4 460	13 853
	Protection	2 065	2 401	1 250	5 716
	Sous-total	7 818	6 041	5 710	19 569
Domaine immobilier administratif	Développement	(553)	4 665	4 020	8 132
	Protection	15 925	10 601	12 743	39 269
	Sous-total	15 372	15 266	16 763	47 401
Soutien opérationnel	Développement	22 373	22 186	15 273	59 832
	Sous-total	22 373	22 186	15 273	59 832
TOTAL		197 540	193 656	195 126	586 322

Note:

Un document complet sur la programmation des dépenses d'immobilisations intitulé "Programme triennal d'immobilisations 1992-1994" est disponible pour plus d'informations.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
DONNEES COMPARATIVES SUR L'ENDETTEMENT A LONG TERME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	CHIFFRES REELS COMPARATIFS AU 31 DECEMBRE				PREVISION AU 31 DECEMBRE
	1987	1988	1989	1990	1991
DETTE OBLIGATAIRE DIRECTE BRUTE (1) (2)					
Travaux publics et améliorations locales	1 280 451	1 397 775	1 545 550	1 662 873	1 849 652
Réseau initial du métro (3)	107 621	102 515	97 332	92 194	86 977
Chapitre 52 des lois de 1976 (4)	172 191	172 191	111 418	111 418	40 515
	1 560 263	1 672 481	1 754 300	1 866 485	1 977 144
Obligations découlant de contrats de location - acquisition	23 937	25 627	20 799	15 772	10 311
Dépenses à financer à long terme (5) (6)	17 080	21 005	7 666	57 835	31 051
	1 601 280	1 719 113	1 782 765	1 940 092	2 018 506
Moins:					
Fonds d'amortissement (provision pour fluctuation de change déduite) pour la dette contractée en vertu du chapitre 52 des lois de 1976	38 273	54 958	12 405	41 027	-
Pour les autres dettes	115 953	166 976	234 237	248 961	291 617
Sommes à recouvrer applica- bles au rachat de la dette contractée pour la construc- tion et l'équipement du réseau initial du métro (7)					

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
DONNEES COMPARATIVES SUR L'ENDETTEMENT A LONG TERME
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	CHIFFRES REELS COMPARATIFS AU 31 DECEMBRE				PREVISION AU 31 DECEMBRE
	1987	1988	1989	1990	1991
Quote-part du govern. du Québec - 60 %	64 573	61 509	58 399	55 316	52 186
Quote-part d'autres municipalités	18 971	18 248	17 377	16 451	15 745
Sommes à recouvrer auprès d'autres municipalités pour les installations de production et de distribution d'eau - estimation ⁽⁸⁾	57 225	61 568	61 376	63 055	60 000
Sommes à recouvrer auprès de tiers par le biais de redevances - estimation ⁽⁹⁾	169 452	189 076	227 408	249 596	268 040
Sommes à recouvrer de tiers ⁽¹⁰⁾	-	10 473	12 886	12 745	8 738
	464 447	562 808	624 088	687 151	696 326
DETTE OBLIGATAIRE DIRECTE NETTE ET DEPENSES A FINANCER A LONG TERME	1 136 833	1 156 305	1 158 677	1 252 941	1 322 180
Par habitant (en dollars)	1 120	1 139	1 141	1 234	1 302
Pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée ⁽¹¹⁾	2,9 %	2,7 %	2,5 %	2,5 %	2,3 %
Population ⁽¹²⁾	1 015 420	1 015 420	1 015 420	1 015 420	1 015 420

- (1) La dette directe représente les obligations que la Ville a contractées en son propre nom ou qu'elle a assumées à la suite de l'annexion de territoires. La dette directe inclut des obligations remboursables à même le produit de répartitions spéciales, mais pour lesquelles le crédit général de la Ville est engagé.
 - (2) L'équivalent en dollars canadiens de chaque emprunt contracté en monnaie étrangère figure dans ce tableau selon le montant, en dollars canadiens, reçu par la Ville lors de la conversion originale de tel emprunt en dollars canadiens. Aucune rectification n'est faite pour les changements ultérieurs dans les taux de change. Conformément à la Charte de la Ville de Montréal, les emprunts refinancés dans une même monnaie étrangère, sans nouvelle conversion, figurent selon le taux de conversion de l'emprunt original. Les emprunts en monnaie étrangère ayant fait l'objet d'une couverture par contrat d'échange de devises sont cependant réévalués selon le montant en dollars canadiens pour lequel la Ville est responsable.
 - (3) Représente le montant en circulation des obligations émises par la Ville pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro.
 - (4) Dette contractée en vertu du chapitre 52 des lois de 1976 "Loi concernant le déficit olympique de la Ville de Montréal et modifiant la Charte de la Ville de Montréal".
 - (5) Même si les dépenses en immobilisations à financer à long terme ne constituent pas des dettes à long terme, elles ont été incluses dans le présent tableau afin de permettre des comparaisons d'année en année, étant donné que des emprunts sont parfois différés, entre autres raisons, à cause des fluctuations du marché international des capitaux.
 - (6) Y compris des obligations rachetées à refinancer de 2 847 591 \$ au 31 décembre 1987 et de 5 251 000 \$ au 31 décembre 1991.
 - (7) Le gouvernement du Québec supporte 60 % du Service de la dette contractée pour la construction et l'équipement du réseau initial du métro. Le solde est supporté par les municipalités de la Communauté urbaine de Montréal.
 - (8) Représente les sommes à recouvrer auprès d'autres municipalités pour leur quote-part du coût de construction des installations construites par la Ville pour la production et la distribution d'eau.
 - (9) Représente la partie de la dette de la Ville pour l'installation des conduits électriques souterrains dont le service est assuré par des redevances que la Ville perçoit auprès de tiers, utilisateurs de ces conduits, en conformité avec la Charte de la Ville et selon une convention intervenue entre la Ville et Hydro-Québec, principal utilisateur de ces conduits.
 - (10) Représente la partie de la dette de la Ville pour le Centre de tri et d'élimination des déchets dont le service est assuré par les recettes perçues de tiers.
 - (11) Voir Renseignements complémentaires - 2) Evaluation des biens fonds.
 - (12) Le chiffre de la population au 31 décembre provient du recensement 1986 de Statistique Canada.
-

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
EVALUATION DES BIENS FONDS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

La Ville perçoit à l'égard de certains immeubles non imposables des recettes importantes sous forme de paiements tenant lieu de taxes et de compensations pour les services. De plus, certains autres biens qui ne sont pas inscrits au rôle d'évaluation de la Ville, tels que les systèmes de télécommunications, les réseaux de distribution de gaz, les systèmes de production, de transmission et de distribution d'énergie électrique, sont assujettis à une taxe spéciale. Pour ces raisons, l'évaluation imposable a été redressée pour refléter avec plus de précision la valeur des immeubles sur laquelle les recettes de la Ville sont basées.

L'évaluation imposable équivalente est obtenue en ajoutant à l'évaluation imposable un montant d'évaluation non imposable qui, s'il était imposé aux taux courants des taxes, produirait des recettes en taxes équivalentes aux paiements tenant lieu de taxes et autres recettes que perçoit la Ville pour ce genre de propriétés.

Le tableau suivant indique l'évaluation imposable équivalente et l'évaluation imposable équivalente uniformisée des immeubles de la Ville prévues au 31 décembre 1991 et réelles à la fin des quatre exercices précédents.

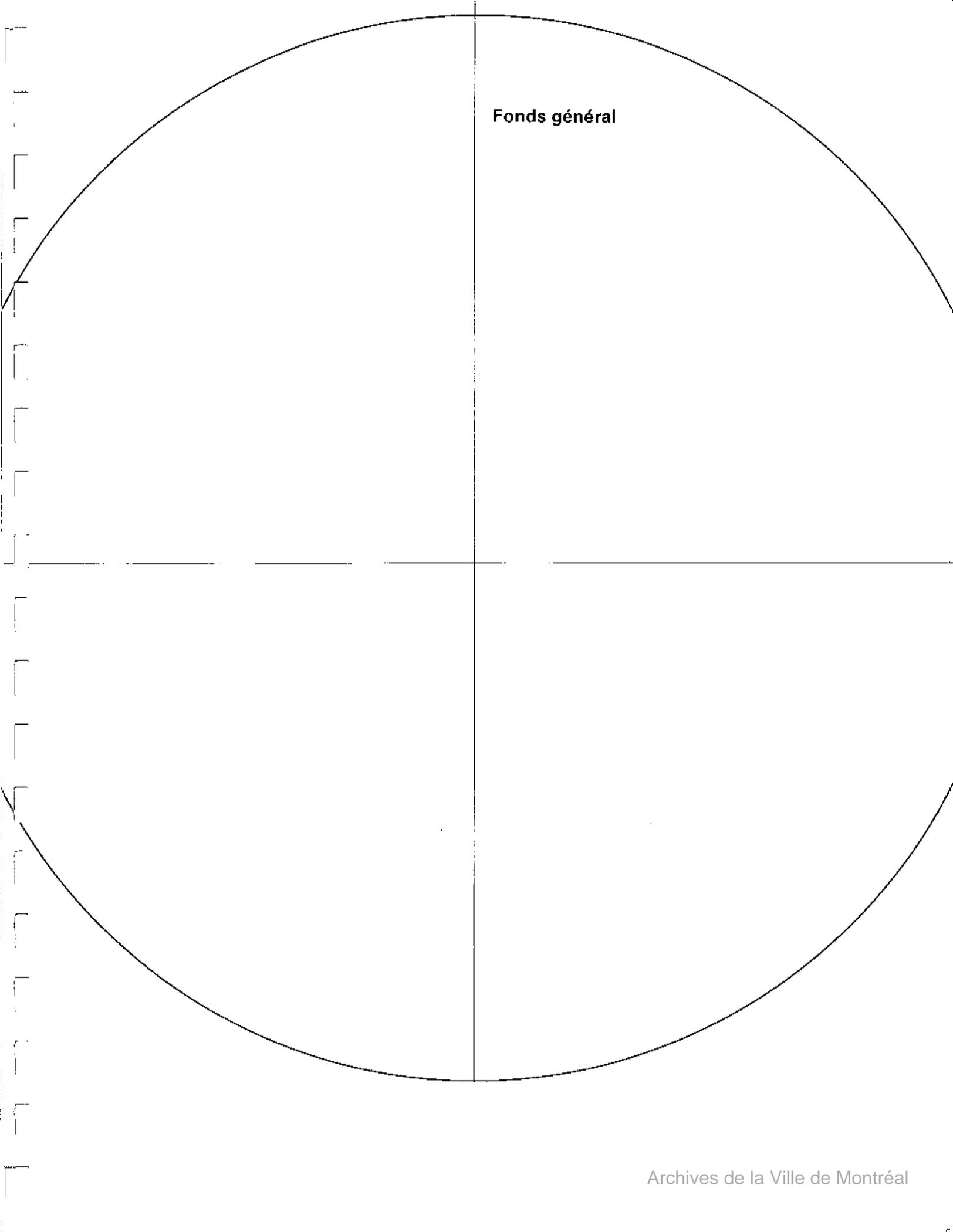
	CHIFFRES REELS COMPARATIFS AU 31 DECEMBRE				PRÉVISION AU 31 DECEMBRE
	1987	1988	1989	1990	1991
Évaluation imposable	30 495 382 ₍₆₎	33 088 612 ₍₅₎	35 783 029 ₍₄₎	38 834 349	50 626 652 ₍₃₎
Redressements pour évaluation exempte ⁽¹⁾					
Évaluation exempte sujette à paiements tenant lieu de taxes	3 376 753	3 834 701	3 930 621	4 051 210	4 713 705
Évaluation exempte sujette à compensations pour services	1 910 699	1 761 509	2 009 378	2 082 015	2 663 769
Évaluation imposable équivalente	35 782 834 ₍₂₎	38 684 822 ₍₂₎	41 723 028 ₍₂₎	44 967 574 ₍₂₎	58 004 126

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
EVALUATION DES BIENS FONDS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	CHIFFRES REELS COMPARATIFS AU 31 DECEMBRE				PREVISION AU
					31 DECEMBRE
	1987	1988	1989	1990	1991
Évaluation imposable	30 495 382 ⁽⁶⁾	33 088 612 ⁽⁵⁾	35 783 029 ⁽⁴⁾	38 834 349	50 626 652 ⁽³⁾
Proportion médiane (pourcentage du rôle par rapport à la valeur réelle)	90 %	90 %	90 %	90 %	100,0 %
Facteur comparatif du rôle (inverse de la proportion médiane)	1,11	1,11	1,11	1,11	1,00
Évaluation imposable équivalente uniformisée	39 718 946	42 940 152	46 312 561	58 003 896	53 004 126

- (1) Représente l'évaluation des immeubles qui produirait une recette en taxes, équivalente aux paiements tenant lieu de taxes et autres recettes que perçoit la Ville pour certains immeubles exempts, si ces immeubles étaient imposables au taux courants des taxes. Ces redressements sont fondés sur les compensations tenant lieu de taxes et compensations pour services, applicables à l'exercice qui suit la date indiquée.
- (2) L'évaluation imposable équivalente qui ne représente qu'un pourcentage de la valeur réelle doit être multipliée par le facteur comparatif du rôle pour obtenir l'évaluation imposable équivalente uniformisée.
- (3) Pour l'exercice 1992, aucun étalement n'a été effectué de sorte que la valeur au rôle correspond à la base de taxation.

- (4) Cette évaluation exclut un montant de 2 292 600 milliers de dollars pour la portion de la variation de la valeur non étalée et de 182 400 milliers de dollars pour la portion d'évaluation qui excède le plafond de 19.5 % résultant de l'indexation des rôles.
- (5) Pour l'exercice 1989, des modifications apportées à la loi sur la fiscalité municipale font que ce rôle est triennal et que les municipalités peuvent étaler à part égale la variation de la valeur imposable et de plus, accorder à leurs contribuables des dégrèvements de taxes foncières en cas de forte hausse de la valeur imposable. Cette évaluation imposable exclut donc un montant de 4 347 072 milliers de dollars pour la portion de la variation non étalée et de 110 544 milliers de dollars pour les dégrèvements qui auraient été imposables n'eût été de l'introduction de ces mesures.
- (6) L'évaluation imposable est diminuée d'un montant de 2 149 623 milliers de dollars au 31 décembre 1987 équivalant au dégrèvement de taxes foncières accordé à certains contribuables.



Fonds général

SOMMAIRE COMPARATIF DES DEPENSES PAR CATEGORIE/FONDS GENERAL
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$	+/- %
REMUNERATION				
PERMANENTS COLS BLANCS	311 576,3	312 877,8	1 301,5	0,4
AUXILIAIRES COLS BLANCS	19 876,7	20 494,4	617,7	3,1
PERMANENTS COLS BLEUS	141 548,8	140 999,4	-549,4	-0,4
AUXILIAIRES COLS BLEUS	8 458,9	8 812,8	353,9	4,2
ALLOCATIONS DIVERSES	2 456,2	2 444,5	-11,7	-0,5
TEMPS SUPPLEMENTAIRE - COLS BLANCS	5 172,0	5 047,0	-125,0	-2,4
TEMPS SUPPLEMENTAIRE - COLS BLEUS	8 860,3	8 987,1	126,8	1,4
CONTRACTUELS HORS STRUCTURE	2 488,5	1 639,0	-849,5	-34,1
BANQUES DE MALADIE	12 589,3	12 469,6	-119,7	-1,0
TOTAL - REMUNERATION	513 027,0	513 771,6	744,6	0,1
AUTRES CATEGORIES				
AVANTAGES ACCESSOIRES	148 307,5	171 324,7	23 017,2	15,5
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	19 225,7	18 327,2	-898,5	-4,7
SERVICES	39 011,1	41 262,8	2 251,7	5,8
LOCATION ET ENTRETIEN	78 527,4	80 915,7	2 388,3	3,0
BIENS NON DURABLES	87 085,8	79 038,9	-8 046,9	-9,2
ACTIFS IMMOBILISES	10 791,8	7 966,3	-2 825,5	-26,2
FRAIS DE FINANCEMENT	285 635,9	302 655,9	17 020,0	6,0
AUTRES	538 605,1	659 394,9	120 789,8	22,4
TOTAL - AUTRES CATEGORIES	1 207 190,3	1 360 886,4	153 696,1	12,7
TOTAL	1 720 217,3	1 874 658,0	154 440,7	9,0

**SOMMAIRE COMPARATIF DES DEPENSES PAR CATEGORIE/TOTAL-SERVICES
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- \$	+/- %
REMUNERATION				
PERMANENTS COLS BLANCS	309 142,1	311 410,1	2 268,0	0,7
AUXILIAIRES COLS BLANCS	19 876,7	20 494,4	617,7	3,1
PERMANENTS COLS BLEUS	140 393,8	140 171,7	-222,1	-0,2
AUXILIAIRES COLS BLEUS	8 458,9	8 812,8	353,9	4,2
ALLOCATIONS DIVERSES	2 456,2	2 444,5	-11,7	-0,5
TEMPS SUPPLEMENTAIRE - COLS BLANCS	5 172,0	5 047,0	-125,0	-2,4
TEMPS SUPPLEMENTAIRE - COLS BLEUS	8 860,3	8 987,1	126,8	1,4
CONTRACTUELS HORS STRUCTURE	2 488,5	1 639,0	-849,5	-34,1
BANQUES DE MALADIE	12 483,6	12 416,1	-67,5	-0,5
TOTAL - REMUNERATION	509 332,1	511 422,7	2 090,6	0,4
AUTRES CATEGORIES				
AVANTAGES ACCESSOIRES	147 194,3	170 520,7	23 326,4	15,8
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	19 225,7	18 327,2	-898,5	-4,7
SERVICES	39 011,1	41 262,8	2 251,7	5,8
LOCATION ET ENTRETIEN	78 527,4	80 915,7	2 388,3	3,0
BIENS NON DURABLES	87 085,8	79 038,9	-8 046,9	-9,2
ACTIFS IMMOBILISES	5 191,8	3 966,3	-1 225,5	-23,6
AUTRES	17 879,0	38 442,4	20 563,4	115,0
TOTAL - AUTRES CATEGORIES	394 115,1	432 474,0	38 358,9	9,7
TOTAL - SERVICES	903 447,2	943 896,7	40 449,5	4,5

	Dépenses communes	Dépenses financières	Dépenses de contribution	Secrétariat général	Affaires corporatives
1. ADMINISTRATION GENERALE					
1100 Services législatifs et exécutifs	-	-	1,8	-	-
1200 Gestion administrative	-	-	5,4	11,1	0,8
1300 Gestion financière	-	-	16,6	0,1	-
1400 Gestion du personnel	-	-	9,7	-	15,3
1500 Contentieux	-	-	-	-	22,2
1900 Autres dépenses	41,5	-	1,2	-	-
TOTAL	41,5	-	34,7	11,2	38,3
2. SECURITE PUBLIQUE					
2100 Protection policière	-	-	224,5	-	-
2200 Protection contre l'incendie	-	-	-	-	-
2300 Sécurité de l'occupation	-	-	-	-	-
2400 Prévention du crime	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	224,5	-	-
3. TRANSPORT					
3200 Voirie	-	-	-	-	-
3300 Enlèvement de la neige	-	-	-	-	-
3400 Éclairage des rues	-	-	-	-	-
3500 Circulation	-	-	-	-	-
3600 Stationnement	-	-	-	-	-
3700 Transport en commun	-	-	188,4	-	-
TOTAL	-	-	188,4	-	-
4. HYGIENE ET ECOLOGIE					
4100 Service d'eau et d'égouts	-	-	39,0	-	-
4200 Traitement des ordures ménagères	-	-	-	-	-
4300 Protection de l'environnement	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	39,0	-	-
5. SANTE ET BIEN-ETRE					
5100 Direction	-	-	-	-	-
5200 Bien-être	-	-	-	-	-
5300 Santé	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
6. AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE					
6100 Aménagement du territoire	-	-	1,2	-	-
6200 Développement économique	-	-	3,3	0,1	-
6300 Rénovation urbaine	0,2	-	10,9	-	-
6400 Restauration résid., industr. et comm.	21,1	-	16,5	-	-
TOTAL	21,3	-	31,9	0,1	-
7. RECREATION ET CULTURE					
7100 Services récréatifs	-	-	1,2	-	-
7200 Services culturels	-	-	27,0	-	-
7500 Entretien parcs et terrains de jeux	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	28,2	-	-
8. SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE					
8100 Administration générale	-	-	-	-	-
8200 Soutien technique et matériel	-	-	-	-	-
8300 Gestion des édifices municipaux	-	-	-	-	-
8400 Dépenses relatives aux immobilisations	4,0	-	-	-	-
8500 Entretien des véhicules et du mobilier	-	-	-	-	-
8700 Traitement informatisé des données	-	-	-	-	-
8900 Autres	-	-	-	0,1	0,1
TOTAL	4,0	-	-	0,1	0,1
9. SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS					
9100 Frais de financement	-	302,7	-	-	-
9200 Créances douteuses	-	8,1	-	-	-
9300 Soutien financier - Immobilisations	6,5	-	-	-	-
TOTAL	6,5	310,8	-	-	-
TOTAL - FONDS GENERAL	73,3	310,8	546,7	11,4	38,4

FONDS GENERAL

REPARTITION BUDGETAIRE DES CENTRES DE RESPONSABILITE PAR FONCTION/PROGRAMME
(EN MILLIONS DE DOLLARS - DONNEES ARRONDIES)

Apprev. et irrecevables	Bureaux conc. de Montréal	Bureau du vérificateur	CIDEC	CIDEM	Finances	Greffes	Habitation et dév. urbain	Loisirs et div. comm.	Planification concentration	Prévention des incendies	Travaux publics	Total
-	0,5	-	-	-	1,1	6,3	-	-	-	-	-	9,7
17,2	-	-	-	-	0,5	3,8	0,1	0,2	17,8	-	-	56,9
-	-	3,8	-	-	28,8	-	-	-	-	-	-	49,3
-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,9	-	-	25,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,2
2,0	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	-	3,6	48,5
19,2	0,5	3,8	-	-	30,4	10,1	0,1	0,4	18,7	-	3,6	212,5
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	224,5
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	120,9	1,7	122,6
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,2	-	3,2
-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	-	-	-	2,0
-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	-	124,1	1,7	352,3
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,4	22,4
9,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47,9	57,4
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,9	14,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14,5	14,5
10,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,2
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	188,4
19,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99,7	307,8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49,6	88,6
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43,3	43,3
-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	0,1
-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	92,9	132,0
-	-	-	-	-	-	-	-	1,8	-	-	-	1,8
-	-	-	-	-	-	-	-	0,6	-	-	-	0,6
-	-	-	-	-	-	-	-	2,6	-	-	-	2,6
-	-	-	-	-	-	-	-	5,0	-	-	-	5,0
-	-	-	-	-	-	-	32,1	-	-	-	-	33,3
-	-	-	0,1	13,3	-	-	0,4	1,0	9,4	0,4	0,5	28,5
-	-	-	-	-	-	-	2,7	11,1	-	-	-	24,9
-	-	-	-	-	-	-	5,7	-	-	-	-	43,3
-	-	-	0,1	13,3	-	-	40,9	12,1	9,4	0,4	0,5	130,0
0,3	-	-	-	-	-	-	-	61,9	-	-	-	63,4
-	-	-	4,9	-	-	-	-	30,7	-	-	-	62,6
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34,9	34,9
0,3	-	-	4,9	-	-	-	-	92,6	-	-	34,9	160,9
9,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27,4	37,0
3,7	-	-	-	-	-	-	-	-	2,8	-	20,5	27,0
94,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,6	97,3
8,8	-	-	-	-	-	-	-	1,1	-	-	9,4	23,3
40,5	-	-	-	-	-	-	-	0,2	-	0,3	4,5	45,5
-	-	-	-	-	-	-	-	-	20,1	-	-	20,1
1,3	-	-	-	0,1	0,2	-	0,2	0,5	1,9	0,1	2,2	6,7
158,6	-	-	-	0,1	0,2	-	0,2	1,8	24,8	0,4	66,6	236,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	302,7
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8,1
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6,5
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	317,3
197,8	0,5	3,8	5,0	13,4	30,6	10,1	41,3	113,9	52,9	124,9	299,9	1 874,7

	Dépenses communales	Dépenses financières	Dépenses de contribution	Secrétariat général	Affaires corporatives
1. ADMINISTRATION GENERALE					
1100 Services législatifs et exécutifs	-	-	-	-	-
1200 Gestion administrative	-	-	-	137,4	-
1300 Gestion financière	-	-	-	-	-
1400 Gestion du personnel	-	-	-	-	212,4
1500 Contentieux	-	-	-	-	275,2
1900 Autres dépenses	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	137,4	487,6
2. SECURITE PUBLIQUE					
2100 Protection policière	-	-	-	-	-
2200 Protection contre l'incendie	-	-	-	-	-
2300 Sécurité de l'occupation	-	-	-	-	-
2400 Prévention du crime	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
3. TRANSPORT					
3200 Voirie	-	-	-	-	-
3300 Enlèvement de la neige	-	-	-	-	-
3400 Éclairage des rues	-	-	-	-	-
3500 Circulation et stationnement	-	-	-	-	-
3600 Stationnement	-	-	-	-	-
3700 Transport en commun	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
4. HYGIENE ET ECOLOGIE					
4100 Service d'eau et d'égouts	-	-	-	-	-
4200 Traitement des ordures ménagères	-	-	-	-	-
4300 Protection de l'environnement	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
5. SANTE ET BIEN-ETRE					
5100 Direction	-	-	-	-	-
5200 Bien-être	-	-	-	-	-
5300 Santé	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
6. AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE					
6100 Aménagement du territoire	-	-	-	-	-
6200 Développement économique	-	-	-	1,0	-
6300 Rénovation urbaine	-	-	-	-	-
6400 Restauration résid., industr. et comm.	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	1,0	-
7. RECREATION ET CULTURE					
7100 Services récréatifs	-	-	-	-	-
7200 Services culturels	-	-	-	-	-
7500 Entretien parcs et terrains de jeux	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
8. SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE					
8100 Administration générale	-	-	-	-	-
8200 Soutien technique et matériel	-	-	-	-	-
8300 Gestion des édifices municipaux	-	-	-	-	-
8400 Dépenses relatives aux immobilisations	-	-	-	-	-
8500 Entretien des véhicules et du mobilier	-	-	-	-	-
8700 Traitement informatisé des données	-	-	-	-	-
8900 Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
9. SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS					
9100 Frais de financement	-	-	-	-	-
9200 Créances douteuses	-	-	-	-	-
9300 Soutien financier - Immobilisations	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
TOTAL - FONDS GENERAL	-	-	-	138,4	487,6

FONDS GENERAL

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CENTRE DE RESPONSABILITE PAR FONCTION/PROGRAMME
(EN PERSONNES - ANNEE)

Aprov. et irrecevables	Bureau cons. de Montréal	Bureau du vérificateur	CIDEC	CIDEM	Financiers	Greffes	Habitation et dév. urbain	Loisirs et dév. comm.	Planification concentration	Prévention des incendies	Travaux publics	Total
-	4,0	-	-	-	-	32,0	-	-	-	-	-	36,0
317,5	-	-	-	-	-	58,0	-	-	207,0	-	-	719,9
-	-	42,0	-	-	433,9	-	-	-	14,0	-	-	475,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	226,4
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	275,2
317,5	4,0	42,0	-	-	433,9	90,0	-	-	221,0	-	-	1 733,4
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 875,8	24,2	1 900,0
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61,0	-	61,0
-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	-	-	-	3,0
-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	-	1 936,8	24,2	1 964,0
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
147,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	332,5	332,5
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	253,4	400,4
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36,9	36,9
202,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	190,3	190,3
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	202,7
349,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	813,1	1 162,8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	533,8	533,8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	407,9	407,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	941,7	941,7
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	23,4	-	-	-	23,4
-	-	-	-	-	-	-	-	1,0	-	-	-	1,0
-	-	-	-	-	-	-	-	43,0	-	-	-	43,0
-	-	-	-	-	-	-	-	67,4	-	-	-	67,4
-	-	-	-	-	-	-	473,2	-	-	-	-	473,2
-	-	-	1,0	85,0	-	-	1,0	12,4	38,0	4,0	4,0	146,4
-	-	-	-	-	-	-	-	173,1	-	-	-	173,1
-	-	-	-	-	-	-	84,0	-	-	-	-	84,0
-	-	-	1,0	85,0	-	-	558,2	185,5	38,0	4,0	4,0	876,7
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	1 342,8	-	-	-	1 342,8
-	-	-	31,0	-	-	-	-	527,7	-	-	-	558,7
-	-	-	31,0	-	-	-	-	-	-	-	656,3	656,3
-	-	-	-	-	-	-	-	1 870,5	-	-	656,3	2 557,8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
121,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	404,2	525,2
37,0	-	-	-	-	-	-	-	-	60,1	-	278,4	375,5
752,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43,6	796,4
101,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	145,1	246,1
530,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	530,8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	182,8	-	-	182,8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29,0	29,0
1 542,6	-	-	-	-	-	-	-	-	242,9	-	900,3	2 685,8
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 209,8	4,0	42,0	32,0	85,0	433,9	90,0	558,2	2 126,4	501,9	1 940,8	3 339,6	11 989,6

**DÉPENSES PAR ACTIVITÉ ET CENTRE DE RESPONSABILITÉ
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITÉ/CENTRE DE RESPONSABILITÉ	COMPARATIF 1991	PRÉVISION 1992	+/- %
1111 CONSEIL ET COMITÉ EXÉCUTIF GREFFE	2 552,3	2 911,3	14,1
1112 TENUE DES ÉLECTIONS FINANCES		201,3	
GREFFE		1 215,8	
1114 SECRETARIAT ET RECHERCHE FINANCES	804,6	877,4	9,0
1115 COMMISSIONS DU CONSEIL GREFFE	1 726,1	2 222,1	28,7
1116 CONSULTATIONS PUBLIQUES BUREAU DE CONSULTATION DE MONTRÉAL	729,5	451,4	-38,1
1119 CONSEIL, COMITÉ EXÉCUTIF ET COMMISSIONS - C.U.M. C.U.M.	2 651,5	1 832,6	-30,9
1100 SERVICES LEGISLATIFS ET EXÉCUTIFS	8 464,0	9 711,9	14,7
1211 DIRECTION GÉNÉRALE - C.U.M. C.U.M.	1 106,3	1 078,1	-2,5
1212 GREFFE GREFFE	1 976,7	2 071,7	4,8
1213 ACHEMINEMENT DU COURRIER SECRETARIAT GÉNÉRAL	22,3	22,8	2,2
AFFAIRES CORPORATIVES	1 213,8	758,2	-37,5
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	521,5	595,2	14,1
BUREAU DE CONSULTATION DE MONTRÉAL	1,2	1,2	
BUREAU DU VÉRIFICATEUR	0,5	0,5	
CIDEC	11,6	11,8	1,7
CIDEM	14,3	14,6	2,1
FINANCES	652,0	535,8	-17,8
GREFFE	28,1	34,7	23,5
HABITATION ET DÉVELOPPEMENT URBAIN	103,3	105,6	2,2
LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	182,1	187,8	3,1
PLANIFICATION ET CONCERTATION	53,6	54,7	2,1
PRÉVENTION DES INCENDIES	26,0	26,5	1,9
TRAVAUX PUBLICS	40,0	41,3	3,3
1214 GESTION DE DOCUMENTS ET ARCHIVES GREFFE	1 633,2	1 720,1	5,3

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1215 TENUE DES ELECTIONS			
FINANCES	206,9		-100,0
GREFFE	1 201,3		-100,0
1216 SECRETARIAT GENERAL			
SECRETARIAT GENERAL	6 824,1	6 372,3	-6,6
1217 CABINET DE L'EXECUTIF			
SECRETARIAT GENERAL	4 142,3	4 347,8	5,0
1218 RELATIONS AVEC LES CITOYENS			
PLANIFICATION ET CONCERTATION	7 313,5	9 168,1	25,4
1219 SECRETARIAT - C.U.M.			
C.U.M.	1 888,6	1 861,7	-1,4
1221 GESTION DES ACHATS			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	3 192,9	3 376,0	5,7
1222 GESTION DES STOCKS			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	8 241,0	8 474,9	2,8
1224 SOUTIEN			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	4 575,0	4 722,2	3,2
C.U.M.	2 482,4	2 421,7	-2,4
1231 DIRECTION			
PLANIFICATION ET CONCERTATION	439,4	586,0	33,4
1232 RECHERCHE ET PLANIFICATION			
PLANIFICATION ET CONCERTATION	4 266,5	4 584,0	7,4
1233 AFFAIRES INTERNATIONALES			
PLANIFICATION ET CONCERTATION	1 336,3	2 275,1	70,3
1234 PROTOCOLE ET ACCUEIL			
PLANIFICATION ET CONCERTATION	635,9	1 163,8	83,0
1241 AFFAIRES PUBLIQUES			
SECRETARIAT GENERAL	508,1	384,6	-24,3
1200 GESTION ADMINISTRATIVE	54 840,7	56 998,8	3,9
1311 ADMINISTRATION - COMPTABILITE ET TRESORERIE			
FINANCES	1 411,4	1 343,2	-4,8

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1312 TRESORERIE			
C.U.M.	4 332,4	4 329,4	-0,1
FINANCES	1 595,4	1 680,2	5,3
1318 COMPTABILITE			
FINANCES	5 681,3	5 787,2	1,9
1319 DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES			
FINANCES	1 774,7	1 929,8	8,7
1321 ADMINISTRATION - IMPOSITION ET PERCEPTION			
FINANCES	1 667,7	2 386,2	43,1
1325 COMPTES MAJEURS ET AUTRES REVENUS			
FINANCES	1 500,9	1 588,0	5,8
1326 EVALUATION - C.U.M.			
C.U.M.	11 524,7	11 823,7	2,6
1327 GESTION DES RECETTES COMMERCIALES			
FINANCES	4 675,3	5 079,7	8,6
1328 GESTION DES RECETTES FONCIERES			
FINANCES	2 906,9	2 938,1	1,1
1329 ENCAISSEMENT			
FINANCES	2 356,6	2 375,8	0,8
1334 ANALYSE ET SOUTIEN A LA QUALITE			
FINANCES	420,5	440,3	4,7
1335 PLANIFICATION ET CONTROLE BUDGETAIRE			
FINANCES	2 846,5	3 233,1	13,6
1341 VERIFICATION - BUREAU DU VERIFICATEUR			
BUREAU DU VERIFICATEUR	3 615,8	3 794,4	4,9
C.U.M.	440,9	459,7	4,3
1342 VERIFICATION EXTERNE			
SECRETARIAT GENERAL	123,2	142,0	15,3
1300 GESTION FINANCIERE	46 874,2	49 330,8	5,2
1411 ADMINISTRATION			
AFFAIRES CORPORATIVES		2 589,7	

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1412 NEGOTIATIONS ET ARBITRAGE AFFAIRES CORPORATIVES		515,8	
1413 PLANIFICATION ET DEVELOPPEMENT AFFAIRES CORPORATIVES		1 160,8	
1414 PAIE AFFAIRES CORPORATIVES		1 992,2	
1415 RELATION AVEC LES EMPLOYES AFFAIRES CORPORATIVES		1 894,8	
1416 RELATION AVEC LES GESTIONNAIRES AFFAIRES CORPORATIVES		2 833,0	
1431 ADMINISTRATION - C.U.M. AFFAIRES CORPORATIVES	740,8	721,1	-2,7
C.U.M.	2 996,2	3 102,7	3,6
1436 REVALORISATION DES RENTES ET ANNUITES RENTES ET ANNUITES	3 980,0	3 980,0	
1437 DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION PLANIFICATION ET CONCERTATION	934,6	878,7	-6,0
1438 ACCIDENTES DU TRAVAIL RENTES ET ANNUITES	1 851,8	1 777,4	-4,0
1439 PENSIONS ET ANNUITES RENTES ET ANNUITES	800,2	883,5	10,4
1441 ADMINISTRATION AFFAIRES CORPORATIVES	2 354,6		-100,0
1442 PLANIFICATION ET DEV. DES RESSOURCES HUMAINES AFFAIRES CORPORATIVES	898,8		-100,0
1443 SANTE, MEDECINE, SECURITE AU TRAVAIL AFFAIRES CORPORATIVES	1 501,4		-100,0
1444 RELATIONS DE TRAVAIL AFFAIRES CORPORATIVES	857,6		-100,0
1445 REMUNERATION AFFAIRES CORPORATIVES	603,6		-100,0

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1446 DOTATION, GESTION DES EFFECTIFS AFFAIRES CORPORATIVES	1 470,0		-100,0
1447 PAIE, AVANTAGES SOCIAUX AFFAIRES CORPORATIVES	2 810,4		-100,0
1448 COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE AFFAIRES CORPORATIVES	1 464,4	1 446,6	-1,2
1449 DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES AFFAIRES CORPORATIVES	2 194,0	2 183,7	-0,5
1400 GESTION DU PERSONNEL	25 458,4	25 960,0	2,0
1511 ADMINISTRATION AFFAIRES CORPORATIVES	831,6	925,6	11,3
1512 ETUDE DES AVOCATS AFFAIRES CORPORATIVES	3 411,2	4 000,8	17,3
1513 ETUDE DES NOTAIRES AFFAIRES CORPORATIVES	782,3	869,7	11,2
1514 BUREAU DES RECLAMATIONS AFFAIRES CORPORATIVES	698,3	750,5	7,5
1524 AUDITION AFFAIRES CORPORATIVES	2 558,8	2 821,3	10,3
1525 PLAIDOIRIE AFFAIRES CORPORATIVES	2 381,2	2 624,9	10,2
1526 GREFFE - COUR MUNICIPALE AFFAIRES CORPORATIVES	9 325,1	10 182,9	9,2
1500 CONTENTIEUX	19 988,5	22 175,7	10,9
1911 DEPENSES GENERALES DEPENSES GENERALES D'ADMINISTRATION	8 600,0	8 600,0	
1912 DEPENSES CONTINGENTES CREDIT POUR DEPENSES CONTINGENTES	25 653,3	28 801,2	12,3

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
1914 DEPENSES GENERALES - C.U.M. C.U.M.	1 787,8	1 249,7	-30,1
1921 SOUTIEN ADMINISTRATIF REDEPLOIEMENT DES RESSOURCES	4 220,6	4 073,6	-3,5
1923 TRAITEMENT AUX ACCIDENTES DU TRAVAIL APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	2 021,2	2 002,8	-0,9
HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	31,5		-100,0
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	264,5	247,9	-6,3
TRAVAUX PUBLICS	3 411,4	3 622,7	6,2
1931 VIRAGE TECHNOLOGIQUE VIRAGE TECHNOLOGIQUE	1 136,8		-100,0
1900 AUTRES DEPENSES	47 127,1	48 597,9	3,1
1000 ADMINISTRATION GENERALE	202 752,9	212 775,1	4,9

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
2111 CONTRIBUTION AUX SERVICES POLICIERS - C.U.M. C.U.M.	206 035,9	211 501,6	2,7
2112 PARTICIPATION A LA CAISSE DE RETRAITE A.B.R.P.M. RENTES ET ANNUITES	12 582,6	13 048,2	3,7
2100 PROTECTION POLICIERE	218 618,5	224 549,8	2,7
2211 ADMINISTRATION PREVENTION DES INCENDIES	4 044,9	3 893,9	-3,7
2212 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PREVENTION DES INCENDIES	1 693,0	1 753,8	3,6
2221 INTERVENTIONS LORS DE SINISTRES PREVENTION DES INCENDIES REDEPLOIEMENT DES RESSOURCES	109 862,9 1 104,2	109 534,8	-0,3 -100,0
2222 ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT PREVENTION DES INCENDIES	3 552,6	4 146,8	16,7
2223 ENTRETIEN DES BORNES-FONTAINES TRAVAUX PUBLICS	2 123,3	1 713,9	-19,3
2224 RECEPTION ET TRANSMISSION DES APPELS DE SECOURS PREVENTION DES INCENDIES	1 508,6	1 564,2	3,7
2200 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	123 889,5	122 607,4	-1,0
2312 INSPECTIONS PREVENTIVES PREVENTION DES INCENDIES	2 984,0	3 234,4	8,4
2300 SECURITE DE L'OCCUPATION	2 984,0	3 234,4	8,4
2411 OPERATION TANDEM LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	1 936,5	2 025,3	4,6
2400 PREVENTION DU CRIME	1 936,5	2 025,3	4,6

DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

ACTIVITE/GENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
2000 SECURITE PUBLIQUE	347 428,5	352 416,9	1,4

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3211 NETTOYAGE TRAVAUX PUBLICS	8 791,1	10 111,1	15,0
3221 ENTRETIEN DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS TRAVAUX PUBLICS	4 388,1	4 441,0	1,2
3222 ENTRETIEN ET REFECTION DES TRANCHEES TRAVAUX PUBLICS	3 372,5	3 485,8	3,2
3226 REFECTION DES CHAUSSEES ET TROTTOIRS TRAVAUX PUBLICS	3 559,4	3 730,4	4,8
3233 PONTS ET TUNNELS TRAVAUX PUBLICS		589,9	
3200 VOIRIE	20 111,1	22 358,2	11,2
3311 ADMINISTRATION TRAVAUX PUBLICS	834,6	901,9	8,1
3321 ENLEVEMENT DE LA NEIGE A CONTRAT TRAVAUX PUBLICS	19 594,4	18 897,1	-3,6
3331 ENTRETIEN GENERAL - HIVER TRAVAUX PUBLICS	1 380,2		-100,0
3332 UTILISATION DES DECHARGES ET CHUTES A NEIGE TRAVAUX PUBLICS	2 289,5	2 377,9	3,9
3333 EPANDAGE D'ABRASIFS TRAVAUX PUBLICS	9 492,5	9 084,8	-4,3
3334 DEBLAIEMENT ET CHARGEMENT DE LA NEIGE TRAVAUX PUBLICS	16 108,5	16 668,1	3,5
3335 VEHICULES - NEIGE APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	9 149,0	9 478,6	3,6
3300 ENLEVEMENT DE LA NEIGE	58 848,7	57 408,4	-2,4
3411 ENTRETIEN DU SYSTEME TRAVAUX PUBLICS	3 412,9	3 566,6	4,5

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
3412 CONSOMMATION D'ELECTRICITE TRAVAUX PUBLICS	6 487,6	6 809,8	5,0
3413 CONDUITS SOUTERRAINS TRAVAUX PUBLICS	4 179,7	4 569,7	9,3
3400 ECLAIRAGE DES RUES	14 080,2	14 946,1	6,1
3512 SIGNALISATION LUMINEUSE TRAVAUX PUBLICS	4 896,1	5 172,1	5,6
3515 ETUDES COURANTES TRAVAUX PUBLICS	6 184,7	5 999,2	-3,0
3516 ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION ROUTIERE TRAVAUX PUBLICS	3 195,0	3 318,2	3,9
3521 TERRAINS DE STATIONNEMENT HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	326,7		-100,0
3522 APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	8 759,3		-100,0
3500 CIRCULATION	23 361,8	14 489,5	-38,0
3615 APPLICATION DE LA REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES		10 161,4	
3600 STATIONNEMENT		10 161,4	
3711 CONTRIBUTION AUX SERVICES DE TRANSPORT - C.U.M. C.U.M.	106 849,2	188 397,9	76,3
3700 TRANSPORT EN COMMUN	106 849,2	188 397,9	76,3
3000 TRANSPORT	223 251,0	307 761,5	37,9

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
4111 ADMINISTRATION TRAVAUX PUBLICS	1 831,4	1 942,8	6,1
4112 PLANIFICATION ET INGENIERIE DES RESEAUX TRAVAUX PUBLICS	3 310,8	3 390,2	2,4
4113 INGENIERIE D'USINE TRAVAUX PUBLICS	1 163,8	1 240,3	6,6
4114 ENCADREMENT ET REGLEMENTATION TRAVAUX PUBLICS	1 129,2	1 302,7	15,4
4121 EXPLOITATION DES USINES DE FILTRATION TRAVAUX PUBLICS	3 063,2	3 256,1	6,3
4122 ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TRAVAUX PUBLICS	8 680,8	9 059,0	4,4
4131 EXPLOITATION DES RESERVOIRS ET POSTES DE POMPAGE TRAVAUX PUBLICS	1 066,5	1 128,8	5,8
4132 ENTRETIEN DU RESEAU DE CONDUITES (EAU) TRAVAUX PUBLICS	10 779,8	11 040,0	2,4
4133 CONSOMMATION D'ELECTRICITE TRAVAUX PUBLICS	11 272,0	11 740,1	4,2
4141 EXPLOITATION DES USINES ET DES POSTES DE POMPAGE TRAVAUX PUBLICS	494,7	476,1	-3,8
4142 ENTRETIEN DU RESEAU DE CONDUITES(EGOUTS) TRAVAUX PUBLICS	5 191,3	4 991,7	-3,8
4146 CONTRIBUTION A L'HYGIENE DU MILIEU - C.U.M. C.U.M.	17 780,0	18 944,0	6,5
4147 EXPLOIT. STATION D'EPURATION DES EAUX - C.U.M. C.U.M.	19 544,6	20 020,5	2,4
4100 SERVICE D'EAU ET D'EGOUTS	85 308,1	88 532,3	3,8
4211 ADMINISTRATION TRAVAUX PUBLICS	3 677,2	4 327,6	17,7

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
4212 SURVEILLANCE DES TRAVAUX TRAVAUX PUBLICS	947,1	929,2	-1,9
4213 COLLECTE A CONTRAT TRAVAUX PUBLICS	11 425,6	9 645,4	-15,6
4214 COLLECTE EN REGIE TRAVAUX PUBLICS	14 707,8	19 576,2	33,1
4215 ENFOUISSEMENT SANITAIRE TRAVAUX PUBLICS	1 903,8	2 301,0	20,9
4216 INCINERATION TRAVAUX PUBLICS	5 647,8	6 555,2	16,1
4200 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	38 309,3	43 334,6	13,1
4314 CONTROLE DES ANIMAUX HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	614,5	78,9	-87,2
4300 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	614,5	78,9	-87,2
4000 HYGIENE ET ECOLOGIE	124 231,9	131 945,8	6,2

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
5111 ADMINISTRATION LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	1 430,6	1 769,3	23,7
5100 DIRECTION	1 430,6	1 769,3	23,7
5215 INTERVENTIONS SOCIALES LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	215,6	104,1	-51,7
5232 INTERVENTIONS AUX ITINERANTS LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	552,5	484,4	-12,3
5200 BIEN-ETRE	768,1	588,5	-23,4
5311 SERVICES PROFESSIONNELS LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	2 435,0	2 560,3	5,1
5300 SANTE	2 435,0	2 560,3	5,1
5000 SANTE ET BIEN-ETRE	4 633,7	4 918,1	6,1

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6111 ADMINISTRATION HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	4 928,6	4 858,8	-1,4
6113 AMENAGEMENT ET PROGRAMMATION HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	4 490,6	4 487,0	-0,1
6114 ZONAGE ET PROJETS COURANTS HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	6 492,6	6 628,0	2,1
6115 URBANISME ET SCHEMA D'AMENAGEMENT - C.U.M. C.U.M.	1 210,3	1 208,5	-0,1
6121 ADMINISTRATION HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	1 517,4	1 739,2	14,6
6123 EMISSION DES PERMIS HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	3 815,1	4 131,8	8,3
6124 INSPECTION DES TERRAINS ET BATIMENTS HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	5 800,8	7 927,6	36,7
6125 CONSEILS TECHNIQUES HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	908,9	893,7	-1,7
6126 PROCEDURES DE COUR HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	657,5	773,9	17,7
6127 ETUDES ET ANALYSES HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	30,0	62,6	108,7
6128 PRESERVATION DU PATRIMOINE HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	598,5	559,8	-6,5
6100 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	30 450,3	33 270,9	9,3
6211 ADMINISTRATION CIDEM	2 489,0	2 559,0	2,8
PLANIFICATION ET CONCERTATION	389,3	560,3	43,9
6213 COMMUNICATIONS PLANIFICATION ET CONCERTATION	2 660,7	2 432,6	-8,6
6214 COMMUNICATIONS CORPORATIVES PLANIFICATION ET CONCERTATION	6 013,2	6 406,9	6,5

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6215 DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE CIDEM	2 000,0	2 500,0	25,0
6216 OFFICE DE L'EXPANSION ECONOMIQUE - C.U.M. C.U.M.	1 353,4	1 479,4	9,3
6217 SOCIETE D'ACCUEIL ET DE RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES SOCIETES PARAMUNICIPALES	630,7		-100,0
6218 COMMUNICATIONS SECTORIELLES			
SECRETARIAT GENERAL		116,6	
CIDEC		75,1	
CIDEM		703,8	
HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN		350,9	
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE		1 011,0	
PREVENTION DES INCENDIES		367,9	
TRAVAUX PUBLICS		538,3	
6219 DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE			
CIDEM	7 575,6	7 496,3	-1,0
SIDAC	1 726,8	1 776,2	2,9
6200 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	24 838,7	28 374,3	14,2
6317 OPERATION P.E.P. OPERATION P.E.P.	500,0	200,0	-60,0
6323 MISE EN VALEUR DES LIEUX HISTORIQUES HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	4 475,4	2 676,6	-40,2
6324 SOCIETE IMMOBILIERE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL SOCIETES PARAMUNICIPALES		800,0	
6331 ADMINISTRATION - EMBELLISSEMENT LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	677,2	1 002,2	48,0
6332 PRODUCTION DE VEGETAUX LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	3 741,3	5 672,0	51,6
6333 PLANIFICATION ET AMENAGEMENT LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	4 105,4	4 468,6	8,8
6336 PARCS REGIONAUX - C.U.M. C.U.M.	7 457,7	10 060,7	34,9

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
6300 RENOVATION URBAINE	20 957,0	24 880,1	18,7
6411 ADMINISTRATION HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	1 072,5	1 280,1	19,4
6412 ENTRETIEN ET PREVENTION HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	1 732,3		-100,0
6413 RENOVATION HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 226,6	2 285,9	2,7
RESTAURATION RES., IND. ET COMM.	25 024,2	21 076,2	-15,8
6414 CORPORATION D'HABITATION JEANNE-MANCE SOCIETES PARAMUNICIPALES	630,0	645,9	2,5
6415 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTREAL SOCIETES PARAMUNICIPALES	1 439,0	2 935,0	104,0
6416 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION SOCIETES PARAMUNICIPALES	8 111,8	8 396,3	3,5
6417 ETUDES ET EXPERTISES HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	1 158,3	1 226,6	5,9
6418 DEVELOPPEMENT DE L'HABITATION HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	854,8	925,0	8,2
6419 SOC. D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL SOCIETES PARAMUNICIPALES	3 564,5	4 518,6	26,8
6400 REST. RESID., IND. ET COMM.	45 814,0	43 289,6	-5,5
6000 AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	122 060,0	129 814,9	6,4

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
7111 ADMINISTRATION			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	13 221,4	14 980,6	13,3
SOCIETE DE L'ILE NOTRE-DAME	987,1	1 243,6	26,0
7121 EXPERTISE ET SOUTIEN TECHNIQUE			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	4 565,9	4 144,3	-9,2
7122 SOUTIEN AUX INSTALLATIONS ET AUX EQUIPEMENTS			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	300,6	329,2	9,5
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	2 349,1	2 416,2	2,9
7123 SERVICES ALIMENTAIRES			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	2 883,3	2 566,2	-11,0
7131 LOISIRS COMMUNAUTAIRES ET SOCIO-CULTURELS			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	8 745,1	9 462,9	8,2
7142 EXPLOITATION D'ARENAS			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	8 376,8	8 458,1	1,0
7143 ANIMATION - ACTIVITES PHYSIQUES			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	1 178,1	1 273,4	8,1
7144 SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DE CENTRES ET TERRAINS			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	7 675,1	8 102,5	5,6
7145 EXPLOITATION DE PISCINES ET PLANS D'EAU			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	9 266,9	9 397,6	1,4
7146 PROMOTION ET EVENEMENTS SPECIAUX			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	647,2	1 055,1	63,0
7100 SERVICES RECREATIFS	60 196,6	63 429,7	5,4
7212 CONTRIBUTION AU CONSEIL DES ARTS - C.U.M. C.U.M.	4 479,1	4 549,1	1,6
7221 ADMINISTRATION - BIBLIOTHEQUES			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	1 005,0	1 211,4	20,5
7222 TRAITEMENT DOCUMENTAIRE			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	7 747,0	8 327,2	7,5
7223 SERVICES DE PRET ET DE CONSULTATION			
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	12 708,3	13 742,5	8,1

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
7224 SERVICES AUDIO-VISUELS LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	1 284,3	1 245,4	-3,0
7241 TRAVAUX HORTICOLES LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	1 342,9		-100,0
7251 MANIFESTATIONS CULTURELLES LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	6 133,0	6 165,8	0,5
7252 MONTREAL 1992 MONTREAL 1992	2 000,0	3 100,0	55,0
7255 MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL MUSEE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTREAL		2 000,0	
7259 SOCIETE DU PALAIS DE LA CIVILISATION SOCIETES PARAMUNICIPALES	2 326,0	2 400,0	3,2
7261 ADMINISTRATION - DEVELOPPEMENT CULTUREL CIDEC	721,0	613,3	-14,9
7262 DEVELOPPEMENT CULTUREL CIDEC	3 556,3	4 262,6	19,9
7271 EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES	12 643,6	14 928,7	18,1
7200 SERVICES CULTURELS	55 946,5	62 546,0	11,8
7521 TRAVAUX HORTICOLES TRAVAUX PUBLICS		12 448,3	
7524 ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES TRAVAUX PUBLICS		16 885,0	
7525 ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES TRAVAUX PUBLICS		5 543,6	
7500 ENTRETIEN PARCS ET TERRAINS DE JEUX		34 876,9	
7000 RECREATION ET CULTURE	116 143,1	160 852,6	38,5

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8111 ADMINISTRATION			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	7 578,4	9 649,3	27,3
TRAVAUX PUBLICS	17 805,2	18 466,3	3,7
8112 SURVEILLANCE DE TRAVAUX			
TRAVAUX PUBLICS	8 432,9	8 933,5	5,9
8100 ADMINISTRATION GENERALE	33 816,5	37 049,1	9,6
8211 ARPENTAGE			
TRAVAUX PUBLICS	4 040,0	4 154,3	2,8
8212 PLANS ET PROFILS OFFICIELS DE LA VILLE			
TRAVAUX PUBLICS	3 030,6	2 693,0	-11,1
8213 PLANS ET IMPRESSIONS			
PLANIFICATION ET CONCERTATION	2 182,3	2 491,8	14,2
TRAVAUX PUBLICS	451,0	461,4	2,3
8214 LABORATOIRE			
TRAVAUX PUBLICS	3 074,5	3 472,5	12,9
8215 SOUTIEN FONCTIONNEL			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	3 233,4	3 659,6	13,2
TRAVAUX PUBLICS	1 943,2	2 934,0	51,0
8217 PROGRAMMATION, PLANIFICATION DES IMMOBILISATIONS			
TRAVAUX PUBLICS	2 264,6	2 035,2	-10,1
8218 PHOTOGRAPHIE			
PLANIFICATION ET CONCERTATION	283,4	313,4	10,6
8221 PATROUILLE ET COUR			
TRAVAUX PUBLICS	4 436,4	4 753,9	7,2
8200 SOUTIEN TECHNIQUE ET MATERIEL	24 939,4	26 969,1	8,1
8312 COURTAGE IMMOBILIER			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	1 564,4	1 638,0	4,7
8313 SECURITE			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	9 083,8	8 464,5	-6,8

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8314 GESTION DES PROPRIETES APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	793,0	882,0	11,2
8315 LOCATION D'IMMEUBLES APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	21 562,9	29 087,0	34,9
8321 VENTILATION, CLIMATISATION ET REFRIGERATION APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	4 351,2	4 335,5	-0,4
8322 ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	9 567,3	9 758,3	2,0
8323 ENTRETIEN GENERAL APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES TRAVAUX PUBLICS	7 971,9 1 060,3	8 299,0 1 110,7	4,1 4,8
8324 NETTOYAGE APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES TRAVAUX PUBLICS	5 002,0 913,5	5 167,5 840,1	3,3 -8,0
8325 PEINTURE APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES TRAVAUX PUBLICS	2 621,3 608,0	2 777,8 625,5	6,0 2,9
8326 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	7 312,4	6 940,2	-5,1
8351 CONSOMMATION D'ELECTRICITE APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	11 372,7	11 316,4	-0,5
8352 GAZ, MAZOUT ET VAPEUR APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	6 691,8	6 020,9	-10,0
8300 GESTION DES EDIFICES MUNICIPAUX	90 476,5	97 263,4	7,5
8422 ARCHITECTURE ET INGENIERIE DU BATIMENT APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	7 343,3	7 095,9	-3,4
8423 INGENIERIE TRAVAUX PUBLICS	8 492,3	8 569,2	0,9
8425 PONTS ET TUNNELS TRAVAUX PUBLICS	554,7		-100,0

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8431 TRAVAUX NON CAPITALISES			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	2 484,1	1 722,3	-30,7
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	1 600,6	1 146,5	-28,4
REDEPLOIEMENT DES RESSOURCES		1 000,0	
TRAVAUX PUBLICS	495,8	809,6	63,3
8451 ACHAT D'ELEMENTS D'ACTIFS			
ACHAT D'ACTIFS IMMOBILISES	5 600,0	3 000,0	-46,4
8400 DEPENSES RELIEES AUX IMMOBILISATIONS	26 570,8	23 343,5	-12,1
8514 GESTION DES SYSTEMES D'APPROVISIONNEMENT			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	2 345,8	2 406,2	2,6
8515 GESTION DES SYSTEMES D'ATELIERS			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	3 532,8	4 720,1	33,6
8521 ADMINISTRATION			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	957,9	877,5	-8,4
8527 MATERIEL ROULANT			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	18 515,1	19 042,2	2,8
8528 FABRICATION-DIVERS			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	12 313,8	12 655,6	2,8
8541 HUILES ET CARBURANTS			
SECRETARIAT GENERAL	19,3	19,9	3,1
AFFAIRES CORPORATIVES	1,3	1,3	
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	785,3	760,8	-3,1
CIDEM	2,2	5,2	136,4
FINANCES	4,4	4,5	2,3
GREFFE	0,2	0,2	
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	218,9	189,5	-13,4
PLANIFICATION ET CONCERTATION	6,8	7,1	4,4
PREVENTION DES INCENDIES	277,2	280,9	1,3
TRAVAUX PUBLICS	4 976,2	4 504,0	-9,5
8500 ENTRETIEN - VEHICULES ET MOBILIER	43 957,2	45 475,0	3,5
8621 TRAVAUX HORTICOLES			
TRAVAUX PUBLICS	12 473,8		-100,0

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

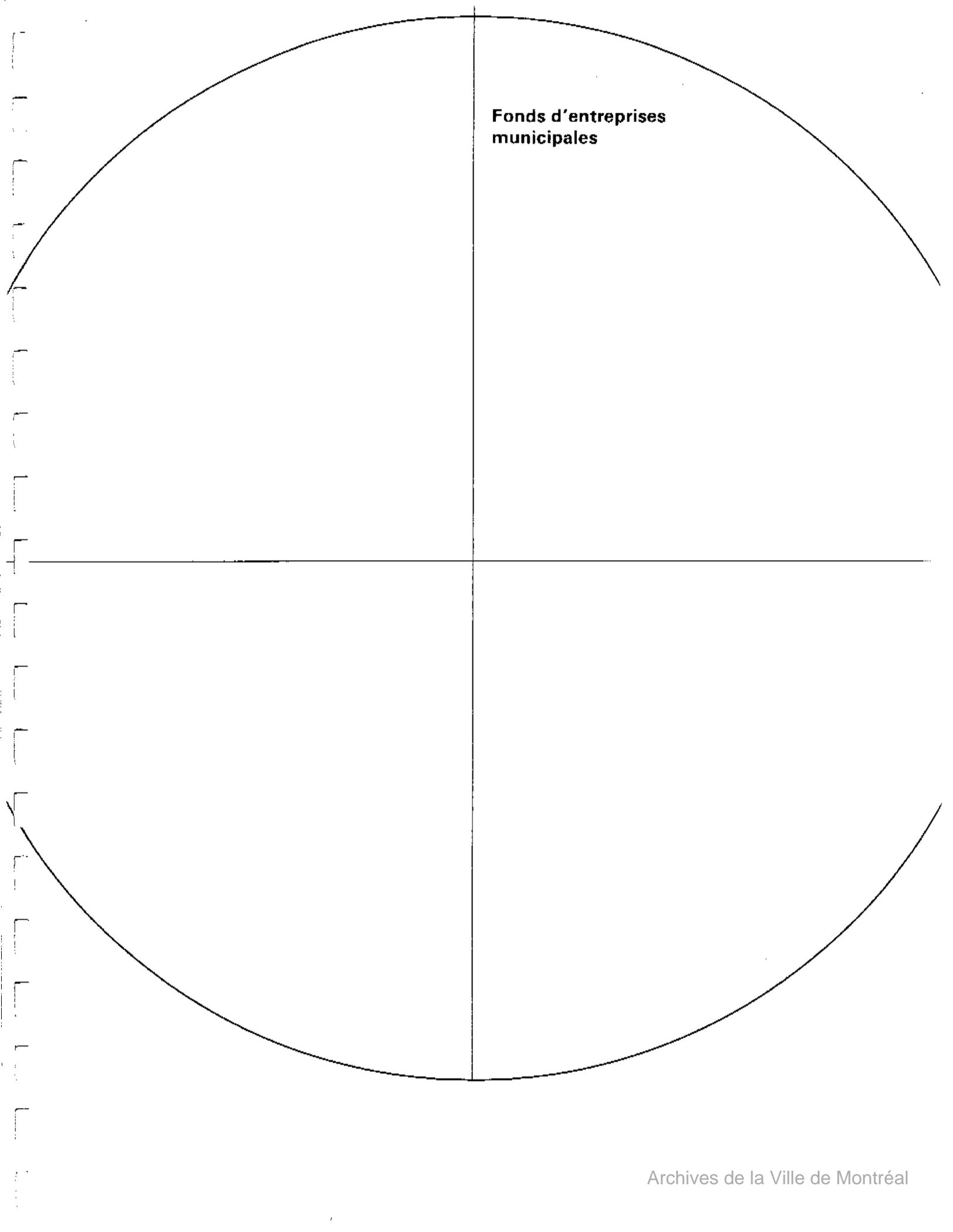
ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8624 ENTRETIEN ESTIVAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES TRAVAUX PUBLICS	16 089,5		-100,0
8625 ENTRETIEN HIVERNAL DES INSTALLATIONS EXTERIEURES TRAVAUX PUBLICS	5 068,5		-100,0
8600 ENTRETIEN DES PARCS	33 631,8		-100,0
8711 ADMINISTRATION PLANIFICATION ET CONCERTATION	2 714,7	3 155,1	16,2
8712 CONSEIL AU DEVELOPPEMENT PLANIFICATION ET CONCERTATION	2 423,8	1 588,0	-34,5
8715 SERVICE A LA CLIENTELE PLANIFICATION ET CONCERTATION	1 038,2	6 208,3	498,0
8716 PLANIFICATION ET CONTROLE PLANIFICATION ET CONCERTATION	272,6	547,1	100,7
8717 TRAITEMENT PLANIFICATION ET CONCERTATION	15 865,7	8 572,6	-46,0
8700 TRAITEMENT INFORMATISE DES DONNEES	22 315,0	20 071,1	-10,1
8912 TELECOMMUNICATIONS PLANIFICATION ET CONCERTATION TRAVAUX PUBLICS	1 175,5 1 424,8	1 250,0 1 525,6	6,3 7,1
8913 TELEPHONE			
SECRETARIAT GENERAL	87,1	83,9	-3,7
AFFAIRES CORPORATIVES	149,9	144,9	-3,3
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	621,6	625,1	0,6
BUREAU DE CONSULTATION DE MONTREAL	1,0	1,0	
BUREAU DU VERIFICATEUR	11,2	10,8	-3,6
CIDEC	19,1	18,5	-3,1
CIDEM	40,1	54,0	34,7
FINANCES	153,7	204,1	32,8
GREFFE	40,3	43,2	7,2
HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN	186,4	186,6	0,1
LOISIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	339,4	474,1	39,7

DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
8913 TELEPHONE			
PLANIFICATION ET CONCERTATION	189,1	215,1	13,7
PREVENTION DES INCENDIES	153,7	148,9	-3,1
TRAVAUX PUBLICS	685,2	672,4	-1,9
8914 LOCATION DE CONDUITS SOUTERRAINS			
APPROVISIONNEMENT ET IMMEUBLES	608,9	639,4	5,0
PLANIFICATION ET CONCERTATION	386,1	448,4	16,1
8900 AUTRES	6 273,1	6 746,0	7,5
8000 SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE	281 980,3	256 917,2	-8,9

**DEPENSES PAR ACTIVITE ET CENTRE DE RESPONSABILITE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)**

ACTIVITE/CENTRE DE RESPONSABILITE	COMPARATIF 1991	PREVISION 1992	+/- %
9111 INTERETS SUR OBLIGATIONS FRAIS DE FINANCEMENT	136 670,5	138 966,2	1,7
9112 RACHATS D'OBLIGATIONS FRAIS DE FINANCEMENT	19 242,6	13 944,8	-27,5
9113 CONTRIBUTIONS FONDS D'AMORTISSEMENT FRAIS DE FINANCEMENT	125 522,6	144 204,4	14,9
9115 FRAIS DIVERS FRAIS DE FINANCEMENT	423,4	444,6	5,0
9122 OPERATIONS COURANTES FRAIS DE FINANCEMENT	3 776,8	5 095,9	34,9
9100 FRAIS DE FINANCEMENT	285 635,9	302 655,9	6,0
9211 PERTE SUR CREANCES - TAXES PERTE POSSIBLE DANS LA PERCEPTION	5 945,0	6 945,0	16,8
9212 PERTE SUR CREANCES - AUTRES RECETTES PERTE POSSIBLE DANS LA PERCEPTION	1 155,0	1 155,0	
9200 CREANCES DOUTEUSES	7 100,0	8 100,0	14,1
9311 SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS DEPENSES D'IMMOBILISATIONS	5 000,0	6 500,0	30,0
9300 SOUTIEN FINANCIER - IMMOBILISATIONS	5 000,0	6 500,0	30,0
9000 SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS	297 735,9	317 255,9	6,6



**Fonds d'entreprises
municipales**

FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES
REPARTITION BUDGETAIRE PAR FONCTION/PROGRAMME
(EN MILLIONS DE DOLLARS - DONNEES ARRONDIES)

	Centre de tri et d'alimentation des déchets	Conduits souterrains	Équipements scientifiques	Revenus de la réduction du revenu	Stationnement
1. ADMINISTRATION GENERALE					
1100 Services législatifs et exécutifs	-	-	-	-	-
1200 Gestion administrative	-	-	-	0,3	-
1300 Gestion financière	-	-	-	-	-
1400 Gestion du personnel	-	-	-	-	-
1500 Contentieux	-	-	-	-	-
1900 Autres dépenses	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	0,3	-
2. SECURITE PUBLIQUE					
2100 Protection policière	-	-	-	-	-
2200 Protection contre l'incendie	-	-	-	-	-
2300 Sécurité de l'occupation	-	-	-	-	-
2400 Prévention du crime	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
3. TRANSPORT					
3200 Voirie	-	-	-	-	-
3300 Enlèvement de la neige	-	-	-	-	-
3400 Éclairage des rues	-	-	-	-	-
3500 Circulation et stationnement	-	-	-	-	-
3600 Stationnement	-	-	-	-	14,2
3700 Transport en commun	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	14,2
4. HYGIENE ET ECOLOGIE					
4100 Service d'eau et d'égouts	-	-	-	-	-
4200 Traitement des ordures ménagères	48,7	-	-	-	-
4300 Protection de l'environnement	-	-	-	-	-
TOTAL	48,7	-	-	-	-
5. SANTE ET BIEN-ETRE					
5100 Direction	-	-	-	10,3	-
5200 Bien-être	-	-	-	40,0	-
5300 Santé	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	50,3	-
6. AMENAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE					
6100 Aménagement du territoire	-	-	-	-	-
6200 Développement économique	-	-	-	-	-
6300 Rénovation urbaine	-	9,1	-	-	-
6400 Restauration résid., industr. et comm.	-	-	-	-	-
TOTAL	-	9,1	-	-	-
7. RECREATION ET CULTURE					
7100 Services récréatifs	-	-	-	-	-
7200 Services culturels	-	-	28,8	-	-
7500 Entretien parcs et terrains de jeux	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	28,8	-	-
8. SOUTIEN MATERIEL ET TECHNIQUE					
8100 Administration générale	-	-	-	-	-
8200 Soutien technique et matériel	-	-	-	-	-
8300 Gestion des édifices municipaux	-	-	-	-	-
8400 Dépenses relatives aux immobilisations	-	-	-	-	-
8500 Entretien des véhicules et du mobilier	-	-	-	-	-
8700 Traitement informatisé des données	-	-	-	-	-
8900 Autres	-	-	-	0,4	-
TOTAL	-	-	-	0,4	-
9. SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS					
9100 Frais de financement	3,5	43,0	-	-	-
9200 Créances douteuses	-	-	-	-	-
9300 Soutien financier - Immobilisations	-	-	-	-	-
TOTAL	3,5	43,0	-	-	-
TOTAL - FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES	52,2	52,1	28,8	51,0	14,2

FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES
REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FONCTION/PROGRAMME
(EN PERSONNES - ANNEE)

	Centre de tri et d'élimination des déchets	Conduits souterrains	Équipements scientifiques	Gestion de la sécurité du revenu	Stationnement
1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
1100 Services législatifs et exécutifs	-	-	-	-	-
1200 Gestion administrative	-	-	-	-	-
1300 Gestion financière	-	-	-	-	-
1400 Gestion du personnel	-	-	-	-	-
1500 Contentieux	-	-	-	-	-
1900 Autres dépenses	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
2. SÉCURITÉ PUBLIQUE					
2100 Protection policière	-	-	-	-	-
2200 Protection contre l'incendie	-	-	-	-	-
2300 Sécurité de l'occupation	-	-	-	-	-
2400 Prévention du crime	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
3. TRANSPORT					
3200 Voirie	-	-	-	-	-
3300 Enlèvement de la neige	-	-	-	-	-
3400 Éclairage des rues	-	-	-	-	-
3500 Circulation et stationnement	-	-	-	-	-
3600 Stationnement	-	-	-	-	71,6
3700 Transport en commun	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	71,6
4. HYGIÈNE ET ÉCOLOGIE					
4100 Service d'eau et d'égouts	-	-	-	-	-
4200 Traitement des ordures ménagères	149,5	-	-	-	-
4300 Protection de l'environnement	-	-	-	-	-
TOTAL	149,5	-	-	-	-
5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					
5100 Direction	-	-	-	59,0	-
5200 Bien-être	-	-	-	877,0	-
5300 Santé	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	936,0	-
6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE					
6100 Aménagement du territoire	-	-	-	-	-
6200 Développement économique	-	-	-	-	-
6300 Rénovation urbaine	-	136,0	-	-	-
6400 Restauration résid., industr. et comm.	-	-	-	-	-
TOTAL	-	136,0	-	-	-
7. RECREATION ET CULTURE					
7100 Services récréatifs	-	-	-	-	-
7200 Services culturels	-	-	360,9	-	-
7500 Entretien parcs et terrains de jeux	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	360,9	-	-
8. SOUTIEN MATÉRIEL ET TECHNIQUE					
8100 Administration générale	-	-	-	-	-
8200 Soutien technique et matériel	-	-	-	-	-
8300 Gestion des édifices municipaux	-	-	-	-	-
8400 Dépenses relatives aux immobilisations	-	-	-	-	-
8500 Entretien des véhicules et du mobilier	-	-	-	-	-
8700 Traitement informatisé des données	-	-	-	-	-
8900 Autres	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
9. SOUTIEN FINANCIER ET CONTRIBUTIONS					
9100 Frais de financement	-	-	-	-	-
9200 Créances douteuses	-	-	-	-	-
9300 Soutien financier - Immobilisations	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-
TOTAL - FONDS D'ENTREPRISES MUNICIPALES	149,5	136,0	360,9	936,0	71,6

Autres renseignements

Le gouvernement du Québec a implanté en 1991 la phase transitoire de sa réforme de la taxe de vente provinciale. Cette phase transitoire consistait en une réduction du taux de la taxe de 9 % à 8 % tout en élargissant son champ d'application.

La nouvelle taxe de vente du Québec (T.V.Q.) s'harmonise en 1992 avec la taxe sur les produits et services (T.P.S.) fédérale. Ainsi, les services sont inclus dans le champ de taxation, un remboursement de taxe sur intrant est accordé sur les activités de nature commerciale, de même qu'une ristourne aux municipalités et à certains autres organismes. Lors du dépôt du budget 1991-1992 du gouvernement du Québec, il fut annoncé que le taux de la taxe serait maintenu à 8 %.

Le gouvernement du Québec décida également, en octobre 1991, de reporter au 1^{er} juillet 1992 l'application de la taxe sur les services de même que le remboursement de taxe sur intrant et la ristourne.

La T.P.S., la T.V.Q. et les dépenses

Le tableau ci-dessous présente les effets des taxes à la consommation sur le budget de la Ville de même que les variations par rapport à l'an dernier. Il convient de noter que l'harmonisation de la T.V.Q. avec la T.P.S., selon les modalités ci-haut mentionnées, résulte en une diminution de dépenses pour la Ville à ce chapitre.

	VARIATION DES TAXES A LA CONSOMMATION		
	1991	1992	VARIATION
T.P.S.	6 599,6	6 840,7	241,1 \$
T.V.Q.	15 154,7	13 287,1	- 1 867,6 \$
TOTAL	21 754,3	20 127,8	- 1 626,5 \$

La T.P.S., T.V.Q. et les recettes

Dans le cadre de la préparation du budget 1992, une attention très particulière a été apportée au traitement de la T.P.S. et de la T.V.Q., tant au niveau de la révision des tarifs qu'au niveau de l'évaluation des recettes générées par les activités tarifées de la Ville.

A la lumière des textes des ministères des Finances, il a été possible d'identifier les ajustements requis dans la mise en application de la T.P.S. De plus, suite à l'annonce du report de la T.V.Q., certaines hypothèses ont dû être émises quant à la date de mise en application et au taux éventuel de la T.V.Q.

En 1992, la Ville a choisi d'exclure le montant de la T.P.S. et de la T.V.Q. de la majorité des tarifs imposés aux utilisateurs. Cependant, à cause de contraintes techniques et administratives, certains tarifs inclueront toutes taxes éventuelles comme par exemple, les droits d'entrée, le stationnement sur rue et en autoparc et toutes les activités de sports et de loisirs. Il n'en demeure pas moins qu'en termes nets un grand nombre de tarifs augmenteront de 12 %, reflétant à la fois la croissance annuelle des coûts et l'introduction de la T.V.Q. La T.P.S. quant à elle ne produit aucun impact.

L'imposition de la T.P.S. et de la T.V.Q. sur l'ensemble des activités municipales à caractère commercial totalise plus de 6 000 000 \$. La Ville devra percevoir cette somme auprès des utilisateurs et la remettre aux gouvernements supérieurs. Puisque ces taxes n'appartiennent pas à la Ville mais aux gouvernements provincial et fédéral, elles sont exclues des recettes budgétaires générées par ces activités à caractère commercial.

ETAPES DU PROCESSUS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Revue des résultats réels de l'exercice antérieur (recettes et dépenses)	■	■	■									
Élaboration des paramètres budgétaires, de divers scénarios d'équilibre recettes/dépenses, et de la stratégie budgétaire			■	■	■							
Transmission des directives budgétaires et des enveloppes budgétaires aux services						■						
Préparation des demandes budgétaires par les services et sociétés paramunicipales; révision des tarifs et des recettes y afférentes par les services						■	■	■	■			
Revue par le groupe de travail des demandes budgétaires et des propositions de modifications de tarifs								■	■	■		
Revue de la stratégie d'équilibre budgétaire dépenses et recettes (fiscales et non fiscales) par le Comité exécutif									■	■	■	
Revue des orientations par secteur, consultations internes et détermination de l'équilibre final										■	■	
Adoption du budget par le Comité exécutif et présentation du budget de la Ville											■	
Étude du budget en commissions permanentes du Conseil												■
Présentation des rapports des commissions permanentes au Conseil municipale et adoption du budget par le Conseil municipal												■

DISPOSITIONS LEGISLATIVES REGISSANT LA GESTION DU BUDGET DE LA VILLE

La préparation et l'adoption du budget de même que sa gestion sont assujetties aux dispositions de la Charte de la Ville de Montréal, laquelle définit les pouvoirs et les responsabilités confiés à la Ville par le gouvernement du Québec.

La présente section en dresse les principaux articles les régissant.

Préparation du budget

Le Secrétaire général est responsable, sous l'autorité du Comité exécutif, de l'Administration générale de la Ville et, à cette fin, il planifie, organise, dirige et contrôle les activités de la Ville.

Avec la collaboration des directeurs de services, il coordonne la préparation du budget et du programme triennal d'immobilisations et tout autre plan, projet ou programme destiné à assurer le bon fonctionnement de la Ville (art. 131 - Charte de la Ville).

La Ville possède le pouvoir (art. 716 - Charte de la Ville) de créer des fonds distincts pour comptabiliser ses activités qui représentent des "services publics et rentables".

La Directrice des finances doit estimer le revenu probable et délivrer un certificat attestant cette estimation (art. 651 - Charte de la Ville).

Le Comité exécutif dresse le budget et il doit prévoir des revenus égaux aux dépenses et pourvoir aux crédits pour les fins suivantes (art. 661 - Charte de la Ville):

- les sommes déterminées dans le certificat de la Directrice des finances (revenu probable);
- les dépenses contingentes;
- les autres charges établies sur le revenu;
- le coût de perception du revenu;
- les dépenses d'opération (salaires, entretien, etc.) et les dépenses d'administration générale;
- les dépenses capitales et autres charges imputables au revenu;

Le budget doit montrer clairement les dépenses suivantes:

- versement aux parties autorisées et aux conseillers pour remboursement de leurs dépenses de recherche et secrétariat (ce montant prévu doit être égal ou supérieur à un trentième d'un pour cent du total des autres crédits prévus au budget) (art. 661.1 - Charte de la Ville);
 - un crédit est inscrit au budget sous le titre "Crédit pour dépenses contingentes" afin de pourvoir (art. 664 - Charte de la Ville);
 - aux dépenses relatives aux épidémies, inondations et cas fortuits;
-

DISPOSITIONS LEGISLATIVES REGISSANT LA GESTION DU BUDGET DE LA VILLE

- au règlement des réclamations pour dommages et autres, ainsi qu'au paiement des jugements;
- à l'augmentation du coût de change sur les paiements à effectuer en monnaie étrangère non prévue au budget;
- aux dépenses imprévues d'administration que le Comité exécutif peut autoriser et dont le total ne doit pas dépasser dix pour cent dudit "Crédit pour dépenses contingentes", sans l'assentiment du Conseil.

Une somme égale à un et demi pour cent du revenu probable, à l'exclusion de tout surplus ajouté est votée pour ces fins.

Adoption du budget

Le Comité exécutif approuve, au plus tard le premier décembre de chaque année, le budget et les projets de règlements requis pour imposer les taxes de l'exercice suivant (art. 669 - Charte de la Ville).

Le Comité exécutif doit déposer au bureau du Greffier, au plus tard le 1^{er} décembre, les documents suivants (art. 670 - Charte de la Ville):

- les projets de règlements relatifs aux taxes;
- le budget;
- le certificat de la Directrice des finances pour le revenu probable estimé.

Une assemblée du Conseil doit être convoquée par le Comité exécutif et tenue au moins sept jours juridiques avant la date fixée pour l'adoption du budget (art. 672 - Charte de la Ville).

Dans une année d'élection générale, l'approbation du budget et des projets de règlements d'imposition des taxes par le Comité exécutif et leur dépôt au bureau du Greffier peuvent être effectués après le 1^{er} décembre mais, au plus tard, trois mois après la date des élections (art. 670.a - Charte de la Ville).

Gestion du budget

Le Secrétaire général et le directeur de chaque service sont responsables de la gestion des crédits budgétaires mis à leur disposition, sous le contrôle du Comité exécutif ou du Conseil (art. 708 - Charte de la Ville).

DISPOSITIONS LEGISLATIVES REGISSANT LA GESTION DU BUDGET DE LA VILLE

Le Conseil peut, par règlement, établir des règles régissant les virements de crédits à l'intérieur des fonctions du budget et prévoir que la Présidente du Comité exécutif, le Secrétaire général ou tout autre fonctionnaire désigné à cette fin puissent autoriser des virements de crédits à l'intérieur de leurs fonctions (art. 709 - Charte de la Ville).

Le Comité exécutif ne peut virer les crédits votés sous une fonction du budget à une autre qu'avec l'approbation du Conseil. Cependant, le Comité exécutif peut virer, en totalité ou en partie, à tout autre chapitre du budget, les crédits pour "dépenses imprévues d'administration" du chapitre "Crédits pour dépenses contingentes" et les crédits du chapitre "Crédits pour dépenses générales d'administration mis à la disposition du Comité exécutif" (art. 710 - Charte de la Ville).

Lorsque le Comité exécutif exerce les pouvoirs prévus relativement au virement de crédits du chapitre "Crédits pour dépenses générales d'administration mis à la disposition du Comité exécutif", il doit en faire rapport au Conseil à la première assemblée qui suit (art. 711 - Charte de la Ville).

Aucun règlement ou résolution du Conseil ou du Comité exécutif qui autorise ou recommande la dépense de dossiers n'est adopté ou n'a d'effet, avant la production d'un certificat de la Directrice des finances, que s'il y a des crédits disponibles pour les fins pour lesquelles cette dépense est projetée (art. 718 - Charte de la Ville).

Règles de délégation

Le Comité exécutif peut, sans restriction ou aux conditions qu'il détermine, déléguer au Secrétaire général ou à un autre fonctionnaire l'exercice d'un pouvoir que la Charte, une autre loi ou un règlement lui confie.

En matière de gestion de ressources financières, le Secrétaire général peut, après la production d'un certificat de la Directrice des finances, autoriser des crédits additionnels pour du temps de travail supplémentaire non prévu au budget d'un service, y compris virer des crédits du poste budgétaire des dépenses générales d'administration mis à la disposition du Comité exécutif pourvu, dans le cas d'un tel virement, qu'il en soit fait rapport au Comité exécutif et au Conseil, à la première assemblée du Conseil qui suit l'exercice de ce pouvoir.

Le Secrétaire général, en matière de gestion des ressources humaines, à l'exclusion des conventions collectives, a le pouvoir de prendre, après la production d'un certificat de la Directrice des finances, toute décision et de poser tout acte relatifs à la gestion des ressources humaines et aux incidences financières en découlant, y compris le pouvoir de virer des crédits des postes budgétaires des dépenses contingentes et des dépenses générales d'administration mises à la disposition du Comité pourvu, dans le cas d'un tel virement, qu'il en soit fait rapport au Comité exécutif et au Conseil, à la première assemblée du Conseil qui suit l'exercice de ce pouvoir.

Sociétés
paramunicipales

LES SOCIETES PARAMUNICIPALES

La Ville de Montréal compte huit sociétés paramunicipales. Elles opèrent dans des secteurs variés: habitation, industrie, loisirs, culture et autres.

Elles représentent sur le marché "l'entrepreneurship municipal". Elles participent directement, dans plusieurs cas, au développement de la Ville. Elles obéissent, dans certains cas, aux règles du marché ou encore y suppléent.

Les sociétés paramunicipales jouissent certes d'une grande autonomie, ce qui n'empêche pas, parce qu'elles sont des "créatures municipales", qu'elles doivent respecter les grands principes et orientations de la Ville. Cet aspect est d'autant plus important que les rapports Ville-Société, tout service municipal confondu, exigent une harmonisation entre les planifications municipales et la planification des sociétés.

Cet exercice est essentiel afin d'assurer la meilleure utilisation des ressources tant financières, humaines que matérielles, dans le cadre d'une gestion corporative intégrée.

SOCIETES PARAMUNICIPALES	BUDGET 1992 ('000 \$)	CONTRIBUTION DE LA VILLE 1992 ('000 \$)
Association montréalaise d'action récréative et culturelle (1983) (AMARC)	19 733,3	-
Corporation d'habitations Jeanne-Mance (CHJM)	5 005,5	645,9
Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)	130 043,0	8 396,3
Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)	58 890,3	4 518,6
Société de développement industriel de Montréal (SODIM)	3 294,0	2 935,0
Société des terrains Angus (SOTAN)	268,0	-
Société immobilière du patrimoine architectural (SIMPA)	28 862,8	800,0
Société du Palais de la Civilisation (SOPAC)	4 845,0	2 400,0
	250 941,9	19 695,8

ASSOCIATION MONTRÉALAISE D'ACTION RÉCRÉATIVE ET CULTURELLE (1983)

L'AMARC a pour mission d'offrir à tout visiteur un divertissement de grande qualité tant récréatif que culturel sur un site accueillant, accessible, agréable et sécuritaire.

Pour ce faire, l'AMARC a reçu pour mandat de l'Administration municipale de gérer, exploiter, administrer et développer la Ronde et l'Aqua-Parc de la Ronde.

Elle a également reçu le mandat de réaliser l'ensemble des travaux de 24 650 000 \$ qui donneront naissance au Parc des îles - Carrefour dans la partie ouest de l'île Sainte-Hélène et dont 80 % des travaux seront terminés avant la fin de 1991. De plus, l'AMARC réalisera les travaux de réaménagement de la Biosphère qui deviendra un centre d'interprétation sur l'eau et l'environnement au coût de 17 500 000 \$. Ce projet devrait être complété en 1993.

Tous ces travaux sont confiés par appels d'offres publics ou sur invitation, selon le cas, et les services professionnels sont assurés tant par l'entreprise privée que par les services municipaux.

L'AMARC a accueilli 1 130 000 visiteurs dans ses parcs de divertissement en 1991 et croit pouvoir augmenter sensiblement ce nombre en 1992 par l'acquisition d'un important équipement récréatif d'avant-garde et par le biais d'une nouvelle formule pour le concours international d'art pyrotechnique de Montréal.

CORPORATION D'HABITATIONS JEANNE-MANCE

Le 17 septembre 1959, la Corporation d'habitations Jeanne-Mance fut créée par le Conseil municipal, dans le but de gérer un ensemble d'habitations de 796 logements, qui avait été érigé conjointement par la Ville de Montréal, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le gouvernement provincial.

La construction de ces habitations avait été décidée dans le but d'aider les municipalités à faire du réaménagement urbain.

Ce projet domiciliaire a été le précurseur du programme H.L.M. que nous connaissons, celui-ci n'ayant été créé que dix ans plus tard avec l'arrivée de la Société d'habitation du Québec et des premiers offices municipaux d'habitation.

Les habitations Jeanne-Mance sont un programme fédéral et municipal puisque les déficits d'exploitation sont absorbés dans une proportion de 75/25 % par ces deux paliers de gouvernement.

Depuis quelques années cependant, les habitations Jeanne-Mance sont considérées comme des H.L.M., car l'Office municipal d'habitation de Montréal assume la sélection des locataires. Le calcul du loyer y est également établi selon le "Règlement sur la location d'un logement à loyer modique".

Bien que demeurant des entités distinctes, la Corporation d'habitations Jeanne-Mance et l'Office municipal d'habitation de Montréal partagent, depuis mai 1985, une même direction, une même philosophie et les mêmes objectifs.

De plus, dans l'élaboration du Faubourg Saint-Laurent, des projets sont actuellement en discussion.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL

L'Office municipal d'habitation de Montréal est une corporation sans but lucratif dont le rôle est de mettre à la disposition des citoyens de Montréal des logements à loyer modique.

Elle est chargée d'acquérir, de construire, et d'administrer des immeubles d'habitations pour les personnes et ménages à faible revenu ou revenu modique.

La loi précise également l'obligation de prévoir dans les programmes l'aménagement de logements destinés aux personnes handicapées.

Les programmes et ententes administrés par l'Office sont:

- . au niveau de logements à prix modique:

la Société d'habitation confie à la Ville le mandat d'exécuter les programmes d'habitation à loyer modique sur le territoire de la Ville de Montréal. La Ville, avec l'autorisation de la Société, se substitue l'office pour la réalisation du mandat ci-dessus;

- . au niveau de la gestion des programmes:

- programmes de logements à loyer modique;
- programmes de supplément au loyer, pour des organismes à but non lucratif;
- programmes de maisons de chambres;
- programmes de supplément au loyer pour le marché privé.

Le déficit annuel d'opération de l'Office municipal d'habitation de Montréal est subventionné à 90 % par la Société d'habitation du Québec et à 10 % par la Ville de Montréal.

Le coût de réalisation des logements doit rester en deçà du cadre budgétaire autorisé par la Société d'habitation du Québec.

Selon une récente convention, la tenure légale des emplacements nécessaires à la réalisation des logements, y prévoit la propriété des tréfonds à la Ville de Montréal et celle des bâtiments à la Société d'habitation du Québec par droit superficiaire.

Le remboursement en capital et les frais d'intérêts sur capital sont inclus au budget d'opération et financés selon les ententes en vigueur.

Au 31 décembre 1992, l'Office municipal d'habitation de Montréal aura sous sa responsabilité un parc immobilier représentant 18 455 unités de logements répartis sur 704 emplacements, à travers 249 programmes d'habitation et regroupant une population de près de 27 000 personnes.

La valeur au coût d'acquisition du parc de logements à loyer modique et de maisons de chambres sera de 515 millions de dollars et sa valeur de remplacement estimée atteindra 1 milliard de dollars.

- 15 923 logements à loyer modique
- 2 337 logements - programme de supplément au loyer
- 195 chambres - programme de maisons de chambres

SOCIETE D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL

Depuis sa création en janvier 1988, la Société d'habitation et de développement de Montréal a entrepris de nombreux projets et réalisé plusieurs interventions dans le cadre de la mission qu'elle s'est donnée et ce, conformément au mandat reçu de l'Administration municipale.

Ce mandat défini dans les lettres patentes de la Société consiste à promouvoir la réalisation des objectifs de la Ville de Montréal au chapitre de l'habitation et du développement immobilier. Les objectifs de la Société sont:

- de maintenir et d'accroître le parc de logements à prix abordable à Montréal;
- de maintenir et d'accroître la population résidente sur le territoire de la Ville, de favoriser le retour au centre-ville et l'accès à la propriété;
- de créer des milieux résidentiels complets par l'intégration et le développement d'équipements et d'activités de nature commerciale, culturelle, socio-communautaire et de loisirs;
- de participer à des projets d'envergure nationale et internationale.

Pour lui permettre de réaliser les activités reliées à son mandat, la S.H.D.M. a le pouvoir d'acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, vendre, louer ou administrer des immeubles dans le territoire de la Ville de Montréal.

Créée en vertu de la Charte de la Ville de Montréal et imputable à cette dernière, la S.H.D.M. intervient en étroite relation avec tous les services de la Ville, selon leur mission respective. Son budget et son plan d'affaires reçoivent l'approbation annuelle du Conseil municipal de la Ville de Montréal.

La S.H.D.M. entretient aussi des rapports avec d'autres organismes, tels que la Société canadienne d'hypothèques et de logements, la Société d'habitation du Québec et le ministère des Affaires culturelles pour l'admissibilité de certains projets à des programmes de subventions et pour le respect des conventions déjà signées.

L'HABITATION

Sous le volet "habitation", les interventions de la S.H.D.M. sont de deux types: la gérance immobilière et l'acquisition et/ou la rénovation d'immeubles.

Avec un parc immobilier constitué d'environ 4700 unités de logements et de chambres ainsi que d'une quinzaine d'immeubles institutionnels, la S.H.D.M. répond aux besoins de sa clientèle selon une politique axée sur la qualité des relations avec sa clientèle et des services qu'elle dispense.

SOCIETE D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL - suite

Ce parc immobilier se compose de:

- logements pour familles à faible et moyen revenus;
- résidences pour personnes âgées ou pré-retraitées qui sont autonomes ou semi-autonomes;
- maisons de chambres;
- logements adaptés pour des clientèles à besoins spécifiques (personnes atteintes du sida, personnes seules désinstitutionnalisées ayant des problèmes de santé, sans abri, femmes en difficulté).

De plus, une quinzaine d'immeubles institutionnels complètent ce parc immobilier. Ce sont des immeubles multifonctionnels qui touchent la vie culturelle, récréative, communautaire et sociale de la population.

De plus, deux importants programmes sont mis en application depuis octobre 1989 par la Société: le programme d'acquisition de logements locatifs à l'intérieur duquel la S.H.D.M. a acheté 2105 unités de logements en 1989-90 et aura acheté 532 autres unités en 1991 et le programme d'acquisition de maisons de chambres qui touche environ 320 chambres pour la même période de référence. Un nombre important des immeubles achetés dans ce cadre ont été rénovés ou le seront dans l'année qui suit leur acquisition. Le programme d'acquisition de logements locatifs se poursuivra pendant 10 ans au rythme de 1500 unités par année et celui des maisons de chambres touchera au total 773 unités.

LES GRANDS PROJETS DE DEVELOPPEMENT

La Société d'habitation et de développement de Montréal est également le maître d'oeuvre de quelques grands projets, une intervention dynamique axée sur les besoins nouveaux d'une population urbaine dont les conditions familiales et professionnelles sont en mutation; c'est ce dynamisme qu'exprime le thème du "Nouveau Montréal" sous lequel ces projets sont rassemblés.

Le Faubourg Québec est constitué par environ un million de pieds carrés de terrains partiellement vacants qui s'étendent le long du fleuve, à l'est du Vieux Montréal. On y construira quelque 2000 unités de logements et toutes les infrastructures nécessaires à une telle concentration résidentielle, d'ici dix ans.

Le Faubourg Saint-Laurent, sous ce nom générique réunit un ensemble de terrains dispersés dans le centre-ville. Ces terrains sont actuellement vacants ou utilisés comme terrains de stationnement. Il s'agit de reconstituer la trame urbaine brisée par ces enclaves, par des interventions de développement qui assureront leur intégration harmonieuse aux quartiers existants tout en tenant compte des contraintes particulières liées aux problématiques historiques et urbaines du centre-ville.

SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL - suite

Blue Bonnets, large terrain de plus de six millions de pieds carrés dont la S.H.D.M. est propriétaire. La Ville de Montréal, par l'entremise de la S.H.D.M. et avec le concours du secteur privé, entreprend actuellement la planification de cet espace en définissant le cadre général d'intervention et en proposant des scénarios de développement.

Ces grands projets illustrent bien l'important volet de développement de la Société d'habitation et de développement de Montréal conformément à son nom, à sa mission et à son mandat.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La S.H.D.M. entend jouer pleinement le rôle de levier économique que lui a confié la Ville de Montréal. Les choix stratégiques sont clairs: assumer un leadership dans le développement immobilier et l'habitation par l'adoption des mesures propres à stimuler le marché de la construction résidentielle et par une intervention déterminée dans le domaine du logement abordable.

En vue de favoriser l'accès à la propriété individuelle ou collective, la S.H.D.M.:

- développera de nouvelles typologies d'habitation susceptibles de répondre aux besoins d'une clientèle de premiers acheteurs;
- offrira des produits nouveaux à des prix accessibles à une couche de population-cible;
- proposera des formules de financement qui pourront inciter les ménages capables d'acheter une propriété moyennant certaines conditions financières, à prendre une telle décision ou favoriser la formation de coopératives d'habitation;
- redonnera une vocation résidentielle à des terrains actuellement vacants.

Du côté du logement abordable, la S.H.D.M. continuera l'effort considérable entrepris dans le cadre des programmes d'acquisition de logements et de chambres pour aider les ménages à faible revenu, qui sont particulièrement vulnérables en période économique difficile: immigrants, personnes seules, familles mono-parentales, personnes âgées, sans-abri, jeunes en difficulté, chômeurs et autres ménages dont les revenus réels ont tendance à diminuer, contribuant ainsi à un phénomène d'appauvrissement.

LES PRIORITÉS POUR 1992

Dans son plan d'affaires pour l'année 1992, la Société a défini ses priorités en tenant compte de la conjoncture actuelle. Ces priorités ont été définies selon trois axes principaux:

SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL - suite

Agir comme levier économique pour pallier la récession

La mise en oeuvre des programmes d'acquisition a contribué à atténuer les effets de la récession dans l'industrie de la construction. En plus de freiner le déperissement de certains quartiers et la dévaluation des propriétés, d'accroître la qualité de vie, la sécurité et la salubrité de l'environnement, ces interventions génèrent des retombées économiques immédiates pour l'industrie: attribution de contrats de construction de 54 millions de dollars, de contrats professionnels de 4 millions et création de 3000 emplois directs. L'intervention de la S.H.D.M. se maintiendra au rythme prévu en 1992, soit l'acquisition de 2863 logements et de 453 chambres, tandis que se poursuivra la rénovation des unités acquises au cours des années précédentes.

Les projets de construction neuve en dernière phase de planification durant l'année 1991, débiteront en 1992. C'est le cas pour les travaux d'infrastructures et pour les 250 unités de la phase initiale sur le site du Faubourg Québec, pour les premières unités sur les terrains du projet Anderson et sur celui du projet Sainte-Elisabeth/La Gauchetière dans l'arrondissement Ville-Marie et pour 40 unités d'un projet sur les terrains Angus.

Développer des modalités de partenariat avec le secteur privé

La S.H.D.M. collabore déjà avec le secteur socio-communautaire dans la réalisation de projets d'habitation, que ce soit avec les sociétés acheteuses, les groupes de ressources techniques, les coopératives d'habitation et les organismes sans but lucratif des divers milieux d'intervention.

Au Québec, le partenariat entre le public et le privé dans le domaine du développement immobilier à l'échelle municipale est d'histoire récente, contrairement à certaines grandes villes européennes ou américaines. L'imminence de la mise en oeuvre de projets, tels celui de Faubourg Québec et d'autres en préparation dans l'arrondissement Ville-Marie et, à moyen terme, sur le site de Blue Bonnets, suscite l'intérêt: de tels projets peuvent fournir l'occasion d'élaborer des modèles montréalais de collaboration et de réaliser effectivement des projets de partenariat avec le privé. Les leçons tirées des expériences des villes américaines, des sociétés mixtes en France et du contexte propre à Montréal, serviront à définir les paramètres d'intervention.

Optimiser les ressources

La S.H.D.M. travaille en étroite collaboration avec le Service de l'habitation et du développement urbain (SHDU) ainsi qu'avec plusieurs autres services de la Ville de Montréal: Approvisionnement et immeubles, Loisirs et développement communautaire, Travaux publics, Planification et concertation, Finances, CIDEM et CIDEDEC. Il est indispensable, notamment dans une période de restrictions budgétaires, de viser une optimisation des ressources municipales. La S.H.D.M. entend donc, au cours de 1992, partager le plus possible les ressources nécessaires à ses activités avec ces collaborateurs privilégiés. Il s'agira principalement d'éviter le dédoublement des tâches relatives à un même projet et celui des ressources humaines qui pourraient être affectées à des tâches semblables.

SOCIETE D'HABITATION ET DE DEVELOPPEMENT DE MONTREAL - suite**CONCLUSION**

La S.H.D.M. a développé une expertise importante dans le secteur du logement abordable en habitation et dans le développement de projets immobiliers d'envergure dans l'optique, notamment, de contrer l'exode vers les banlieues et de maintenir la vocation résidentielle près du centre-ville. Les interventions dans le domaine du logement abordable sont d'ores et déjà bien engagées et ont contribué à améliorer l'environnement de plusieurs quartiers montréalais. Les énergies mises dans la planification et le pré-développement des projets immobiliers d'envergure, l'intérêt que suscitent ces projets regroupés sous le thème du "Nouveau Montréal" ainsi que leur importance pour la Ville de Montréal, sont des gages sérieux d'une croissance urbaine qui puisse répondre adéquatement aux attentes des Montréalais et Montréalaises.

SOCIETE IMMOBILIERE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE MONTREAL

Formée en 1981 par le biais de l'Entente MAC/Ville, la mission et les rôles de la SIMPA consistent à :

- promouvoir ou effectuer, au besoin, la construction, la restauration, l'aménagement et le développement résidentiel, commercial et touristique de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal;
- sauvegarder, restaurer, rénover et réhabiliter des bâtiments d'intérêt historique situés sur le territoire de la Ville de Montréal;
- assurer la réalisation de toute entente conclue par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal relativement à la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal ou la préservation du patrimoine architectural.

Depuis sa création, la SIMPA a reçu plusieurs contributions de la Ville de Montréal totalisant quatre millions de dollars (4 000 000 \$). Outre ce fait, les relations entre la SIMPA et la Ville de Montréal sont très étroites, puisque la Ville a octroyé plusieurs mandats à la SIMPA, qu'ils s'agissent d'études (ex.: Place Royale, Marché Bonsecours, Champ de Mars) ou de développement immobilier (ex.: Centre d'histoire de Montréal, Gare Dalhousie, Pointe-à-Callière, Blockhaus). La SIMPA travaille de concert avec plusieurs services municipaux (SHDU, Affaires corporatives et Approvisionnement et immeubles), et cette collaboration est vitale à l'atteinte de ses objectifs.

Le ministère des Affaires culturelles a effectué une contribution d'un million de dollars (1 000 000 \$) à la SIMPA. Outre une contribution étroite avec ce ministère, la SIMPA travaille surtout avec les sociétés d'État et plusieurs agences gouvernementales.

Présentement, la SIMPA poursuit son double objectif de revitalisation du Vieux-Montréal et de mise en valeur du patrimoine, s'associant à des développeurs et à des investisseurs privés pour optimiser l'impact de ses propres interventions, en concentrant notamment ses efforts sur le pré-développement et le financement des projets immobiliers. La SIMPA est rapidement devenue l'un des principaux agents du développement du Vieux-Montréal, avec des actifs qui sont passés de près de douze millions de dollars (12 000 000 \$) en 1987, à plus de cent cinquante millions de dollars (150 000 000 \$) en 1991.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTRÉAL

Créée en 1981 en vertu de l'article 964 c) de la Charte, la Société de développement industriel de Montréal (SODIM) a pour mission l'amélioration et le développement du stock immobilier industriel et commercial montréalais. La SODIM constitue ainsi, pour l'Administration municipale, un outil d'investissement immobilier qui, d'une part, a la souplesse d'intervention d'une entreprise privée, et, d'autre part, respecte ses objectifs en matière de développement économique. La SODIM se distingue toutefois des promoteurs immobiliers privés (auxquels elle peut s'associer pour certains projets) par l'importance qu'elle accorde, dans l'évaluation et la planification de ses interventions, aux retombées économiques et à la création d'emplois que peuvent générer ses investissements. Par ailleurs, la SODIM oeuvre généralement dans des zones vétustes où les promoteurs immobiliers sont moins actifs. Son rôle en est un de catalyseur du redéveloppement de ces secteurs dont la désuétude nuit à l'expansion de l'industrie à Montréal. La mission de la SODIM se concrétise par ses investissements immobiliers directs et par l'aide qu'elle apporte au secteur privé par le biais de programmes d'aide à l'entreprise.

LES PROJETS IMMOBILIERS

La SODIM réalisait ses premiers projets immobiliers à partir de 1987 avec la construction du complexe de Condé dans le secteur Pointe Saint-Charles. Ses investissements se sont par la suite multipliés et la SODIM détient à l'heure actuelle au-delà de 3 500 000 pieds carrés de terrain à vocation industrielle et commerciale. La valeur de ses actifs immobiliers totaliseront près de 80 M \$ à la fin de 1991.

La SODIM poursuivra en 1992, l'administration des propriétés en location qu'elle détient de même que la viabilisation de ses autres immeubles destinés à la vente ou à la location. Ses efforts à ce chapitre porteront plus particulièrement sur deux projets d'envergure, le Parc d'entreprises du Canal et le Parc d'entreprises NDC.

Le Parc d'entreprises du Canal

Ce projet constitue le plus important projet dans lequel se soit impliquée la SODIM depuis sa création. Par le biais d'une filiale corporative à part entière, Parc d'entreprises du Canal Inc., la SODIM agit comme promoteur, développeur et, le cas échéant, agira comme contracteur, pour réaliser ce projet qui vise à redévelopper une partie des berges sud du canal de Lachine à des fins industrielles et commerciales.

Le territoire couvert par le projet totalise près de 2 000 000 de pieds carrés. On retrouve dans ce périmètre l'édifice du Nordelec, acheté par la SODIM en 1989, qui totalise 1 200 000 pieds carrés de plancher sur huit niveaux et dont 65% étaient loués à la fin de 1991 à des entreprises de tailles diverses. Des efforts importants seront consentis pour réhabiliter les éléments patrimoniaux les plus significatifs du site (tel que le Nordelec) et pour mettre en valeur le canal lui-même. La SODIM prévoit que le parc sera entièrement viabilisé d'ici 1996, et qu'au terme de son développement, les investissements publics et privés qui y auront été consentis totaliseront plus de 330 M \$ et auront favorisé l'accueil de près de 8 000 emplois revitalisant ainsi l'économie du sud-ouest de Montréal.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE MONTREAL - suite

Le Parc d'entreprises NDG

Ce projet résulte de l'acquisition par la SODIM en 1990 d'un terrain de 1 500 000 pieds carrés appartenant au CP. Le site est situé sur la rue Saint-Jacques Ouest, à la limite ouest du quartier Notre-Dame-de-Grâce. La SODIM agit comme maître d'oeuvre pour la Ville dans le développement de ce parc industriel dont la vente des terrains profitera à la Ville selon un protocole d'entente signé avec la SODIM. La SODIM estime que le Parc d'entreprises NDG pourrait, au terme de son développement prévu pour 1996, accueillir quelque 3 000 travailleurs.

LES PROGRAMMES D'AIDE A L'ENTREPRISE

Dès sa création, la SODIM développait une expertise dans la conception et l'administration de programmes municipaux d'aide à l'entreprise. Ces activités ont débuté en 1982 avec la mise sur pied du Programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM) dont elle pilotait également la reconduction en 1987. Ce programme, dont l'enveloppe budgétaire totalise 40 M \$, offre des subventions à la rénovation et à l'agrandissement des bâtiments manufacturiers. La SODIM poursuivra en 1992 son administration de ce programme qui a subventionné jusqu'à maintenant 151 projets représentant des investissements immobiliers privés de près de 157 M \$.

L'expertise de la SODIM s'étendait également à l'administration, de 1985 à 1991, des subventions à la revitalisation des artères commerciales dans le cadre du programme REVICENTRE dont le budget totalisait 29 M \$. La SODIM a également participé à la création du Programme Opération-Commerce qui doit succéder au programme REVICENTRE et qui s'inscrit dans une stratégie globale de redéveloppement des artères commerciales de Montréal développée par la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM).

En dernier lieu, la SODIM est actionnaire depuis 1988, pour le compte de la Ville de Montréal, dans un fonds de capital de risque appelé le Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM). Six actionnaires y participent, dont le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), la SDI, la SODIM et trois corporations de développement économique locales (CDEC Centre-Sud, CDEST ET RESO). Le FDEM offre du financement à la PME créatrice d'emplois dans les quartiers défavorisés et aura un capital-actions de 1,85 M \$ au terme des mises de fonds de ses actionnaires. La contribution financière de la SODIM totalisera 337 500 \$, ce qui représente 11,11 % des actions ordinaires et 26,86 % des actions privilégiées du fonds.

SOCIETE DU PALAIS DE LA CIVILISATION

Le Palais de la Civilisation est situé sur l'île Notre-Dame dans l'ancien pavillon de la France. Construit à l'origine dans un but temporaire pour l'Exposition universelle de 1967, la France le remit à la Ville de Montréal qui décida d'en perpétuer la vocation annuelle au cours des années ultérieures. L'édifice aux lignes audacieuses est constitué de huit niveaux présentant une surface totale d'exposition de 18 000 mètres carrés.

Créé en 1985, le Palais de la Civilisation est un centre international d'expositions et de diffusions culturelles unique en son genre. Sa mission consiste à présenter des faits, des phénomènes, des comportements et des réalisations de civilisation. Au cours des six années d'exploitation, plus de 2,2 millions de spectateurs l'ont fréquenté.

La Société du Palais de la Civilisation est un organisme paramunicipal, dirigé par un conseil d'administration composé de 15 membres nommés par la Ville de Montréal. Le Conseil municipal de la Ville de Montréal vote, à chaque année, le budget de la Société du Palais de la Civilisation et verse une subvention qui constitue une portion importante des coûts de production des expositions. De façon générale, l'équilibre des revenus autonomes (recettes-guichet), commandites, partenariat privé, etc.) et du financement public se maintient dans des proportions relativement équivalentes, performance remarquable pour une institution culturelle de cette nature.

En 1985, le Palais de la Civilisation, en collaboration avec l'Organisation des antiquités égyptiennes du Caire, présente l'exposition Ramsès II et son temps. Le Palais de la civilisation s'inscrit alors dans l'espace culturel montréalais en accueillant, en quatre mois, 715 000 visiteurs éblouis par les vestiges d'un règne grandiose. Cette grande première amorce une série d'expositions thématiques traitant de grandes civilisations: Chine, trésors et splendeurs (1986); L'or des cavaliers Thraces (1987); Les Aztèques, trésors du Mexique anciens (1988).

En 1989, le Palais présente l'exposition Cités-Cinés. Conçu à la Grande Halle de la Villette, à Paris, et adapté pour le public québécois, cet hommage au cinéma d'hier et d'aujourd'hui consacre la notion d'exposition-spectacle. Parallèlement, deux expositions d'appoint sont présentées au cours de cette même année: Hollywood et l'histoire, du Los Angeles County Museum of Art, et Hommage à Claude Jutra, produite en collaboration avec la Cinémathèque québécoise. En 1990, à la suite du succès obtenu, l'exposition sur le cinéma intitulée désormais Cités-Cinés prise 2 est reconduite avec des modifications significatives. En complément, le Palais présente l'exposition Norman McLaren, réalisée en collaboration avec l'Office national du film du Canada et la Cinémathèque québécoise.

Renouant avec la tradition des thèmes historiques, la programmation de 1991 prévoit une exposition d'envergure. Rome, 1000 ans de civilisation. Produite avec la collaboration de sept musées italiens, cette exposition inédite est une création originale qui regroupe 200 oeuvres témoins de la période s'étalant du 8^e siècle avant J.C. jusqu'au 2^e siècle de notre ère. Plusieurs pièces se distinguent par leur unité et leur raffinement exceptionnel, alors que d'autres permettent de découvrir des aspects particuliers de l'histoire de la culture romaine qui se manifestent toujours dans les pratiques sociales et individuelles de notre vie quotidienne. Or, la situation internationale précaire en raison du conflit dans le golfe Persique oblige les autorités italiennes à surseoir à toute exportation d'objets d'art, ce qui nécessite le report de l'exposition romaine au printemps 1992.

SOCIETE DU PALAIS DE LA CIVILISATION - suite

Dans ces circonstances, il fut convenu de ne présenter aucune exposition au Palais en 1991 et de procéder immédiatement à l'ensemble des travaux de réfection et d'hivernisation du bâtiment, déjà prévus dans le plan triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal.

Fort de son expérience et du succès antérieur, dès 1993 le Palais de la Civilisation entend poursuivre son orientation de présenter des expositions-spectacles d'envergure. Sa façon originale et imaginative de traiter un thème et l'expérience humaine qui s'y rattache est maintenant notoire. Par une scénographie fascinante et audacieuse, le spectateur est totalement immergé dans l'univers qu'il parcourt. Les objets, tout important qu'ils soient, n'y prennent place qu'en raison de leur évocation, de leur signification et de leur utilisation dans un contexte donné. Au moyen d'une approche globale, multimédia, interactive et multidisciplinaire, ces objets sont vus avant tout comme des témoins de l'activité humaine. Cette façon singulière de surprendre, d'étonner et d'éveiller l'imaginaire a obtenu une résonance formidable lors de l'exposition Cités-Cinés.

Outre la présentation d'expositions d'envergure, le Palais de la Civilisation offre la possibilité de tenir une variété d'événements prestigieux (congrès, colloques, réceptions, etc.) sur ses étages supérieurs, qui peuvent accommoder quelque 3000 personnes.

Enfin, attrait touristique et atout majeur du rayonnement international de Montréal, le Palais de la Civilisation participe activement à la promotion du Parc des îles. Il invite à redécouvrir les jardins fleuris qui colorent et parfument ce site enchanteur parsemé de cours d'eau, que nous ont laissés l'Exposition universelle de 1967 et les Floralies internationales de 1980.

SOCIETE DES TERRAINS ANGUS

La Société des terrains Angus, constituée par lettres patentes en vertu des dispositions de l'article 964c de la Charte de la Ville de Montréal, est une corporation sans but lucratif destinée à :

- acquérir, rénover, restaurer, construire, vendre, louer ou administrer des immeubles résidentiels, industriels et commerciaux, dans cette partie du territoire de la Ville de Montréal bornée par le boulevard Saint-Joseph, l'avenue Bourbonnière, la rue Rachel, la rue Hogan et la rue d'Iberville;
- assurer la réalisation de toute entente entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal, relative à la mise en valeur de ces sites;
- accorder des subventions à la construction, la restauration, la démolition et la relocalisation d'immeubles résidentiels, industriels ou commerciaux dans ces emplacements.

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé d'un président et de six (6) autres membres qui agissent comme administrateurs. Trois (3) de ces membres sont nommés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal et trois (3) par le ministre des Affaires municipales et Responsable de l'Habitation. Le Comité exécutif de la Ville de Montréal désigne, après entente avec le ministre des Affaires municipales et Responsable de l'Habitation, la personne qui agira comme président de la corporation.

En vertu du protocole d'entente, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec ont convenu que chacun d'eux assumerait la moitié des coûts nets de réalisation du programme.

Les gouvernements ont rendu publiques en 1984 les grandes lignes du programme d'aménagement du site des terrains Angus, programme cible mis en oeuvre par SOTAN et qui prévoit entre autres la réalisation de plus de 2 070 unités d'habitations composées de 300 unités HLM, 140 unités OSBL, 590 unités en coopératives, 650 unités en condos, 160 unités en triplex et 230 unités destinés à la location.

Annexes

Le présent document budgétaire est composé de sept grandes sections:

La présentation générale

- A) Les prévisions de recettes du fonds général
- B) Les prévisions de dépenses du fonds général
- C) Les prévisions des recettes et des dépenses des fonds d'entreprises municipales
- D) Les ressources humaines, matérielles et technologiques
- E) Les renseignements complémentaires
- F) Les annexes

Dans la première partie, les principaux éléments de l'organisation municipale sont présentés. On y retrouve la liste des membres du Conseil municipal, du Comité exécutif et des circonscriptions électorales, le rapport du Comité exécutif qui recommande le budget soumis par fonds pour approbation au Conseil municipal, lequel comprend entre autres les faits saillants du budget.

La deuxième partie est celle relative aux prévisions de recettes du fonds général. Elle se subdivise en trois parties, permettant d'abord d'obtenir une vue d'ensemble des sept fonctions et, ensuite d'effectuer un examen plus approfondi des recettes fiscales (fonctions 1 et 2) et non fiscales (fonctions 3 à 7) prises distinctement.

La troisième partie présente les prévisions de dépenses du fonds général. Elle se subdivise en deux sections: les prévisions de dépenses par fonction et programme et les prévisions de dépenses par centre de responsabilité. Des pages de couleur séparent dans la première section chacune des 9 fonctions, lesquelles identifient les grands secteurs des activités municipales. Pour chacune des fonctions et chacun des programmes, on retrouvera, en plus des données budgétaires, des renseignements additionnels tels les principaux facteurs de variation. Au niveau des centres de responsabilité, on retrouvera les données budgétaires comparatives pour chacun des grands groupes de dépenses ainsi que le détail des dépenses par service accompagné des principaux facteurs de variation.

La quatrième partie présente les prévisions de recettes et de dépenses de chacun des fonds d'entreprises municipales. On y retrouve également les principaux facteurs de variation.

La cinquième partie traite des ressources humaines, matérielles et technologiques. On y retrouve diverses informations et statistiques sur la gestion de ces ressources à la Ville.

La sixième partie présente divers renseignements complémentaires au budget. La première page de cette partie dresse la liste des éléments qui y apparaissent.

Enfin, cette dernière partie présente le guide d'utilisation du budget de même qu'une définition des principaux termes utilisés mais non définis ailleurs dans le présent document afin d'en permettre une meilleure compréhension.

A.B.R.P.M.

Association de bienfaisance et de retraite des (ex) policiers de Montréal.

Activité budgétaire (activité)

Entité qui définit l'action accomplie grâce à des ressources affectées à un programme.

Banque de maladie

Somme payable aux employés de la Ville suite à l'accumulation de journées de maladie non utilisées.

B.C.M.

Bureau de consultation de Montréal.

Catégorie de dépenses

Titre qui permet d'identifier la nature des dépenses, tant au niveau budgétaire que comptable.

- . Rémunération

Catégorie de dépenses regroupant les salaires, indemnités et prestations versés par la Ville.

- . Avantages accessoires

Ensemble des charges sociales assumées par la Ville pour ses employés. Cela inclut les dépenses relatives aux régimes de retraite, au régime des rentes du Québec, à l'assurance-chômage, aux accidents de travail, aux assurances collectives et aux autres contributions.

- . Transport et communications

Catégorie de dépenses regroupant les achats de services relatifs au transport et aux communications, tels les frais de déplacement, de poste, de transport, de télécommunication, de publicité et d'information.

- . Services

Catégorie de dépenses regroupant les contrats de service et d'expertise rendus par des organismes externes.

- . Location et entretien

Catégorie de dépenses regroupant les coûts payés à des tiers pour la location, l'entretien ou la réparation d'immeubles, d'équipements et de matériel divers.

. Biens non durables

Catégorie de dépenses regroupant les fournitures diverses que la Ville utilise pour le fonctionnement de ses activités.

. Actifs immobilisés

Catégorie de dépenses de nature capitale financées par le fonds général. Elle comprend, entre autres, l'achat d'ameublement, de machinerie, d'outillage portatif et de matériel roulant.

. Frais de financement

Catégorie de dépenses regroupant les sommes affectées à la dette à court et à long terme pour les activités municipales.

. Autres

Catégorie de dépenses regroupant les dépenses relatives à des subventions à des organismes, les dépenses relatives aux réclamations en dommages et intérêts et toutes autres dépenses diverses ne pouvant s'inscrire sans l'une ou l'autre des rubriques précédentes.

Centre de responsabilité

Entité administrative ayant pour responsabilité de gérer les ressources mises à sa disposition pour réaliser les activités qui lui sont dévolues ou poste budgétaire regroupant un ensemble de dépenses de même nature communément appelé chapitre de dépenses.

Chapitre

Entité budgétaire regroupant un ensemble de dépenses de même nature.

Compensations

Montants que les gouvernements du Canada et du Québec versent aux municipalités en compensations tenant lieu de taxes foncières et, s'il y a lieu, de taxes d'affaires et autres. Des compensations sont versées pour les immeubles propres des gouvernements ainsi que pour ceux de leurs mandataires. Les bases de taxation varient d'un gouvernement à l'autre, d'un mandataire à l'autre et ceci, en vertu des lois respectives qui les régissent.

C.T.E.D.

Centre de tri et d'élimination des déchets.

C.U.M.

Communauté urbaine de Montréal.

Dégrèvement

Réduction de la charge fiscale imposée aux contribuables. Un dégrèvement peut être accordé notamment aux espaces vacants et aux espaces occupés par des organismes exempts.

Entente Mac-Ville

Entente entre le ministère des Affaires culturelles du Québec et la Ville de Montréal pour la mise en valeur du Vieux-Montréal.

Fonction

Les fonctions représentent des champs d'intérêt pour la Ville; chacune d'elle est subdivisée en programme budgétaire.

Fonds

Entité financière et comptable servant à administrer et contrôler des ressources ou des dettes destinées à l'exercice de certaines activités ou à la réalisation de certains objectifs.

Fonds d'amortissement

Ensemble des ressources accumulées et applicables au rachat des obligations pour le remboursement de la dette à long terme.

Fonds général

Entité financière et comptable servant à comptabiliser les transactions relatives au fonctionnement de la municipalité.

Frais d'administration

Ce sous-programme contient la récupération des frais encourus par la Ville pour administrer certains programmes de subventions des gouvernements fédéral et provincial.

Frais de traitement

La Ville récupère les salaires et les frais afférents des employés qu'elle libère pour le bénéfice d'autres organismes comme par exemple, les syndicats.

H.L.M.

Habitation à loyer modique.

Mutations immobilières

Transfert du droit de propriété d'un immeuble suite à une transaction de vente ou de location par bail emphytéotique. Les droits, imposés à l'acquéreur, sont de 0,5 % sur la valeur de la contrepartie jusqu'à 50 000 \$, de 1,0 % sur la valeur de 50 000 \$ jusqu'à 250 000 \$ et 1,5 % sur la valeur excédente.

Occupation du domaine public

Certaines constructions sont installées en tout ou en partie et de façon durable sur le territoire réservé normalement à l'usage du public. Il peut s'agir d'escalier, de balcon, de passerelle ou de souterrain. Un loyer est donc facturé au propriétaire pour l'usage du domaine public. Ce loyer peut être un montant symbolique, un taux fixé par contrat ou basé sur une valeur établie par la CUM.

O.C.T.G.M.

Office des congrès et du tourisme du grand Montréal.

O.M.H.M.

Office municipal d'habitation de Montréal.

Opération P.E.P.

Programme d'élimination des poteaux (électriques). Programme de subventions destiné à rembourser les propriétaires dont les installations électriques sont touchées par le programme.

Opération tandem

Activité qui consiste à sensibiliser les citoyens à la surveillance de leur quartier par l'entremise de différents organismes responsables de territoires déterminés, sous la coordination générale de la Ville.

O.S.B.L.

Organisme sans but lucratif.

Programme (budgétaire)

Regroupement d'activités ayant pour but d'atteindre des objectifs identifiés. Les programmes budgétaires peuvent comporter une ou plusieurs activités budgétaires.

Redevances

Loyer imposé aux utilisateurs du réseau de la Commission des services électriques en fonction de l'espace qu'ils occupent dans le réseau des conduits souterrains.

Répartitions locales

Taxe imposée aux propriétaires riverains pour les travaux d'infrastructure tels que trottoirs, aqueduc, égouts, éclairage et pavage rendus nécessaires par la réalisation d'un développement domiciliaire. Cette taxe peut être payée comptant ou selon des annuités échelonnées sur dix ou vingt ans de façon à couvrir le coût des travaux.

Rest. résid., ind. et comm.

Programmes de restauration résidentielle, industrielle et commerciale. Programmes de subventions destinés à promouvoir la restauration et la rénovation d'immeubles.

Rôle d'évaluation foncière

Registre confectionné par le Service d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), dans lequel sont inscrites toutes les informations nécessaires à la confection du rôle de taxation. Les valeurs inscrites au rôle, sur lesquelles s'appliquent les différents taux de taxation, doivent refléter sensiblement la valeur marchande.

Rôle de taxation

Rôle des valeurs à partir duquel les comptes de taxes sont constitués. Ce rôle reflète les particularités fiscales mises en place par les législateurs et les conditions distinctes votées par le Conseil municipal, à savoir: le dégrèvement.

Rôle des valeurs locatives

Registre des valeurs locatives de chaque place d'affaires ou local qui fait partie d'une unité d'évaluation portée au rôle d'évaluation foncière et, où est exercée une activité visée par la taxe d'affaires.

Rôle triennal

En septembre 1991, la CUM a déposé un rôle triennal qui s'applique aux exercices 1992, 1993 et 1994. La valeur inscrite à ce rôle demeure la même pour les trois années, sauf s'il survient entre temps une modification ou une correction touchant l'immeuble évalué.

Service exécutant

Le service exécutant est directement responsable de la réalisation des travaux, de la préparation du programme technique d'architecture (pour les projets de bâtiments) ou du programme technique des travaux à réaliser (pour les projets d'égouts, d'aqueduc, de pavage, de trottoirs, de parcs, d'éclairage et de places publiques). De par sa mission, le service exécutant est appelé à réaliser les travaux reliés aux projets des services requérants en plus de ceux dont il est aussi requérant.

Service requérant

Le service requérant est le service responsable de la justification de son projet, de son ordonnance à l'intérieur de son secteur d'intervention et de son cheminement autant dans le processus administratif que dans sa réalisation et ceci, en fonction de sa mission.

S.H.D.M.

Société d'habitation et de développement de Montréal.

S.H.D.U.

Service de l'habitation et du développement urbain.

SIDAC

Société d'initiative et de développement des artères commerciales.

Sous-programme

Subdivision d'un programme permettant de mieux cerner un groupe d'activités.

S.T.C.U.M.

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Surplus

Excédent des recettes sur les dépenses.

Taxe d'affaires

Taxe imposée à toute personne inscrite au rôle des valeurs locatives qui exerce une activité économique ou administrative, un métier, une profession ou toute autre activité, sauf un emploi ou une charge. La taxe est basée sur la valeur locative de la place d'affaires où une personne exerce une telle activité.

Taxe d'eau et de services

La taxe d'eau et de services est imposée à quiconque, à titre de locataire ou autrement, occupe une place d'affaires ou un local porté au rôle des valeurs locatives.

Taxes foncières

Montants imposés et prélevés annuellement sur tout immeuble (terrain et bâtisse) situé dans les limites du territoire de la ville. Ces taxes foncières sont basées sur les valeurs des immeubles, telles qu'elles ont été portées au rôle de taxation et imposées selon un taux déterminé chaque année par un règlement du Conseil municipal.

Les taxes foncières sont composées:

- a) de l'impôt foncier lui-même,
- b) de la taxe olympique, imposée en vertu d'une loi du gouvernement du Québec,
- c) de la surtaxe sur excédent, imposée aux terrains vacants et aux immeubles commerciaux et industriels, sur la partie de l'évaluation qui excède 200 000 \$ (cette surtaxe n'est plus en vigueur en 1992);
- d) de la surtaxe sur les terrains vagues desservis par les services municipaux de base.
- e) de la surtaxe sur immeubles non résidentiels, imposée aux immeubles commerciaux, industriels et semi-commerciaux.

T.P.S.

Taxe sur les produits et services.

T.V.Q.

Taxe de vente du Québec.

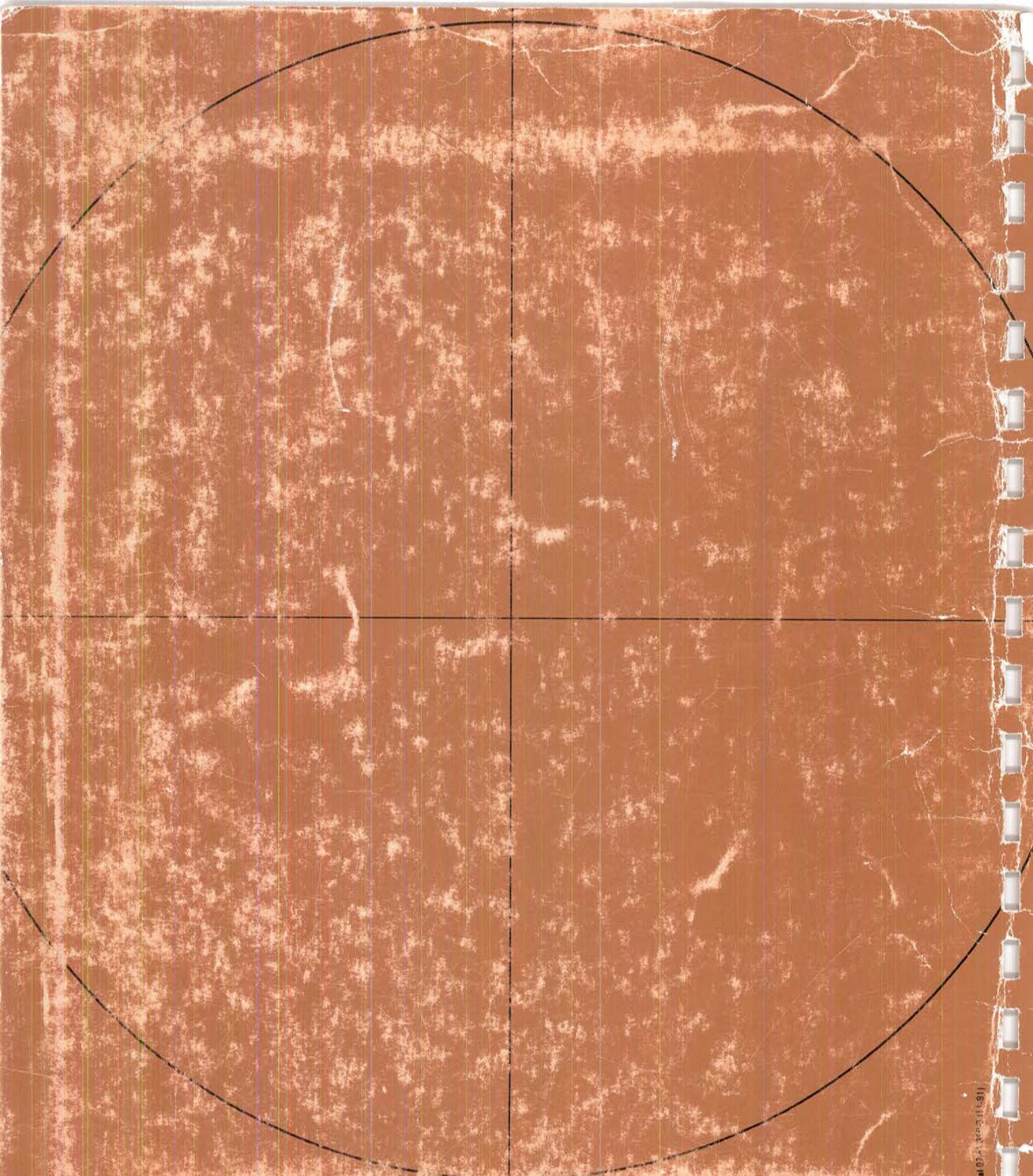
Publié par la Ville de Montréal
Service de la planification et de la concertation
Module des communications

Dépôt légal 4^e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-89417-114-5

Imprimé au Canada

Texts of this report are available in English



Ville de Montréal

Archives de la Ville de Montréal